Le Coupon à droite du titre devra être échangé pour
Deux Timbres Verts
Aux bureaux de la
TRADERS ADVERTISING CO.

La Patrie

CE COUPON EST BON POUR
10 DEUX TIMBRES VERTS 10
quand il sera présenté aux bureaux de TRADERS ADVERTISING Co.
Ce coupon doit être échangé avant le 1er mai 1904

26e ANNEE—No 43—SEIZE PAGES — MONTREAL, JEUDI, 14 AVRIL 1904 — LE NUMERO : UN CENTIN

LE DESASTRE DE PORT ARTHUR

Nouveaux détails. — Les Japonais réclament l'honneur d'avoir coulé le "Petropawlowsk" et le contre-torpilleur "Bezstroski"

MESSAGES DE SYMPATHIES DES GRANDES PUISSANCES EUROPEENNES

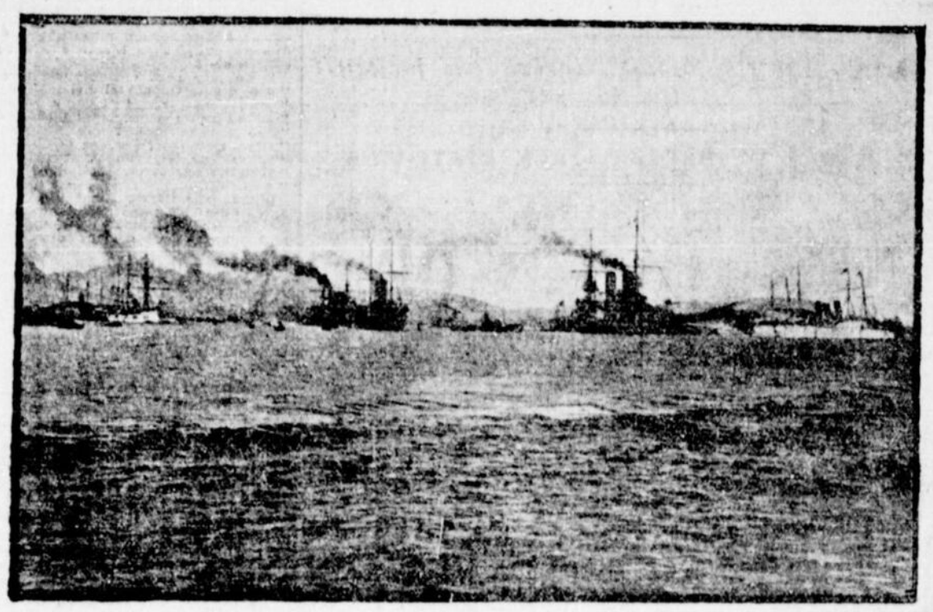
Quel sera le successeur de Makaroff? — On parle des amiraux Dubossof, Skrydloff et Rojestvensky



VICE-AMIRAL STAKELBERG, commandant de la flotte russe à Vladivostock.

Selon l'opinion des avisours de l'Empereur le désastre du Pétropavlovsk, a dû arriver hier matin, vers les 7 heures.

On croit que le vice-amiral Makaroff était sorti de Port-Arthur le jour



L'ESCADRE DU VICE-AMIRAL MAKAROFF, sortant du goulet de Port-Arthur pour livrer combat aux vaisseaux japonais. C'est en revenant d'une de ces sorties que le "Petropavlosk", a été coulé.

AUTRE DESASTRE — TORPILLEUR RUSSE COULE

St-Pétersbourg, 14 — On annonce officiellement aujourd'hui que le contre-torpilleur Bezstrashri, a été séparé du reste de la flotte russe à Port-Arthur et coulé par les Japonais et que son équipage a péri

Le vaisseau de ligne Pobieda a accidentellement touché une mine en manoeuvrant, mais il a été capable de retourner au port sans perte de vie.

UN AUTRE DESASTRE RUSSE A PORT-ARTHUR

St-Pétersbourg, 14 — Le vice-amiral, le prince Ouktomsky, a télégraphié de Port-Arthur aujourd'hui que le Bezstrashni, un torpilleur de la flotte russe, envoyé en reconnaissance, durant la nuit dernière, a été séparé du reste de la flotte par une tempête. Coulé par des torpilleurs japonais il a été coulé au cours du combat. Cinq hommes seulement ont été sauvés.



L'AMIRAL SKRYDLOFF, dont il est question comme successeur de feu l'amiral Makaroff

L'amiral Ouktomsky ajoute dans sa dépêche : "J'ai assumé le commandement provisoire de la flotte depuis le désastre du Petrovlovsk.

Durant la manoeuvre de l'escadre, le "Pobeida" vaisseau de première classe, a frappé une mine à tribord vers le centre mais il a pu regagner le port sans secours. Personne à bord n'a été tué ni blessé.

QUI SUCCEDERA A MARAKOFF ?

St-Pétersbourg, 14—La Presse Associée est informée que Donbassof, président du bureau technique de l'amirauté, sera plutôt le successeur de Makaroff que le vice-amiral Rojestvensky. Donbassof est l'un des héros de la guerre turco-russe et c'est cet officier qui avec Makaroff a battu la flotte turque dans la Mer Noire.

Paris, 14—D'après des avis officiels reçus ici le successeur de l'amiral Makaroff sera probablement le vice-amiral Skrydloff commandant la flotte de la Mer noire ou le vice-amiral Rojestvenski, commandant la flotte de la Baltique. La réputation de Makaroff comme tacticien et homme de grand cou-

rage et d'énergie avait fait hésiter l'empereur entre lui et Skrydloff.

Le correspondant du Matin, à St-Pétersbourg incline pour la candidature de Rojestvenski.

ALEXIEFF PRENDRA LE COMMANDEMENT

Paris, 14—Le correspondant de l'Echo de Paris télégraphie ce qui suit à la date d'hier :

A six heures aujourd'hui l'empereur a télégraphié au vice-roi Alexieff, lui ordonnant de partir immédiatement pour Port-Arthur et assumer le commandant de la flotte jusqu'à la nomination du successeur de l'amiral Makaroff.

Les rumeurs que le contre-amiral prince Ouktomsky était engagé contre dix-huit vaisseaux japonais, ne sont pas encore confirmées.

Le grand duc Cyril télégraphie qu'il n'a que des contusions. Deux minutes à peine se sont écoulées entre l'explosion et le coulage du navire.

DETAILS SUR LE DESASTRE. — C'EST UN JOUR NEFASTE, MAIS LA VICTOIRE DEFINITIVE EST ASSUREE.

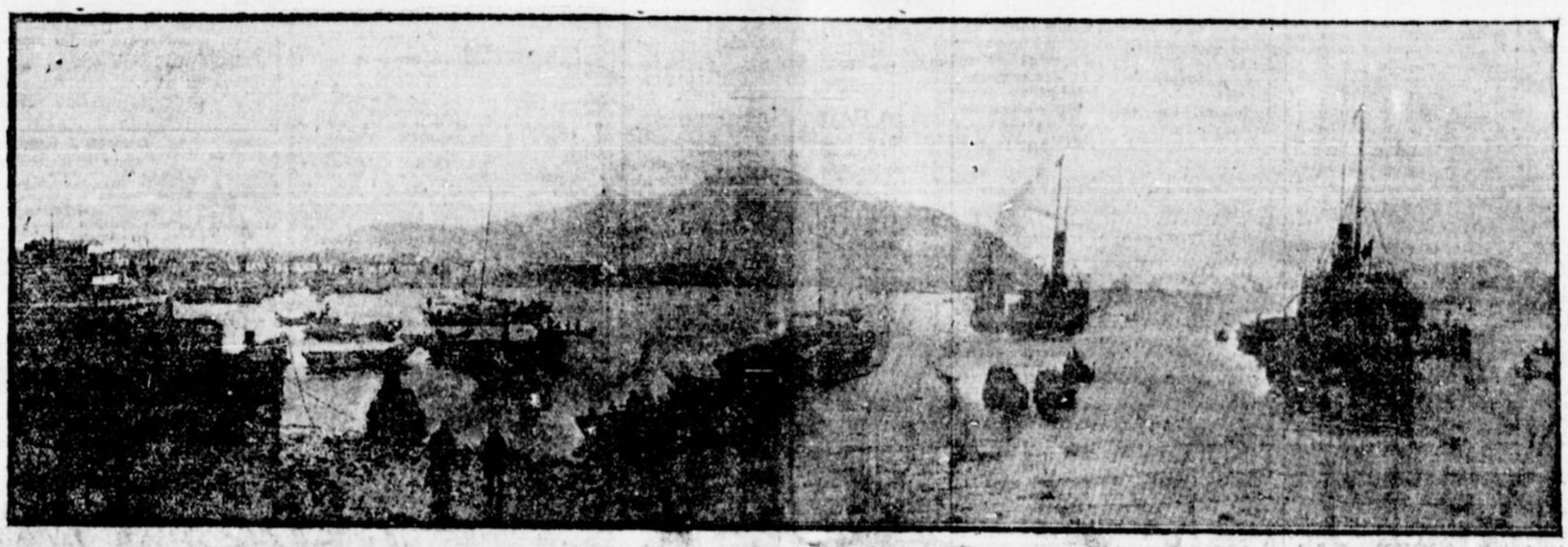
St-Pétersbourg, 14—Les Russes ont reçu la triste nouvelle du grand désastre de Port-Arthur avec beaucoup de peine, mais avec calme. Les journaux de matin parlent de ce malheur avec fiants dans la victoire finale. Un article, publié dans le "Russ," exprime beaucoup de peine, mais ils sont conclairement le sentiment national qui existe. Il se lit ainsi:

"Restons calmes. C'est un jour néfaste, mais nous avons été frappés par le mauvais sort et non par l'ennemi.

Le peuple est resté toute la nuit devant les bureaux de la guerre attendant plus de détails, et la nouvelle de la rencontre du vice-amiral Prince Ouktomsky avec la flotte japonaise, mais rien n'a été affiché sur les bulletins.

L'Empereur a lui-même dicté la partie qui devait être publiée de la dépêche annonçant le désastre et la mort du vice-amiral Makaroff.

Ce n'est qu'à 10 heures ce matin, que des nouvelles dépêches ont été reçues au bureau de l'Amirauté. Ces dépêches étaient chiffrées et le contenu de celles-ci ne sera connu que tard ce soir.

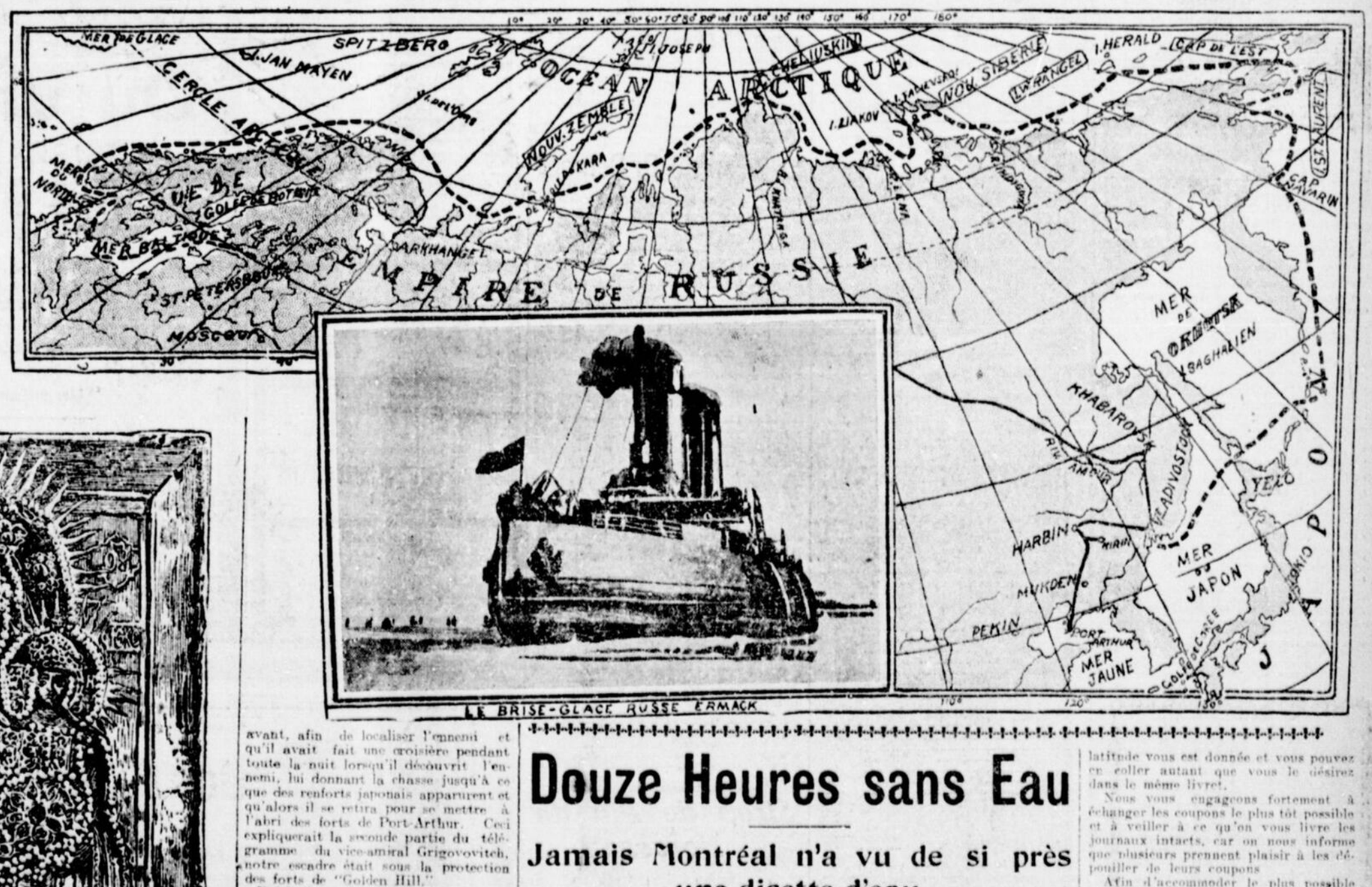


LE GOULET DE PORT ARTHUR QUE LES JAPONAIS S'EFFORCENT PERIODIQUEMENT D'OBSTRUER EN Y COULANT DES BRULOTS.



L'IMAGE SACREE QUI ACCOMPAGNE L'ARMEE RUSSE

LE VOYAGE QUE DEVRA FAIRE L'ESCADRE DE LA MER BALTIQUE POUR JOINDRE L'ESCADRE DE VLADIVOSTOCK



LE BRISE-GLACE RUSSE ERMACK

avant, afin de localiser l'ennemi et qu'il avait fait une croisière pendant toute la nuit lorsqu'il découvrit l'ennemi, lui donnant la chasse jusqu'à ce que des renforts japonais apparurent et qu'alors il se retira pour se mettre à l'abri des forts de Port-Arthur. Ceci expliquerait la seconde partie du télégramme du vice-amiral Grigovovitch, notre escadre était sous la protection des forts de "Golden Hill."

Voici d'autres détails, du malheur qui a frappé les Russes, reçues ici de sources privées.

Le grand duc Boris, se tenait sur le Golden Hill, regardant les mouvements que faisait le bateau de son frère lorsque la catastrophe arriva.

Les journaux de ce matin ici ne donnent aucune dépêche privée de Port-Arthur.

CONDOLEANCES DU PRESIDENT LOUBET

Paris, 14—Le Président Loubet a télégraphié, ce matin, à l'empereur Nicolas ses profondes condoléances pour le désastre du Petropavlosk et la mort du vice-amiral Makaroff. Cette dépêche avec celle de l'empereur Guillaume et celle du Roi d'Italie envoyées, hier, indiquent que les gouvernements européens acceptent la version disant que le vaisseau amiral a coulé en touchant une mine russe et non dans une bataille, frappé par un torpilleur japonais. Les condoléances sur le résultat d'une bataille peuvent entrainer des questions de neutralité tandis que des condoléances sur un accident ne touchent en rien aux questions de neutralité.

Avant de remettre le message du Président, l'ambassadeur de France à St-Pétersbourg s'est assuré que le Petropavlovsk avait frappé une mine déplacée pendant une récente tempête.

Quelques dépêches spéciales reçues ici affirment que les Japonais ont torpillé le vaisseau, mais les autorités acceptent la version russe.

LES SYMPATHIES DE DELCASSE

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères a été appelé à l'ambassade de Russie et a exprimé ses sympathies personnelles.

NOS COUPONS DE TIMBRES VERTS

Plusieurs de nos lecteurs confondent nos coupons de timbres réguliers, qui paraissent tous les jours, avec ceux de dix timbres qui ont été publiés trois ou quatre fois depuis deux semaines. Comme nous l'avons déjà dit, deux séries seulement de ces timbres seront acceptées dans chaque livret ; mais quant à nos deux timbres réguliers, le plus grand

Ce coupon paraît aujourd'hui pour la dernière fois.

En présentant ce coupon au No 210 rue Saint-Laurent, Montréal, (Bâtisse du Monument National de 11 a.m. à 1 p.m. et de 5 à 7 p. m, demain, 15 avril, ou de 1 heure à 3 p.m., et de 7 à 10 p.m., samedi, le 16 avril, le porteur recevra un souvenir gratis qui lui sera présenté par le Colonel Collins Young, le plus petit homme du Canada Le département est aussi ouvert ce soir de 5 à 7 heures

Seulement un coupon sera accepté de chaque personne. P

A toute personne rapportant ce coupon au No 210 rue St-Laurent, aux heures ci-haut indiquées, nous donnerons gratis, un certain nombre de raquettes comme encouragement à ceux qui désirent commencer à les collectionner. Seules les personnes qui rapporteront un coupon auront droit à cette offre.

Nous faisons ceci pour célébrer notre ouverture à l'adresse ci-haut indiquée, où nous avons en exhibition un assortiment de plus de 650 primes données en échange des étiquettes, raquettes et des coupons provenant de nos marques populaires de tabacs.

Département des primes,

THE EMPIRE TOBACCO CO,

THE AMERICAN TOBACCO CO., OF CANADA

THE B. HOUDE COMPANY

Douze Heures sans Eau

Jamais Montréal n'a vu de si près une disette d'eau.

Le réservoir à haut niveau complètement épuisé.

La température a baissé à 26 degrés la nuit dernière comme conséquence, il s'est formé sur le fleuve une si grande quantité de frazil que la prise d'eau de l'aqueduc a été obstruée et les pompes complètement arrêtées dès dix heures et trente minutes, hier. Les pompes ont été remises en mouvement à neuf heures ce matin, après douze heures d'arrêt.

Pendant ce temps le réservoir du bas niveau avait baissé de douze pieds. Il était tellement bas que la prise d'eau des pompes alimentant le bassin à haut niveau étaient complètement à sec, et comme conséquence, le bassin à haut niveau était presque vide.

Jamais dans l'histoire de l'aqueduc à Montréal, nous n'avons passé aussi près d'une famine d'eau, où l'incurie ou l'imprévoyance n'était pour rien.

M. Janin s'est transporté aux usines de l'aqueduc à la Pointe St-Charles, et il a dû après beaucoup d'efforts reconnaitre que la science et l'expérience étaient en banqueroute devant cette complication nouvelle, car c'est la première fois qu'elle arrive à une telle date et par une température au-dessus de zéro.

Si un grand incendie s'était déclaré dans les quartiers alimentés d'eau par le réservoir du haut niveau, une conflagration aurait été inévitable.

Cet incident sera annexé au dossier déjà assez volumineux préparé par les échevins et les fonctionnaires municipaux qui plaident pour l'amélioration de l'aqueduc.

Depuis que les pompes sont en mouvement, les réservoirs se remplissent lentement.

A l'archevêché

ciale, aura une importante réunion à l'archevêché sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Bruchési, jeudi le 21 du courant.

Sujet de discussion : L'Alcoolisme et les Ecoles primaires de Montréal.

latitude vous est donnée et vous pouvez en coller autant que vous le désirez dans le même livret.

Nous vous engageons fortement à échanger les coupons le plus tôt possible et à veiller à ce qu'on vous livre les journaux intacts, car on nous informe que plusieurs prennent plaisir à les dépouiller de leurs coupons

Afin d'accommoder le plus possible nos lecteurs de St-Henri, nous nous sommes abouchés avec M. Alfred Valiquette, 3568 Notre-Dame, qui se fera un plaisir d'échanger leurs coupons.

Les coupons s'échangent aussi aux adresses suivantes :

Traders Advertising Co., 1835 Notre-Dame, Montréal.

Arsène Lamy, 830 St-Denis, Montréal.

Traders Advertising Co., Valleyfield, Qué.

Aux bureaux de "La Patrie", 77, 79, 81 rue St-Jacques, et chez M. Alfred Valiquette, 3568 rue Notre-Dame.

Funérailles de M. Samuel Jolicœur

St-Martin, 14— Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. Stanislas Jolicœur, marchand, décédé lundi dernier, après une longue maladie.

Agé de 48 ans et marié à Mme Adeline Lorrain, fille de feu Paul Lorrain, il laisse six enfants, dont deux mariés : Stanislas, menuisier, de St-Martin et Ferdinand, employé à la Dominion Bridge. Il était le beau-frère de notre bon ami Célestin Gratton. Citoyen honnête et respecté, il ne laisse que de bons souvenirs.

LE PROCUREUR-GENERAL A PARLE.....

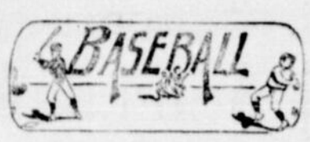
A Montréal comme à Québec, les combats de boxe sont défendus

Joutes de quilles hier soir—Les St-Louis subissent une défaite

Un accident déplorable arrivé au jockey Aubuchon

LES JOUTES DE BASEBALL AUX ETATS-UNIS





LE COUP DE GRACE

Ce on est fini pour la boxe à Montréal. Le coup de grâce nous a été donné hier soir, alors qu'au dernier moment, c'est-à-dire quand deux à trois cents personnes furent rendues à la porte, M. le grand-connétable Bissonnette, porteur d'un ordre formel de M. L. J. Cannon, substitut du Procureur-Général, arriva comme une bombe au bureau du chef de Police et transmit immédiatement aux autorités la mission qu'il avait à remplir.

On l'accueillit froidement, mais comme la décision du Procureur-Général est finale, il fut jugée inutile de la discuter et tous s'en retournèrent comme ils étaient venus.

Ceci met fin aux assauts de boxe à Montréal pour une période de temps illimitée



BOTHNER EST ARRIVE A MONTREAL

Georges Bothner, le champion lutteur de poids léger du monde entier est arrivé à Montréal ce matin, accompagné par un certain nombre d'amis.

Bothner est en bonne santé et parfaitement disposé pour entreprendre la lutte demain soir.



ILS SERONT LES PREMIERS

Les joueurs du club de crosse St-Louis commenceront dimanche prochain à s'entraîner pour les nombreuses et importantes joutes qu'ils entreprendront cet été. Que tous les amis aillent les voir à l'œuvre. Ce sont des athlètes d'avenir.

LE TURF

UN ACCIDENT DEPLORABLE

Memphis, 14— Le jeune Aubuchon, célèbre jockey français, en service sur les pistes américaines a été hier victime d'un bien triste accident qui malheureusement lui coûtera probablement la vie. Aubuchon tenait la première position dans une course, quand à un moment donné, il tomba à bas de sa monture. Le malheureux jockey fut écrasé par les sabots de douze chevaux qui le suivaient de très près. Aubuchon fut transporté hors la piste. Il était complètement inconscient.

VOULEZ-VOUS AIDER UN AMI MALADE?

Faites Venir Mon Livre Pour Lui Maintenant

Ne m'envoyez pas d'argent.

Dites-moi seulement quel livre je dois vous envoyer.

Vous connaissez certes quelqu'un qui est malade. Quelque pauvre souffrant qui sera bien reconnaissant pour l'aide que mon livre offre.

Or, ce livre décrit une méthode de guérison, parle d'un moyen, d'où que mon ami comme médecin, j'offre cette aide à l'essai. Le livre raconte comment, dans les hôpitaux et au chevet des malades, j'ai cherché pendant 30 ans à découvrir un moyen de guérir les maladies invétérées et difficiles. Il explique comment j'ai perfectionné ma prescription—le Restaurant (Restorative) du Dr Shoop. Il montre comment, par des expériences scientifiques, j'ai découvert les causes qui produisent les maladies chroniques.

Toujours j'ai trouvé que là où il y avait faiblesse, c'étaient les nerfs intérieurs qui étaient faibles. Là où il manquait de la vitalité, les nerfs vitaux manquaient de force. Là où il y avait des organes faibles, je trouvais toujours des nerfs faibles. Pas les nerfs que tout le monde connaît, mais les nerfs qui contrôlent les organes vitaux. Les nerfs intérieurs—les nerfs invisibles.

Cela me fit une révélation. Dès lors commença mon succès réel.

Alors je combinai des ingrédients qui fortifiaient ces nerfs—qui leur donnaient de la vie. J'appelai ce remède un restaurant. Il est maintenant connu dans le monde entier comme le Restaurant (Restorative) du Dr Shoop. Après cela, je ne manquais pas de guérir un cas sur chaque cent. Dans les cas extrêmement difficiles, j'ai échoué durant cinq ans dans un cas sur chaque quarante que j'ai traités. J'ai trouvé le cancer incurable. Le cancer est pour la chirurgie et non pas pour la médecine.

Alors je méditais comment faire avoir mon remède à tous les malades de tout partout. "Il faut que je l'annonce par la presse publique", "Mais", pensai-je, "Considérera-t-on bien la réalité de ma découverte—la puissance réelle du Restaurant du Dr Shoop ?" Alors un moyen se présente à moi—comme une inspiration. "Je l'offrirai aux malades à l'essai", dis-je. "Alors on saura que je suis sincère".

J'écrivis à un pharmacien de confiance dans chaque ville et village en Amérique. J'obtins leur consentement de coopérer avec moi.

Maintenant par n'importe quel malade

Le Restaurant du Dr Shoop

Peut être pris à l'essai. Pendant tout un mois, je vous laisserai l'employer entièrement à mon risque.

N'envoyez pas d'argent. Demandez simplement le livre dont vous avez besoin. En vous l'envoyant, je vous informerai d'un pharmacien de votre voisinage qui vous permettra de l'essayer pendant un mois. Employez le Restaurant pendant un mois. Alors décidez. Si vous dites au pharmacien : "Il ne m'a pas aidé", cela vous délivrera de toute dépense. Il mettra le coût à mon compte.

C'est ainsi que j'éclaircis tous vos doutes sur ce que le Restaurant du Dr Shoop peut faire. N'importe quels soient vos préjugés, vous ne pouvez pas disputer cette sûreté absolue que j'offre, vous ne pouvez pas résister à une telle offre si c'est que vous êtes malade.

Si vous avez quelque faiblesse, écrivez-moi. Si vous ne pouvez pas faire certaines choses aussi bien qu'autrefois, faites-m'en part.

Ecrivez moi en toute confiance. Comme médecin je vous informerai d'un moyen qui vous aidera. Faites venir mon livre maintenant—aujourd'hui.

Mentionnez simplement le livre que vous désirez et adressez : Dr Shoop, Boîte 64, Racine, Wis., E.-U.

Livre 1 sur la Dyspepsie.
Livre 2 sur le Cœur.
Livre 3 sur les Rognons.
Livre 4 pour les Femmes.
Livre 5 pour les Hommes (cacheté).
Livre 6 sur le Rhumatisme.

Les cas doux non chroniques se guérissent souvent avec une bouteille ou deux. En vente chez les pharmaciens.

RESULTATS DES JOUTES D'HIER

Les Jersey City ont été déclassés avant hier par les New-York de la manière.

NEW - YORK

	R	H	O	A	E
Browne, r. f.	2	1	0	0	0
Bresnahan, 3 b	3	2	2	3	4
McGann, 1 b	4	5	11	0	0
Metres, l. f.	3	4	1	0	0
McCormick, c. f.	2	1	0	0	0
Dahlen, s. s.	3	3	4	2	2
Gilbert, 2 b	1	1	4	4	0
Warner, catcher	0	1	2	2	0
Bowerman, c.	1	0	3	0	0
Taylor, pitcher	0	0	0	3	0
Ames, pitcher	0	0	0	2	0
Wiltse, pitcher	1	1	0	1	0
Total	20	20	27	17	6

JERSEY - CITY.

	R	H	O	A	E
Clement, l. f.	0	1	2	0	0
Doolin, 2me b	1	2	3	1	0
Cassidy, 1er b	0	2	6	3	0
Keister, right field	0	0	0	0	1
Halligan, centre f.	0	1	1	0	2
Woods, 3ème but	0	2	2	2	0
Plammiller, short stop	0	1	1	1	2
Dillon, catcher	2	2	8	2	1
Eason, pitcher	0	0	1	4	0
Ramsay, pitcher	0	0	0	3	0
Total	6	11	24	16	6

Score par inning

New - York 50134700x — 20
Jersey - City 8 002013000 — 6

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts : Cassidy, Dillon, Browne, McGann (2), Mertes, Dahlen. Coups bons pour trois buts : Mertes, Warner. Home runs : Bresnahan McGann. McCormick, Dahlen. Sacrifice hits : Doolin, Eason, Ramsay. Laissés sur les buts : McGann, Mertes, Gilbert, Warner, Clement (2). Premier but sur balles : de Ames, 3 ; de Eason, 2 ; de Ramsay, 3. Frappés par la balle : par Eason, 1 ; par Ramsay, 1 par Ames 1. Struck out : par Taylor, 1 par Ames 1 par Wiltse, 2 ; par Eason, 4 ; par Ramsay, 4. Wild pitch : Ames. Double jeux : Bresnahan et Gilbert. Durée de la partie : 2 heures et 10 minutes. Umpire M. Hurst. Assistance 2.500.

Hier après midi les Jersey ont encore été anéanti par le même club.

Score par inning—

	H.	H.	E.
New - York— (Americain)	003012000 —	6	8 1
Jersey - City — (Eastern)	000001000 —	1	6 2

Batteries : Puttmann et Beville ; McCann, Fuxen et Vandergrift. — Umpire : Kennedy.

LA LIGUE CANADIENNE DE L'EST

Tous les membres de la C.E.B.I. sont instamment priés de se rendre au Saint-Lawrence Hall dimanche prochain, à 2 heures, afin de prendre part aux délibérations d'une grande assemblée.

Par ordre,

LE SECRETAIRE.

LES QUILLES

NOS JOUEURS DE QUILLES EN VOYAGE

Les deux équipes du club de quilles de Ste-Cunégonde doivent aller dimanche le 17 à St-Hyacinthe faire la partie de quilles avec les équipes du club l'Philharmonique.

L'équipe intermédiaire partira samedi soir. Au nombre de ceux qui accompagneront l'équipe intermédiaire qui sera composée comme suit : L. Byer, F. Duprocher, E. St-Aubin, O. Daoust, E. Proulx et C. A. Fabien seront J. B. Renshaw, propriétaire des salles de quilles Ste-Catherine-Est et Ste-Cunégonde, J. G. Constantineau, restaurateur populaire de Ste-Cunégonde, C. J. Dozois, président du club et J. Tremblay, chef de Police.

L'équipe junior qui partira dimanche midi sera formée comme suit : Etzweire F. Laverrière, A. Lachance, B. Renaud, R. Binette, R. St-Denis.

M. J. B. Renshaw offre un joli trophée en argent pour être disputé entre les clubs Champêtre, National et Ste-Cunégonde dans une série de douze parties le club faisant le plus grand total gagnera le trophée.

UNE DEFAITE INATTENDUE

Le club St-Louis qui jusqu'ici n'avait que rarement eu à supporter la défaite, a été très surpris hier soir en se voyant distancer par les Canadiens. Les réguliers ont manqué de ce coup d'œil habituel. Le résultat a été que les joueurs de Ste-Cunégonde sont retournés vainqueurs.

La partie de revanche aura lieu mercredi prochain sur les allées de Ste-Cunégonde.

ST-LOUIS.

Ern. Archambault	384
Beaudin, —	487
Beauregard	412
Wilson	302
Bérubé	363
Ard. Archambault	431
	2.379

CANADIENS

Ecrement	432
Naud	507
Cantin	371
Durocher	494
Binette	345
Proulx	410
	2.561
	2.379
Maj. pour Canadiens	182

— o —

Le St-Henri est en bonne voie. Il a défait la seconde équipe du Ste-Cunégonde, par une bonne majorité.

STE-JUNEGONDE

	Séries		Total.
Madore	143	120	110—373
Marcil	150	130	157—437
Constantineau	108	143	116—357
Renaud, Capt.	120	179	128—427
Thibaudeau	175	170	99—444
Et-Denis	121	134	144—399
			2.437

ROYAL CANADIAN

	Séries		Total
Thiot	150	165	146—467
Bourdon	146	126	99—371
Nadeau	116	171	138—425
Vadnais	171	176	128—477
Sauvageau	131	148	146—425
Mallet	126	187	137—450
			2.615
			2.437
Maj. pour Royal Canadien			177

LES STANDARD GAGNENT LE CHAMPIONNAT DE QUEBEC.

Le club de quilles Standard a remporté le championnat de Québec, hier soir, en vainquant le Crescent, dans la joute finale, par 2 parties à 1.

La majorité totale des points est de 93. Assistance très nombreuse au Y. M. C. A.

LE CROQUET

Le club de croquet "Le Libéral" ayant un terrain couvert au No 1312 rue Cadieux invite tous les clubs de jeu de croquet à assister à une assemblée qui aura lieu jeudi le 14 courant au No 1312 rue Cadieux, pour organiser la formation d'une ligue.

INNOVATIONS AU PALAIS

Depuis la première fois depuis la mise en force de notre code de Procédure Civile actuel sanctionné en 1897, les juges de la Cour Supérieure ont mis en vigueur les articles 373 et suivants qui pourvoient à l'expédition plus expéditive des affaires de justice. L'article 373 se lit comme suit :

" Le juge peut nommer une personne " compétente commissaire enquêteur pour " faire l'enquête, lorsque, à cause de " la nature du litige ou du nombre et de " l'éloignement des témoins à examiner, " il est démontré, par une des parties que " les fins de la justice seront mieux " remplies par la nomination de ce com- " missaire."

L'hon. juge Curran, dans une cause de L. E. Charlebois vs W. H. Evans, a nommé Me A. W. Grenier, C.R., un des seniors du Barreau, commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête dans cette cause et faire rapport au juge.

Les juges, encombrés de causes, veulent tenter ce moyen que leur fournit le Code pour expédier les affaires ; si la tentative est satisfaisante, nul doute que la chose deviendra générale donnant ainsi aux juges plus de temps pour mûrement délibérer.

EN PASSANT SUR LA RUE SAINT-LAURENT

arrêtez au No 210 (Edifice Monument National), pour voir le colonel Collins Young, LE PLUS PETIT HOMME DU CANADA, qui sera présent du 14 au 16 avril inclusivement, et qui donnera des souvenirs à tous ceux qui apporteront leurs coupons, de 11 a.m., à 1 p.m., et de 5 à 7 p.m., demain le 15 avril et de 1 à 3 p.m., et de 7 à 10 p.m., samedi le 16 avril.

Le département est aussi ouvert ce soir de 5 à 7 heures.

Les coupons paraîtront dans ce journal aujourd'hui pour la dernière fois Découpez-les.

Vous verrez aussi en même temps un grand étalage de plus de 650 cadeaux donnés aux fumeurs et aux chiqueurs en échange des raquettes et des coupons provenant de nos populaires marques de tabacs. Un pamphlet décrivant les cadeaux sera donné gratis à toute personne qui en fera la demande au magasin.

Département des primes,

THE EMPIRE TOBACCO CO.

The American Tobacco Co., of Canada,

THE B. HOUDE CO.

Actions en dommages contre le Pacifique

Le 7 mai 1903 entre la Rivière aux Anglais et Dexter, Ontario, un train du Pacifique portant des employés de la compagnie a déraillé : le feu a pris aux wagons et douze employés ont été brûlés à mort.

Waselena Huchyma, épouse de feu Joan Huchyma, et Dimitrie Huchyma et sa femme, père et mère du défunt, lequel a péri dans cet accident, réclame $2,500 chacun du Pacifique pour la mort de Huchyma.

—Michael Hink réclame $5,000 pour la mort de son fils, mort dans le même accident, et M. Anastasia Kuristz réclame à son tour $5,000 pour la mort de son époux. Mes Carter, Goldstein et Beullac sont les avocats des différents demandeurs et Mes Campbell, Meredith et Hogue ont comparu pour le Pacifique.

Actions en dommages

—M. J. B. Caron, en sa qualité de tuteur à sa fille mineure, Maximilienne Caron, âgée de 18 ans, a donné instruction à Mes Bastien, Bergeron et Cousineau, de réclamer $1,999 de dommages - intérêts de la Standard Shirt Company ; Melle Maximilienne Caron travaillait pour la défenderesse. Le 12 mai 1903, étant à son travail, elle voulut se baisser pour ramasser un bouton, elle fut saisie aux cheveux par l'arbre de couche et fut scalpée en un instant. Son père allègue que la défenderesse est responsable de l'accident.

N'oubliez pas que

Le Sirop du Dr Demers

Pour les Enfants

est sans égal pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhée.

LA NAVIGATION A SOREL

Sorel, 14 — Depuis dimanche, le St-Laurent s'est débarrassé, en face de la ville de ses glaces qui semblent avoir champ libre jusqu'au lac, entre Lanoraie et la pointe de l'Ile St-Ignace d'énormes banquises sont entassées qui obstruent absolument le fleuve. On espère que d'ici à jeudi ou vendredi, le plus tard, ce que l'on est convenu d'appeler " l'embarras " sera aussi descendu, alors que s'ouvrira tout de bon la navigation entre Sorel et Montréal, par le Préfontaine et le Victoria.

Le Rodolphe de la Cie Tourville, est descendu jusqu'à St-François dimanche après-midi par le chenal tracé par les glaces de la Rivière Richelieu.

Dimanche après-midi, l'Alma, Cap Paul Boucher a fait, sur le Richelieu, la première excursion de la saison.

Il a conduit à St-Ours et St-Roch, une trentaine de personnes qui ait été très satisfaites du voyage. L'Alma est fort joli. On dit qu'il fera cet été le service entre Sorel et St-Ours, les jours de marché, ce qui sera une excellente chose pour les gens de ce dernier endroit et de St-Roch.

Le Carolina de la Cie Richelieu, qui a été complètement radoubé a été lancé dans le Richelieu, hier après-midi, en présence de plusieurs milliers de personnes. L'opération a admirablement réussi.

Calino, nommé inspecteur dans une compagnie de chemins de fer, a fait afficher sur une ligne où se trouve un embranchement, la lumineuse instruction qui suit :

A l'avenir, lorsque deux trains marchant dans une direction inverse approcheront l'un de l'autre, les conducteurs et mécaniciens devront arrêter leurs trains avant le point de jonction et prendre garde à ce qu'aucun des deux ne se mette en marche avant que l'autre soit passé.

A l'école :

Sirop de Pin de Norvège



du Dr. Wood

Guérit toux, rhumes, Bronchites Enrouement, croup, asthme, douleur ou serrement dans la poitrine, etc.

Il arrête ce piquement dans la gorge, est agréable à prendre, adoucit et guérit les poumons. M. E. Bishop Brond, le jardinier bien connu de Galt, écrit : J'eus une attaque très grave de mal de gorge et un serrement dans la poitrine. Quelques fois lorsque je voulais tousser et que je ne le pouvais pas, j'étouffais à en mourir. Ma femme me procura une bouteille du " Sirop de Pin de Norvège " du Dr Wood, et à ma surprise, je trouvai une guérison rapide. Je ne m'en passerais pas alors même qu'il coûterait $1.00 la bouteille et je puis le recommander à toute personne ennuyée par une toux ou un rhume.

PRIX : 25 CENTS

COURRIER DE QUEBEC

(Correspondance spéciale

Québec, 14 — La récolte de sucre va être très pauvre cette année. Autant de ressources de moins pour un grand nombre de nos cultivateurs en particulier dans le comté de Beauce.

—La compagnie de tramways électriques de Lévis aura des voitures ouvertes l'été prochain. La voie ferrée est entre deux énormes remparts de neige et de glace, de ce temps-ci. Cependant la compagnie a trouvé moyen de maintenir la voie libre presque tout l'hiver, sans arrêt. Elle aura l'année prochaine, tout l'outillage nécessaire pour cela.

M. Holman, le surintendant du chemin dit qu'il a tout lieu de croire que les recettes de la compagnie vont être de plus de $60,000 cette année. Elles n'ont été que de $28,300, l'année dernière.

—M. L. A. Cannon doit être banquété samedi prochain à l'hôtel St-Louis par ses nombreux amis à l'occasion de son mariage avec Mlle Fitzpatrick, qui doit avoir lieu le 20, à Ottawa. On doit lui présenter en même temps un somptueux cadeau.

—On se rappelle qu'un voyageur de commerce de Montréal, M. Alex. Fraser, a été renversé par une voiture de l'électrique, il y a quelque temps, sur la rue de la Fabrique, et qu'il a eu la jambe droite fracturée. M. Fraser sera probablement en état dans quelques jours d'entreprendre le voyage de Québec à Montréal, pour retourner dans sa famille.

—Le fonds de commerce de N. Goudreau a été mis à l'enchère hier au bureau du liquidateur et adjugé à M. Ephrem Cloutier, pour 55 1-4 cents dans la piastre. Ce fonds de commerce est évalué à $7,779.42. Les crédits se montant à une somme de $284.40 ont été vendus à M. Alf. Poirier pour dix cents dans la piastre.

—Le grand jury a déclaré, hier, qu'il y avait matière à procès contre Alf. Poirier, accusé de faux et d'obtention d'argent sous de faux prétextes. Il y a déclaré aussi "true bill" contre Thibault et Guillot, accusés de vol.

Musique perforée à moitié prix

Notre vente de musique perforée à moitié prix se continuera durant dix jours encore. Cette musique peut être employée avec pianiste automatique Chase & Baker, pianantes, pianolas et l'Angelus. C. W. Lindsay, Limited, 2366, rue Ste-Catherine.

13-14-15-16

A Saint-Narcisse

(Correspondance régulière)

St-Narcisse, 14.—Nos bûcherons sont arrivés des chantiers, sur le St-Maurice, satisfaits de leur hivernement.

—Le foin se vend de 8 à 9 piastres le cent. Il n'y en a pas beaucoup.

Le beurre est à 22 à 23 centins la livre.

Les volailles se vendent de 65 à 70 centins le couple.

Le sucre nouveau a fait son apparition. Il sera rare.

Les vaches à lait valent de $35.00 à $40.00.

Les œufs se vendent de 18 à 20 centins la douzaine.

—De grandes améliorations se font à la lumière électrique, car on fait déjà adjoindre une autre dynamo de 28,000 volts.

—Au premier de mai, la lumière électrique sera dans notre village.

—Nos deux beurreries sont en opération depuis la semaine dernière.

—Mlle Alice Paquette, fille du docteur de St-Narcisse, est revenue d'une promenade de trois (illegible) à Montréal où elle a visité ses nombreuses tantes.

—Eugène Paquette, fils du docteur, retenu par la maladie chez son père, est retourné au collège pour continuer sa classe.

PERSONNEL

—M. Joseph Nolin, dentiste, 531a rue St-Denis, a l'honneur de faire part à ses clients qu'il transportera ses bureaux, le premier mai prochain, au No 389 de la rue Sherbrooke, 4ème porte de la rue St-Denis. 36-10

ST. LAWRENCE HALL

L'Hôtel le plus confortablement installé de Montréal. Prix spéciaux pour l'hiver. 277-jno.

Lacordaire, étant en voyage, se trouva un jour assis, à table d'hôte, auprès d'un commis-voyageur qui faisait l'esprit fort. Après avoir discouru longuement contre l'existence de Dieu, il s'adressa au célèbre dominicain : "Monsieur, lui dit-il, c'est à vous de nous éclairer sur cette grave question... N'est-il pas absurde de croire ce que notre raison ne saurait comprendre ? — Nullement, répond le P. Lacordaire, je suis d'un avis tout différent... Comprenez-vous comment il arrive que le feu fait fondre le beurre, tandis qu'il durcit les œufs, deux effets sont contraires sortant d'une même cause ?—Non, répond l'athée, mais que concluez-vous de là ?—C'est que, répliqua le religieux, cela ne vous empêche pas de croire aux omelettes."

Tole Galvanisée

RUGUEUSE

Marque "ORB"

Fortement galvanisée. "Redcliffe" et "Globe", qualité supérieure.

Toutes les marques recommandables.

Fabriquée par JOHN LYSAGHT, Limited. A. C. LESLIE & CO., Montréal. Gérants de la Succursale Canadienne. 4-1

PHYSIQUES.

Vous etes dans l'erreur, si vous vous figurez que votre physique a les singularites qui ne se trouvent pas chez les autres.

Chaque forme est normale.

Si vous avez une epaule plus haute que l'autre—il en est ainsi pour des centaines d'autres hommes.

Nous connaissons cette singularite—c'est pourquoi nous savons tailler des habits qui s'ajustent bien et qui gardent leur forme.

Semi-ready Tailoring

MONTREAL 231 ST. JAMES STREET 1551 ST. CATHERINE STREET

ECHOS DE SOREL

Sorel, 14.— Les fêtes de charité qui ont eu lieu dimanche après-midi et lundi, au Collège du Sacré-Cœur ont été couronnées d'un brillant succès. Les recettes ont été de $1,350.00. Ce résultat, sans précédent, dans l'histoire de Sorel, fait grandement honneur au zèle et au dévouement des dames organisatrices, en même temps qu'il parle hautement en faveur de l'esprit de charité qui anime la population.

L'élection entre Mlles Wilkie et Prud'homme, et remportée par cette dernière, a produit près de $700.00. Ces demoiselles méritent des félicitations pour la manière dont elles ont conduit la lutte entre elles et pour le beau succès qu'elles ont toutes deux remporté. En reconnaissance de leur travail et de leur dévouement, elles ont reçu un riche cadeau de la part du Supérieur de l'établissement, le R. P. Blair, qui a trouvé de bonnes paroles pour les remercier, ainsi que tous ceux qui de près ou de loin avaient contribué au succès de ces fêtes de charité dont les recettes serviront à faire des améliorations importantes et toutes à l'avantage des étudiants.

La Poudre de Savon Désinfectante de Lever Y Z étant un désinfectant est supérieure aux autres poudres de savon.

MEUBLES DE MENAGE

A NOS SALLES DE VENTE NOS 453 ET 455 RUE ST-JACQUES.

ENCAN REGULIER

VENDREDI MATIN, LE 15 AVRIL A 10 HEURES

Grand assortiment de meubles de ménage, tapis, prélarts, poêles de cuisine et ranges, articles domestiques et grande quantité d'articles divers.

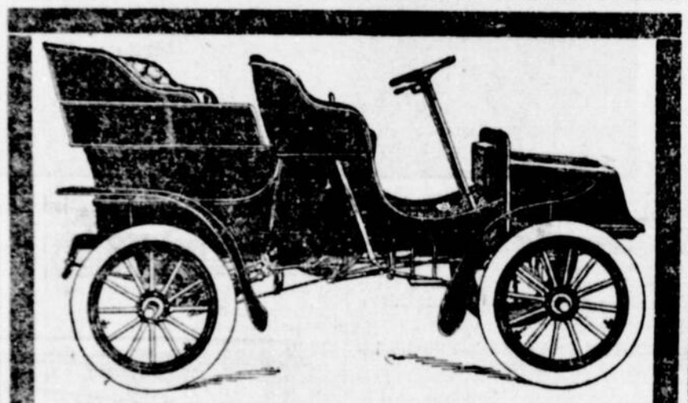
Emmagasinage sûr, propre et sec pour meubles, pianos, etc. Ventes privées en tous temps.

Meubles, pianos, coffres-forts, voitures, harnais, etc. Avances faites au comptant.

FRASER BROS., Encanteurs.

Aronson & Rutenberg Prêteurs sur Gages et Bijoutiers. 601 RUE CRAIG. Argent à prêter sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et marchandises sèches. 1 a—jeu—jno

Si vous avez perdu quelque chose vous pouvez le retrouver par une petite annonce a " La Patrie"



Ou une Roue POURRA TOURNER LA CADILLAC

MARCHERA

Elle est supérieure en vitesse, en force, en apparence, à toutes machines valant le double de son prix.

" Un enfant peut s'en servir."

HISLOP BROTHERS, Toronto.

AGENTS A MONTREAL,

THE RUBBER TIRE WHEEL CO.,

784 Rue Craig, Montréal.



Le Célèbre Poêle Rhéaume (LAPORTE)

est au vingtième siècle le FIAT LUX de l'industrie canadienne. C'est de l'aveu de tous, une merveille de construction artistique, un vrai bijou de forme et de structure, le seul poêle canadien, pourvu des plus récentes améliorations, qui offre des garanties absolues de solidité, de durabilité et d'économie de combustible.

Demandez notre Catalogue.

La Fonderie Canadienne

J. RHEAUME, Prop.,

1544 Rue Ste-Catherine, Montréal.

14-16

AMUSEMENTS

ACADEMIE Toute cette Semaine Mat. Samedi

La Comédie Musicale de John C. Fisher.

The Silver Slipper

Semaine prochaine : Red Feather 40-6

PROCTOR TOUTE Cette Semaine

Matinées, Mercredi Vendredi et Samedi.

J. H. STODDART, secondé par RUBEN FAX, dans

" THE BONNIE BRIER BUSH "

Prix, 50c, 35c, 25c, 20c et 10c.

Semaine prochaine—Under Southern Skies 40-6

FRANCAIS Matinées Mer. Jeud. Sam.

CETTE SEMAINE

M. WILLARD SIMMS dans

PICKINGS FROM PUCK.

Une troupe de première classe.

Chansons nouvelles et attrayantes.

Prix 10c, 20c, 30c, 15c, 50c.

Semaine prochaine : "The King of Detectives" 40-6

ROYAL Tous les après-midi et tous les soirs

Cette Semaine, 11 Avril

ROSE SYDELL and her LONDON BELLES

Un olio d'étoiles du Vaudeville.

Prix—10c, 20c et 30c. Semaine prochaine : Harry Morris—"A Night on Broadway." 40-6

THEATRE NATIONAL

1440 Ste Catherine

Tel Bell Est 1736 Tel Marc. 320

Semaine du 11 Avril 1904

Grand drame à sensation. LES "13"

Nouvelles Vues Animées.

Prix, Matinees 10, 15, 20, 25 et 30cts.

" Soirees - 10, 25, 35, 40, et 50cts. 39-6

Théatre des Nouveautés

Coin Ste-Catherine et Cadieux. Tel. Est 1393.

Semaine du 11 Avril

LES RANTZAU

Pièce en 4 actes par Erckmann-Chatrian

Mise en scène de la Comédie-Française. Interdites Lundi soir. Matinee Samedi. 40-6

SALLE WINDSOR, MARDI SOIR, 12 avril

CONCERT sous le patronage de Son Honneur le maire Lavoie.

Orphn Alba Gazeneuve Victor Occellier

Billets en vente chez Shaw's Music Store. Prix—50c, 75c, $1.00. 41-7

MONUMENT NATIONAL

Tel. Main 4877

SEMAINE DU 11 AVRIL

POUR LE CHRIST

Drame chrétien en 5 actes par Julien Daoust.

Le triomphe du drame chrétien sur le théâtre profane.

Deux representations par jour, Prix Populaires 42-2

TEL. BELL EST 1291.

J. J. Panneton,

DENTISTE.

1508 Rue Ste-Catherine, coin St-Christophe, (1er étage) Montreal.

S. A. de LORIMIER

Cants "DENTS" pour Pâques à... $1.00

1700 RUE NOTRE-DAME, Près de la Place d'Armes

Bell Tel. Main 2237

L. Z. GAUTHIER

Architecte et Evaluateur,

Batisse Banque D'Epargnes

180 RUE ST-JACQUES, 3e Plancher, No 7.

BREVETS D'INVENTION Aqueducs, Egoûts et Ponts, chemins de fer, arpentages,

BEAUDRY & BROWN, Ingénieurs Civils

107 rue St-Jacques, Montréal.

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou 581 rue Queen, Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations. 31-jno.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel de Ville et Palais de Justice.

A quelques pas des bateaux Et des gares de chemins de fer.

58-60 PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.

J. ARTHUR TANGUAY, propriétaire.

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited,

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef,

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

33—1 an

CARRIERE Opticien Refractionites

A l'Hotel Dieu, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 10 à 11 hrs.

Bureau - No. 1741 rue Ste. Catherine 9-jno.

Un bon ouvrier

donnera toute l'attention voulue à vos travaux de plomberie si vous nous faites savoir ce qu'il vous faut.

Nous n'employons que des ouvriers experts et éprouvés, ainsi que des matériaux de première qualité. Adressez vous à nous en n'importe quel temps et vous n'aurez rien à regretter.

M. WALSH & CIE.,

Ci-devant de E. CHANTELOUP.

562 Rue Craig.

TEL. MAIN 2744. 10—m.j.s. 7—29

La Compagnie de Vitrines de Montréal

A. T. EARL, Propriétaire.



Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 786 rue Craig, Montréal. Tél. Main 2076. 23-ma-j-s.

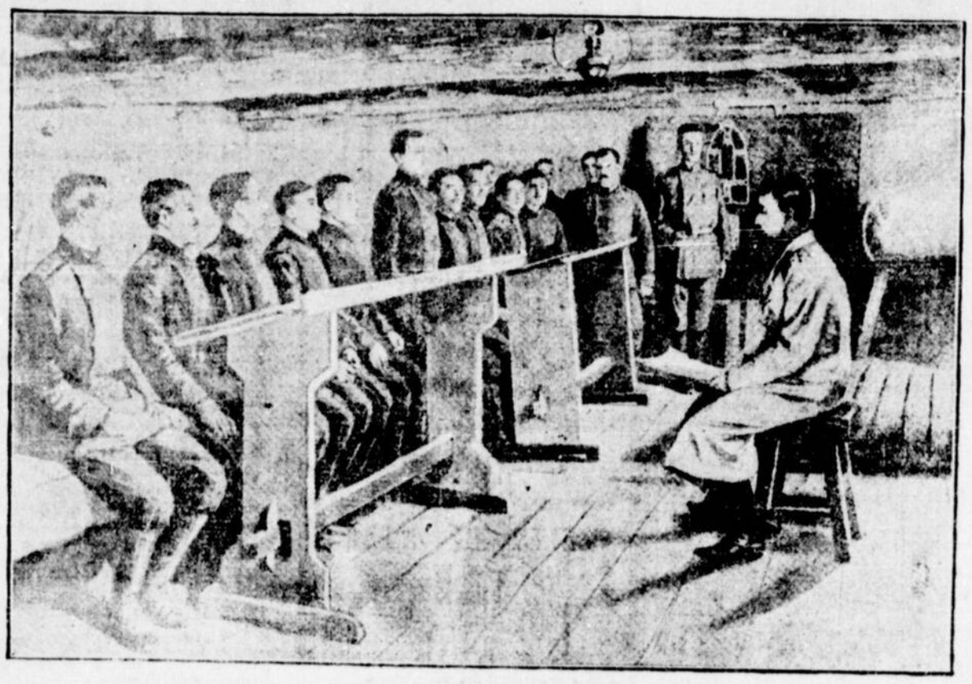
LES TROUPES RUSSES EN EXTREME - ORIENT

Soldats, écoliers et faucheurs militaires

Le mouvement révolutionnaire des Boxeurs a fourni à la Russie un excellent prétexte pour s'installer en Mandchourie. Les émeutiers chinois s'étaient attaqués au chemin de fer en construction ; ils avaient bouleversé les chantiers, détruit le matériel et massacré les travailleurs. Après la conciliation une preuve aussi complète de désintéressement.

La Russie ne songe aucunement à évacuer la Mandchourie ; elle tient le pays et son armée est installée à demeure. A proximité de la ligne ferrée, des casernements sont établis. Edifiés en bois, avec la solidité expéditive qu'apportent les charpentiers russes dans ce genre de construction, ils permettent aux troupes de braver l'hiver, toujours rigoureux sous cette latitude. Pour occuper les soldats, les officiers s'occupent de les instruire ; ils ont fort à faire, les classes populaires sont complètement illettrées, en Russie, mais les journées sont longues et les élèves dociles.

La Mandchourie est, par excellence, les ouvriers agricoles servant sous les drapeaux. Le travail s'opérait sous le commandement des chefs et les faucheurs s'avançaient, comme à la manœuvre, par échelons, abattant les andains sur un rythme régulier. C'est ainsi que la nombreuse cavalerie cantonnée en Mandchourie a été largement approvisionnée pour de longs mois, et qu'il a été pourvu au couchage des hommes dans les casernements.



L'ECOLE DES SOLDATS DANS LES CASERNEMENTS.

pacification, les travaux furent repris et poursuivis sous la protection des soldats russes. Dans le cas où ceux-ci se retireraient, les bandes de pillards se reformeraient bien vite, et ce n'est pas la Chine qui assurerait l'ordre et la paix. Le Japon ne demande qu'à pénétrer en Mandchourie après avoir absorbé la Corée ; il se chargerait au besoin de maintenir une bonne et exacte police ; cependant l'empereur de Russie ne saurait se résigner à une abdication aussi complète ; à ce compte, il aurait tiré les marrons du feu pour les servir, cuits à point, à son confrère, l'empereur du Soleil-Levant. Le tzar s'est toujours montré grand ami de la paix, mais on ne peut, sans injustice, réclamer de son goût pour la



RECOLTE DES FOINS EXECUTEE MILITAIREMENT PAR LES OUVRIERS AGRICOLES PRESENTS SOUS LES DRAPEAUX

le pays des prairies naturelles. Lorsque la situation sera plus calme et que les colons n'auront plus à craindre les bandes de brigands, la Mandchourie nourrira des troupeaux innombrables. Les Russes ont mis à profit cette particularité. Pendant le cours de la saison dernière, les plaines avoisinant les centres de concentration des troupes ont été méthodiquement fauchées par le chef-lieu. L'empereur chinois Kamhi mobilisa jusqu'à cent mille de ses sujets pour chasser ces intrus.

Les défenseurs d'Albasin, une poignée d'hommes, purent rentrer en Europe. Le tzar, pour honorer leur courage, les plaça parmi les soldats de sa garde impériale, où servent encore leurs descendants formant le petit clan des Albasinski.

L'ALLEMAGNE ET LE TRAITE ANGLO FRANCAIS

Paris. — Sous le titre : "Angleterre et France", un journal italien, le "Popolo Romano", dans un article très remarqué dans le monde politique, constate que, depuis que la guerre d'Extrême-Orient a éclaté, la situation européenne a subi une sérieuse modification.

Cet organe examine le travail de rapprochement franco - anglais et attache une importance exceptionnelle à l'accord entre ces deux puissances, qui vient de se conclure.

Le "Popolo Romano" voit se dessiner à l'horizon "non seulement la constellation de la duplice, mais aussi la possibilité d'une entente entre la France, la Russie et l'Angleterre.

L'Europe du vingtième siècle n'est évidemment plus celle du dix-neuvième siècle, dit le "Popolo Romano". De nouvelles forces de nouveaux intérêts qui paraissaient incompatibles se rapprochent se groupent et peuvent produire des événements dont il est impossible, dès maintenant, de méconnaître la haute portée."

Berlin, 13 avril — Le chancelier de Bulow, répondant au reichstag à diverses questions du docteur Sattler a déclaré ne pouvoir pas discuter tout au long le traité conclu entre la France et l'Angleterre, attendu que le Parlement anglais le discutait et que la chambre française des députés ne l'avait pas encore discuté. Le gouvernement n'avait pas vu d'intention hostile dans l'entente entre ces deux puissances. L'Allemagne n'a aucune raison de craindre que cette entente la mettre en danger.

Au point de vue des intérêts allemands, a dit le chancelier, nous n'avons pas d'objections à cette entente, car nous n'avons pas besoin et nous ne désirons pas de friction entre la France et l'Angleterre. Cela mettrait en danger la paix du monde que nous désirons sincèrement maintenir."



Il ne faut pas ignorer les petites choses. Sérieusement, les grandes choses ne sont que des petites choses à leur grandeur naturelle. Le petit filet d'eau qui se frayait un chemin au travers de la digue, et que le petit garçon-héros de la Hollande arrêta de ses mains, aurait pû acquérir des proportions telles qu'il aurait pû submerger tout le pays. Une toux est une petite chose, mais elle peut avoir des conséquences bien terribles. Arrêtez-la avant qu'elle aille trop loin.

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

vous guérira promptement et d'une manière permanente. Elle fortifie les poumons et débarrasse votre système de la maladie. Obtenez-en une bouteille aujourd'hui.

Madame E. Wilton, Plainville, Penn., écrit : "Je ne songe jamais à faire usage dans notre famille d'aucune médecine autre que la Cure de la Consomption de Shiloh pour le traitement de rhumes, de toux et de maladies de gorge. Nous nous sommes servis de la Cure de Shiloh pendant des années et connaissons bien la valeur."

Prix 25c., 50c. et $1.00.

Ecrivez à S. C. Wells & Cie., Toronto, Can., ou LeRoy, N.Y., et demandez ma brochure intitulée, "Conseils précieux pour la chambre du malade."

103

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Où il sera question de tramway

Le Conseil aura une assemblée extraordinaire demain convoquée par le greffier à la demande des échevins Vallières, Lapointe, St-Denis, Bastien et Duquette.

Le désir de ceux qui ont demandé cette assemblée est de vider une fois pour toutes les questions qui traînent sur l'ordre du jour depuis un mois et plus.

Il est à remarquer que la motion de l'échevin Duquette pour nommer l'échevin Sauvageau président de la Commission des ateliers a été biffée de l'ordre du jour.

Également biffée, la motion de l'échevin Couture pour l'établissement d'un nouveau circuit de tramways passant par la rue Maisonneuve.

Les deux grosses questions de demain seront les motions de M. L. A. Lapointe et de M. L. A. Lavallée, l'une concernant le Terminal et l'autre le Street Railway.

Voici l'ordre du jour :

RAPPORT

1. Finances et Incendies, et Eclairage. Pour payer $1,000 aux héritiers de feu Thos. Enright.

REGLEMENTS

2. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No 238 "re" contributions foncières, taxes et licences, (Carter).

3. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No 266 "re" taxes de l'eau. (Carter).

MOTIONS

4. L. A. Lapointe — Pour amender les règlements concernant la Cie du chemin de fer Terminal.

5. Larivière — Pour nommer l'échevin Lévy membre de la Commission de la Bibliothèque.

6. Couture — Pour ajouter la Commission de la Bibliothèque à la liste des Commissions permanentes.

RAPPORT

7. Finances — Pour accorder $500 à l'Union des Municipalités Canadiennes.

MOTION

8. Lavallée — Pour l'établissement d'un nouveau circuit de tramways.

Lundi, la majorité du Conseil a déclaré qu'elle ne voulait pas d'une seconde séance, cette semaine, mais les échevins Vallières, Lapointe, St-Denis, Bastien et Duquette usant du privilège qui leur est accordé par la charte ont demandé au maire suppléant Lavallée, mardi, de convoquer le Conseil pour demain. Celui-ci avant refusé par respect pour la décision du Conseil, les cinq échevins se sont adressés au greffier de la Cité qui a dû convoquer une assemblée telle que requise.

L'Internationale est poursuivie

M. A. Wary a donné instruction à Me D. L. Dubois de réclamer de l'Union Internationale la somme de $200 de dommages intérêts. Il allègue que la société dissidente lui a fait perdre sa situation chez MM. Ames, Holden & Co., parce qu'il n'avait pas payé ses droits comme membre, et il refuse à l'Union le droit d'adopter de semblables mesures.

En bas d'un échafaudage

L'ambulance de l'hôpital Général a été mandée hier au coin des rues St-André et Sainte Catherine, pour un nommé Herbert Raynolds qui venait de tomber d'un échafaudage installé à un deuxième étage. Il a une fracture du bras et il souffre de lésions internes. Son état est grave, mais n'inspire cependant pas de craintes.

UNE FEDERATION PROJETEE

Des associations commerciales de Montréal

Au monument National, hier soir une dizaine de délégués des diverses associations commerciales de Montréal, se sont réunis dans le but de fonder une fédération des commerçants détailleurs, indépendante des autres associations, afin de mieux sauvegarder leurs intérêts.

M. Chartrand, de l'association des épiciers, présidait cette réunion.

Au nombre des délégués se trouvaient MM. Giroux, Garand, Chartrand, Watson, Lamoureux, Barry et autres.

Le but de la réunion fut brièvement exposé par M. Beaudry, secrétaire de l'association des épiciers. Il s'agissait de décider si les marchands détailleurs devaient rester divisés, ou s'unir en confédération, comme l'ont fait déjà maintes grandes corporations, spécialement les unions ouvrières.

Ont pris part à la discussion MM. Garand, Wilson, Giroux et Lamoureux. Ils se sont tous prononcés favorables à une union des commerçants détailleurs dans le but d'en arriver à régler certaines questions qui touchent de près au commerce de détail, entre autres, la loi Lacombe, le colportage, certaines ventes en détail auxquelles se livreraient les marchands de gros, etc.

Les délégués, après une discussion assez longue, ont adopté la résolution suivante :

"Que les délégués sont d'opinion que le temps est arrivé où l'établissement d'une fédération indépendante des associations de commerce de détail s'impose et qu'un comité soit nommé, chargé de préparer une constitution et de suggérer les meilleurs moyens à prendre pour arriver au but projeté."

Chaque association sera appelée à discuter le projet et à soumettre leurs vues au comité.

La somme de $300 sera nécessaire pour obtenir une charte d'incorporation.

AU BOARD OF TRADE

Rapport de l'assemblée hebdomadaire

Le conseil du Board of Trade a tenu, hier après-midi, son assemblée régulière, M. Wm. Gear présidait en l'absence de M. Drummond.

Dans une lettre adressée le 4 avril au ministre des chemins de fer et canaux, le conseil demandait que l'ouverture de la navigation se fit le plus tôt possible. Or le ministre, dans sa réponse, a fait remarquer qu'il était nécessaire pour le gouvernement de faire certaines réparations et inspections aux dits canaux pour la plus grande sûreté de la navigation. Pour cette raison la navigation ne sera ouverte sur le canal Welland que le 25 avril, et sur les canaux de Lachine et de Soulanges, le 1er mai seulement.

Le Conseil du Board of Trade a aussi reçu favorablement une pétition couverte de nombreuses signatures et lui demandant de s'adresser au gouvernement pour obtenir l'établissement d'un sous-bureau de poste dans l'édifice du Board of Trade.

M. Geo E. Drummond, président du conseil, actuellement en Angleterre avec MM. Hodgson et Ames, écrit qu'ils ont été l'objet d'une chaleureuse réception de la part de la Chambre de Commerce de Londres.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a aussi envoyé sous forme de circulaire une communication annonçant et commentant le nouveau tarif préférentiel, établi en faveur des produits britanniques. Dans certains cas, la différence s'élève à 50 p. c. dans d'autres à 33 p. c. Quelques articles sont même admis en franchise.

M. A. Bergevin a été admis membre du Board of Trade.

Le plus grand remède de famille

Et l'un des plus connus dans la plupart des maisons canadiennes, c'est la Nerviline, une panacée parfaite pour toutes les douleurs internes et externes. Mme M. E. Cartwright, de Morris, dit : Je ne pourrais pas songer à rester sans Nerviline. Quand j'ai mal aux dents, la Nerviline l'arrête, j'ai mal à la tête, une affection d'estomac ou d'intestins, je puis compter sur la Nerviline pour me guérir promptement. Pour enrayer un rhume, ou faire disparaître le rhumatisme ou la névralgie, la Nerviline n'a pas d'égal. Elle est inestimable, dans n'importe quelle famille. La Nerviline triomphe de toutes les douleurs et coûte 25c. mjs

M. J. P. TARDIVEL

Québec, 14—J'apprends avec plaisir que l'état de santé de M. Tardivel, directeur de "La Vérité", est beaucoup plus rassurant et satisfaisant qu'on ne l'avait représenté. Monsieur Tardivel vaque à ses affaires, et publie son journal, tous les quinze jours d'une manière régulière.

Ses médecins ont parfaitement réussi à enrayer la maladie dont il souffre ou à en arrêter le développement, mais ils ont dû lui imposer pour cela une diète très sévère, et il en suit l'ordonnance ou la prescription à la lettre.

PHENOMENE GEOLOGIQUE

Un lac remplace une montagne

Tacoma, Washington, 14 — Un autre lac s'est formé d'une manière étrange dans la montagne Olympique, lors du dernier tremblement de terre il y a trois semaines. Une partie de la vallée Sweets est disparue et a fait place à un lac, où auparavant il y avait de belles prairies et de grandes forêts.

Il y a deux mois le même phénomène géologique s'est produit près de Gray Harbor.

Vol

Les voleurs ont pénétré dans l'épicerie de Notre Dame et ont enlevé pour $150 de marchandises. La police informe.

Nouveaux dentistes

Le bureau des examinateurs de l'association dentaire de la province de Québec annonce que les messieurs suivants ont subi avec succès leurs examens pour l'admission à la pratique : MM. Jones Stern, J. A. Boivin et A. Stackhouse. Nos félicitations.

Victoire complète

Le croup, les affections de la gorge et des poumons trouvent un adversaire victorieux dans le BAUME RHUMAL. 42-2

DODGE

Construction de la poulie modèle en bois et séparée

La raison pour laquelle nous disons que notre poulie Dodge est la meilleure poulie en bois qui soit faite c'est à cause de sa construction particulière et des bons matériaux qui la composent.

Demandez notre

LIVRE BLEU 4

et étudiez notre construction !

Nous n'avons jamais entendu un bon mécanicien surintendant disputer notre prétention.

DODGE M'F'G, CO.

419 rue St-Jacques, Montréal.

434 Tel. Main 2442-2413

PAS DE FANFARE MUNICIPALE

La requête de la Lord's Day Alliance renvoyée devant le conseil

Nous n'entendrons pas cet été nos parcs retentir des échos des fanfares de la police. La commission de police a décidé hier, d'attendre que de nouveaux crédits soient votés pour s'occuper d'un corps de musique recruté parmi les constables.

M. St-Denis ayant demandé aux membres de la commission qu'il préside : Est-ce bien votre intention, messieurs, de ressusciter la fanfare de la police ?

— L'échevin Marchand semblait pencher vers la résurrection, mais l'échevin Chaussé, qui n'est pas du tout musicien, dit :

"Je crois que nous serions mieux avec moins de musique et plus de protection."

Et, a fait remarquer l'échevin Wilson, nous n'avons pas de fonds pour acheter de la musique et payer un directeur.

Le chef Legault dit que les constables qui feraient partie de la fanfare ne pourraient pas donner un service plénier, que ce serait en outre, une dépense de $2,000 par année. Pour toutes ces raisons, la question est laissée sur la table jusqu'aux crédits de l'an prochain.

Les constables dits "de réserve" demandent une augmentation de salaire. Le chef dit que les services rendus par ces hommes ne sont pas très appréciables. L'échevin Chaussé fait remarquer que ces constables ont vieilli au service de la cité. Ils auraient vieilli tout autant, au service de tout autre maître, ratorque l'échevin St-Denis. La requête est rejetée.

Le conseil avait renvoyé à la commission de police une requête de la Lord's Day Alliance, demandant de donner plus de rigueur aux lois sur l'observance du dimanche.

L'échevin Stearns, le seul protestant du comité, dit qu'il considérera comme un acte de courtoisie à l'égard de ses coreligionnaires l'action de la commission, si elle renvoie cette requête au conseil, jugeant que tous les membres du conseil ne sont pas de trop quand il s'agit de considérer une requête signée par les têtes du clergé protestant de Montréal. Avec empressement, les membres du comité renvoient la lettre de la Lord's Day Alliance devant le conseil.

Les constables Bélanger et Gale ayant résigné, sont remplacés par MM. O'Connor et Beatty.

Il est décidé de laisser le chef juge du nombre d'hommes qu'il est opportun de mettre à la porte des théâtres, à l'entrée et à la sortie des spectateurs.

GLACE ET CHARBON

La compagnie coopérative Ewart intéresse les consommateurs

La Cie de combustible et de glace Ewart (limitée) qui a son bureau principal rue Murray, a été formée dans l'intérêt général du public.

Cette société coopérative a résolu le problème de la vente du charbon et de la glace à bon marché. Fait digne de mention, elle accorde de préférence des actions à ses consommateurs, les intéressant directement aux profits de l'entreprise, et diminuant le coût des articles de première nécessité.

La compagnie a maintenant un capital payé de $40,000, et ses obligations sont peu considérables. Elle a encore beaucoup d'actions à vendre. Naturellement, plus elle aura d'actionnaires, mieux ce sera pour elle.

M. John T. Ewart, le directeur-général a toutes les qualités voulues pour faire prospérer cette compagnie. Pendant seize ans, il s'est occupé du commerce de charbon et de glace, et il a obtenu les plus grands succès.

L'"Ewart Co. limited" fournit de la glace à une foule de bouchers de la ville et elle leur a toujours donné pleine et entière satisfaction. M. F. X. St-Onge, un de nos bouchers entreprenants, a souscrit $1,000 dans la compagnie. Il n'a jamais eu à regretter ce placement, puisqu'il a déjà retiré un dividende de 6 p. c. pour la période commençant le 1er mai 1903 et finissant le 31 décembre de la même année. Vu l'augmentation constante des affaires de la "Ewart Co. limited", il n'est pas exagéré de prédire qu'elle donnera, dans un avenir prochain, un profit net de 12 p. c. annuellement.

Pour notre part, nous croyons que les bouchers de la ville devraient tous acheter des parts dans cette société coopérative. Ainsi, ils pourraient se procurer de la glace au prix modique de $1.50 la tonne.

Les directeurs de la compagnie viennent d'acheter un terrain de 90,000 pds carrés, à Verdun, sur lequel ils feront ériger un entrepot considérable pour emmagasiner la glace. L'installation sera moderne et économique sous tous les rapports.

Comme les chiffres sont toujours plus concluants que les plus belles phrases, nous publierons ci-après, un état des opérations de la société coopérative pour les huit derniers mois de l'année.

Montant des affaires : $49,561.21 ; profits bruts : $16,017.91 ; dépenses d'administration : $13,681.35. Le profit net a donc été de $2,336.56.

Encore une fois, la compagnie Ewart fait des affaires d'or. Elle profite directement aux consommateurs, qui sont les plus intéressés à se procurer de la glace à un prix raisonnable.

Comme on le voit, cette entreprise est loin d'être risquée. Au contraire, elle offre aux actionnaires des avantages exceptionnels, et aux bouchers, surtout les meilleures garanties possibles.

COLONIAL HOUSE, Square Phillips.

Rayon des Manteaux

Imperméables de Dames

Nous avons reçu maintenant notre stock complet d'Imperméables de Dames, Demoiselles et Enfants. Imperméables dans les principaux styles et en différentes étoffes.

RAYON DES CHAPEAUX

Nous avons mis en stock, aujourd'hui, un assortiment choisi de . . . . .

Chapeaux faits par Tailleur

MODELES EXCLUSIFS

—DE—

PHIPPS & ATCHISON

(CINQUIEME AVENUE, NEW-YORK)

Henry Morgan & Co. MONTREAL.

43-1



GRANDE OUVERTURE

Vendredi, le 15

Visitez nos nouveaux départements d'épiceries. Nous donnons les Timbres Verts doubles, VENDREDI et SAMEDI.

E. LAMY, 209 rue Saint-Laurent.
LAMY & GELINAS, 1558 St-Laurent.

10 CENTS

Globes électriques en couleur à partir de 10 centins chacun avant que nous déménagions.

THE CRESCENT ELECTRIC CO.,

N.B. C'est maintenant le temps d'acheter. 2503 rue Ste-Catherine.

mjs jno



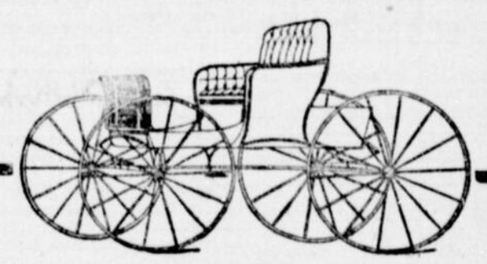
POUR avoir une Glace pure, un Service prompt a des prix moderes, Adressez vous a

JOS. MALO,

MARCHAND DE GLACE,

81 RUE DUFRESNE, TEL. BELL E 1368 Marchands, 574.

1 mai j s—30j.



VOITURES LEGERES

LA MEILLEURE QUALITE. LES PLUS NOUVEAUX STYLES.

Bandages en caoutchouc solides, roues en noyer blanc, garnitures en cuir et en drap, essieux qui résisteront aux longues distances, manufacturées dans notre propre atelier.

La première qualité de ***BOGHIES*** et de ***VOITURES, WAGON d'EXPRESS, VOITURES de route.***

HARNAIS ET SELLERIE fabriqués dans nos propres ateliers, en Angleterre et au Canada.

Toutes sortes de Selles en stock.

E.N. HENEY & Co., Montreal,

Est. 1875 333 RUE ST-PAUL. Phone Main 3773

mjs jno

85EME REGIMENT

Assemblée annuelle de l'association de tir

Hier soir aux quartiers généraux du 85ème Régiment a eu lieu l'assemblée annuelle et l'élection des officiers pour l'année qui commence.

Après les questions de routine et le rapport du secrétaire-trésorier, pour l'année qui vient de finir, le major F.-X.-A. Carrière a été réélu président, le capitaine Théo Grothé, élu vice-président et le lieutenant Millette, réélu secrétaire-trésorier.

Les officiers présents étaient, le lt.-col DesTroismaisons, le major Carrière, les capitaines Gus Rainville, Hector R. Bisaillon, Théo. Grothé, Pierre R. Bisaillon, H. Patterson, H. Chapleau, J. G. Contant. Les lieutenants Cadieux, J. Cantin et le sergent-major, de Chevigny.

Le cautionnement des clercs des marchés publics

La commission des marchés a décidé hier, sur proposition de l'échevin Couture, d'exiger de chacun de ses commis une garantie égale au cinquième des recettes perçues chaque année par ses commis. Le montant de la garantie ne devra en aucun cas être plus bas que $500.

Ne pas se méprendre

Il ne faut pas confondre Magloire Hogue, l'assassin présumé de la rue Montcalm, avec M. Magloire Hogue, cordonnier, autrefois de Saint-Louis du Mile-End.

OUVERTURE AUJOURD'HUI, au No. 210 rue St-Laurent, Montréal, (Edifice du Monument National).

Avec un étalage complet de plus de 650 primes, données en échange des raquettes et des coupons pris sur nos populaires marques de tabac.

Le nouveau département des primes de la Empire Tobacco Co., The American Tobacco Co., of Canada, The B. Houde Co.

Condoléances

A une assemblée des élèves du Cours de Solfège tenu le 13 avril la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Proposé par M. Gratton, secondé par M. Jos. Bérubé, que l'on a appris avec un profond regret le malheur qui vient de frapper la famille de M. Sansfaçon, par la mort de son fils. Le Cours offre à la famille éplorée l'expression de ses plus sincères condoléances.

Que copie des présentes soit envoyée à la famille en deuil.

JOS. BERUBE,
Secrétaire.

Rendez votre linge beau en vous servant des :: :: **TEINTURES TURQUES** En vente partout **BRAYLEY Sons Co.** Montreal 43-1

DAN GROSVENOR DIT:

"Peruna est un excellent remède contre le catarrhe au printemps--Je suis bien comme jamais."



L'HON. DAN. A. GROSVENOR, DE LA CELEBRE FAMILLE DE L'OHIO.

L'hon. Dan. A. Grosvenor, député auditeur pour le Département de la guerre, dans une lettre écrite de Washington, D.C., dit :

"Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour le bien que j'ai obtenu d'une bouteille de Peruna. Une semaine a amené de merveilleux changements et je suis maintenant aussi bien que jamais. Outre qu'il est l'un des meilleurs toniques de printemps il est un excellent remède de printemps." — DAN. A. GROSVENOR.

Dans une lettre récente, il dit :

"Je considère que Peruna est réellement plus méritoire que je ne le croyais la dernière fois que je vous écrivis. Je reçois de nombreuses lettres de connaissances par tout le pays me demandant si mon certificat est authentique. Je réponds invariablement oui." — DAN A. GROSVENOR.

Lettre d'un commissaire de comté.

L'hon. John Williams, commissaire de comté, 517 Deuxième Rue ouest, Duluth, Minn., dit ce qui suit au sujet de Peruna :

"Comme remède contre le catarrhe je puis recommander Peruna avec plaisir. Je sais ce que c'est que de souffrir de cette terrible maladie et je crois le mon devoir de dire un bon mot du tonique qui m'a procuré un soulagement immédiat. Peruna m'a guéri d'un mauvais cas de catarrhe et je sais qu'il guérira toute autre personne souffrant de cette maladie." — JOHN WILLIAMS.

Lettre d'un membre du Congrès

L'Hon. H. W. Ogden, membre du congrès pour la Louisiane, dans une lettre écrite à Washington, D.C., dit ce qui suit de Peruna, le remède national contre le catarrhe :

" JE PUIS CONSCIENCIEUSEMENT RECOMMANDER VOTRE PERUNA COMME TRES BON TONIQUE ET UN TRES BON REMEDE POUR CEUX AYANT BESOIN D'UN REMEDE CONTRE LE CATARRHE. IL ME FUT RECOMMANDE PAR DES GENS QUI L'AVAIENT ESSAYE COMME UN REMEDE PARTICULIEREMENT EFFICACE CONTRE LE CATARRHE. POUR CEUX AYANT BESOIN D'UN BON REMEDE CONTRE LE CATARRHE, JE NE CONNAIS RIEN DE MIEUX." — H. W. OGDEN.

W. E. Griffith, Concan, Texas, écrit :

"J'ai souffert du catarrhe chronique durant plusieurs années. Je pris du Peruna et je fus complètement guéri. Je crois que Peruna est le meilleur remède au monde contre le catarrhe. Ma santé générale s'est de beaucoup améliorée par son usage, et je suis plus fort que je ne l'ai été depuis des années." — W. E. GRIFFITH.

Lettre d'un membre du Congrès

Le membre du Congrès H. Bowen, Ruskin, comté de Tagewell, Va., écrit:

"JE PUIS RECOMMANDER AVEC PLAISIR VOTRE EXCELLENT REMEDE PERUNA A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT DU CATARRHE ET QUI ONT BESOIN D'UN TONIQUE PERMANENT ET EFFICACE." — H. BOWEN.

M. Fred. D. Scott, Larue, Ohio, right guard du Hiram Foot Ball Team, écrit:

"Comme spécifique contre la maladie des poumons je place Peruna au premier rang. Je l'ai employé moi-même contre les rhumes et le catarrhe des intestins et c'est un superbe remède. Il rétablit la vitalité, augmente la force corporelle et donne en peu de temps la santé à un malade. Je donne à Peruna mon cordial appui."—FRED. D. SCOTT.

Le gén. Ira C. Abbott, 906 rue M., N.W., Washington, D. C., écrit :

"Je suis entièrement convaincu que votre remède est un excellent tonique. Beaucoup de mes amis l'ont employé avec les résultats les plus bienfaisants contre les toux, les rhumes et les maladies catarrhales." — IRA C. ABBOTT.

Mme Elmer Fleming, orateur du Conseil, Réservoir No 168, Légion d'Honneur du Nord-Ouest de Minneapolis, Minn., écrit de 2535 rue Polk, N.E.:

"J'ai souffert toute ma vie du catarrhe de la tête. J'ai pris Peruna durant trois mois environ, et maintenant je me crois permanemment guérie.



Mrs. Elmer Fleming, Minneapolis, Minn.

Je crois que contre le catarrhe sous toutes ses formes Peruna est le remède de l'époque.

Il guérit lorsque tous les autres remèdes échouent. Je puis cordialement recommander Peruna comme remède contre le catarrhe." — Mme ELMER FLEMING.

Soignez le catarrhe au printemps

Le printemps est l'époque où il faut soigner le catarrhe. La température froide et humide de l'hiver retarde souvent la guérison du catarrhe. Si l'on suit un traitement au Peruna durant les premiers mois du printemps, la guérison sera prompte et permanente. Il ne peut y avoir d'échec si l'on prend Peruna intelligemment durant la température favorable du printemps. Comme remède contre le catarrhe organique, Peruna guérit le catarrhe en quelque endroit qu'il se trouve dans le système. Il guérit le catarrhe de l'estomac ou des intestins avec la même certitude qu'il guérit le catarrhe de la tête.

Si vous ne retirez pas de Peruna de résultats prompts et satisfaisants, écrivez tout de suite au Dr Hartman, en donnant des détails sur votre cas, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement ses précieux conseils.

Adressez : Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio. 43-1

L'INDUSTRIE DES LAINAGES

M. BROCK, PRESIDENT DES "CANADA WOOLLEN MILLS", DECLARE QU'UNE PROTECTION PLUS EFFICACE EST LA SEULE PLANCHE DE SALUT.

M. R. Brock, le président de la Canada Woollen Mills a déclaré dans une entrevue que le prix seul des laines provenant des vieux pays affecte cette industrie au Canada. Les manufacturiers Canadiens n'ont rien à craindre quant à la qualité de la marchandise. Le tarif préférentiel permet aux manufacturiers d'outre-mer de vendre leur marchandise ici à un prix plus bas que celui de la marchandise canadienne.

Les manufactures de la Canada Woollen Mills Co., ne travaillent que 3 ou 4 jours par semaine—ce qui est une grosse perte—M. Brock ajoute que la demande pour la laine cet hiver a été satisfaisante, mais que la température a affecté le commerce et que les affaires de la compagnie en ont souffert.

Ce qu'il nous faut, continue M. Brock, est plus de protection. Nos ouvriers ne peuvent pas faire de concurrence aux ouvriers anglais dans la manufacture des cotons ou lainages communs, et faute de protection nos manufactures sont la plupart du temps fermées. Les Etats-Unis, pendant un certain temps n'ont pu soutenir la concurrence avec un tarif de 40 pour cent.

Et le gouvernement Canadien croit que nous pouvons profiter avec un tarif de 23 1-3 pour cent là où les Américains n'ont pu réussir avec 40 pour cent. Il faut absolument élever le tarif si le gouvernement veut nous sauver de la ruine.

Concert Panneton

Jeudi, le 28 avril prochain, M. Georges Panneton, le jeune artiste dont la voix de basse a déjà été fort admirée, donnera un grand concert à la salle Karn, sous le patronage de M. le maire et Madame Laporte, de M. Angus W. Hooper, du commandeur de Struve, consul de Russie, et du docteur Peterson, principal du McGill.

Quelques artistes distingués prêteront leur concours à M. Panneton et le programme comprend déjà les noms bien connus de Madame Bennati, de Melle Blanche Ranger, de MM. N. Pruneau, Ed. Panneton, J. J. Goulet, Gustave Labelle, Fred. H. Blair et E. M. Etchorn.

Orchestre Ste-Lucie

Il y aura ce soir au Conservatoire de Musique, No 2269 rue Ste-Catherine, une grande réunion sociale à l'occasion du début de l'orchestre Ste-Lucie, une association purement musicale que vient de fonder un groupe d'amateurs.

Musica! Musica!

Le succès du Musica Montréal est aujourd'hui connu de tout le monde. Chacun s'arrache à son arrivée cette publication splendide qu'il est impossible de surpasser pour le même prix. Format, illustration, littérature, histoire, sciences, actualités, tout y est parfait sans compter l'Album Musical qui est complètement indépendant du journal illustré et contient les morceaux les mieux choisis des musiciens célèbres.

SOMMAIRE DE L'ALBUM MUSICA No 19 (AVRIL)

1 — Sérénade galante..... Fd d'Orso
2 — Beau Rêve. Mélodie..... Hedwige Fontenailles
3 — Madrigal..... E. Nolet
4 — Berceuse..... Mozart
5 — Inquiétude, Romance sans paroles— ..... V. du Cor-du-Lass
6 — Et il s'en revenait un jour. Lied — ..... Mme E. Darolle
7 — Le Paradis, valse - Boston— ..... Armand Tedesco
8 — Confidences, Gavotte. Emile Wethy

Musica est en vente à la librairie Française, 1682 rue Ste-Catherine et 43 rue St-Jacques.

G. Pony, propriétaire, seul dépositaire pour tout le Canada. Le numéro 25c, par poste 30c, abonnement, un an $3.60.

Achetez Musica!!! Achetez Musica!!!

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du président de la Corporation du collège d'Ottawa jusqu'à 10 heures a.m., le 23 avril 1904, pour la construction de la bâtisse des Arts de l'Université d'Ottawa, d'après les plans et devis préparés par A. O. Von-Herbulis, architecte, lesquels plans pourront être examinés au bureau du président de la dite Corporation, coin des rues Waller et Wilbrod, Ottawa, et chez les RR.PP. Oblats, 107 rue Visitation, Montréal.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte et représentant 10 p.c. du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué au cas où le commissaire refuserait de signer le contrat après acceptation de sa soumission. Ceux dont la soumission n'aura pas été acceptée recevront leur chèque immédiatement après l'ouverture des soumissions.

La Corporation du collège ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Feu P. P. Martin

A la chapelle des Sœurs de la Providence rue Sainte-Catherine, a été chanté ce matin, à 8 heures, une service anniversaire pour le repos de l'âme de feu M. P. P. Martin. M. l'abbé Bédard officiait, assisté des abbés Deschamps et Desnoyers, diacre et sous-diacre. Il y avait une assistance nombreuse et les religieuses ont fait du chant magnifique.

Faites Attention Au Bébé

N'oubliez pas que quelques applications d'un savon commun peuvent gravement altérer une peau délicate.

Ne courez pas de risques. N'acceptez pas de savons soi-disant tout aussi bons, mais achetez le

Savon Baby's Own

Spécialement recommandé pour les enfants par le Conseil National des femmes de Montréal.

Albert Toilet Soap Co., Mfrs, Montreal.

43-1

VOTRE MAISON

Peut toujours être brillante si vous avez recours à nous. Envoyez-nous vos tapis pour être teints et vos rideaux de dentelle pour être nettoyés. Le résultat sera satisfaisant.

R. PARKER & CO.,

Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal, Que
2410 RUE STE-CATHERINE et
1958 RUE NOTRE-DAME.
Phones Bell up. 3041. Main. 1897. Marc. 21
43-1

L'EGLISE DE STE-CUNEGONDE

Le projet de loi discuté à la législature

M. l'abbé F.-N. Eugène Ecrement, curé de Sainte-Cunégonde, C.-P. Fabien, marguiller en charge, Théo. Cyphiot, M.D., L. H. Hénault, Hibert Morin, J.-A. Cardinal, M.D., et Vital Raby sont par un projet de loi devant la législature nommés syndics et ils forment une corporation sous le nom de "Les Syndics de la paroisse de Sainte-Cunégonde de Montréal", elle aura les mêmes pouvoirs, droits, privilèges et obligations semblables à ceux des marguillers pour la perception des deniers prélevés par la répartition. Ils ne devront pas prélever une somme annuelle excédant un dixième pour cent de la valeur des propriétés, excédant pas plus de 40 ans, et pourront, sur la garantie de cette répartition, contracter un emprunt de pas plus de $70,000.

L'acte des répartition sera basé sur le rôle d'évaluation de la Cité de Ste-Cunégonde et de la Cité de Montréal, en vigueur le 1er octobre précédant l'échéance.

La somme à prélever chaque année est exigible et payable en paiements annuels et consécutifs, au bureau du secrétaire-trésorier des syndics dont le premier, le premier octobre 1904. Après quatre mois à compter de l'échéance les versements portent intérêt.

Tout franc-tenancier, pourra se libérer et s'acquitter pour l'avenir de son obligation en payant la somme totale de ses paiements à opérer, et il lui sera alloué un escompte de 5 p.c.

DES HEURES FAVORABLES POUR LES MONTREALAIS

seront de 11 a.m., à 1 p.m., et de 5 p. m., à 7 hrs p. m., demain le 15 avril, et de 1 à 3 hrs p.m., et de 7 à 10 p.m., samedi, le 16 avril, au No 210, rue St-Laurent. (Edifice du Monument National) à l'occasion de l'ouverture du nouveau département de primes des manufacturiers du tabac à chiquer en palettes "Bobs," des cigarettes "Sweet Caporal" et du tabac coupé à fumer "Rainbow." Un souvenir sera donné par le plus petit homme au Canada à toute personne présentant un coupon. Les coupons sont publiés dans "La Patrie" d'aujourd'hui pour la dernière fois. Découpez-les.

P.S.—Le département est aussi ouvert ce soir de 5 à 7 hrs.

Compagnies d'assurances françaiseau Canada

M. Mastaï Pagnuelo, courtier d'assurance, de cette ville, vient d'être nommé le représentant pour le Canada de plusieurs compagnies d'assurances françaises maritimes et contre le feu entre autres : la compagnie d'assurances maritimes Le Crédit National de France, dont le siège principal est à Paris, et les compagnies contre le feu L'Etincelle de Paris, la Prévoyante de Bordeaux, la Concorde de Paris, l'Atlas de Paris, la French Fire Office de Paris.

Nous saluons l'arrivée au Canada de ces compagnies françaises de premier ordre dont tout le monde bénéficiera et félicitons notre jeune concitoyen du succès que lui a valu le voyage qu'il vient de faire à New-York. C'est la première fois que ces compagnies sont représentées par un Canadien-français.

Femina! Femina!

Le numéro d'avril vient d'arriver. Il est particulièrement intéressant et attrayant. Venez donc tous l'acheter de suite à la Librairie Française, 1682 rue Ste-Catherine, et 43 rue St-Jacques. J. Pony, propriétaire, dépositaire pour tout le Canada. Le numéro 15c, par la poste 20 cents.

SOMMAIRE DU NUMERO DU 1er AVRIL 1904

Les Deux Rivales..... Jean Bertheroy
Les Campagnes de Léon Tolstoï..... Halpérine Kaminsky
La Doyenne des Halles. Mme Champagne..... Franc - Nohain
Toute seule!..... Michel Corday
Revue de la Mode (12 pages). — Les Grandes Danses Espagnoles de Paris. — Oiseaux de Passage. — Les Etudiantes Russes à Paris. — L'art de faire une corbeille de fleurs.
Viens— valse lente par E. Distin Naddick
Echos de Femina.
Achetez Femina!!! Femina!!!

Scroggie's

Angle des rues Sainte-Catherine et Université.

PRET A COMMENCER LES AFFAIRES A 8 A. M. PRECISES

85c Soie Taffetas "Shot" pour 49c

17 pièces de soie taffetas de couleur, dans un élégant effet de deux tons, riche fini brillant et glacé, de qualité supérieure, pour doublures, jupes, etc. Grande variété de couleurs en deux tons. Prix régulier, 85c la verge. Prix spécial de vendredi 49c

TROISIEME JOUR DE LA GRANDE

Vente d'Ecoulement d'Etoffes à Robes

L'enthousiasme provoqué par nos quatre jours de vente d'écoulement d'étoffes à robes a été plus grand que nous ne nous attendions. Pour vendredi, nous nous proposons de faire même encore mieux, et en outre des items mentionnés dans les journaux d'hier soir, nous offrirons en vente, vendredi

30 PIECES DE NUN'S VEILING

De couleur noire, crème et dans toutes les principales nuances ; cette étoffe est vendue régulièrement à 35 cents la verge. Le prix réduit de vendredi sera de ... 19c

Tissus lavables à Prix attrayants

Ces items sont au moins de 15 à 20 pour cent meilleur marché qu'aux prix ordinaires, pour vendredi seulement.

Guingan et mousseline de cette saison, valant 12½c la verge, pour 10c
Guingan et mousseline de cette saison, valant 18 cents la verge, pour 15c
Guingan et mousseline de cette saison, valant 25 cents la verge, pour 20c
Guingan et mousseline de cette saison, valant 35 cents la verge, pour 25c

Offres spéciales en Epiceries

Très beau jambon fumé, doux, 8 à 10 lbs chaque, la lb 14½c
Bacon Windsor Pea meal, la lb 18c

VENDREDI

22 lbs de sucre Redpath 95c
4 lbs de sucre de fruits 25c
Oranges sans pépins, la douzaine 20c
Marmelade C. & B. boîte de 7 lbs 70c
Lait marque Lion 10c
Crème évap. Victor 12½c
3 lbs des meilleurs pruneaux 25c
Saucisse de porc, la lb 11c
Orge roulée, 6 lbs 25c
Café Strathcona, boîte de 1 lb 27c
Café Mocha et Java, frais moulu 35c
5 lbs de pur thé de Ceylan, pour $1.00
5 lbs de thé de l'Inde et de Ceylan 1.15
Poudre à blanc manger Khovah, 3 paquets 25c

Bacon Pea meal, désossé, la lb 16½c
Très beau beurre de crémerie, la lb. 21c
Saindoux pur, la lb. 12½c

VENDREDI

Saumon rouge, en boîte plate de 1 livre 12½c
Tomates Log Cabin 10c
Fromage canadien, la livre 14c
24 lbs de farine Strathcona 60c
7 lbs d'avoine roulée 20c
Force ou Grape-Nuts 12½c
7 lbs de Tapioca 25c
6 lbs de Sago Pearl 25c
7 barres de savon Strathcona 25c
Sirop d'érable, boîte d'une pinte 20c
Raisin épépiné, paquet de 1 lb 8c
3 paquets de macaroni 25c

A LA LEGISLATURE

UNE SEANCE DE 40 MINUTES. — LES LOIS DE LA CHASSE. — LA COMMISSION DES CHEMINS A BARRIERES. — BILLS ADOPTES. — BILLS A L'ETUDE. — LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — LA BOXE.

(Spéciale "La Patrie").

Québec, 13.—Nous faisons des progrès ! La Chambre a siégé quarante minutes aujourd'hui et elle a expédié un peu de besogne.

C'est l'hon. M. Leblanc qui a ouvert le feu. Il avait, à l'ordre du jour toute une série d'interpellations au sujet de l'exécution des lois de la chasse.

Combien, demandait-il d'abord, a-t-il été intenté de poursuites, combien a-t-il été exécuté de convictions et combien a-t-il été suspendu de jugements pour infractions aux lois de la chasse, en cette province, depuis le 30 juin 1902 ?

M. Parent lui a répondu que la question comportait une demande de documents qui contiendraient les renseignements requis.

M. Leblanc a protesté qu'on pourrait lui donner tout de suite ces renseignements, et il en a appelé à l'Orateur.

Celui-ci a déclaré qu'il y avait une réponse devant la Chambre, qu'elle pouvait être désagréable, mais que c'était tout ce qu'exigent les règlements.

LES LOIS DE LA CHASSE

M. Leblanc a alors défilé toute la série de questions suivantes, auxquelles le Premier-Ministre a répondu par la même phrase stéréotypée :

1. Combien a-t-il été émis de permis généraux de chasser, en cette province, à des personnes qui n'y avaient pas leur domicile, depuis le 30 juin 1902 ?

2. Quel est le nom de chacune de ces personnes et le montant payé par chacune d'elles pour tel permis ?

1. Combien a-t-il été émis de permis de chasser pendant la saison prohibée, dans la province de Québec, depuis le 30 juin 1902 ?

2. Quel est le nom des personnes à qui tel permis a été accordé et les raisons pour lesquelles chacun de ces permis a été ainsi accordé ?

1. Combien a-t-il été accordé de permis de chasse autorisant le porteur d'icelui à tuer plus de deux caribous depuis le 30 juin 1902 ?

2. Quel est le nom des personnes à qui tel permis ont été accordé et le montant payé par chacune d'elle ?

1. Combien a-t-il été accordé de permis de chasse pour le Parc National des Laurentides, depuis le 30 juin 1902 ?

2. Quel est le nom des personnes à qui ces permis ont été accordés et le montant payé par chacune d'elles ?

1. Combien a-t-il été fait de rapports trimestriels par les garde-chasse du gouvernement, en cette province, au département des Terres, Mines et Pêcheries, conformément à l'article 1419 du chapitre 24, de l'acte 62 Victoria, depuis le 30 juin 1902 ?

2. Quel est le nom des garde-chasse ayant fait rapport et la date de chacun de ces rapports ?

Finalement, tout de même, M. Leblanc a réussi à savoir que l'administration du Parc National des Laurentides a coûté, en 1902 et en 1903, $3,000; que cinq garde-chasse, MM. Tiophile Bureau, Edouard Gagné, Napoléon Soucy, T. Lauzière et W. Talbot, y sont employés, au salaire mensuel de $45, à l'exception de M. Bureau qui reçoit $50.

LA COMMISSION DES CHEMINS A BARRIERES

M. Parent a déclaré que le gouvernement est à étudier la question de l'abolition de la commission des chemins à barrières de Montréal, et la Chambre a ordonné la production des documents suivants:

Etat détaillé indiquant le nombre des poursuites intentées, le nombre de convictions exécutées et le nombre de jugements suspendus pour infractions aux lois de la chasse en cette province, depuis le 30 juin 1902, etc., etc.

Etat détaillé indiquant la quantité et le pays d'exportation des différentes espèces de bois exportés durant l'année fiscale terminée le 30 juin 1903, etc., etc.

Etat détaillé donnant l'étendue des terres forestières explorées et maintenant disponibles et prêtes à être livrées au commerce de bois, etc., etc.

Etat indiquant quels sont ceux des employées publics, dont les salaires ont été augmentés depuis le 1er janvier 1903, etc.

M. LeBlanc s'est encore plaint du retard apporté à la production de certains documents. M. Robitaille a déclaré que le gouvernement fait tout en son possible, puis on a adopté en troisième lecture les projets de loi suivants:

LES BILLS ADOPTES

Constituant en corporation les Pères Eudistes, les missionnaires du Sacré-Cœur, l'Hôpital Homéopathique de Montréal; autorisant le barreau à admettre Oscar-Jules Morin à la profession d'avocat, après examen, et concernant la succession du Rév. L. E. Dauth.

A L'ETUDE

Les bills suivants ont été adoptés en seconde lecture et référés au comité des bills privés:

Loi revisant et refondant la charte de la ville de Saint-Germain de Rimouski.—M. Tessier.

Loi amendant la loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean et les lois qui l'amendent.—M. Tanguay.—(comité des chemins de fer).

Loi ratifiant et confirmant le titre de la seigneurie de la Grande Vallée des Monts.—M. Pelletier (Sherbrooke).

Loi concernant la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, "La Foncière."—M. Prévost.

Loi amendant la charte de la ville d'Outremont.—M. Décarie.

Loi amendant la loi constituant en corporation "The Shawinigan Water and Power Company."—M. Dupuis.

Loi divisant la municipalité du village de Sainte-Geneviève dans le comté de Jacques-Cartier, en deux municipalités distinctes et séparées, et érigeant la municipalité du village de Pierrefonds.—M. Chauvet.

Loi exemptant les propriétaires d'immeubles de la rue Lemoine, Montréal, d'une partie des cotisations imposées par la cité de Montréal, le 6ème jour d'octobre 1903, pour le prolongement de la rue.—M. Hutchinson.

Loi constituant en corporation l'Association des courtiers d'immeubles de la province de Québec.—M. Champagne.

Loi constituant en corporation la municipalité de la paroisse de la Côte Saint-Paul.—M. Champagne.

LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Ainsi que la "Patrie" l'annonçait hier, l'hon. M. Archambault a déposé devant le Conseil Législatif le projet de loi relatif aux accidents du travail. Ce sera l'un des plus importants sujet de discussion de la session, car il touche à des intérêts très considérables.

A la très brève séance qu'a tenue aujourd'hui le conseil, M. Archambault a retiré ce projet de loi, attendu, dit-il, qu'il doit d'abord être présenté à l'assemblée législative.

LA BOXE

La discussion sur la boxe est encore remise.

M. Cochrane suit régulièrement les séances de la Chambre. Sa santé semble assez bonne.

Institut Canadien d'Ottawa

M. Errol Bouchette, avocat, donnera dimanche prochain, à la salle St-Patrice, (Avenue Laurier), Ottawa, à 8.15 heures, une conférence dans laquelle il traitera du sens artistique chez l'artisan canadien français. Cette conférence est sous les auspices de l'Institut Canadien.

CONSOMPTION

CAPSULES CRESOBENE

On ne se soigne plus avec les mêmes remèdes aujourd'hui, les théories du Pasteur ont bouleversé les méthodes de traitement.... Ainsi dans les maladies des voies respiratoires (TOUX, RHUMES, LARYNGITES, ASTHME, BRONCHITES TUBERCULOSE), on emploie avec le plus grand succès le merveilleux anti-microbes les CAPSULES CRESOBENE qui renferment des produits balsamiques et antiseptiques d'une incomparable volatilité dont l'efficacité tient du prodige. Dépôt, ARTHUR DECARY, pharmacien, 1688 Ste-Catherine, Montreal, et toutes les pharmacies, 50c le flacon. M. Decary envoie gratuitement sur demande un livret "Comment lutter contre les maladies des poumons."

PARLOR FURNITURE





Ameublement de Salon

Le Gout Raffiné

dans le choix de nos modèles, et une attention Spéciale aux meilleures qualités à obtenir dans la monture, la couverture et la bourrure ont gagné à nos productions une reputation du plus haut merite.

RENAUD, KING & PATTERSON,

Meubles, Rugs, Rideaux et Draperies,

ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET GUY.

Thomas Ligget

Les TAPIS WILTON, de BRUXELLES, AXMINSTER et VELOURS, sont des merveilles de bon marché. Les nombreuses maisons nouvelles qui doivent être montées ce printemps peuvent être garnies à prix très modérés, si l'on considère la qualité et la beauté des marchandises.

RIDEAUX, RUGS, COUCHETTES, MATELAS ET ARTICLES DE LITERIE.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Rue Ste Catherine.

Cherchez-Vous des MEUBLES et des TAPIS ?

CHEZ

WILDER



10

Les Nouvelles Lignes de Meubles et Tapis de Salon, Salle à Manger, Bibliothèque et Chambre à Coucher, sont à votre disposition.

Go Carts	Mobiliers de Salon	Mobiliers de Chambre a Coucher	Glacières
de $2.00 à $50.00	depuis $15.00	depuis $13.50	$8.00 à $75.00
Carosses de Bebé	Mobiliers de Salle a Manger	Couchettes en Fer	
depuis $7.50	depuis $18.00	depuis $3.50	

Evitez la grande précipitation de Mai et donnez vos commandes maintenant chez Wilder pour Tapis et Prélarts.

258 St-Jacques 2415 Ste-Catherine 1837 Notre-Dame 2080 Notre-Dame

14-16

UNION 2 TYPO — ETIQUETTE — JACQUARTIERIAS

NOUVELLES OUVRIERES

Le système des timbres de commerce et l'intérêt des ouvriers — Les ingénieurs-mécaniciens et leurs officiers — M N. Arcand à Grand'Mère — Les sans travail à Glasgow — La question des retraites ouvrières en France — Les ourresiv' VyI:g3t8 France — Les ouvriers de la confection discutent leurs intérêts — Importante assemblée de boulangers — Un procès du travail à Montréal.

Les intérêts des ouvriers ne sont jamais si bien défendus que quand ils ne sont pas en danger ; il est regrettable qu'il n'en soit pas de même dans le cas contraire.

C'est ainsi par exemple qu'il se trouve en ce moment de nombreuses personnes pour défendre les intérêts des travailleurs contre le système des timbres de commerce dont se servent les marchands pour faire de la réclame en faveur de leur négoce.

Nous voudrions bien savoir en quoi cela peut il intéresser d'une manière particulière les intérêts des ouvriers ?

Les timbres de commerce ne font pas plus élever le prix ces produits que les annonces dans un journal.

Les négociants paient pour l'un ou pour l'autre de ces genres de réclame, et les uns n'ont pas plus de raison que les autres à être cher.

Il semble même que c'est tout le contraire qui existe. Les marchands qui dépensent le plus en réclame sont justement ceux qui vendent le meilleur marché.

La raison en est parfaitement connue, elle se trouve résumée dans cet axiome: " Le débit fait le profit."

De sorte que les marchands qui font beaucoup de réclame, soit au moyen de circulaires, d'annonces dans les journaux ou de timbres de commerce ne peuvent compter que sur la grande quantité de clients pour se rembourser de ces frais.

Imagine-t-on qu'un épicier se figurerait qu'il puisse vendre ses œux deux sous plus cher la douzaine parce qu'il donne des timbres de commerce, que son concurrent voisin qui ne recourt pas à ce genre de réclame.

On sait fort bien que les ménagères ne s'y laisseraient pas tromper, et qu'elles renonceraient vite aux timbres pour le meilleur marché.

Le seul effet que peut avoir les timbres de commerce, c'est d'encourager la concurrence qui est la base de notre régime économique, qui ne serait plus lui sans elle.

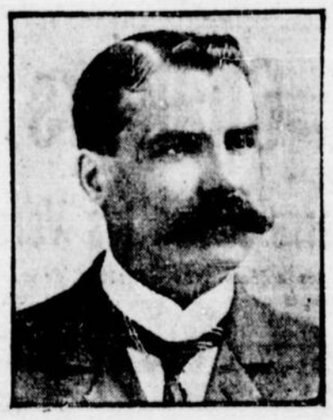
Il nous semble que nos hommes publics réellement désireux de soulager l'ouvrier de son fardeau, doit pouvoir trouver infiniment mieux que de détruire le système des timbres de commerce pour arriver à ses fins.

Nous ne leur signalerons qu'une chose qui se rapproche quelque peu de cet ordre d'idées, c'est la falsification des produits alimentaires. Voilà à quoi il devrait s'attaquer s'ils désirent véritablement empêcher les ouvriers d'être malhonnêtement exploités par les marchands.

La falsification des produits alimentaires est un crime et qui se commet surtout aux dépens de l'ouvrier ; le système des timbres de commerce ne peut avoir d'autre effet que d'activer la concurrence, ce qui n'est pas un mal avec notre régime économique actuel comme nous le disons plus haut.

◆ ◆ ◆

L'association provinciale des ingénieurs-mécaniciens, cour Cartier, a procédé comme suit au renouvellement



RICHARD MARCHAND, président des ingénieurs-mécaniciens

Photographie Laprès & Lavergne, 360 rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

de son bureau à sa dernière réunion, tenue sous la présidence du confrère Drouin, ex-président.

Richard Marchand, président ; Ephrem Briscbois, 1er vice-président ; Alcibial Leprohon, 2ème vice-président ; Etienne Leroyer, trésorier; Alexandre Bélair, secrétaire des archives ; Johnny Joly, secrétaire des finances ; Télesphore Leclaire, introducteur ; Onez Fontaine, portier ; Rosario Drouin, Alphonse Collin et Charles Coulombe, syndics ; Louis Thibault, protecteur du travail ; Richard Marchand, Rosario Drouin et Ephrem F. Valiquet, délégués au conseil exécutif ; Ephrem F. Valiquet, instructeur.

Cette unique association qui a pour but l'éducation et le bien-être de ses membres mérite qu'on attire l'attention des employeurs sur les efforts qu'elle fait pour instruire ses membres dans leur profession, afin d'en faire des ouvriers habiles sur lesquels on peut reposer toute confiance pour l'accomplissement de leur devoir.

La liste des officiers du bureau que nous venons de donner, démontre les soins que cette organisation met dans le choix de ses dirigeants.



EPHEM VALIQUETTE, instructeur des ingénieurs-mécaniciens

Son dévoué président, M. Marchand, occupe dans l'administration municipale les fonctions d'inspecteurs des chaudières dans la ville. En cette qualité, les patrons ont pu apprécier ses talents, et nous croyons qu'il y en a peu qui ne soient pas prêts à lui reconnaître les capacités et les connaissances voulues pour remplir sa charge avec efficacité.

Quant à M. Valiquette, qui a été désigné pour remplir la difficile fonction d'instructeur, il suffit d'énumérer quelques-uns des actes de son passé pour en faire l'éloge.

En 1898, il remportait la médaille d'honneur au cours de mécanique du Monument National. Ses études persistantes lui ont valu récemment l'honneur de sortir victorieux dans un concours de capacité, devant les examinateurs d'inspecteurs de chaudières à vapeur nommés par le gouvernement provincial. Il est également l'instructeur de la section anglaise de la même association.

M. Valiquette occupe actuellement l'emploi délicat de conducteur de la machinerie de l'élévateur à grain de la commission du port.

L'association des mécaniciens ne s'occupe pas de question de salaire, non plus que d'autres semblables.

◆ ◆ ◆

Nous avons appris avec regret que M. George Lévesque, le zélé et intelligent président de l'union No. 730 des charpentiers menuisiers de Québec était retenu chez lui par une douloureuse attaque de rhumatisme.

Ses camarades espèrent toutefois qu'il se rétablira bientôt de cette maladie qui les prive de sa présence à la tête de leur union.

◆ ◆ ◆

M. Narcisse Arcand, organisateur de la Fraternité des charpentiers-menuisiers de l'Amérique, pour la province de Québec, est parti aujourd'hui pour Grand'Mère où il va pour affaires relatives à l'union des charpentiers menuisiers de cette localité.

◆ ◆ ◆

A la suite d'une investigation faite par le Conseil du travail de Glasgow, en Ecosse, il a été constaté qu'il y avait au mois dernier 4,013 membres des organisations ouvrières de cette ville qui étaient sans travail, sur un total de 33,591 adhérents. Deux mille de ces chômeurs appartiennent à des unions qui en général ne compte aucun sans travail dans leurs rangs. Il faut ajouter au nombre précité des chômeurs 5,000 journaliers sans emploi, et ces chiffres ont une tendance à s'augmenter davantage.

◆ ◆ ◆

La question des retraites ouvrières en France, qui a récemment failli causer la chute du ministère Combe, serait elle enfin à la veille d'aboutir.

A toutes les interpellations des députés ouvriers le gouvernement s'est toujours retranché derrière des considérations financières. Il a dit avec raison que les retraites ouvrières coûteraient beaucoup d'argent et il a, en même temps, observé qu'il lui semblait difficile de demander les ressources nouvelles à un impôt nouveau.

Pour obvier à cet empêchement, le gouvernement songerait à créer un nouveau monopole d'Etat, le monopole des assurances contre l'incendie, avec affectation à la caisse des retraites ouvrières. Un projet de loi en ce sens serait en préparation.

Les compagnies d'assurances, en France, comme ailleurs, ont vu leurs capitaux s'enfler prodigieusement et le plus souvent au détriment des assurés. De plus, cette industrie est exploitée en France en grande partie, par des compagnies étrangères qui drainent les capitaux français non sans causer un préjudice à notre ancienne mère-patrie.

Il se trouve donc que l'intérêt général et l'intérêt des assurés coincident avec l'intérêt des ouvriers.

Si le gouvernement veut des ressources pour les retraites ouvrières, sûrement il peut les trouver là. Les députés ouvriers reconnaissent qu'il n'y a pas d'autre moyen pour le gouvernement d'aboutir avec cette réforme promise depuis cinq ou six ans.

◆ ◆ ◆

Il y aura, samedi, après-demain, une grande assemblée de l'union nationale des ouvriers boulangers à la salle Garneau, angle des rues Sainte-Catherine et Maisonneuve. Les adhérents devront se faire un devoir d'assister à cette réunion, aux délibérations de laquelle sera soumis, pour action finale, le projet de fonds de secours, ainsi que plusieurs autres affaires importantes. Les militants espèrent une nombreuse réunion, parce que l'on commence à comprendre dans cette profession les avantages de la solidarité. Les intéressés à ce mouvement unioniste pourront obtenir tous les renseignements qui y ont rapport en s'adressant à la salle précitée le 1er et le 3ème samedi de chaque mois, à trois heures de l'après-midi. Tous ceux qui se présenteront recevront un accueil cordial.

◆ ◆ ◆

L'union des travailleurs de la buanderie a eu une nombreuse assemblée hier soir, à laquelle assistaient une soixantaine de membres. Avant la réunion régulière, il y eut une assemblée de propagande, à laquelle M. L. M. Dupont, secrétaire de la "United Garment Workers," a adressé la parole avec beaucoup de succès. Le résultat de ce meeting a été d'augmenter le nombre des membres de l'union d'une vingtaine de nouveaux adhérents.

Les membres sont priés de se rappeler que ce syndicat ayant pris une telle importance qu'il a fallu fixer à 8 heures très précises l'ouverture des séances. L'ajournement se fera comme par le passé à 10 heures et demi.

◆ ◆ ◆

Un cordonnier du nom de A. Way, a pris une action en dommages-intérêts au montant de $200 contre l'union internationale des cordonniers, parce que celle-ci l'aurait empêché de travailler dans une manufacture unionisée, à la suite de son refus de payer ses contributions réglementaires à cette union à laquelle il appartenait. Les unionistes trouvent étonnant que M. Way attaque l'union sur un règlement qu'il avait accepté lui-même.

Un remède garanti contre les hémorrhoides

Hémorrhoides cuisantes, intérieures, saignantes et protubérantes. Pas de guérison, pas de paiement. Tous les pharmaciens sont autorisés par les fabricants de l'Onguent Pazo à remettre l'argent lorsqu'il ne peut guérir n'importe quel cas d'hémorrhoides, quelque soit leur état avancé. Il guérit les cas ordinaires en six jours ; les cas les plus graves en quatorze jours. Une application procure le soulagement et le repos. Il soulage la démangeaison immédiatement. C'est une nouvelle découverte qui est le seul remède rendu sur cette garantie absolue, pas de guérison, pas de paiement. Prix, 50c. Si votre pharmacien ne l'a pas en magasin, envoyez 50c (les timbres canadiens sont acceptés), à la Paris Medicine Co., St-Louis, Mo., fabricants du laxatif Bromo-Quinine, le fameux remède contre le rhume.

jno

TRIBUNE LIBRE

A monsieur le directeur de "La Patrie", Montréal.

Monsieur,

Au nom de la liberté je proteste contre la remarque faite par le juge Wurtele, jeudi, à un juré, qui, dans l'affaire Cooke-Blackley se récusa parce qu'il était préjugé contre une des parties en cause.

"Vous êtes récusé, riposta le juge, parce que vous êtes incapable de faire votre devoir."

Je crois que ce juré a fait son devoir dans ce cas-ci. Au lieu de siéger comme juré partial il a eu le courage d'avouer qu'il ne pouvait pas être impartial, et son opinion aurait dû être respectée même par le président du tribunal.

Il y a quelques mois, on se rappelle, un juge de la Cour Supérieure n'a pas voulu présider une cause où son fils figurait comme avocat. Peut-on dire que ce juge était incapable de faire son devoir ?

A chaque terme criminel, il y a des jurés de récusés parce qu'ils ont formé leur opinion etc, et, cependant, aucun que je sache, n'a jamais été réprimandé.

BRITISH FAIR PLAY.

Montréal, 9 avril 1904.

RIO DE JANEIRO

Travaux du port

Rio-de-Janeiro, 14 — Les travaux du port de Rio-de-Janeiro ont été inaugurés.

Ils comporteront la construction de trois kilomètres et demi de quais, l'outillage et l'aménagement et les dragages de la baie permettant l'accostage des navires de tout tonnage.

Ils comprendront aussi l'ouverture d'un réseau d'avenues d'accès entre la ville et le port.

Les travaux dureront dix ans et seront effectués par une entreprise anglaise.

A LA CHAMBRE FRANCAISE

Ajournement au 17 mai

Paris, 14 — La Chambre vient de s'ajourner au 17 mai et les politiciens n'ont plus, jusque là, d'autre champ d'activité que les élections municipales fixées au premier dimanche de mai et la composition de la Commission d'enquête chargée des affaires de la marine.

M. Pelletan et M. Combes, ont réussi à s'entendre au sujet de cette commission. On se propose de nommer pour en faire partie, les ex-ministres de la marine, prédécesseurs immédiats de M. Pelletan, plusieurs sénateurs les plus en vue comme M. Clémenceau, le président des cinq groupes républicains de la Chambre et quelques spécialistes.

—Un autre sujet de polémiques, c'est la récente décision de M. Vallé, ministre de la Justice, qui vient de faire enlever les crucifix des cours de justice. C'était jusqu'à présent devant ces crucifix que les témoins prêtaient le serment d'usage. On se propose de remplacer l'influence de l'idée religieuse par une législation sévère contre les faux témoins. La législation actuelle à leur égard est moins rigoureuse en France que partout ailleurs.

—Une division [illegible] emprenant les cuirassés [illegible] et "Saint-Louis" [illegible] Barcelone. Elle y représen[illegible]rance aux fêtes qu'on organis[illegible] honneur du roi d'Espagne. Une escadre française se rendra aussi à Naples pendant le voyage du président Loubet en Italie.

M. Delcassé vient de signer avec la Hollande un traité d'arbitrage semblable à celui qui existe déjà avec la Grande-Bretagne. L'Italie et l'Espagne C'est un nouveau succès pour la cause de la paix.

HOMICIDE EXCUSABLE

M. Lefebvre ne savait pas que le revolver était chargé

Le coroner MacMahon a convoqué un jury hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame, pour tenir une enquête sur la mort du jeune Alphonse Renaud, décédé, hier matin, des suites des blessures qui lui avaient été causées par une balle de revolver.

Voici la liste des jurés assermentés : Pierre Lacombe, 18 ruelle St-Jean, Filza Cusson, St-Constant de Laprairie, Belonie Gervais, 128 Quesnel, Henri Marineau, 24 Dufresne, Zenophile Matte, 59 St-Dominique, Louis Jodoin, 153 Dufferin, Georges Martel, 262a, Craig, Joseph Ouellette, 653 Wolfe, Edouard St-Germain, 7 Claude, J. A. Dupuis, 331 Sherbrooke, Ulderic Lecavalier, 1977 St-Jacques, Joseph Favreau, 50 Poupart, Eusèbe Gagnon, 475 Létourneau, Ludger Coursolles, 32 St-Louis, de Lachine, Gilbert Gagné, 167 Vitré, Ulric Contant, 139 Sanguinet.

Le Dr J. A. Leduc, de l'Hôpital Notre-Dame, déclare dans son rapport que Renaud est mort d'une péritonite due aux nombreuses perforations intestinales que lui a causées le coup de revolver.

L'ensemble des témoignages a clairement démontré aux jurés que Renaud, et son beau-frère Napoléon Lefebvre, étaient en très bons termes. Lorsque le défunt donna le revolver à Lefebvre pour l'examiner, il ne lui a pas dit qu'il était chargé. Plusieurs membres de la famille ont été entendus et tous s'accordent à déclarer que toute l'affaire se résume à un pur et simple accident.

Après quelques remarques du coroner sur l'imprudence avec laquelle on manie trop souvent les armes à feu, les jurés ont rendu le verdict suivant :

" Que Alphonse Renaud est mort à Montréal, le 13 abril 1904, ayant été tiré avec un revolver, par Napoléon Lefebvre, que nous excusons.

Nous suggérons qu'à l'avenir on soit plus prudent en maniant des armes à feu."

Pianos à bon marché

Un beau piano Nordheimer droit pour $175. Un piano Empire Cabinet Grand droit, à 7 1-4 octaves, belle caisse, seulement trois mois en usage, pour $225. Un piano droit Chickering, caisse en palissandre, pour $275. Tous vendus à conditions de paiement faciles, si on le désire. C. W. Lindsay, Limited, 2366, rue Ste-Catherine.

13-14-15-16

AU THIBET

Les troupes anglaises de l'Inde

Londres, 14 — La chambre des Communes a, aujourd'hui, par 270 voix contre 61, adopté une résolution sanctionnant l'emploi des troupes de l'Inde pour la protection de la mission politique au Thibet.

M. Broderick a défendu l'action des Anglais, en déclarant que, pendant que les Thibétains s'efforçaient de circonscrire leurs relations avec l'Inde, ils tentèrent en même temps d'engager des relations avec la Russie.

Le gouvernement Anglais ne peut consentir à aucun changement dans le statu quo politique au Thibet ni encourager une tentative de la part de tout gouvernement étranger d'y établir un intérêt prépondérant.

La Grande Bretagne, a déclaré M Broderick, ne désire nullement occuper le pays ou établir une mission permanente au Thibet, mais le gouvernement est absolument d'opinion que, s'il y une puissance qui doit prédominer sur le Thibet, ce doit être la Grande-Bretagne.

Le chef libéral, sir Henry Campbell Bannerman, a sévèrement critiqué et condamné la mission et le " massacre " des Thibétains. Il a déclaré que les explications de M. Broderick, concernant les raisons qui ont motivé la mission, sont tout à fait insuffisantes.

Le débat s'est terminé par un bref discours du premier ministre, M. Balfour, que la mission n'avait pas d'autre objet en vue.

La chose que le gouvernement désire le moins, a-t-il dit, est d'ajouter d'autres responsabilités à ses responsabilité concernant les frontières de l'Inde.

En cour d'assises.—Le président interroge un assassin aux allures de parfait gentleman.

—Et qu'avez-vous fait, lui demande-t-il, après que vous avez eu tué votre femme ?

Alors, sans hésiter le moins du monde :

—J'ai pris le deuil, répond l'assassin avec courtoisie.

La Toux Seche de la Bronchite

Les Efforts Désespérés de la Victime de l'Asthme pour Respirer sont soulagés par le

SIROP DE de GRAINE de LIN et de TEREBENTHINE du Dr CHASE.

Quand un rhume se développe en bronchite, la toux devient généralement plus serrée, plus sèche, plus rude, jusqu'à ce que tousser semble donner peu de soulagement, si même il en donne aucun.

On se sent la poitrine serrée, de la douleur et du mal en toussant ou en respirant longuement. Il y a cette lutte désespérée pour tousser qui ne diffère pas de celle de la victime de l'asthme.

Il n'y a pas de meilleure preuve de la supériorité du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase que le fait qu'il réussit si bien dans le traitement de la bronchite et de l'asthme.

Mme G. H. Reid, North Augusta, Ont., dit : "Ayant longtemps souffert de bronchite et d'asthme, j'essayai plusieurs remèdes, mais aucun ne toucha le bon endroit avant que j'eusse essayé le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase. Dès la première bouteille j'obtins du soulagement. Je puis le recommander hautement à tous ceux qui souffrent de maladies de la gorge ou des poumons. Et vous êtes libre de faire de ce témoignage ce que bon vous semblera".

Il y a peu de préparations qui sont d'usage aussi fréquent dans les familles que le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase. Il guérit promptement et parfaitement le croup, la bronchite, l'asthme, la coqueluche et toutes sortes de dérangements de la gorge et des poumons.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, 25 cents la bouteille, grandeur pour famille (trois fois autant) 60 cents, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Company, Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, sont sur chaque bouteille. 43-1

Salsepareille

Purifie le sang, donne de la force aux nerfs et des couleurs aux joues. C'est un tonique splendide. Un grand remède de famille.

$1.00 la bouteille. Vendu depuis 60 ans.

Fabriquée par J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

Aussi fabricants de

AYER'S HAIR VIGOR—Pour les Cheveux. PECTORAL CERISE D'AYER pour la toux

PILULES D'AYER —Pour la Constipation AYER'S Ague Cure—Pour la malaria et la fièvre

D'AYER

Le Canada pour les Canadiens

Mais **Hunyadi János**

POUR LA **CONSTIPATION**

Parce que c'est la meilleure Eau Minérale Laxative Naturelle. Sa renommée depuis plus d'un quart de siècle repose sur la base solide du mérite. Les principaux médecins depuis l'est d'Ontario jusqu'à l'ouest de la Colombie Anglaise la recommandent tous les jours. Un demi verre pris le matin en se levant procure un soulagement sûr, doux et rapide.

2 POUR 1

CASH 10 RECEIPT — CASH 10 RECEIPT

Vente d'Agrandissement

Cette semaine et la semaine prochaine nous donnerons des reçus au comptant double.

J. A. MAYNARD, 253 et 255 rue Duluth, COIN DROLET.

Epiceries de choix, Vin, Liqueurs, Fruits, Légumes, etc. Tel. Bell Est 235

LA NAVIGATION

Le premier steamer parti pour Québec et Montréal, cette saison, est le Fremona, de la ligne Thomson. Il a quitté Sorrentiv endredi dernier pour le St-Laurent.

Le steamer Carolina a été lancé à Sorel, mardi dernier. On se rappelle que le Carolina a fait naufrage à l'entrée du Saguenay l'automne dernier. Il pourra reprendre son service le 1er juillet.

Le Teutona est parti d'Hambourg, hier, avec une cargaison générale pour Montréal.

Le Montrose est parti d'Anvers mardi, pour St-Jean.

Le Lake Champlain, de St-Jean, est arrivé à Liverpool, hier après-midi.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

New-York, 13.—Victoria, Marseilles, Gênes, Naples et Palerme; Koenigen Luise, Gênes, Naples et Gibraltar; Bovic, Liverpool; Umbria, Gênes et Palerme.

Cherbourg, 13.—Deutchland, New-York.

Liverpool, 13.—Ionian, St-Jean, N. B.; Oceanic, New-York; Lake Champlain, St-Jean, N.B., et Halifax.

CHEMINS DE FER

Il se fait actuellement beaucoup de trafic sur les lignes du Grand-Tronc. Les cours sont remplies de trets à expédier et les passagers affluent plus qu'à l'ordinaire. Les demandes de chars par les agents de la compagnie sont très nombreuses et il y a deux jours on a demandé 3,200 chars de plus que la compagnie pouvaient en fournir. Cela ne veut pas dire que la compagnie n'est pas en état de transporter le fret qu'on lui confie. La compagnie a cependant fait tous les efforts possibles pour accommoder ses clients et il n'y a pas eu de retards dans l'expédition des marchandises.

Une circulaire signée par M. Percy B. Todd, premier vice-président du New-York, N. H. & Hartford Railway annonce la réorganisation du trafic sur les lignes de cette compagnie. Des copies ont été communiquées aux compagnies canadiennes.

◆ ◆ ◆

Une circulaire de M. G. J. Bury, surintendant général de la division centrale du Pacifique Canadien, annonce qu'à partir du 15 avril, les nominations suivantes prendront effet:

Dans le 2ème district de la division: M. J. T. Arundel, surintendant et M. O. O. Winter, assistant surintendant.

3ème district : M. F. Dillinger, surintendant et M. J. J. Scully, assistant-surintendant, en charge du transport.

4ème district : M. J. Brownlee, surintendant.

Ces nominations ont été approuvées par M. Wm. Whyte, second vice-président

◆ ◆ ◆

A l'occasion du retour de Sir Thomas Shaughnessy, la semaine prochaine, il y aura une assemblée des directeurs du Pacifique Canadien. La réunion qui devait avoir lieu lundi dernier a été remise à plus tard vu l'absence de Sir Thomas et de Sir Wm Van Horne.

◆ ◆ ◆

La compagnie de chemin de fer Lac Champlain et St-Laurent a choisi le bureau de directeurs suivants:

MM. Lucius Tuttle, Boston, Mass.; William J. Hobbs, Malden, Mass.; Benj. A. Kimball, Concord, N.-H.; Walter M. Parker, Manchester, N.-H.; G. M. Kimball, Concord, N.-H.; H. A. Tuttle, Pittsfield, N.-H.; Hiram N. Turner, St-Johnsbury, Vt.; A. R. G. Howard, Montréal, Qué.; et James O'Halloran, Cowansville, Qué.

M. Hiram N. Turner, fut nommé président du bureau et M. James O'Halloran, secrétaire-trésorier.

◆ ◆ ◆

Deux femmes et six enfants ont reçu une pension gratuite de la compagnie du Pacifique à la Gare Windsor, pendant trois jours. Ils se sont taufilés avec un parti d'immigrants sans que les surveillants s'aperçussent qu'ils n'étaient pas du parti. Quand on s'aperçut de leur intrusion on les pria poliment de se retirer.

◆ ◆ ◆

M. James C. McNally, consul américain à Liège écrit qu'un représentant local du Pacifique expédie du charbon de Belgique à la Colombie Anglaise ; il cherche des travailleurs à qui il offre un salaire de 15 à 20 francs par jours ($2.90 à $3.86) comme la moyenne des salaires en Belgique n'est que de 96 centins par jour les travailleurs qui sont prêts à émigrer abondent.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU

De nouvelles figures, de nouvelles idées, etc, attirent toujours l'attention n'importe où, et la même chose s'applique au nouveau département de Primes, des manufacturiers du tabac à chiquer en palettes "Bobs" du tabac coupé à fumer "Rainbow" et des cigarettes "Sweet Caporal" au No 210, rue Saint-Laurent, (Bâtisse du Monument National).

Ce magasin est officiellement ouvert au public aujourd'hui, demain et samedi les 14, 15 et 16 avril et à ces dates entre 11 heures a.m., et 1 heure p.m., 5 et 7 p.m., aussi le samedi 16 avril de 1 à 3 p.m. et de 7 à 10 p. m. des souvenirs seront donnés à toute personne présentant un coupon. Les coupons sont publiés dans ce journal aujourd'hui pour la dernière fois. Conservez-les pour avoir un souvenir.

Le colonel Collins Young, le plus petit homme du Canada, est présent à cette ouverture et le public est admis gratis.

Des raquettes qui équivalent à de l'argent, données absolument gratis.

Cachets du Dr Demers

Contre le mal de Tête

Leur efficacité est telle qu'en 5 minutes ils débarrassent de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom sur chaque cachet

PARLEMENT FEDERAL

INTERPELLATIONS

Les avis suivants d'interpellation ont été donnés hier.

M. Sproule désire savoir si le gouvernement a l'intention de louer ou de construire un brise-glace pour tenter la navigabilité du lac Supérieur et de la Baie Georgienne, en hiver ?

M. Sproule demande quand se fera la distribution du bulletin du recensement contenant la statistique des manufactures ?

M. Sproule interpellera aussi le gouvernement pour savoir si la commission de construction de la section est du Transcontinental est nommée, de qui elle est composée et quel travail elle a fait ?

M. Sam Hughes demande quelles précautions prend le gouvernement pour protéger les immigrants contre les filous à bord des steamers et des chemins de fer.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

$48.90

— POUR —

Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland

Jusqu'au 30 Avril, 1904

En seconde classe.

De Montréal.

Taux plus bas pour beaucoup d'autres endroits.

BUREAU DES BILLETS 129 RUE ST-JACQUES (Voisin du Bureau de Poste.)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LE TON DU CONFORT EN VOYAGE

Est donné par

L'Equipement Spécial du

GRAND TRONC

Pour la Saison de l'Exposition Universelle

Trains directs pour St-Louis

Taux d'Excursion en vigueur durant toute sa durée.

L'Exposition Universelle est sans comparaison la plus merveilleuse dont l'histoire fasse mention. C'est la plus grande des créations de l'homme moderne.

Cinquante nations et tous les Etats et les territoires des Etats-Unis ont réuni leurs efforts pour en faire la merveille du vingtième siècle.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 137 rue St-Jacques, Montréal, ou à la Gare Bonaventure. Telephones Main, 460 et 461.

CHEMIN DE FER RUTLAND

GARE DE LA RUE WINDSOR.—LES TRAINS PARTENT COMME SUIT :

8.30 a. m. Express de jour, arrivant à Burlington à 11.55 a. m., Troy, 4.20 p. m., Albany, 4.55 p. m. New-York, 8 p. m., Boston, 8 p. m., Rochester, 7.32 p. m.

7.10 p. m. Express de nuit, arrivant à Burlington à 10.10 p. m., Troy, 2.30 a. m., New-York, 7.20 a. m., Boston, 7.00 a.m. Worcester, 6.28 a. m.

Wagons - dortoirs et salons Pulman avec tous les trains directs.

Pour accommodations et billets, s'adresser à 141 rue St - Jacques et à la gare Windsor.

F. M. GILMAN,

Agents des passagers et des billets de la ville.

New-York Central

& HUDSON RIVER R. R.

Les trains quittent la gare Windsor comme suit : 8.20 a.m. quotidien, excepté le dimanche; 7.00 p.m. quotidien, pour tous les points des montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York et tous les points du sud.

Train local pour Châteauguay, Beauharnois, St-Timothée et Valleyfield : 8.20 a.m. excepté le dimanche ; 9.25 a.m., excepté le samedi et le dimanche ; 9.45 a.m., le dimanche seulement. 1.35 p.m., samedi seulement. 5.10 p.m., excepté le dimanche ; 7.00 p.m., quotidiennement.

Pour des billets, horaires, accommodation de chars Pullman et toutes autres informations, s'adresser au bureau de la ville, 130 rue Saint-Jacques.

H. J. HEBERT, Agent des billets de la ville. E. E. BARBOUR, Agent général.

ma-j

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. LACHINE. — Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.15 p.m.

SAULT AU RECOLLET : service quittant la ville, des rues Chenneville et Craig, service de 45 min., 6.45 a.m. à 9.00 a.m. Service de 1 hr. 30 min. de 9.00 a.m. à 4.30 p.m.; service de 30 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. et service de 1 hr. 30 min. après cela. Le dernier char quittera la rue Chenneville, en ville, à minuit.

Service exara les jeudis et samedis, service de 30 minutes de 12 hrs (midi) à 7.30 p.m., et les dimanches, 12 hrs (midi) à 10.30 p.m.

GARE HENDERSON, Sault au Récollet : — Service de 45 min. 6.00 a.m. à 9.45 a.m., service de 1 hr. 30 min. 9.45 a.m. à 5.15 p.m. Service de 30 min. 5.15 p.m. à 8.15 p.m. Service de 1 hr. 30 min. 8.15 pm. à 11.15 p.m.

CARTIERVILLE & ST-LAURENT. — Du sq. Victoria, service de 1 heure, 7 a.m. à 9 p.m., dernier char à 11.25 p.m. Premier char à 6.15 a.m., de l'Ave. Mont-Royal. De Cartierville, service de 1 heure, de 7 a.m. à 10 p.m., 1er char à 5.45 a.m. Côtes-des Neiges—Du square Victoria, service de 30 min. 6 a.m. à 9 a.m. et 4 p.m., à 10.30 p.m., service de 1 heure, 9 a.m., à 4 p.m. Dernier char à 11.25 p.m. De la Côte-des-Neiges, service de 30 min. 7 à 10.30 a.m., et 4.30 à 9 p.m. service de 1 heure, 10.30 a.m., à 4.30 p.m. Dernier char, 11 p.m., 1er char, 6.15 a.m. MONTAGNE.—De Westmount, angle Victoria et Sherbrooke, service de 30 min., 6 a.m. à 11.45 p.m. Les chars en partent 15 minutes après l'heure se rendent à Cartierville.

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITEE

LIGNE ST-LAURENT

Str. CAMPANA

1700 TONNES

Premier depart de Montréal LUNDI, 25 AVRIL, 1904

(Si la glace le permet)

Et dans la suite à tous les deux LUNDIS, quittant Québec le jour suivant à midi pour

Point-au-Père, Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, Cap Cove, Grande-Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Confort excellent pour passagers.

Aucune réservation n'est reçue après midi le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents,

4j jno 211 rue des Commissaires, Cité.



LIGNE ALLAN

LIVERPOOL via MOVILLE

Service de la Malle Royale

De Liverpool.	Vapeur.	De St-Jean.	De Halifax.
30 Mars	Pretorian		18 avril
7 Avril	Parisian	23 Avril	25 Avril
14 Avril	Tunisian	30 Avril.	2 Mai.

De Liverpool.	De Montréal.	De Québec.
21 Avril — Ionian	7 mai 9 a.m.	6 p.m.
28 Avril — Bavarian	14 mai 9 a.m.	11 p.m.
5 Mai — Pretorian	21 Mai, 7 a.m.	6 p.m.
12 Mai — Parisian	27 Mai, 9 a.m.	11 p.m.

Le Tunisian et le Bavarian sont les seuls navires et les plus beaux steamers de la route canadienne, 10,570 tonnes. Hélices jumelles.

Première classe, $65 et plus, suivant le steamer, la situation et le nombre de personnes occupées.

Deuxième classe, Liverpool ou Londonderry, Bavarian, Tunisian ou Ionian, $40, autres steamers, $37.50. Billets de retour à prix réduits.

Troisième classe, Liverpool, Londres ou Glasgow, $25 ou [illegible] Paris $20.

NEW-YORK DE GLASGOW

De Glasgow.	De New-York.
9 Avril — Mongolian	28 Avril, 11 a.m.

Première cabine, $60 et plus. Deuxième cabine, $55. Troisième Classe, $25.

S'adresser à H. et A. Allan, Montréal.

215-1 an

Furness, Withy & Co (LIMITED)

Prochains Départs

MANCHESTER LINERS LIMITED

Canada et Manchester

De Manchester.		De St-Jean
2 Avril	*Manchester Trader	23 Avril

De Manchester		De Montréal.
20 Avril	*Manchester City	10 Mai.
5 Mai	*Manchester Commerce	25 Mai.
15 Mai	Manchester Corporation	5 Juin
25 Mai	*Manchester Trader	15 Juin

(*) Pourvu de compartiment frigorifique.

Ces steamers ont une accommodation de première classe pour un nombre limité de passagers.

SERVICE CONJOINT DU CANADA ET DU SUD AFRICAIN

De St-Jean, N.B., à Capetown, Durban, Port Elizabeth et East London

x Wyandotte ..... 12 Avril

Et à intervalles mensuels réguliers dans la suite, de Montréal.

x Pourvu de compartiment frigorifique.

Pour plus amples détails, s'adresser à

Furness, Withy & Co., Limited, Agents

44 rue St-François-Xavier, Montréal.

AGENCES REFORD

SERVICE DE GLASGOW

LIGNE DONALDSON

A chaque semaine de St-Jean, N.B., en correspondance avec le C.P.R. et l'I.C.R.

SS. Concordia ..... 9 Avril.

SS. Alcides ..... 16 Avril.

SS. Kastalia (compartiment frigorifique) 23 Avril

SERVICE DE LONDRES

De Portland, Me.

SS. Huron (Compartiment frigorifique et air froid) ..... 15 Avril.

A chaque semaine, de Montréal.

SS. Iona (Compartiment frigorifique et air froid) ..... 8 Mai.

THE ROBERT REFORD CO., LTD.

25 rue St-Sacrement, Montréal.

Cie GLE TRANSATLANTIQUE

Ligne Directe de N.Y. à Paris

32 Broadway, N.Y.

Départ chaque jeudi à 10 hr. a.m.

LA BRETAGNE ..... 21 Avril

LA SAVOIE ..... 28 Avril

LA TOURAINE ..... 5 Mai.

LA LORRAINE ..... 12 Mai.

LA BRETAGNE ..... 19 Mai.

x—Ne prend que troisième classe.

Renseignements : Genin, Trudeau et Cie., 1670 rue Notre-Dame. m-j-s

SI QUELQU'UN

Vous demande quel métal ou quelle soudure Babbitt vous employez, vous répondrez certainement qu'ils proviennent des SYRACUSE SMELTING WORKS, parce qu'ils sont les meilleurs et que vous ne sauriez en employer d'autres. Demandez nos prix.

**SYRACUS

DESASTRE NAVAL

Pensacola, Fla., 14 — Par l'explosion de deux milles livres de poudre dans la tourelle d'arrière et la chambre des manœuvres du cuirassé "Missouri" capitaine W. S. Bowles, commandant, vingt-neuf hommes ont été tués du coup et cinq autres ont été blessés. Deux de ceux-ci en mourront.

Le "Missouri" était avec le "Texas" et le "Brooklyn" à faire des exercices de tir, vers midi, lorsqu'une charge de poudre, dans la pièce de douze pouces prenant feu des gaz a fait explosion et tombant, a mis le feu à quatre charges de poudre dans la chambre des manœuvres, charges qui ont aussi fait explosion.

De tous les hommes qu'il y avait dans la tourelle et dans la chambre des manœuvres, un seul est vivant.

Sans la prompte action du capitaine Cowles, une des soutes aux poudres aurait sauté et le vaisseau aurait coulé.

Il a immédiatement fait sonner l'alarme et en moins de cinq minutes deux jets d'eau étaient lancés dans la chambre et cela a empêché d'autres explosions.

Le capitaine Bowles suivi de ses officiers, bravant tout danger de suffocation a descendu dans la chambre pour secourir les victimes qui pouvaient encore être vivantes, et prenant dans ses bras un matelot qui allait mourir, le porta sur le pont.

Avant que la tourelle fut libre de la fumée de la poudre on était déjà à enlever les morts et les blessés, et trois minutes après l'explosion, ils étaient tous sur le pont où les chirurgiens du "Missouri" du "Texas" et du "Brooklyn" ont pris soin des blessés.

Les vingt-cinq hommes de la tourelle ont été trouvés en un tas. Ils avaient tenté de sortir après la première explosion et avaient été surpris par la seconde, avant d'avoir pu s'échapper.

SOUVENIRS GRATIS

Le plus petit homme du Canada donnera un souvenir à toute personne qui présentera un coupon à l'ouverture du nouveau département des primes des fabricants du tabac à chiquer en palettes "Bobs," des cigarettes "Sweet Caporal," et du tabac coupé à fumer, "Rainbow". Cette ouverture a lieu aujourd'hui, au No 210 rue Saint Laurent (Edifice du Monument National). Montréal. Le colonel Young sera présent du 14 au 16 avril.

Les coupons paraissent dans "La Patrie" d'aujourd'hui pour la dernière fois. Découpez-les.

LES PLOMBIERS

L'examen des plombiers se fera demain soir dans la salle de l'école des Arts et Manufactures du marché St-Laurent, le 3ème lundi de chaque mois. Le prochain examen sera le 18 avril.

ALLIANCE NATICNALE

Un joli concert à la salle Ste-Brigide

Hier soir, sous les auspices du cercle St-Pierre de l'Alliance Nationale, avait lieu un joli concert à la salle Ste-Brigide.

M. Philorum Lamontagne, président du cercle, présidait, ayant à sa droite M. et Mme Jos. Contant, M. L. J. D. Papineau, secrétaire-général; à sa gauche, Mme P. Lamontagne, M. Médéric Martineau.

L'assistance était très nombreuse. Notés au hasard: M. et Mme J. O. Motard, M. le docteur et Mme A. F. Jeannotte, M. et Mme J. A. Mignault, M. et Mme J. N. Larivière, M. et Mme Frs. Martineau, M. et Mme Stanislas Jeannotte, M. et Mme Havard, M. et Mme C. Z. Lanctôt, M. le notaire et Mme F. G. Crépeau, MM. Arthur Laramée et Omer Lapierre, avocats; M. et Mme Onésime Champagne, M. Arthur Robitaille, M. et Mme H. A. Archambault, M. et Mme J. A. Tisdale, Melle Donalda Lanctôt, Ottawa; M. et Mme Louis Giard, M. et Mme D. Dugas, M. et Mme J. N. C. Crépeau, M. et Mme A. C. Crépeau, M. R. Dumouchel, N.P., M. et Mme Frs. Beaudoin, M. et Melle André Gauthier, M. et Mme Wilfrid Lebrun, M. et Mme Prudent Bouthillier, Melle A. Ménard, M. Victor Martineau, avocat; M. et Mme Jos. Jeannotte, M. et Mme Louis Guay, M. et Melle Pagé, M. et Mme Adrien Prud'homme, Melle Bernadette Archambault, M. J. Monette, etc.

Le chœur de chant et l'orchestre ont rendu avec succès "O! Canada, terre de nos aïeux."

Melle Emma Préfontaine, soprano, a chanté à ravir la "Chanson de Mai," de T. Dubois. Mme Bruyère l'accompagnait au piano.

L'auditoire a fort goûté le duo, "Extrait de la Muette de Portici," interprété par M.M. Bruyère et Mendoza Langlois.

Comme entr'acte M. Contant, président-général de l'Alliance Nationale, a fait une allocution intéressante sur les progrès de la société.

La comédie "Un jeune homme pressé," a été jouée par quelques amateurs de talent. Ils ont été bien applaudis.

La soirée a été belle sous tous les rapports, et il est à souhaiter que le cercle en organise d'autres avant l'été.

Club Brodeur

Il y aura ce soir jeudi le 14, une importante assemblée du club Brodeur à la salle Collin, coin Bélangerlet St-André.



Votre lavage sera fini de bonne heure si vous vous servez du Savon Sunlight. Inutile de vous éreinter pendant toute une journée sur le lavage de la semaine.

Il n'y a ni frottement, ni décrassage avec le Savon Sunlight. Vous n'avez qu'à bien savonner les vêtements, les laisser tremper pendant une demi-heure dans une eau tiède, et ensuite les rincer dans une eau fraîche, claire et tiède.

SAVON SUNLIGHT

dégage toute la saleté, laquelle est toute enlevée par le rinçage.

Vous en aurez fini avec votre lavage en bon temps pour préparer un dîner chaud.

Le Savon Sunlight, quand il est employé suivant les directions, fera deux fois autant d'ouvrage qu'un savon commun.

ACHETEZ LA BARRE OCTOGONE.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO, CANADA 102

COUR DE REVISION

JUGEMENTS

—Joseph Chabot vs L. J. DeCelles et J. A. St-Julien, intervenant-appelant — le demandeur — contestant intervention. Jugement infirmé. Il s'agit de l'appel rendu le 13 décembre 1902, déclarant l'intervention périmée; la Cour de Révision déclara que la péremption d'instance ne pouvait être accordée avant l'expiration de trois mois, la cause ayant originé avant le nouveau code; et que la demande en intervention ne pouvait pas être périmée indépendamment de la demande principale, et elle ne pouvait pas non plus l'être, puisque sa procédure était forcément arrêtée par un délibéré, art, 230, C. P. C.

—W. H. Scroggie vs H. B. Koutsogianopoulos et al — Poulor Brothers.

La Cour de Révision renverse le jugement rendu en première instance; l'action du demandeur est par suite maintenue; Scroggie demandait la résiliation du bail passé entre les parties le 21 mars 1901, d'un magasin situé rue Ste-Catherine, No 2231; la Cour de Révision condamne les défendeurs à quitter les lieux loués dans les huit jours du jugement, parce qu'ils ont violé avec persistance et ce même depuis l'institution de l'action, la clause du bail leur défendant de fabriquer dans les lieux loués du sucre candi ou autre produit de leur commerce, ce qui cause des dommages au demandeur. L'hon. juge Mathieu est dissident, parce qu'il croit que la Cour devrait maintenir le bail, vû la promesse des défendeurs d'en respecter les conditions à l'avenir, mais qu'il les condamnerait à tous les frais des deux causes.

— Société des Artisans Canadiens-français vs. J. A. Trude.—Jugement infirmé.

La demanderesse réclamait du défendeur Trudel, secrétaire-trésorier de la succursale St-Charles, et du défendeur Délorme, sa caution, $450.74, dont Trudel aurait été reliquataire pour le mois de mai 1901. La Cour Supérieure a maintenu l'action. La Cour de Révision casse ce jugement en ce qui concerne le Dr Délorme, dont la nature du cautionnement ne portait pas sur le reliquat de Trudel, dont les fonctions ont été modifiées après que le Dr Délorme eût cautionné pour Trudel; sa responsabilité a par ce fait été annulé.

— A. P. Pigeon vs. J. J. E. Sénécal et al.—Jugement renversé, déclarant l'action maintenue quant au défendeur Décarie, avec dépens des deux cours. La Cour de Révision déclare le défendeur Décarie solidaire de la dette de $164 pour effets vendus par le demandeur à MM. J. J. E. Sénécal, J. S. Houle et J. A. Décarie. M. Décarie plaidait qu'il n'était que le secrétaire et non l'associé de la maison Eusèbe Sénécal & Cie.

—Dagenais et al vs Corbeil, et Léonard, opposant, et les demandeurs, contestants. Le jugement inscrit en Révision maintenait la contestation de l'opposition de Léonard à la vente par le shérif de la propriété substituée. La Cour de Révision confirme ce jugement, en déclarant que cette vente ne cause aucun préjudice aux droits de la substitution.

—Pope vs Goulet, et Goulet et al tiers-saisis, et la Banque d'Ottawa opposante, et le demandeur, contestant, confirmé.

Le demandeur ayant obtenu jugement contre J. H. Goulet, a fait émaner une saisie entre les mains de Goulet & Cie, qui n'ont pas comparu et jugement a été rendu par défaut contre eux. Le 3 octobre 1901 une exécution a été faite et certains effets ont été saisis. La Banque d'Ottawa a fait une opposition, afin d'annuler à cette saisie, alléguant qu'elle était propriétaire des effets saisis en vertu d'un acte transportant à la Banque tous les meubles et immeubles de Goulet. La Banque allègue de plus que les tiers-saisis, Goulet et Cie, ont cessé de faire affaire, et qu'ils n'étaient pas en possession des effets au temps de la saisie, le 29 avril 1903. Les demandeurs ont contesté l'opposition alléguant que l'acte en question ne transportait que la propriété, et qu'aucune considération bonne et légale n'avait été donnée pour les meubles. La Cour de première instance n'avait aucun droit sur le bateau à vapeur et sur les chevaux saisis, et elle a renvoyé l'opposition quant à ces effets.

—La Banque Jacques-Cartier vs Fréchette et Caron, tiers-saisis, et Hamel et al, mis en cause. Confirmé, l'hon. juge Loranger, dissident. La Cour Supérieure a déclaré que la déclaration du tiers saisi faite en cette cause était incorrecte; qu'au temps de la signification de la saisie-arrêt, le tiers-saisi était endetté en la somme de $600, représentant le prix de trois machines vendues au prix de $200 chacune à Goulet et Garand, et le tiers-saisi a été condamné à payer au demandeur cette somme de $600.

—Dame H. E. Hotte et al vs Dame M. L. Birabin et al. Confirmé, l'hon. juge Mathieu, dissident. Le jugement dont est appel, renvoyait l'action qui demandait d'annuler deux testaments et un contrat de mariage. Par leur action, les demandeurs demandaient à la Cour de déclarer illégal et nul le mariage de feu Louis Hotte avec Dame M. L. Birabin dite Saint-Louis, célébré le 16 novembre 1898, à Papineauville, comme n'ayant pas été validement contracté, et concluaient à ce que le contrat de mariage fût en conséquence déclaré nul, ainsi que les testaments subséquemment faits par le défunt. La Cour de première instance déclare qu'à l'époque susdite, où Louis Hotte a fait son testament, bien qu'étant malade, il avait suffisamment d'intelligence pour faire un testament, nonobstant le fait que sa mémoire des mots était défectueuse et qu'il avait de la difficulté à s'exprimer. Il n'était pas interdit; on lui a seulement nommé un conseil judiciaire en décembre 1896.

Par un contrat de mariage lors de ses secondes et justes noces, il a avantagé sa deuxième femme en la somme de $2,000, lui donnant en sus usufruit de tous ses biens après sa mort, qui est arrivé en 1901. L'action a été renvoyée en partie sur la preuve médicale, faite en la cause.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Ne vous impatientez pas après le Bébé qui pleure. Ce n'est pas par caprice, c'est la douleur qui le fait pleurer, faites-lui prendre du SIROP D'ANIS GAUVIN et la douleur disparaîtra comme par enchantement. Dès la première dose il y a soulagement et l'enfant s'endort d'un sommeil calme et naturel qui le ramène à la santé.

En vente partout à 25 cents. 43—1

Mgr Bruchesi à Valleyfield

(Correspondance spéciale)

Valleyfield, 14.—Sa Grandeur, Mgr l'archevêque P. Bruchési, accompagné du Rév. M. Roy, chancelier était en visite à l'évêché mardi. Sa Grandeur a visité, en compagnie de Mgr Emard, l'hôpital St-Vincent de Paul, le couvent des Révérendes Sœurs des SS. Noms de Jésus-Marie et le collège. Elle est partie mardi soir pour Ottawa.

Il sera extradé

Barnett Weiss, accusé d'avoir volé $5,300 à son associé, et qui a été condamné à être extradé, est parti, hier soir, pour Philadelphie, sous la garde du détective américain Dorset.



TRADE MARK — ISLAND CITY

USINE
"Island City"
de Peintures et de Vernis.

La grande demande de nos peintures préparées et de nos blancs de plomb, nous montre une fois de plus que la qualité de nos marchandises est appréciée.

P. D. Dods & Cie.
188 et 190 McGill, Montréal.



Lorsque vous ACHETEZ,

Adressez-vous à la maison qui a gagné votre confiance, et où la qualité est considérée comme étant de première importance. Nous montrons un grand assortiment de

Poêles en Acier
Filtres à l'eau
ET
Articles en Agate de première qualité.

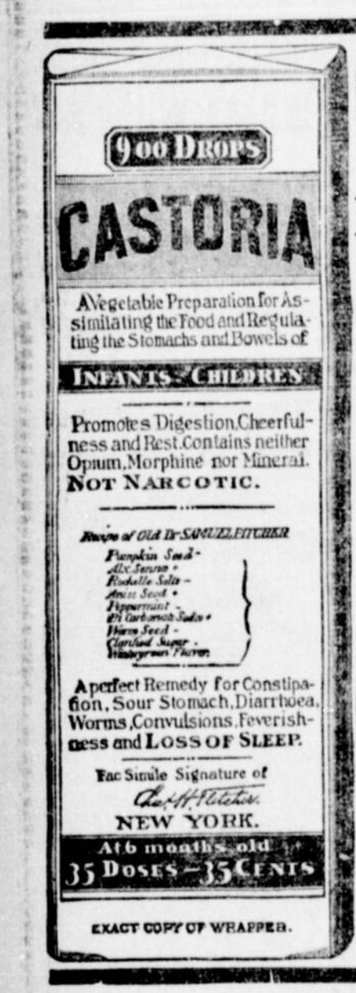
Une visite est sollicitée.



Geo. R. Prowse,
208 Rue McGILL.

L'ELITE DE LA SOCIETE
fait de fréquentes visites au grand TAILLEUR POUR DAMES.
S. BLAUSTEIN & CO., 2460 Rue Ste-Catherine, Bell Tel. Up 1114

Avant les Chaleurs
LES
Pastilles du Dr Coderre contre les Vers
Détruisent radicalement les vers chez les enfants sans entraîner de suites funestes ni les empêcher d'aller à l'école, etc. A vendre partout à 25 cents ou par la poste, sur réception du prix.
THE WINGATE CHEMICAL Co., Ltd., Montreal, Canada.



CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de
Chas. H. Fletcher.
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
CASTORIA
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

"La Fille du Bandit"

34 (Suite

Un travail semblable s'opérait dans le cerveau de ce dernier. Alfiéri, ayant déjà reçu chez lui les gens importants des domaines du voisinage, avait été d'abord un peu surpris de rencontrer sur son chemin un gentilhomme sur la physionomie duquel il lui était impossible de mettre un nom. Il chercha quelques instants dans ses souvenirs, puis il songea au nom de Saint-Lyé.

Serait-ce là le protecteur? murmura-t-il à voix basse.

C'est ainsi qu'avant même de s'aborder les deux seigneurs s'étaient reconnus.

Par un mouvement simultané, ils firent appuyer leur cheval à droite, s'invitant mutuellement du regard à passer le premier. Chacun d'eux s'était incliné sur la selle et saluait de cette façon à la fois polie et gracieuse qui, jadis, distingua toujours les parfaits courtisans.

C'était au comte de Malaizes à se faire connaître:

—Monsieur, dit-il en soulevant son feutre, je suis charmé de rencontrer ici un gentilhomme dont j'ai le regret de ne pas connaître le titre. Le manoir de Malaizes-Orfosses étant à proximité, ce serait pour moi un grand honneur de vous y recevoir.

C'était une façon fort habile de se faire connaître sans donner son nom. Saint-Lyé apprécia cette manière de parler qui dénotait un vrai gentilhomme et, rendant le salut avec une correction parfaite, il répondit:

—Tout l'honneur de cette heureuse rencontre est pour moi, puisqu'elle me procure l'avantage inappréciable de faire la connaissance du haut et puissant seigneur de Bougy-Noble, comte de Malaizes-Orfosses. Je suis le comte des Blondry de Saint-Lyé.

Nouveau salut. Alfiéri fit faire une volte face à son cheval, se plaça aux côtés de Saint-Lyé, et les deux hommes se serrèrent la main. Le comte de Malaizes reprit:

—Vous m'excuserez, comte, de ne pas vous avoir rendu la visite de convenance que tout nouvel arrivant doit à ses illustres voisins. Je vous croyais absent de vos terres...

—Je l'étais, en effet, monsieur, et mon retour de la cour ne date que de quelques jours seulement.

Malaizes-Orfosses fit un mouvement:

—Vous étiez à Blois?

—A Blois d'abord, à Amboise ensuite.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel ils s'observèrent à la dérobée. Saint-Lyé surtout avait été un peu frappé par l'accent de son compagnon, et il se demandait où il avait bien pu entendre cette voix. Pendant son séjour à la cour, peut-être?

D'autre part, les façons du nouveau seigneur l'avaient absolument séduit, et, en lui-même, il traitait de fou le brave Meurice. Il poursuivit:

—Mon absence a duré beaucoup plus longtemps que je ne l'avais prévu, et c'est à mon retour seulement que j'appris d'abord la mort du digne comte votre frère et ensuite votre arrivée dans les domaines de Bougy-Noble.

—Depuis fort peu de temps, en effet, j'habite le castel dont la mort de mon malheureux frère m'a rendu maître, répondit Malaizes; j'avais, auparavant, une compagnie dans le régiment de Champagne.

—Vous avez vendu votre charge?

—Oui. De là, j'ai fait route pour Blois, où j'ai séjourné à peine le temps nécessaire pour faire viser mes parchemins par la chancellerie.

—De sorte, monsieur, que vous ignorez, en partie du moins les événements qui se sont déroulés le mois dernier?

Saint-Lyé amenait ainsi Malaizes à parler de sa fille; de son côté, l'ex-capitaine ne cherchait que l'occasion pour diriger la conversation dans ce sens.

—J'ai connu le départ de Blois et l'affaire du "Tumulte". Ma fille, qui était attachée à la personne de S. M. la reine Marie Stuart et qui assistait à l'attaque du château par les rebelles, m'a relaté ces faits.

—Vous voulez parler, cher comte, de Mlle Marcelline?

Malaizes fit un mouvement de surprise:

—Vous connaissez ma fille, monsieur de Saint-Lyé?

—J'ai cet honneur, monsieur de Malaizes. J'ai rencontré Mlle Marcelline dans une circonstance qu'il me serait impossible d'oublier.

L'œil du seigneur de Bougy demeurait interrogateur. Saint-Lyé continua:

—Puisque le hasard bienveillant nous a mis en présence, je ne tarderai pas davantage à vous transmettre les sentiments de reconnaissance que mon pupille a conçus pour votre charmante fille.

—Votre pupille? demanda Alfiéri, dont le cœur battait à coups précipités.

—C'est en même temps mon filleul, Mlle Marcelline, dont le courage n'a d'égal que la beauté, lui a sauvé la vie dans une circonstance particulièrement périlleuse.

—En vérité, mon cher comte, répliqua Malaizes, je vous avoue que je suis stupéfait. Je ne soupçonnais pas chez mon enfant des goûts aussi chevaleresques.

Le comte retraça en peu de mots la scène d'Amboise et insista spécialement sur l'acte courageux de Marcelline. Ce nouveau trait, qui montra à l'ex-capitaine combien sa fille était éprise de Carles, acheva de le fixer dans ses résolutions. La mort dans l'âme, la rage au cœur, mais le sourire aux lèvres, il alla de l'avant:

—Savez-vous ce qu'il ressort de tout cela? dit-il, en posant sa main sur l'épaule de son compagnon.

—Ma foi, monsieur, cela prouve tout simplement que Mlle de Malaizes est bien digne du nom qu'elle porte et que son père, peut à juste titre, être fier d'elle. Quant à mon filleul, Carles de Tarangon, il brûle du désir de témoigner lui-même sa gratitude à sa bienfaitrice.

Malaizes entendit le nom du jeune homme sans sourciller.

—Votre pupille se nomme M. Carles de Tarangon?

—C'est le fils d'un officier des gardes. Le pauvre ptiit est orphelin, sa mère étant morte peu après sa naissance et son malheureux père ayant été assassiné dans le château de Blois.

Un tressaillement à peine perceptible agita les traits du seigneur de Bougy. Il se raidit contre l'émotion terrible qui l'étreignait et, par un prodigieux effort de volonté, il déclara:

—Eh bien! monsieur de Saint-Lyé, ma fille Marcelline aime votre Carles.

—Le croyez-vous fit Saint-Lyé en riant. Je soupçonnais ce sentiment chez mon filleul, mais je ne pouvais croire...

—Et moi, je devinais cet amour chez mon enfant; mais j'ignorais encore le nom de celui qui fait l'objet de son choix. Vous m'avez ouvert les yeux.

Il fit un nouvel effort; mais, sans parvenir complètement à se maîtriser, il bégaya:

—Je ne connais pas encore M. Carles, mais je suis persuadé que le choix est des plus heureux.

Saint-Lyé, devenu radieux, tendit la main de son compagnon, qui la prit en hésitant un peu.

—Alors, monsieur de Malaizes, vous envisageriez d'un œil favorable une union entre ces deux jeunes gens?

La question était atroce pour le père de Marcelline. Sa langue refusait de parler. Il se contenta d'incliner la tête.

Des Blondry se mit à rire de nouveau.

—Excusez-moi, comte, si vous me voyez un peu ému. C'est que le pauvre Carles est ce que j'aime le plus au monde. Ma seule ambition, mon seul désir sont de le voir heureux. Son bonheur est là, dans cette union. Marcelline l'aime, et lui aime Marcelline. Dès maintenant, c'est l'avenir de ces deux enfants qui est en jeu.

A ce moment, les deux gentilshommes traversaient la place de Bougy et il durent interrompre la conversation pour répondre aux saluts respectueux que leur prodiguait bon nombre de curieux. Parvenu devant l'hôtel de ville, Saint-Lyé arrêta sa monture.

—Je craindrais de vous importuner, cher comte, en continuant cette conversation. Voici le chemin qui conduit à Saint-Lyé, continua-t-il en étendant le bras vers le bois de Granbonne.

Malaizes l'arrêta d'un geste. Pour réaliser le plan qu'il avait combiné, il fallait dissimuler jusqu'au bout, et, malgré la répulsion qui l'éloignait du gentilhomme, il fallait qu'il se prêtât et accédât à toutes les propositions de ce dernier. Ah! si le parrain de Carles eût pu voir ce qui se passait dans le cœur de son compagnon comme il eût reculé d'horreur!

—Monsieur de Saint-Lyé, souffrez que je vous retienne. Vous vous êtes proposé, dites-vous, de faire le bonheur de votre filleul; croyez-vous que l'avenir de ma fille ne me tienne pas également au cœur? Ne me ferez-vous pas l'honneur de dépenser quelques instants de plus en ma compagnie et me permettrez-vous de vous présenter ma fille?

Les chevaux, éperonnés, partirent au galop et franchirent en un instant la grande avenue. C'est la joie au cœur que Saint-Lyé pénétra dans le castel de son compagnon de route.

L'entrevue avec Marcelline fut courte mais décisive. A l'appel de son père, elle pénétra dans la salle de cérémonie où le comté de Saint-Lyé avait été introduit, et, tout d'abord, la jeune fille demeura un peu interdite à la vue du parrain de son ami.

—Tu connais monsieur? demanda Malaizes, avec un sourire forcé.

Elle rougit un peu et répondit par un gracieux signe de tête au profond salut que lui adressait le gentilhomme.

—Je crois avoir, en effet, cet honneur, mon père.

—Permettez-moi de vous aider à rassembler vos souvenirs, mademoiselle, fit Saint-Lyé, émerveillé de la grâce de la jeune fille.

—Inutile, monsieur le comte de Saint Lyé. J'ai conservé de notre première entrevue une souvenance pariaite; nous nous sommes vus d'abord sur le pont de la citadelle d'Amboise, alors que les filles d'honneur de la reine entraient dans la place, et ensuite au milieu d'un massacre dont le château royal fut le théâtre.

—Vos souvenirs sont précis, et, dès lors, il me reste à vous adresser mes remerciements pour l'acte courageux que vous avez accompli ce soir ou plutôt cette nuit-là.

Les joues de Marcelline s'empourprèrent.

—Je ne vous comprends pas, monsieur le comte.

—Au contraire, ma fille, fit Malaizes, la voix un peu rauque, tu comprends parfaitement les paroles de M. des Blondry.

Il fit une pause et ajouta, en grimaçant un sourire:

—Monsieur t'accuse d'avoir rendu un grand service à son filleul, Carles de Tarangon.

Un voile passa sur les yeux de Marcelline, tandis que son sein se soulevait violemment.

—Père, balbutia-t-elle, ne vous avais-je pas dit?...

—Oh! si, si monenfant, dit le seigneur de Bougy en détournant la tête pour que Saint-Lyé ne vit pas l'éclair de haine qui brillait dans ses yeux.

—En conséquence, je vous renouvelle le désir que j'exprimais il y a quelques instants à M. votre père. Mon pupille sollicite la faveur d'être autorisé à venir lui-même présenter ses respects et vous prier d'agréer sa profonde gratitude.

—M. Carles sera le bienvenu.

—Alors, mademoiselle, je me retire satisfait, et je vais, de ce pas, porter à mon filleul cette bonne nouvelle.

Marcelline tendit sa petite main, et le comte effleura de ses lèvres le bout des doigts mignons.

—Adieu, mademoiselle!

Malaizes, qui avait hâte de voir la fin de cette scène, reconduisit le visiteur jusqu'au pont-levis. Au moment de monter à cheval, Saint Lyé lui murmura, en riant:

—Avouez, cher comte, qu'on ne peut lire plus couramment sur la physionomie d'une jeune personne!

—Sans doute!

—J'aurai donc l'honneur de vous demander, aujourd'hui même et au nom de mon pupille, la main de Marcelline.

Une pâleur visible blanchit les traits de l'aventurier. Des Blondry ne s'en aperçut pas.

—La réponse de Marcelline sera la mienne.

—Alors, nul doute qu'elle ne soit favorable.

(A continuer.)

Si vous voulez un cacao d'un arome délicieux, demandez le

CACAO PERFECTION DE COWAN

bsolument pur et économique.

THE COWAN COMPANY, Ltd. · · · Toronto.

17-24-31—7-14-21-28

A la Chambre de Commerce

Le credit agricole.—Le terrain de l'Exposition.—L'Exposition de St-Louis.—Comptabilite commerciale.

Le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal s'est réuni hier au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. H. A. A. Brault, président, assisté de M. U. Garand, le vice-président.

Membres présents: MM. J. Brown, Savignac, Parizeau, Préfontaine, Perrault, Geo. Gonthier, J.B. A. Lanctôt, Labrecque, Mullarky, J. de Sieyès, Hon. A. Desjardins, Chs. Chaput, Rod Tourville, Jos. Contant, A. Coté Jos. Haynes, secrétaire.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

COMMUNICATIONS

Le Board of Trade d'Ottawa écrit à la Chambre au sujet du charbon bitumeux.

Référé aux comités des transports et industries conjointement.

RAPPORT DE COMITES — COMITE AGRICOLE

Le comité d'agriculture et de colonisation presente son rapport sur le projet du crédit agricole.

M. J. de Sieyes presente alors le projet suivant:

"La Chambre de commerce française du district de Montréal ayant pris connaissance de l'intéressant projet de M. J.S. Loyer, concernant la colonisation.

Considérant que les gouvernements Français et Autrichiens ont organisé pour des projets similaires des sociétés de crédit dont les résultats ont été des plus favorables, décide d'adresser le dit projet à M. le ministre de l'Agriculture pour qu'il lui soit donné toute attention.

Considérant d'autre part que les sociétés d'agriculteurs et les sociétés agricoles seraient un moyen pratique de résoudre avantageusement la question.

Le rapport est adopté.

LE CHOIX D'UN TERRAIN POUR L'EXPOSITION

Le conseil de ville ayant refusé le parc Lafontaine pour terrain de l'exposition, le comité chargé de cette question se déclare libéré de son travail.

L'hon. M. Desjardins se déclare contre l'emploi de tous les parcs publics pour servir de site à l'exposition et demande au comité de continuer son travail.

Le conseil, à la demande de M. Chs. Chaput, désire maintenir le comité dans son étude.

M. Perrault répond à quelques objections au sujet du choix du parc Lafontaine.

Il cite l'exemple de Paris où l'on a placé l'exposition place de la Concorde.

Le Parc Lafontaine ne sert à rien du tout au moment actuel.

En cas d'incendie l'on a le poste de pompiers.

Toutes ces questions militent en faveur du Parc Lafontaine.

L'EXPOSITION DE ST-LOUIS

M. Lanctôt soumet une résolution demandant la nomination d'un comité pour aller à l'exposition de Saint-Louis. Le projet est adopté et un comité est nommé pour prendre des arrangements avec les compagnies de chemin de fer.

Se comité comprend MM. Isaie Préfontaine, J. D. Couture, Jos. Lamoureux, Jos. Fortier, A. V. Roy, H. A. A. Brault, J. B. Savignac, C. Catelli et J. B. A. Lanctôt.

COMPTABILITE OBLIGATOIRE

M. Geo. Gonthier parle de la comptabilité obligatoire et de l'urgence de presser la conclusion du bill adopté par le Sénat. M. Gonthier lit une résolution à ce sujet. Adoptée.

Le conseil devra aussi parler de l'urgence d'une loi de faillite.

BRISE-GLACES

M. J. X. Perrault déplore les inondations et les ravagés qu'elles occasionnent.

Il remet sur le tapis, la question des brises glaces sur le Saint-Laurent.

La question est référée au comité de transport.

Conseils Municipaux

A MAISONNEUVE

Son Honneur le maire Bleau présidait la séance du conseil hier soir, à Maisonneuve.

M. J. Demers, menuisier, autrefois de Shawinigan demande l'autorisation de construire une manufacture de portes et de fenêtres.

Un plan de l'édifice projeté accompagne la demande. Le tout est renvoyé au comité.

Seconde lecture est faite d'un règlement abrogeant le règlement sur l'observance du dimanche. Comme il est nécessaire de consulter l'avocat de la ville à ce sujet, l'adoption de cette seconde lecture est remise à la prochaine séance.

Le secrétaire communique au conseil une lettre de la Dominion Paving Co., offrant de faire des trottoirs dans les rues de Maisonneuve.

La compagnie explique longuement son système qu'elle proclame supérieur à tout autre.

Cette question sera mise à l'étude par le comité des chemins.

M. Isaie Préfontaine, rentier, demande l'homologation d'une rue projetée entre les rue Orléans et Jeanne-d'Arc. M. Richer appuyé par tous les autres échevins se déclare en faveur de cette pétition, qui est accordée sans hésitation.

Melle Bourbonnière proteste fortement contre la manière dont elle a été traitée par le conseil à propos d'exemption de taxes. Voici l'histoire de cette question en peu de mots:

En effet, lorsqu'il s'est agi pour la ville de Maisonneuve d'ouvrir la rue Sainte-Catherine, qui traverse ses immenses terrains, elle eut la générosité de donner à ladite ville la portion de terrain nécessité pour l'ouverture de la rue Sainte-Catherine, à condition qu'on l'exemptat du paiement de ses taxes pendant quinze ans. Or, dernièrement on décida d'élargir la rue Ste-Catherine et aussi d'exproprier les terrains y attenant. Melle Bourbonnière fut comprise dans l'expropriation et les taxes, qui s'ensuivent ordinairement, lui furent imposées. De là, la protestation de Melle Bourbonnière qui prétend que la ville n'a pas le droit de lui imposer de taxe. Son avocat, M. Lamothe, est du même avis. Le Conseil décide de consulter son propre avocat et d'en passer par sa décision.

On macadamisera la rue Orléans, depuis la rue Ontario jusqu'aux usines de la Shawinigan.

SOUVENIRS GRATIS

Le plus petit homme du Canada donnera un souvenir à toute personne qui présentera un coupon à l'ouverture du nouveau département des primes des fabricants du tabac à chiquer en palettes "Bobs", des cigarettes "Sweet Caporal", et du tabac coupé à fumer, "Rainbow". Cette ouverture a lieu aujourd'hui, au No 210 rue Saint-Laurent, (Edifice du Monument National) Montréal, et se continuera demain et samedi. Le colonel Young sera présent du 11 au 16 avril. Les coupons paraissent dans la "Patrie" d'aujourd'hui pour la dernière fois. Découpez-les.

A ST HENRI

Les échevins du conseil de St-Henri étaient tous à leur poste pour la séance d'hier soir.

Le secrétaire a fait lecture de nombreux rapports et de deux règlements, l'un concernant les taxes d'affaires à établir pour la ville de St-Henri, et l'autre dans le but de charger les propriétaires de l'entretien des trottoirs de cette même ville.

Des rapports ont été produits. Presque tous se rapportent à des exemptions de taxes, excepté trois: celui du comité de l'Hygiène, disant que les médecins analystes donneront aux marchands de glace Archambault et Ste-Marie, un certificat d'analyse à condition qu'ils paient les frais de l'analyse bactériologique de leur glace.

Ces messieurs trouvent le compte exhorbitant car il prétendent savoir que cette analyse n'a rien coûté à la ville.

Le comité des Finances soumet au conseil une résolution demandant qu'à l'avenir les employés municipaux ne puissent s'absenter de leurs charges sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation du président du comité dont ils relèvent.

M. le maire s'indigne de cette résolution et cite l'article de la charte qui donne au maire le droit de surveillance sur les employés municipaux. La résolution du comité des finances est irrégulière, dit le maire et elle vise à détruire l'article de la charte.

Les échevins Sénécal, Labrèche et Ethier soutiennent que le maire n'est chargé par la charte que de voir à l'observation de règlements du conseil.

On fait alors venir l'avocat de la Cité qui appuie les dires des échevins et la résolution est adoptée.

Le comité des chemins fait rapport que des soumissions seront demandées pour le balayage de l'asphalte. Elles devront être présentées avant mercredi prochain. Et l'on s'ajourne.



M. GEO. DAIGNAULT, de St-Hyacinthe, dont nous avons annoncé le décès, hier

SUICIDE A RICHMOND

Richmond, 14 — Mme E. Crooke, une pauvre malheureuse, atteinte d'aliénation mentale s'est noyée hier matin dans la rivière St-François. Profitant de l'absence des siens, elle se dépouilla de ses vêtements et s'enfuit mettre son terrible projet à exécution. Son corps fut découvert une demi-heure plus tard accroché à un billot.

COURRIER DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 14.—Nous regrettons d'apprendre la grave maladie de M. John Langlois, du quartier Nord.

Notre estimable concitoyen souffre du diabète. Nous espérons qu'il se rétablira bientôt.

—M. Alf. Gagné, agent d'assurance, a fait l'acquisition de la résicence de M. Nap. Richard.

—Le 53ème bataillon a commencé ses exercices annuels mardi soir. Les diverses compagnies étaient sous le commandement des capitaines Fraser, Simpson, Bowen et du lieutenant Blue.

Le lieutenant colonel Fraser remercia les soldats de s'être rendus en aussi grand nombre à l'ouverture des exercices annuels.

—L'Assemblée annuelle de l'association d'Améliorations de la Cité de Sherbrooke a eu lieu mardi soir à la salle des Arts. Les officiers suivants furent élus: président, S. F. Morey; vice-président, Dr P. Pelletier, M.P.; trésorier, Dr Farewell; secrétaire, E. W. Farewell; comité exécutif, MM. L. A. Bayley, J. M. Jenckes, H. D. Lawrence, J. S. Mitchell, V. E. Morrill, W. McCollough, L. E. Panneton, John Wiggett, Dr Williams, C. H. Fletcher, J. E. Genest, W. B. Murray, M. T. Stenson, George Addie, Dr A. N. Worthington, B. C. Howard, E. Sylvestre, Dr Bachand, L. J. Codère, Dr Rioux, C. A. Sylvestre.

Le maire Camirand adressa la parole à la suite de l'élection des officiers pour approuver le but de l'association et suggérer que le nombre des membres devrait être aussi considérable que possible.

—Le club musical des Dames de Lennoxville a clos ses séances, lundi soir, par un magnifique concert en présence d'un auditoire d'élite.

—Nous avons été heureux d'apprendre que le jeune fils de M. F. L. Renée, barbier-coiffeur à l'hôtel Grand Central, Homère, âgé de 13 ans, très dangereusement malade d'une congestion de poumons a pris un mieux qui fait espérer qu'il recouvrira la santé.

—Mardi après-midi, sur l'invitation des médecins du Bureau Médical de l'hôpital du Sacré-Cœur, des Dames de Charité se réunirent à cette institution. Elles étaient au nombre d'environ quatre-vingt. Elles furent reçues par les religieuses et les médecins.

Il s'agissait de l'inauguration d'appareils stérilisateurs et de Rayons X, achetés avec les revenus du bazar de l'automne dernier auquel les Dames de Charité ont pris une large part et se sont dévouées pour en assurer le succès.

Le Dr Rioux fit un grand nombre d'expériences avec les Rayons X, qui intéressèrent vivement les dames et le Dr Camirand leur expliqua l'usage des stérilisateurs. Après cette intéressante inauguration des nouveaux appareils, les Dames de Charité et les médecins du Bureau Médical furent invités à un délicieux goûter offert par les religieuses dans leur salle de communauté. A la sortie de table le Dr Camirand, président du dernier bazar, remercia les dames de leur dévouement pendant le bazar, et tout en les félicitant du résultat il constata avec elles que c'était avec leur aide obligeant qu'on avait réussi à créer les fonds nécessaires à l'achats des nouveaux appareils dont on venait de faire l'inauguration.

Le Dr Rioux, secrétaire du bazar, lut un rapport du dernier bazar.

Les Dames de Charité et les médecins avant de quitter l'hospice du Sacré-Cœur se firent photographier en groupe par Mlle Loyd.

L'EGLISE DE MAISONNEUVE

Les francs-tenanciers de la ville de Maisonneuve qui ont décidé de construire une nouvelle église, s'adresseront à la législature pour obtenir une loi à cet effet.

Par le projet de loi, MM. Trefflé Bleau, Wm. Parker, Hubert Desjardins et Marie-Gustave Ecrement, N.P., sont nommés syndics et forment une corporation sous le nom de "Les Syndics de la Paroisse de Maisonneuve".

Les syndics ont le pouvoir de construire une église et une sacristie, et pourvoir à leur ameublement, dans la paroisse du Très Saint Nom de Jésus, de Maisonneuve.

Pour pourvoir au paiement des travaux, les syndics peuvent emprunter, une somme n'excédant pas cent vingt cinq mille piastres en capital, par contrat ou autrement, ou en émettant des bons ou débentures.

Les syndics peuvent prélever par un acte de répartition annuelle sur les immeubles des francs-tenanciers et propriétaires catholiques, résidant ou non en la paroisse une somme n'excédant pas vingt-cinq centins par cent piastres de la valeur des immeubles imposables et imposés, pendant une période n'excédant pas cinquante ans.

Le dit acte d'évaluation doit être basé sur le rôle d'évaluation municipale de la ville de Maisonneuve, en vigueur le 1er décembre précédant l'échéance de chacun des dits paiements.

Pour aider au paiement des dits travaux, les curés et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Maisonneuve devront payer aux syndics, lé ou avant le 15 février de chaque année, la somme de deux mille cinq cent piastres. En outre la fabrique devra, à la même date, verser entre les mains des syndics, les deux tiers de tout surplus de ses recettes sur les dépenses approuvées par l'ordinaire. De plus, elle devra remettre aux syndics tout surplus en caisse lors de la mise en vigueur de cette loi.

Calino demande à une voisine:
—Est-ce que votre bébé marche?
—Mais oui, depuis trois mois.
—Fristi, il doit être loin!

AU BON MARCHÉ

OCCASIONS OCCASIONS

Demain, Vendredi

Mise en vente à tous les départements d'un grand nombre d'articles avec un rabais de 50 p. c.

Une occasion hors ligne! A vous de la saisir.

Grande mise en vente de 3000 verges de:
Mousseline de laine française

Le plus beau choix que nous n'ayons eu comme coloris et dessins, fonds noirs avec pointillés de toutes couleurs ainsi qu'avec grands ramages, nouvelles dispositions sur fonds clairs et fonds rouges, avec très jolis dessins de couleur, spécialement pour: Blouses, Peignoirs et Robes de Printemps.

Le prix courant est de 50 cents..... Mise en vente à 50 p.c. d'escompte soit: 25c

CES TISSUS DEVRONT S'ENLEVER RAPIDEMENT A CE PRIX REDUIT

Corsets

Un très joli Corset pour fillette en gris et blanc le haut garni d'une très jolie dentelle, différentes grandeurs. Valeur réelle 60c demain.... 39c

Véritable Occasion

Corsets pour fillette, en coutil français de très belle qualité gris et blanc, fait avec cordes et boutons, toutes les grandeurs. Valeur réelle 75c Vendredi..... 48c

Corsets pour dame en batiste grise très fine, nouvelle forme, faits avec corde et baleines, très avantageux. Prix réel 59c demain..... 39c

SPECIAL

Camisoles en coton blanc de très belle qualité, sans manche, le tour du cou et des bras garnis d'une très jolie petite dentelle. Valeur réelle 13c Vendredi..... 7c

Camisoles de demi saison en laine de très belle qualité, couleurs: rose, blanc et gris, ½ manches ouvertes en avant et garnis de dentelles. Valeur réelle 40c demain..... 25c

Jupons

En shirting blanc de très belle qualité avec double volant, celui du haut garni d'une très jolie broderie. Valeur réelle $1.25 demain..... 90c

Jupons

En batiste pur fil avec volant de la même étoffe, garni d'une très jolie dentelle à un prix très avantageux. Valeur réelle $1.25 Vendredi.. 90c

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Cache-corset, en batiste de fil très belle qualité le tour du cou garni d'une très jolie dentelle ou de broderie, à moitié de sa valeur. Valeur réelle 35c demain..... 19c

Calleçon pour Dames

En Shirting blanc, garni de broderie et de dentelle avec beaucoup d'ampleurs. Valeur réelle 30c Vendredi..... 19c

VERITABLE OCCASION

Blouses

En très jolie Soie Japonaise, le devant et le dos garnis de trois plis plats, les manches bouffantes, dernière nouveauté, à un prix sans précident valeur réelle $3.90, Vendredi..... 2.25

Blouses

En Soie Japonaise, devant relevé avec dix rangées de plis de coté, avec points ajourés, le dos également avec plis, les manches dernière nouveauté, valeur réelle $4.50, demain..... 3.00

Un choix sans précédent aux comptoirs d'étoffes à robes de coupons dont quelques-uns tout marqués avec une différence de 50 pour cent.

Letendre Fils & Cie

1497, Rue Ste-Catherine, 1497

14 a

L'Universite d'Ottawa



On demande actuellement des soumissions pour la construction de la nouvelle bâtisse des Arts de l'Université d'Ottawa. Les autorités de l'Université sont très désireuses de voir les différents contrats donnés à des Canadiens.

La bénédiction de la pierre angulaire aura très probablement lieu le 24 mai prochain, jour de la grande célébration canadienne.

Tous les anciens élèves et les amis de l'Université sont instamment invités à y assister. Ceux qui voudront bien répondre à l'invitation sont priés de correspondre avec le R.P. recteur qui ne peut adresser d'invitations particulières, à cause de la perte des adresses lors de l'incendie.

Le R.P. recteur sera en mesure de fournir tous les renseignements relativement aux moyens de transport et au logement des visiteurs dans la capitale.

DANS LES CANTONS DE L'EST

Importantes assemblées agricoles. — Exposition de grains de semence

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 14. — Lundi soir, les directeurs suivants de l'Association Agricole des Cantons de l'Est: MM. Alex. Ames, président, H. R. Fraser, E. W. Farewell, L. A. Bayley, J. A. Wiggett, W. Morris, F. B. Wilson et W. M. Tomlinson, secrétaire, se rendirent à la résidence de M. N. T. Dussault, ancien président de l'Association, et lui présentèrent un magnifique plateau en argent et un service en argent à thé et café. La présentation fut faite par M. Alex. Ames, président actuel de l'association. En même temps il lut une adresse au nom des directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est exprimant leur reconnaissance à M. Dussault pour les services qu'il a rendur à l'Association pendant les années qu'il en a occupé la présidence.

M. Dussault fut très heureux dans sa réponse et se déclara tout à fait content de recevoir dans la maison qu'il habitait depuis soixante ans les directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est. Il les remercia de l'estime qu'ils lui manifestaient et du précieux cadeau qu'on lui avait offert pour lui et sa famille. Il fit ensuite une revue succincte des dix-huit années d'opération de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, se déclarant heureux des services qu'il a pu rendre pendant cette déjà longue période d'existence de l'Association.

L'adresse des directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est était écrite sur parchemin et artistiquement enluminée. Sur le plateau en argent est gravée l'inscription suivante: "Présenté à M. N. T. Dussault par les directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, président en 1901, 1902 et 1903.

M. Dussault invita ensuite ses hôtes à un délicieux goûter qui fut suivi d'agréables causeries dans les salons.

—La deuxième exposition de grains de semence sous les auspices de l'Association Agricole des Cantons de l'Est a eu lieu hier, au marché Lansdowne. MM. Hill, Tomlinson et Shuter avaient la direction de cette exposition. Les juges étaient MM. Grisdale et Côté, de la ferme expérimentale d'Ottawa.

La présente exposition a été un succès décisif sur celle de l'an dernier. Les variétés de grains de semence, de patates en particulier, étaient en bien plus grand nombre que l'an dernier.

Le nombre des visiteurs a été considérable. C'est un beau succès comparé à l'exposition de l'année dernière. Nombre de cultivateurs ont compris l'importance de cette exposition et se sont fait un devoir de l'encourager par leur présence et l'exposition de belles variétés de grains de semence.

Dans la soirée, à une réunion de cultivateurs tenue à l'Hôtel de ville de Lennoxville, M. G. H. Clark, chef du département des grains à la ferme expérimentale d'Ottawa, a donné une intéressante conférence sur les meilleures méthodes de produire et propager les bonnes semences.

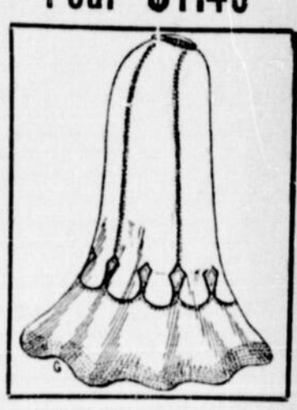
LA MAISON Marchand ET SES QUATRE MAGASINS

LISTE DE PRIX — POUR — VENDREDI ET SAMEDI

TRES SPECIAL pour Vendredi et Samedi

100 doz. de jupes dans chaque magasin. En cheviot noir et bleu-marin, jolis dessins avec garnitures que nous avons toujours vendus à $1.00. Vendredi et samedi, tant qu'il y en aura..... 99c

Pour $1.49



Cette jupe est en serge bleu-marin, gris fer et noir, coupe tailleur, avec garniture en bias de satin mercerisé et ornement, 6 piqûres au bas, très bien unie, telle que lavignette ci-haut, valant $3.50, pour 2 jours seulement..... $1.49

Cette jupe est en cheviot gris fer, coupe tailleur, avec langues de même étoffe et finies en satin, bas évasé et piqûres. Valeur de $7.00. Vendredi et samedi..... $3.99

Collerettes en soie et chiffon

Notre département de collerettes est au complet et représente de ce qu'il a de plus chic, ouvrage très riche sur net de soie, avec appliqués. Prix spéciaux vendredi et samedi.

Collerettes de $8.00 pour..... $4.99
Collerettes de $12.00 pour..... $7.99
Collerettes de $15.00 pour..... $9.99
Nous les avons jusqu'à..... $35.00

Costumes Costumes

Jolis costumes en drap de 1ère qualité, brun, gris et noir, genre boléro, avec jolie garniture, jupe ample, coupe tailleur, effet magnifique, 10 styles différents. Valeur de $15.00 et $20.00 pour vendredi et samedi, aux 4 magasins Marchand..... $7.99

Pour $9.99



Costumes tailleur en tweed léger de fantaisie, plusieurs nuances foncées, genre boléro, sans collet, avec appliqués de même étoffe et ornements de fantaisie, manche dernière nouveauté. Valeur de $15.00. Ici, 2 jours seulement..... $9.99

Pour $15.00

Costumes en drap vénitien, deux pesanteurs, genre boléro, devant demi-russe, avec épaulettes garnies en braid de soie et ornements de boutons et braid doré de fantaisie. Jupes amples avec garniture. Valeur, de $22.50. Vendredi et samedi... $15.00

Impossible d'énumérer ici la grande variété de styles et de prix que vous trouverez à nos 4 magasins, vendredi et samedi. Nous en avons de $5.00 à..... $50.00

MATINEES

Nous venons de recevoir la plus grande importation de Blouses Américaines, consistant en un assortiment le plus varié, tant de nuances, de styles, de dessins et de prix.

Nos prix sont sans rivaux, car nous les donnons comme annonce, n'exigeant aucun profit dans ce département.

Blouses en Lawn, travaillées avec insertions. Blouses sur Mousseline, ouvragées à jour, "très chic". Blouses en Soie, 1200 à 1500 patrons différents.

Vendredi et Samedi A LA MAISON MARCHAND

1871 Notre-Dame.
2334 Ste-Catherine,
1453 Ste-Catherine,
3598 Notre-Dame.

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 13 avril 1904.

L'hon. Peter White est de passage à Ottawa. Il est convalescent d'une longue et douloureuse maladie. La chirurgie lui a sauvé la vie. L'opération qui l'a privé de l'œil gauche a été couronnée de succès, mais il est encore très faible. C'est une attaque d'érysipèle qui l'a conduit aux portes du tombeau.

M. White a été pendant de longues années l'un des membres les plus influents et les plus considérés de la Chambre des Communes. Il en a été président de 1891 à 1896.

Sir John A. Macdonald l'avait en grande estime.

Après la défaite de Sir Charles Tupper, il fut question de lui offrir la direction du parti conservateur. Il avait beaucoup des qualités qui sont nécessaires au chef d'une puissante organisation politique.

* * * *

—L'un de nos députés Canadiens-français, M. Dugas, est gravement malade, à Joliette, où il réside. M. Dugas représente le district électoral de Montcalm.

Montcalm était une forteresse conservatrice. La paroisse de St-Jacques à elle seule donnait une majorité conservatrice de plusieurs centaines de voix. La mort de Sir John A. MacDonald, les divisions qui surgirent dans les rangs du parti qui avait si longtemps exercé une influence prépondérante dans notre province, changèrent la situation et l'esprit public dans Montcalm comme dans la plûpart des comtés.

M. Dugas, fort estimé et à juste titre, recueillit les fruits du bouleversement d'opinion qui se produisit.

En 1900, il fut élu député.

Tous ses collègues espèrent le voir bientôt à son siège.

* * * *

—M. Lavergne a fait cet après-midi son vrai début. Son discours sur les avantages intellectuels de la cigarette n'était qu'un avant-coureur !

M. Lavergne est le Benjamin du parti libéral et le bébé du parlement. C'est un enfant gâté, qui se corrigera avec l'âge. Car il n'est pas méchant. Il n'est que jeune, et l'on vieillit si vite.

M. Lavergne, l'ennemi de l'impérialisme, a parlé cette fois encore la langue de Chamberlain. Son excuse est peut-être que c'est aussi la langue de Shakespeare.

* * * *

—Un groupe de députés se propose de demander à M. Forbes, l'éminent artiste canadien, de faire un portrait de Sir Wilfrid Laurier. Il serait placé dans la galerie des portraits d'hommes politiques qui ornent les murailles du parlement.

* * * *

Nous avons eu une tempête dans un verre d'eau, à l'ouverture de la séance, cet après-midi, à propos d'une question d'ordre. L'orage n'a pas duré. Les députés sont en bonne humeur.

Le chef de l'opposition s'est plaint que le Premier Ministre a refusé de répondre à une question posée par M. Casgrain, à l'effet de savoir combien de membres du parlement ont été nommés à des charges lucratives depuis 1896.

Sir Wilfrid Laurier, au lieu de donner les noms, a simplement dit : que l'hon. député cherche ce renseignement dans les dossiers officiels.

La réponse a été trouvée cavalière par M. Bordeu qui a fait les remontrances usitées en pareil cas.

Le Premier Ministre a persisté dans l'avis qu'il lui convient de ne pas satisfaire "officiellement" la curiosité du représentant de Montmorency.

Cet adverbe "officiellement" me remet en mémoire M. Carbonneau et sa présence au Canada.

Qu'est-il advenu de la ligne franco-canadienne ?

Le gouvernement a-t-il ratifié les arrangements faits par M. Carbonneau avec un syndicat anglais ?

* * * *

M. Clancy a prononcé un discours très applaudi. Le député de Bothwell est un vétéran de la politique. Après avoir été membre de la législature de la province d'Ontario, il a tourné ses regards vers l'arène fédérale. Pour un coup d'essai, il réussit à vaincre l'hon. David Mills, l'un des chefs et l'une des lumières du parti libéral. M. Clancy est catholique.

Les ACCIDENTS du TRAVAIL

L'un des plus importants projets de loi soumis au parlement est celui qui concerne les accidents du travail.

Nous en donnons ailleurs les parties maîtresses, et nous en recommandons l'attentive lecture.

Le projet a été présenté au Conseil Législatif ; il y a été retiré hier et sera d'abord discuté à l'Assemblée législative.

Il affirme en thèse générale, le droit de toute victime d'un accident du travail, ou de ses représentants, à une compensation déterminée : 60 p. c. du salaire, en cas d'incapacité totale et temporaire ; 60 p. c. de la différence entre le salaire régulier de l'ouvrier et son salaire actuel, en cas d'incapacité partielle et temporaire ; un montant spécifiquement déterminé en cas d'incapacité permanente ; compensation à la veuve et aux orphelins, en cas de mort.

On trouvera ailleurs le détail de ces dernières stipulations.

Le projet de loi dit nettement que cette compensation devra être "à la charge exclusive du patron, qui ne devra retenir aucune partie de salaire à cet effet, même avec le consentement du salarié".

La loi concerne les accidents généraux du travail. Elle laisse subsister les règles ordinaires, si l'accident a été intentionnellement déterminé par le patron. Si l'accident a été de propos délibéré, provoqué par la victime, celle-ci n'a droit à aucune compensation. S'il est dû à une faute inexcusable de la part du patron ou de l'employé, la compensation peut être haussée ou diminuée par les tribunaux, mais ne devra pas dépasser ni la moitié ni la totalité du salaire de la victime.

Toute entente contraire aux dispositions de cette loi sera de facto nulle et de nul effet.

Comme on le voit, c'est la consécration du droit absolu de l'ouvrier à une compensation, en cas d'accident du travail, à moins qu'il n'ait de propos délibéré, provoqué cet accident.

Les lois sur la protection du travail ont été, depuis vingt ans spécialement, le grand objet d'étude des parlements européens et américains.

Elles concernent le bien-être et la vie même des masses ouvrières ; on ne saurait les étudier avec trop de soin.

La "Patrie", qui donne à ces questions une attention spéciale, tiendra ses lecteurs au courant du débat qui va s'engager à Québec.

Les droits de Coupe

Le rapport de la Commission de Colonisation est aussi intéressant par ce qu'il ne contient pas que par ce qu'il contient.

Ainsi, au cours, notamment, de l'enquête tenue à Montréal, il a été fait de multiples allusions à la mauvaise perception des droits de coupe.

M. Major, député ministériel d'Ottawa, s'est dit croyablement informé que nous perdons chaque année, de ce chef, plus d'un demi-million de piastres.

Un autre témoin, très compétent, a déclaré que des expériences de mesurage faites aux scieries, voici quelques années, ont établi l'existence d'un déficit considérable au détriment du gouvernement.

Les commissaires n'ont pas cru devoir relever ni commenter ces témoignages, estimant qu'ils touchaient à des affaires d'administration pure, — hors de leur compétence, croyaient-ils.

Mais la chose n'en peut rester là.

Si la commission n'était pas compétente, la Chambre l'est essentiellement. Rien n'est plus directement de son ressort que l'administration des deniers publics.

Si nous perdons chaque année plus d'un demi-million, il importe qu'elle le sache.

Il appartiendrait naturellement à M. Major de soulever lui-même ce débat. S'il ne le fait pas, on pourra toujours en appeler à son témoignage.

Il conviendrait aussi que la Chambre fût mise au courant des expériences faites, vers 1899 et 1900, dans la région de l'Ottawa, notamment, ainsi que des rapports réguliers des gardes forestiers.

Un demi-million, cela pèse dans le budget d'une province comme Québec.

Avec un demi-million, on pourrait ouvrir de grandes artères de colonisation, construire des écoles techniques, etc.

Il importe de traiter à fond, une bonne fois, cette question des droits de coupe.

BANNISSEMENT du CRUCIFIX

Le gouvernement de la République française, de la France Catholique s'emploie de ce temps-ci à décrocher les crucifix des murs des Cours de Justice.

Quels torts ont donc causés à la France le Christ et la Croix sur laquelle il est mort pour le salut du monde ?

Dimanche, le puissant empereur de toutes les Russies chantait avec son peuple dans la cathédrale de St-Pétersbourg les cantiques de la Résurrection. Agenouillé au pied des autels avec l'impératrice, la famille royale, les grands et les nobles de son royaume, il invoquait le Dieu des nations !

Aux pires jours de la révolution, il a à peine été déployé plus de fanatisme et d'esprit sectaire que M. Combe et ses disciples en déploient en ce moment.

Comment expliquer la vague d'aberration qui passe sur ce beau et cher pays qui fut la patrie de nos aïeux ?

Le peuple français est le seul au monde qui affiche officiellement son incrédulité—ou plutôt l'incréculité de ceux qui le gouvernent.

Après le bannissement des congrégations religieuses, le bannissement des crucifix !

LA COLONISATION

LE DEVOIR DU MOMENT

La "Patrie", avant tout désireuse de renseigner exactement et loyalement ses lecteurs, leur a donné la substance du rapport de la Commission de Colonisation.

Elle a consacré à cette matière, beaucoup plus d'espace que n'importe quel autre journal.

Le rapport touche à de multiples questions; il soulèvera sans doute des débats passionnés, et nous aurons nous-mêmes l'occasion d'en discuter certaines parties.

Mais nous le répétons aujourd'hui comme hier: la question de colonisation est pour notre province matière d'intérêt vital; elle dépasse et domine toutes les chicanes de parti; elle n'est affaire ni de Bleus ni de Rouges, mais de patriotes.

Le rapport des Commissaires la remet en pleine lumière, la jette au premier plan des préoccupations publiques.

Le ministre des Terres affirme qu'il présentera prochainement une loi amendant la loi actuelle relative au domaine public.

Les hommes politiques s'efforceront sans doute d'étudier l'exacte situation de la province en matière de colonisation, et de déterminer la responsabilité des gouvernants qui nous ont amenés où nous en sommes. C'est leur droit et leur devoir.

Mais il importe surtout que tous les patriotes profitent de l'occasion pour essayer de réformer le régime.

Car il est puéril d'affirmer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, quand une commission officielle, dont le secrétaire est fonctionnaire public et tous les membres des amis du gouvernement, réclame la transformation radicale du régime, par la séparation du domaine forestier et du domaine agricole (page 73 du Rapport);

Quand cette même commission réclame "la suppression du pouvoir de désaveu que le ministre peut exercer dans les quatre mois à compter de la date du billet de location, la révocation de l'article 28 du "Manuel des agents", celle des circulaires du 18 avril et du 8 mai 1903" (page 73) ; l'annulation automatique des billets de location, en cas de non accomplissement des conditions d'établissement (page 74); l'enrégistrement immédiat des transports (page 75) etc. ;

Quand elle affirme qu'il existe une néfaste spéculation sur les lots, qui fait tant de mal à la colonisation et cause tant de misère aux colons de bonne foi" (page 20); que les rapports des arpenteurs sont en général d'"une inexactitude déplorable" (page 42) et que nombre de colons "ont été déçus, découragés, ruinés, pour ainsi dire, par les erreurs et les fausses représentations provenant de cette source si féconde d'embarras, de déceptions et de misères de toutes sortes!" (page 42);

Quand les commissaires disent encore: "Les tableaux faisant voir l'emploi des sommes dépensées pour les chemins de colonisation révèlent un état de choses déplorable. Au lieu de concentrer toutes ses ressources sur quelques grands chemins le gouvernement en éparpille une grande partie sur des bouts de chemins d'une utilité assez problématique et qui ne rendent aucun service aux colons" (page 44);

Quand ils ajoutent que le service des agences est tout simplement pitoyable, à tel point que même avec les lois et les règlements les plus parfaits il sera impossible de donner satisfaction au public tant qu'on n'aura pas opéré des changements radicaux dans le personnel de ce service", et qu'"il est regrettable que le département des terres qui est au courant de ces négligences, n'ait pas pris les moyens de forcer les agents à faire leur devoir", (page 39);

Quand, en fin, il dit que le rapport dénote "totalement l'intelligence et la pourriture du régime.

Envisageons donc la situation comme des hommes, au simple point de vue des intérêts de notre province. Voyons le mal tel qu'il est, et essayons loyalement d'y porter remède.

La "Patrie" n'a pas d'intérêt particulier à servir. Elle tiendra soigneusement ses lecteurs au courant des débats qui vont s'engager à Québec. Elle s'efforcera simplement de faire triompher la politique aussi claire que bienfaisante, qui se résume en une formule simpliste:

La terre libre au colon libre!

Liberté et sécurité pour le colon sur le sol de la patrie! C'est là le secret et la garantie de notre avenir.

EN FRANCE

Le colonel Marchand, le héros de Fachoda, quitte le service actif, très probablement dégoûté de la façon dont le ministère de la guerre est administré en France.

Le colonel Marchand était l'un des plus sérieux espoirs de la France qui avait été à même d'apprécier sa valeur en des missions importantes et difficiles. Mais il paraît que la popularité que ce jeune officier sût s'acquérir ne sût trouver grâce dans les sphères ministérielles.

Il a toujours été en but depuis à la jalousie d'une faction politique puissante.

On a cru jusqu'à ces derniers temps que le colonel Marchand serait digne pour suivre les opérations de la guerre en Extrême-Orient.

La retraite de ce soldat habile et éprouvé est une perte sérieuse pour la France.

Les causes les plus étranges, les plus incompréhensibles se passent dans notre vieille mère-patrie depuis quelques années.

Le ministère Combes aura causé à la France des blessures plus profondes qu'on ne le pense peut-être en certains quartiers.

LA CONVENTION REPUBLICAINE

La convention républicaine de l'Etat de New-York, s'est réunie, mardi, à Carnegie Hall en vue de choisir les délégués de l'Etat à la convention républicaine de Chicago, qui nommera les candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats Unis.

Ni le discours de M. Chuncey Depew, président temporaire de la convention, ni celui de M. Payne, son président définitif, n'ont excité un grand intérêt. Le programme adopté par la convention n'était guère plus intéressant. C'est un exposé aussi aride que possible des grands services que le parti républicain dit avoir rendus au pays depuis quatre ans.

L'influence dominante dans cette réunion de politiciens paraissait être celle du gouverneur Odell, bien que les délégués aient fait une ovation au sénateur Platt, le vieux chef de "machine" électorale.

Les délégués à la convention de Chicago ont reçu pour instructions de voter pour la candidature présidentielle de M. Roosevelt, dont la politique à l'égard du canal de Panama est hautement approuvée.

Rien ne vaut la statistique pour passer le temps. C'est une science douce qui ajoute beaucoup de charme à l'existence.

Ainsi, vous savez que les Chinois portent des nattes qui leur pendent dans le dos. Mais vous ne savez que cela et ce n'est pas grand'chose. Apprenez donc d'abord que ce sont les Mandchous vainqueurs qui ont imposé ces nattes aux Chinois vaincus en signe de servitude, l'an 1627 de notre ère.

Or, la natte de chaque Chinois est longue de 35 pouces et demi en moyenne et il y a deux cents millions de Chinois mâles. D'où ce calcul facile à faire que, si l'on met bout à bout les nattes de tous les Chinois actuellement existant, ces nattes formeront un cordon qui pourrait entourer quatre fois et demie la terre. Si vous ne le croyez pas, faites l'expérience.

VIBRASSAGE

Le plus nouveau et le plus scientifique système de massage. Obtient de splendides résultats.

Il est employé avec grand succès dans le traitement de la chute des cheveux, Pellicules, Pustules, et toutes les affections causées par une circulation imparfaite.

Essayez-le chez. . .

PALMER

1745 Rue Notre Dame

Phone Main 391

Les tramways passent à la porte

Nos magasins sont fermés tous les soirs à six heures excepté le samedi.

DUPUIS FRERES

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin

Première Communion

Pas une autre maison à Montréal qui offre un choix aussi considérable que celui que vous trouverez ici, soit que vous aimiez à acheter tout fait ou vous procurer la marchandise pour confectionner vous-même.

Habillements pour Garçons



Nos Costumes de Première Communion, pour garçons sont faits spécialement pour notre maison. Nous n'employons que des tissus pure laine. La coupe, la façon et les fournitures ne laissent absolument rien à désirer. Ces Costumes sont aussi parfaits que ceux faits sur commande :

Nous avons toutes les grandeurs dans les costumes de deux pièces aux prix suivants : $3.75, 4.50, 5.00, 5.50, 6.00 et..... $7.00

Costumes de 3 pièces à $6.00, 6.50 et..... $7.00

Costumes avec revers en soie de $6.50 et..... $7.00

Costumes "Toxedo" à $8.00 et..... $8.50

Coiffures pour première communion..... 50c

CRAVATES DE PREMIERE COMMUNION

Cravates en soie japonaise, blanche, longueur 45 pouces, prix..... 25c

Cravates blanches en soie taffetas, prix..... 50c

Boucles, en lawn ou en soie, à partir de..... 8c

Chemises blanches, prix à 50c et..... 75c

Bretelles blanches, prix..... 25c

Collets, Manchettes et Gants, Sous-Vêtements en laine naturelle ou cachemine, blanc ou gris.

Pour Communiantes--Robes de Première Communion

Robes françaises "longue taille" en linon blanc, avec garniture de dentelle, prix $2.50 et..... $2.75

Robes blanches pour première communion avec insertion de dentelle Valenciennes et remplis sur la jude, yoke avec remplis étroits et insertion, dentelle Valenciennes sur volant, collets et poignets, prix à partir de $4.25 jusqu'à..... $6.50

Sous-vêtements blancs en laine ou cachemire. Caleçons et jupons blancs. Châles blancs en tricot de fantaisie. Corsets blancs à 50c, 60c et..... 75c

Mousselines Blanches ou Linons Brodés pour Robes de Première Communion

Largeurs 27, 36 et 44 pouces dans tous les prix qui suivent : 65c, 75c, 85c, 90c, $1.00, 1.10, 1.15, 1.25, 1.50, 1.75, 1.85, 2.00, 2.10, 2.25 et..... $2.50

Broderies et insertion pour garnitures, même dessins dans différentes largeurs, choix exceptionnel.

VOILES DE PREMIERE COMMUNION

A partir de 90c, $1.00, 1.15 1.25 et en montant jusqu'à, la verge..... $4.25

Insertion brodée, Allover, pour corsages ou garnitures de robes, qualités supérieures, à $2.00, $2.25, 2.75 et..... $3.00

Mousseline Organdie et Mousseline Suisse pour Robes Unies

Nous avons ces mousselines dans tous les prix à partir de 20c jusqu'à..... 75c

Lawn de toile, à partir de 18c, 25c, 30c en montant jusqu'à, la verge..... 60c

Batiste de fil, pour lingerie, prix 10c, 12c, 15c, 18c et..... 25c

Lawn blanc, avec remplis et insertion, pour jupes de robes ou jupons, tous les prix à partir de 15c, 18c, 25c en montant jusqu'à, la verge..... 75c

Mousselines de soie, avec remplis, insertions et volant, pour petites jupes, largeur 27 à 30 pouces, prix $1.00 et..... $1.25

Appliqués de Broderies pour Garnitures

Motifs détachés, très grand choix à partir de 20c la douzaine jusqu'à..... $2.40

Galons, Insertion, Passe, Rubans et autres garnitures.

Broderies larges, à moité prix, balances de lignes non complètes pour sous-vêtements ou volants de jupons, prix variant de 8c la verge à..... 40c

Objets de Piété pour Cadeaux de Première Communion

Statuettes, Bénitiers, Crucifix, Médailles, Livres de Messe et Chapelets.

Nous offrons le choix le plus complet dans les chapelets, différents genres, différentes qualités, à commencer par le chapelet en acier à 10c pour finir par le chapelet en cristal de roche à facettes, monture en aluminium ou en argent à $9.00.

Aussi Médailles, Souvenirs et Chaines en argent.

Articles de Fantaisie pour Cadeaux de Noces.

Thermomètres en or moulu, Candélâbres en or moulu, Encriers de fantaisie, Horloges en or moulu, très grand choix. Cadres en cuivre doré pour portraits, Statuettes, Bronzes, etc., etc.



Sacoches en Cuir pour Dames

Nous offrons un choix très varié dans ces bourses ou sacoches en cuir avec chaine pour enfants à..... 10c

Sacoches pour dames à partir de 40c en montant jusqu'à..... $5.00

Lignes spéciales — Sacoches en peau de crocodile avec monture en acier poli ou oxydé ; petite bourse à l'intérieur. Prix 75c

Sacoches en peau de serpent, monture de fantaisie forme patin, petite bourse à l'intérieur. Prix $1.35 et $1.60



TRES SPECIAL—Bols à fruits, en cristal pressé, imitation de verre taillé.

Dimension 9 pouces, valant 18c pour..... 10c

Dimension 6½ pouces, valant 10c pour..... 5c

Carafons pour huile ou vinaigre, valeur régulière de 15c pour..... 9c

AU KIOSQUE DE LA MUSIQUE

Morceaux Populaires à 5c
Capital Marche, two-step.
Créole Belles, marche two-step
Peaceful Henry.

Morceaux à 10c
2me Mazurka, Benj. Godard.
Valse Durand.
Silver Stars par Bohm.

A 39c valant 60c
Dans les larmes, valse lente, musique de Rodolphe Berger.

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin Départemental de l'Est

1571 à 1589 Rue STE-CATHERINE, Cité

Revue Mondaine

Fiancailles

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Alice Gélinas, de Montréal, à M. Adrien de Bellefeuille de Trois-Rivières.

◆ ◆ ◆

Diner

Madame Lomer Gouin a donné un dîner hier, à sa résidence, rue Saint-Denis, pour Madame Wiallard qui part bientôt avec sa famille pour l'Europe. Parmi les personnes présentes, remarquées, Madame et Mesdemoiselles Wiallard, Mesdames Ulric Lafontaine, Raoul Dandurand, F. L. Béique, Louis Fréchette, Honoré Mercier, Rodolphe Lemieux, Melle Clément, Mme et Melles Wiallard.

◆ ◆ ◆

Pour une fiancée

Madame U. P. Davis, d'Ottawa, donnera un lunch-dejuain en l'honneur de Mademoiselle Corinne Fitzpatrick.

◆ ◆ ◆

Courville-Adelin

Lundi matin, à l'église St-Joseph, M. Henri Courville, comptable au bureau de "La Patrie," épousait Mademoiselle Eva Adelin dit Ricard, fille unique de M. Alfred Adelin, maître-charretier. M. Alf. Adelin et M. R. Bouthillier, marchand, servaient de témoins aux mariés. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage dans l'Ouest.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir, que des artistes bien connus ont accepté de chanter le quatuor de "Rigoletto," au Parc Sohmer, lundi, le 18 courant, lors de la grande fête de charité au profit de la Société de Protection des Femmes, Enfants et Vieillards.

Les artistes qui interpréteront ce quatuor sont: Melles Côté et Savard, soprano et contralto d'une rare valeur; M. E. Lebel, le ténor si justement populaire, et M. Arthur Laurendeau, le jeune baryton que tout Montréal connait et aime à entendre. Ce morceau sera certainement très goûté de la foule qui se pressera au Parc, lundi soir, pour entendre de l'incomparable musique, tout en faisant une œuvre de haute charité.

◆ ◆ ◆

Bonne nouvelle

On peut se procurer des billets au prix populaire de dix cents pour la grande soirée le 18 courant, dans les maisons suivantes:

Pharmacie Lévesque, coin St-Denis et Dorchester.

Pharmacie Gagner, coin St-Denis et Sainte-Catherine.

Pharmacie Lachance, coin Saint-Christophe et Sainte-Catherine.

Pharmacie Quenneville, coin Visitation et Sainte-Catherine.

Pharmacie Gauvin, coin Maisonneuve et Sainte-Catherine, et en s'adressant au surintendant de la Société de Protection des F. E. et V. au No 321 rue Dorchester.

◆ ◆ ◆

Echo d'un joli concert

Le manque d'espace nous a empêché de dire quelques mots hier au sujet du concert du jeune pianiste canadien-français, M. Ernest Langlois.

Les applaudissement répétés qui ont accueillis M. Langlois lundi soir à la salle Windsor prouvent combien le talent du jeune artiste est apprécié par le public montréalais.

M. Lamglois compte plusieurs élèves et son succès de lundi soir lui assurera certainement un avenir brillant.

M. Langlois s'était assuré du concours de M. Mendoza Langlois, Vallée, Landry, Savard, Bardy, Labelle, Langlois, Blair, Mademoiselle Eva Plouffe dans une délicieuse toilette en soie japonaise blanche accompagnait M. Labelle, au piano.

M. Langlois remercie les artistes qui lui ont prêté leur bienveillant concours ainsi que le public qui en si grand nombre, s'est empressé de se rendre à la salle Windsor, lundi soir.

A M. Langlois nous disons bravo!

A Rideau Hall

Lundi et mardi les membres du parti vice-royal ont joué "Barbe Bleu" à Rideau Hall. Plus de 300 personnes étaient présentes, dont un grand nombre de Montréal.

M. et Madame Montagu Allan, M. E.-S. Clouston et M. Colin Campbell, Madame Wm McDougall, Madame Harriss, Madame Girouard, M. Madame et Mesdemoiselle Haycock, Col et Madame Howard, Major et Madame Hodgins, M. et Madame D. Hogg, M. H., Madame et Mesdemaiselles Hutchison, M. et Madame Joseph Irwin, Col et Madame Irwin, M. et Madame E.-F. Jarvis, Madame L.-J. et Mesdemoiselles Jones, Madame Ralph et Mademoiselle D. Jones, M. et Madame Charles Keefer, M. A. et Mademoiselle Keefer, capitaine Morrison, docteur et Madame Kidd, Mademoiselle Roma King, M. et Madame A. Kohl, honorable O. H. et Madame Lambart, M. et uMadame H. G. Lamothe, Mademoiselle Lamothe, Sir W. et Lacy Laurier, M. et Madame Lemieux, M. et Madame Travers Lewis, Madame John Gilmour, M. et Madame H. W. Gays, Madame Gibson, M. et Mademoiselle Nettle, M. et Madame Charles Marcil, docteur et Madame Mimes, docteur et Mesdemoiselles Montizambert, M. et Madame Charles Moore, M. et Madame G.-A. Mountain, M. Madame et Mademoiselle Murphy, M. et Madame James MacLaren, M. et Madame Grierson, Col. et Madame Graves, Mme Graves et Mademoiselle Graves, Dr et Madame Grant, M. et Madame J. A. Gouin, Sir James et mademoiselle Grant, Révérend M. et Madame Gorman, M. et Madame Gobeil, M. et Madame Gill, docteur et Madame Gibson, Mesdemoiselles Gibbs, M. et Madame Gélinas, M. et Mme W. J. Gerald, Mademoiselle Gerald, Lord Dundonald, Lady Elizabeth Cochrane, Lord et Lady Aylmer, Mademoiselle Aylmer, Sir Frédéric et Lady Borden, honorable A.-G. et Madame Blair, honorable H.-R. et Mademoiselle Emmerson, Mademoiselle Murphy, Montréal; Mesdemoiselles Cartwright, Sir Louis et Lady Davies, Mademoiselle Wiggins, honorable Charles, Madame et Mesdemoiselles Fitzpatrick, M. et Madame R. L. Borden, honorable M. et Madame Belcourt, M. et Madame J.-G. Foster, Madame Chenoy, Mademoiselle et Madame Forbes, docteur et Madame James Fletcher, M. et Madame T. B. Flint., Madame John Gilmour, Mademoiselle Amy McLimont, M. et Madame Brebosia, M. Chauvin, M. et Madame James Crowdy, le juge et Madame Burbidge, Mademoiselle Burbidge, M., Madame et Mesdemoiselles Burns, Mesdemoiselles Chapleau, M. et Madame Douglass Cameron, Madame Ahearn, M. Donaldson, Madame Benson, M. H. Davis, Mademoiselle Davis, M. et Madame Babitt, Col. et Madame Lyons Biggar, Montréal; M. et Madame W. J. Anderson, Madame Reynolds, Angleterre; Mademoiselle Anderson, Madame Mercier, Montréal; M. et Madame Broderick, M. et Madame Stuart Cameron, M. Allan, Col. et Madame W. P. Andersan, Mesdemoiselles Coutlée, Mesdemoiselles Chadwick, M. et Madame F. W. Avery, Mademoiselle Dorothy White, Québec; Madame A. Price, Québec; M. et Madame B. Dewar, docteur et Madame B. Bell, M. et Madame George Bryson, M. et Madame Fred Carling, M. et Madame Cory, M. et Madame M. Macdonald, Madame et Mademoiselle Desaulniers, M. et Madame Cowan, Windsor, sénateur et Madame Casgrain, Windsor; M. et Madame Alcorn Pinton, honorable Louis-P. Brodeur, honorable S. Fisher, M. Christie, Lachute, et autres.

◆ ◆ ◆

Ici, là et partout

Sir William Van Horne est parti pour New-York, où il rencontrera Sir Thomas Shaughnessy qui revient d'Angleterre.

M. Henri Laurier d'Arthabaska, est en ville.

—M. et Mme J. A. Dussault, de Québec, sont en ville et logent au Viger.

—Son Honneur le juge Choquette de Québec est à Montréal.

L'honorable M. et Madame Robidoux partiront bientôt pour un voyage en Europe.

—Madame J. E. Valois de Lachute, est en promenade chez Madame R. Bellemare de la rue Berri.

—M. et Mme Auguste Lemieux d'Ottawa, étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

—M. le docteur R. Fiset de Rimouski est en ville.

M. Raymond Roy, de Toronto, est ici.

M. DeTessier était à Québec mardi.

—Mme Rainville partira pour l'Europe bientôt.

—Mme et Melles Nosse partiront du Japon, en route pour le Canada, au mois de juin.

—Le lieut. René Girouard est en ville.

◆ ◆ ◆

A Québec

On annonce pour lundi le 18 avril courant, le mariage de Mlle Lucile Bélanger, fille de M. L. J. Bélanger, avocat et député-greffier de la Cour de Circuit à M. A. Desfossés de Montréal.

Mlle Bélanger appartient à la Cour Marguerite L. O. F. Elle en a été la secrétaire-financière depuis sa fondation, et elle a reçu de ses compagnes, mardi soir en reconnaissance de ses services et de l'estime qu'on lui porte, un cadeau princier, celui d'un riche cabinet de coutellerie en argent. C'est M. N. Breton de Montréal, organisateur suprême des cours féminines de l'Ordre des Forestiers Indépendants qui a fait à Mlle Lucile Bélanger la présentation de ce riche cadeau, en l'accompagnant d'expressions de félicitations et de bons souhaits.

Mlle O. Bilodeau a été choisie pour remplacer Mlle Lucile Bélanger comme secrétaire-financière et le Dr L. J. Gilbert a été en même temps nommé médecin examinateur de la Cour Marguerite Marie.

En chemin de fer:

Un inspecteur fait le contrôle des billets.

Dans un compartiment de seconde classe, un voyageur qui est arrivé au dernier moment et est monté dans la première voiture venue, lui demande:

—Je crois que le suis en seconde, ici?

—Oui, Monsieur.

—Alors, je ne suis trompé de voiture.

—Il faudra payer la différence..., une place de troisième.

—Vous m'ouvrez un horizon... J'avais un billet de première..., remboursez-moi!

Swift, étant prêt à monter à cheval, demanda ses bottes; son domestique les lui apporta. "Pourquoi ne sont-elles pas nettoyées? lui dit le doyen de Saint-Patrice.—Comme vous allez les salir tout à l'heure dans les chemins, j'ai pensé que ce n'était pas la peine de les décrotter." Un instant après, le domestique ayant demandé à Swift la clef du buffet: "Pourquoi faire? lui dit son maître.—Pour déjeuner.—Oh! reprit le docteur, comme vous aurez encore faim dans deux heures d'ici, ce n'est pas la peine de manger à présent."

N'aimeriez vous pas à avoir

Un **Cerveau** Capable

De vous **Rapporter** de **l'Argent**

La santé et l'activité dépendent en grande partie du cerveau, et le cerveau n'est en santé et actif que s'il est nourri convenablement.

Vous ne pouvez pas constamment prendre de la vapeur dans une bouilloire, à moins que vous ne remplissiez cette dernière de l'élément nécessaire pour compenser la perte.

Il en est ainsi du cerveau.

Un travailleur de la pensée utilise et détruit chaque jour une partie de son cerveau qu'il **doit remplacer**, ou la fatigue cérébrale et la prostration nerveuse s'ensuivent avec toutes leurs horreurs.

La seule nourriture qui contienne les éléments requis par les travailleurs de la pensée, c'est

Grape-Nuts

"Il y a une raison"

Essayez-la durant 10 jours et faites vous-mêmes l'expérience de l'augmentation de la force du cerveau et de l'état lucide, ferme et paisible de votre esprit.

Procurez-vous le petit livre "The Road to Wellville" dans chaque paquet.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Des noces de diamants. — Comment célébrer pratiquement notre fête nationale dans toutes les paroisses de notre province.

Attachons les enfants au sol de la patrie

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal célèbrera, cette année, ses noces de diamants. Il y aura soixante-dix ans, le 24 juin prochain, que soixante Fils de la Liberté se réunissaient, dans le Jardin de la rue Saint-Antoine, pour instituer cette belle fête de la Saint-Jean-Baptiste, qui est devenue et qui restera la fête nationale des Canadiens-français dans toute la Puissance du Canada.

"C'était un noble but et une inspiration profondément patriotique qui les animait. Ils avaient en vue le maintien dans leur intégrité des grandes traditions nationales de leur race: traditions de foi, de courage, de générosité". (F. D. Monk.)

C'est à Ludger Duvernay, que nous devons de fêter la St-Jean-Baptiste.

"Jour de St-Jean-Baptiste, ô fête glorieuse!"
"Tu portes avec toi la race radieuse"
"De nos vieux souvenirs français;"
"Rappelant à nos cœurs les vertus de nos [pères,"
"Tu montres, rayonnant de feux et de lumières"
"Leur gloire et leurs nobles bienfaits"
"Douce et fraîche cadeau, par le Seigneur donnée"
"Tu vois les Canadiens revenir chaque année",
"A l'ombre de tes verts rameaux."
"S'abreuver à longs traits à ta source bénie"
"En chantant à la fois l'hymne de la Patrie"
"Et les grands noms de ses héros".

Il y a plus d'un demi-siècle que Crémazie, "notre poète", écrivait ces beaux vers.

Depuis, comme avant, on n'a cessé de célébrer notre fête nationale, de chanter avec non moins d'enthousiasme les vieux souvenirs, ce glorifier les brillantes vertus de nos pères, d'examiner nos forces, de démontrer nos progrès, de définir notre devoir pour le présent et pour l'avenir.

Aujourd'hui comme il y a cinquante ans, le jour que nous célébrons, "c'est un jour de ralliement et d'harmonie, c'est un jour d'allégresse et de fraternité sainte; c'est un jour de souvenir et d'espérance pour tout dire, en un mot, c'est le jour, c'est la fête de la Patrie". (Thomas Chapais).

L'an dernier le jour de la St-Jean-Baptiste réunissait, à Montréal, dans un grand banquet, désormais célèbre, quatre mille Canadiens. Cela veut dire que nous voulons d'avantage nous affirmer; que nous aimons encore à montrer avec éclat la vitalité de notre race et que nous restons fidèles à nos chères traditions.

Cela veut dire aussi: Gloire à toi, Duvernay!

LA ST-JEAN-BAPTISTE A LA CAMPAGNE

J'assistais, l'an dernier, au grand banquet national, et, témoin heureux de cette belle fête, admirant ce patriotisme débordant de tous les cœurs, je n'ai pu m'empêcher de me dire, en fils de cultivateur: "Pourquoi donc la St-Jean-Baptiste n'est-elle pas aussi fêtée dans toutes les paroisses de la province de Québec?"

On l'admettra, notre fête nationale est malheureusement trop ignorée à la campagne où, pourtant, l'on retrouve toujours le patriotisme le plus pur.

Il est bien vrai que quelques petites villes célèbrent aussi la fête nationale, mais cela n'empêche que, dans un grand nombre de paroisses de notre province, le grand jour de la Patrie est complètement ignoré.

LE CULTIVATEUR

Pourquoi notre cultivateur ne célèbrerait-il pas comme nous la fête nationale?

C'est sa fête à lui comme à nous, plus qu'à nous.

Dans tous les pays et à tous les âges, dans les moments les plus critiques, le cultivateur ne s'est-il pas montré le citoyen le plus profondément patriote?

Caton, Cicéron, Columelle, etc., n'ont-ils pas écrit que "c'est parmi les cultivateurs que naissent les meilleurs citoyens et les meilleurs soldats"? Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de parcourir l'histoire romaine pour en trouver des exemples. Ici, au Canada, n'avons-nous pas vu, aux grands jours de bataille, alors que le patriotisme et la loyauté commandaient de combattre pour notre liberté, pour notre religion, pour nos droits ou pour la défense de la frontière, n'avons-nous pas vu le cultivateur canadien répondre à l'appel et lutter avec un courage et une énergie sans exemple?

Je l'ai écrit déjà, nous devons la vitalité de notre race au cultivateur, qui, par la persistance de ses coutumes et par l'uniformité de ses mœurs, a creusé dans la physionomie de notre peuple, ses traits caractéristiques. Son foyer a été, de tout temps, le dépôt de nos traditions séculaires qui ont conservé à notre race son originalité que l'influence des villes n'a pu faire disparaître et ne pourra jamais, espérons-le, faire disparaître.

Sa répugnance aux brusques innovations a fait contre-poids aux fantaisies révolutionnaires que fait éclore l'atmosphère des grands centres. Cette répugnance, il la marque sans cesse par sa passive résistance plutôt que par son initiative turbulente. Il dit aux réformateurs trop empressés de nos mœurs et de nos lois, ce que Sydney Smith écrivait un jour à son premier ministre: "Je n'aime pas votre allure, vous allez trop vite; j'ai toujours envie de vous crier: "Doucement, John, pour descendre la colline, serrez le mécanique, nous allons verser, si vous continuez".

Ses qualités solides et ses convictions religieuses ont été comme un bloc immobile qui nous a assuré, dans ce pays, la conservation de l'ordre, de la propriété et de la religion.

Pourquoi faut-il que tout cela soit ignoré, le jour de la St-Jean-Baptiste? Pourquoi notre fête nationale passe-t-elle inaperçue à ce noble et grand citoyen?

Pourquoi ne dit-il pas, lui aussi, avec Victor Hugo:

Et comme ferait une mère
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.
(Bœu.

"Le patriotisme, a dit Mercier, n'enflamme que le cœur du citoyen libre; celui de l'esclave en ignore les nobles aspirations, car le sol auquel il est enchaîné n'est pas une patrie; c'est le pontan du Galérien".

Pourtant, notre cultivateur n'est pas un galérien, il est libre. Pourquoi ne chante-t-il pas avec nous, le 24 juin? Il est libre, mais il est d'une timidité qui lui fait manquer d'initiative.

Nos gouvernements ne devraient-ils pas lui tracer la route? Je crois que c'est un devoir pour notre législature de le faire.

"Le 20e siècle, a dit l'hon. sénateur Pascal Poirier, sera entre tous, le siècle du groupement des races, en préparation de la lutte suprême pour la suprématie finale. Du haut jusqu'au bas de l'échelle, nous voyons les nations et leurs colonies s'affirmer et se grouper. Tous ceux d'une même origine, ou parlant une langue commune, se rapprochent, inquiets, comme en prévision du quelque danger mystérieux qui les menacerait".

Toutes les paroisses de la province de Québec devraient donc fêter la St-Jean Baptiste? N'est-ce pas qu'il serait grandiose le spectacle de milliers de Canadiens-français célébrant la grande fête dans leurs localités respectives; mettant de côté, ce jour-là, les travaux ordinaires, pour se réunir au village, d'abord dans le temple divin, puis dans une grande démonstration populaire.

Quel chœur puissant pour chanter avec Sir George Etienne Cartier:

"Comme le dit un vieil adage"
"Rien n'est si beau que son pays."
"De le chanter, c'est l'usage",
"Le mien je chante à mes amis".

Quelle frémissante admiration n'éprouveraient pas les autres races en entendant des milliers de Canadiens-français chanter avec Routhier:

"O Canada, terre de nos aïeux
"Ton front est ceint de fleurons glorieux!
"Car ton Bras sait porter l'épée,
"Il sait porter la croix!
"Ton histoire est une épopée
"Des plus brillants exploits.
"Et ta valeur de foi trempée
"Protégera nos foyers et nos droits."

Mais nous ne faisons encore rien d'aussi beau, d'aussi majestueux.

Nous chantons bien à Montréal, à Québec, mais cela ne suffit pas pour un peuple comme le nôtre.

LE DRAPEAU A L'ECOLE

Dans un admirable article sur l'école, l'hon. M. Tarte s'écrie avec un patriotisme des plus ardents:

"Pourquoi, aussi, ne ferions-nous pas, comme cela se pratique d'ailleurs dans Ontario, dans les Provinces Maritimes, etc., aux grands jours de fête, flotter sur le toit des écoles les couleurs nationales?

"Que nos fils soient attachés au sol de la patrie, comme l'étaient nos ancêtres!

"Nous avons un beau et grand pays. Un moyen sûr de le conserver, d'en assurer la gloire future, est de faire germer au fond du cœur de nos enfants le culte des aïeux avec l'amour du sol qui les a vus naître et sur lequel ils sont appelés à vivre et à mourir."

Oui, c'est bien le patriotisme qui a inspiré ces grandes paroles. Puissent-elles, ces paroles, faire écho dans toutes nos campagnes.

FETE DANS TOUTES LES PAROISSES

Comment pourrait-on célébrer pratiquement la St-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses de notre province?

Avec l'aide de notre législature et par l'entreprise de M. le surintendant de l'instruction publique.

DISTRIBUTION DES PRIX

Pourquoi M. le surintendant n'aviserait-il pas toutes les commissions scolaires de la province que la distribution générale des prix pour toutes les écoles de leurs paroisses respectives sera faite au village, le 24 juin de chaque année.

Les examens, dans ces écoles, se feraient dans les jours précédant le 24 juin. Et le jour de la St-Jean-Baptiste, distribution des prix au village. C'est chose facile, aussi facile que de conduire les enfants à l'église, pour la première communion.

La St-Jean-Baptiste serait en même temps la fête de l'éducation, de l'instruction.

On pourrait faire concourir les écoles élémentaires d'une même paroisse pour des prix spéciaux donnés par des citoyens importants de la localité ou des enfants de la paroisse demeurant à l'étranger, heureux de venir revoir ce jour-là, la place natale et d'y laisser un beau souvenir.

Et ce serait un honneur pour eux tous.

Que ne pourraient pas faire alors l'institutrice et ses enfants pour remporter la palme?

La distribution des prix se ferait en plein air, sur une magnifique estrade, tout ornée de fleurs, d'inscriptions, de verdure, de bannières, de pavillons, de drapeaux, sous le patronage d'un homme éminent. (1)

Quel spectacle à arracher des larmes d'émotion, d'admiration!

Et, voyez-vous les élèves, encouragés par leur ambitieuse maîtresse, travailler ferme, avec cet acharnement que donne la crainte d'une honteuse défaite et l'envie d'un triomphe éclatant; les voyez-vous soupirer après ce grand jour de la St-Jean-Baptiste? Et quel jour aussi heureux pour leurs parents!

Cette grandiose distribution aurait lieu après la messe. Viendrait ensuite le banquet; puis des discours patriotiques par des invités, quelques citoyens de la paroisse et des anciens de la paroisse. Que de belles paroles inspirées par cette grande journée! Que de souvenirs délicieusement rappelés!

"Souvenirs du jeune âge"
"Sont gravés dans mon cœur",
"Et je pense au village"
"Où règne le bonheur".

"C'est le baiser, l'accolade affectueuse aux amis," dirait Chapleau.

Les anciens compagnons d'enfance se reverraient. Cette joie serait encore plus grande qu'une joie de conventum.

Chaque paroisse a son histoire. Chaque paroisse fournit des bienfaiteurs, des citoyens distingués qui lui font honneur. Leur rendre hommage, mettre leurs hauts faits en évidence et les proposer comme modèles," rien ne serait plus propre, dirait M. J. A. Chicoyne, à fortifier le patriotisme de nos populations, à placer les esprits et les cœurs au niveau de notre brillante mission."

Esquisser notre histoire nationale, rappeler le souvenir de nos luttes héroïques; parler d'instruction, d'agriculture et de colonisation, n'est-ce pas propre à intéresser, à instruire et à édifier la population de nos campagnes?

Oui, ce serait propre à relever le sentiment du peuple, à réchauffer son patriotisme, à pousser les jeunes générations vers les questions sérieuses et à populariser notre histoire.

Réveiller le patriotisme, n'est-ce pas relever nos mœurs—nos mœurs politiques surtout?

Je dirai avec l'hon. M. Gouin: "Développons donc chez nos enfants, l'amour du sol, la passion du travail et le sentiment de la fierté nationale."

Comment arriver à ce but? Par la célébration de la St-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses de notre province, en faisant aussi de cette fête, la fête des enfants.

Je soumets humblement ce projet à mes compatriotes, à l'occasion des noces de diamants de la Société St-Jean-Baptiste.

ARTHUR SAUVE.

Montréal, 13 mars 1904.

(1) M. le baron Haussmann a publié ses mémoires. On y remarque cette malice amusante à l'adresse de notre trop moderne noblesse.

Au temps où il était préfet de la Seine, un flatteur disait:

—On devrait vous nommer duc de Paris.

—Paris n'est qu'un comté, et son titulaire est de famille royale.

—Alors, duc de la Dhuys, puisqu'on vous doit l'arrivée de ses eaux.

—Hé bien, qu'on me nomme aqueduc.

Par un temps douteux, rue des Martyrs:

—Madame, voulez-vous accepter mon parapluie?

—Mais, monsieur, il ne pleut pas!

—C'est vrai, mais ça peut arriver un jour ou l'autre.

Vente d'orgue pour écouler

Vu les altérations que nous avons projetées, nous offrons tout notre stock d'orgues neuves et de seconde main à détonnante réductions de prix. Orgues, depuis $25 en montant. Conditions: depuis soixante-quinze cents et plus par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 2366, rue Ste-Catherine.

13-14-15-16.

EN PRESENTANT UN COUPON

qui parait dans le journal d'aujourd'hui pour la dernière fois, vous pourrez avoir gratis un souvenir du colonel Young, LE PLUS PETIT HOMME AU CANADA, qui a consenti à paraitre comme attraction au No 210, rue St-Laurent, Montréal. (Edifice du Monument National), les 14, 15 et 16 avril.

L'ADMISSION EST GRATUITE.

Nous faisons cela pour célébrer l'ouverture de notre nouveau département de primes, à l'adresse ci-dessus, où nous avons en exhibition un étalage complet de plus de 650 primes données en échange de raquettes et de coupons provenant de nos populaires marques de tabacs.

Département des primes,
THE EMPIRE TOBACCO CO.,
The American Tobacco Co., of Canada.

THE B. HOUDE CO.

DEMENAGEMENT

De la Pharmacie

LYONS

Du Coin au

NO 6 BLEURY

m.j.s.-jno

Des Centaines

De personnes économes aimant toujours à profiter des VERITABLES OCCASIONS ont conclu, hier et aujourd'hui, d'excellents marchés à notre magasin de l'Est, qui est en voie d'agrandissements considérables. Les poumons des acheteurs n'ont pas été affectés par cette

Poussière d'or!

AU CONTRAIRE!

D'ailleurs ce n'est qu'au 1er plancher (à l'entrée) que l'on rencontre les inconvénients de toutes grandes réparations: la chaux, le mortier et la poussière. Les étages supérieurs sont très propres et surtout très attrayants par ce qu'ils contiennent de

Meubles, Tapis et Draperies

Tout est à voir. Chaque achat représente **une épargne de 20, 30 et 50 pour cent au moins.** Profitez donc de l'aubaine pour acheter vos AMEUBLEMENTS, TAPIS ET RIDEAUX.

Toute marchandise sera emmagasinée et assurée gratuitement jusqu'au 1er Mai, si on le désire.

EST 1547-1553 **N. S. Valiquette** OUEST 2446

RUE SAINTE-CATHERINE

14 A

MASON & RISCH établis depuis 33 ans, peuvent être considérés comme les pionniers de la fabrication des pianos de première classe au Canada. Ils ont tracé le chemin que les autres manufacturiers ont essayé de suivre depuis. Ils furent les premiers à enlever le cachet d'infériorité qui, jusqu'à leur arrivé, qui avait caractérisé les pianos Canadiens.

Un assortiment complet de Pianos droits Mason & Risch sont exposés chez LEACH, 2440 rue Ste-Catherine (entre Stanley et Drummond), maintenant seule agence pour Montréal. Condition comptant, ou paiement aussi bas que $10 par mois, accepté.

Vieux pianos et orgues de n'importe quel fabricant reçu en paiement partiel

Cadeaux de premiere communion

N'oubliez pas que nous avons en mains le plus riche et le plus considérable assortiment d'articles les plus appropriés pour la circonstance, entr'autre

LIVRES

En ivoirine, chagrin, cuir de Russie, avec ou sans étuis, depuis..... 25c à 2.50

CHAPELETS

En nacre de perle ou pierres, monté en or ou en argent, depuis..... 25c à 8.00

INSIGNES ET BRASSIERES

En soie cordée splendidiesdessins, depuis..... 25c à 50c

MEDAILLES

En or ou en argent..... 50c à 5.00

Aussi—Statuettes en argent ou en bronze, forme artistique..... 25c à 5.00

Nous avons en outre une splendide série de portraits de Sa Sainteté Pie X, que nous offrons au prix de risoire de..... 25c et 50c

J. G. GRATTON,

1410 rue Ste-Catherine. Coin de la rue Visitation

CHAUSSURES INVICTUS

$4.00 $5.00 $6.00

Les Chaussures invictus sont faites d'après les derniers modèles.
Les Chaussures Invictus sont faites dans tous les cuirs.
Les Chaussures Invictus sont de toutes largeurs.
Les Chaussures Invictus donnent le confort à celui qui les porte.
Les Chaussures Invictus sont **faites au Canada.**
Les Chaussures Invictus sont strictement du dernier chic.

Nous vous garantissons un ajustement parfait.
Il nous fait toujours plaisir de vous montrer nos styles.

INVICTUS SHOE STORE

249 Rue St-Jacques. Vis-à-vis le Restaurant Ottawa.

L'Ile des Sœurs

Exposée aux glaces et aux eaux envahissantes, au moment de la débâcle

Comment l'île Saint-Paul est devenue la propriété des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. -- Notes historiques intéressantes.

Depuis que la débâcle est commencée, les journaux parlent assez souvent de l'Ile des Sœurs, actuellement en grande partie couverte d'eau et de glace.

Que cette île soit inondée, cette année, il n'y a là rien qui doive surprendre personne. En effet, chaque printemps, vu sa position dans le fleuve, son terrain plat et peu élevé, elle offre une proie facile à la fureur des eaux et des glaces.

Nos lecteurs aimeront sans doute à lire quelques notes historiques sur cette île, dont les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame sont les propriétaires.



LA MAISON DES DAMES DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME, A L'ILE ST-PAUL

Tout d'abord, pour l'information des étrangers, nous devons dire qu'elle est située vis-à-vis de Verdun, près du pont Victoria. Elle a une superficie de huit cents arpents, dont un cinquième du terrain est encore boisé.

L'Ile St-Paul — et non l'Ile des Sœurs, comme le public la désigne toujours— a été concédée en 1664, par le gouverneur de Lauzon, aux trois gentilshommes suivants: Jacques Leber, le sieur de Lanoue et Jean de Lavigne. Ils la possédaient en commun, mais à condition que chaque tiers de l'île devienne un fief distinct et séparé. Plus tard, ils ont préféré se séparer, afin de tirer le plus de profit possible de leur lot respectif.

En 1692, Mlle Leber, légataire des biens de son père, a donné aux Sœurs de la Congrégation, sur l'île en question, un lopin de terre de dix-huit arpents.

En 1706, les sœurs ont acquis un tiers de l'île, la part du sieur de Lanoue.

La communauté possédait déjà des immeubles à la Pointe St-Charles, et elle voulait ainsi agrandir ses domaines.

Pendant longtemps, le personnel des sœurs de la Pointe St-Charles a eu l'administration de la partie de l'île.

En 1769, les sœurs ont acheté les deux derniers tiers de l'île. Ils avaient été vendus à l'enchère. Un M. Angers s'en était porté acquéreur, au nom de la communauté. Sur le prix d'achat, un bienfaiteur insigne avait souscrit un montant assez élevé pour payer des dots.

Quant au premier tiers de l'île, le sieur de Lanoue l'avait échangé pour une terre à Verdun, et deux mille livres (monnaie française).

M. de Langloisery avait abandonné cette terre de Verdun aux Sœurs, afin de régler la dot d'une de ses filles, qui s'est faite religieuse. Plus tard, le même homme avait encore donné, pour la dot d'une autre fille, l'Ile au Héron, près des rapides de Lachine.

En 1770, les Sœurs de la Congrégation ont fait construire, sur l'Ile Saint-Paul, une grande maison en pierre, à deux étages, de 93 pieds de long par 36 pieds de large. Dès cette époque, la communauté y a mis un personnel de religieuses et d'employés.

En 1800, on a construit une allonge de quatre-vingts pieds pour servir de résidence aux religieuses, pendant les vacances.

Actuellement, il y a sur l'Ile deux Sœurs de chœur et cinq converses. Elles sont chargées d'administrer les affaires de la ferme.

Depuis deux ans, M. Ernest Gingras est le contremaître de l'Ile.

A l'époque des récoltes et des semailles, il emploie toujours une quinzaine d'hommes.

Durant l'hiver, six ou sept journaliers suffisent à la besogne.

Le terrain de l'Ile Saint-Paul est fertile, mais il est difficile à cultiver. Il produit toutes les céréales et les légumes. On élève un grand nombre d'animaux pour la boucherie. Le nombre de vaches laitières varie, chaque année, de quarante à cinquante.

L'Ile Saint-Paul, comme on le voit, est la mère nourricière de la communauté de Notre-Dame.

Elle jouit de bien des privilèges. Aucun étranger ne peut mettre le pied entre les battures et l'Ile, ni amarrer une chaloupe sur ses rives. Le gouvernement a même autorisé les Sœurs à confisquer tout ce que les étrangers déposeraient sur le rivage.

L'Ile Saint-Paul n'appartient à aucune municipalité, et elle suit les lois qui régissent les îles situées dans les eaux flottables et navigables. Par conséquent, elle n'a à payer aucune taxe. Cependant, jusqu'à quatre ou cinq ans, elle payait taxe à la municipalité de Verdun.

Les Sœurs estiment l'Ile à un million de piastres. On leur a déjà offert des sommes fabuleuses pour l'acheter, mais elles déclarent qu'elles ne consentiront jamais à vendre, pour aucune considération.

La direction spirituelle de l'Ile appartient à l'église Notre-Dame, en vertu d'un bref spécial de Rome.

Il y a dans la maison une petite chapelle où la messe est dite une fois par semaine en hiver. Durant les vacances, il y a une messe trois ou quatre fois par semaine. Depuis 1850, le Saint-Sacrement y est continuellement exposé.

L'Ile St-Paul a reçu, en plusieurs circonstances, les personnages les plus distingués de l'Eglise et de l'Etat. Mgr l'Archevêque de Montréal, y fait, chaque année, sa visite pastorale.

Durant la saison d'été la maison de la métairie abrite les Sœurs malades ou en vacances.

Cette île historique a été, à certaines époques, le théâtre d'événements douloureux.

En 1806, un dimanche du mois de juillet, quatorze hommes se sont noyés tout près de ses rives.

Ils étaient allés aux vêpres à Notre-Dame, et revenaient à l'Ile. L'eau était basse, mais le vent était très violent. Soudain, la chaloupe qui portait l'équipage a frappé trois roches à l'entrée du grand chenal. L'embarcation s'est brisée en mille morceaux, et tous les occupants ont été engloutis sans retour sous les flots. Il étaient mariés et pères de famille. La nouvelle, comme on le conçoit, avait causé un immense deuil dans tout Montréal.

En 1847, un autre grand malheur est venu fondre sur l'Ile. Neuf serviteurs de la communauté se sont noyés à la pointe d'un petit rapide. Comme ils allaient traverser, la chaloupe a chaviré, entraînant avec elle tous les hommes.

Marguerite, Poirier, l'une des servantes de la maison, a fait preuve d'une bravoure admirable dans cette circonstance.

Au péril de sa vie, elle est allée à la rencontre des naufragés avec, en guise d'embarcation, un auge à foulon et une pelle à four, et elle a pu sauver deux hommes, au moment où ils faisaient leur troisième et dernier plongeon.

Notre Drapeau National

Un article de M. l'abbé Elphège Filiatrault, l'auteur du drapeau bleu à croix blanche. — Le distingué curé de Saint-Judes n'est pas en faveur du Sacré-Cœur sur un drapeau.

On parle toujours de l'adoption d'un drapeau purement canadien-français. Le premier qui ait soulevé sérieusement cette grave question, dans une remarquable brochure, est M. l'abbé Elphège Filiatrault, le distingué curé de Saint-Judes.

On veut ajouter à son drapeau l'emblème du Sacré-Cœur. Mais, M. l'abbé Filiatrault s'y oppose, dans un superbe article, que nous avons lu dans l'importante "Revue Ecclésiastique", de Valleyfield, publiée sous la haute direction de Mgr Emard.

Voici cet article :

Le 24 juin dernier, les Zouaves Canadiens ont déployé à Montréal un riche Carillon Sacré-Cœur. Avec leur étendard haut levé au-dessus de la foule dans la grande célébration de la fête, ces vétérans de l'armée pontificale ont, ce semble, accompli une mission qui leur appartenait, celle de présenter au peuple de la part des comités son drapeau national. Et ce qui prouve que le peuple était tout disposé à l'accueillir favorablement, c'est que nous avons vu ce jour-là le drapeau insigne briller sur la poitrine de trente mille personnes.

Le jour de l'élection de Pie X, au mois d'août dernier, le cardinal Gibbons disait à un journaliste : " Deux choses ont réjoui mon âme aujourd'hui, d'abord l'élection du nouveau Pontife ; ensuite, la vue du drapeau américain qui étalait ses couleurs sur la basilique de St-Pierre."

Quand donc nous aurons enfin notre drapeau, que nous l'aurons fait pendant nombre d'années le témoin de toutes nos joies et de toutes nos fêtes, qu'il sera devenu une tradition, et que l'âme de la patrie s'y sera pour ainsi dire incarnée, nous connaîtrons alors comme le cardinal américain tout ce que la vue des couleurs nationales peut produire dans l'âme de délicieuses impressions.

Mais pour le moment, ce qui importe, c'est de constater l'état des esprits sur la question.

Il nous faut un drapeau national, voilà le vœu unanime d'un bout à l'autre du pays ; inutile de vouloir le méconnaître. Ce drapeau ne peut être que le drapeau qu'a chanté Crémazie, drapeau légendaire, auquel il faut ajouter, pour le compléter comme drapeau national, la croix blanche des étendards de Cartier, de Champlain, de Montcalm et de Lévis. Sur ce point également accord presque parfait, les dissidents sont fort peu nombreux. Mais la question du Sacré-Cœur divise davantage.

LE SACRE-COEUR

Les uns, très convaincus, très zélés, veulent que le Sacré-Cœur apparaisse sur notre drapeau. Les raisons qu'ils apportent à l'appui de leur désir sont de la plus haute valeur. Les autres, qui gardent le silence, mais probablement les plus nombreux, ne veulent en aucune façon donner leur appui à cette partie du projet des Comités.

D'où vient cette divergence d'opinion chez des gens également éclairés, également bien disposés ? C'est que la question a deux faces, et si la question a deux faces, c'est qu'il y a drapeau et drapeau.

Quand, par exemple, nous voyons suspendu à la porte d'une salle d'encan le drapeau rouge anglais, nous passons indifférents sans songer à donner la moindre marque de respect ou d'attention à ce morceau d'étoffe, bien qu'il soit aux couleurs britanniques. Tout autre est notre impression lorsque dans un cortège, apparaît déployé l'étendard anglais. Alors nous sommes saisis de respect, et dans ce drapeau nous saluons l'Angleterre.

Il y a donc drapeau et drapeau. Il y a drapeau au sens classique du mot, tel que défini par les dictionnaires, et drapeau en un sens beaucoup plus large et qui a pour synonyme couleurs nationales.

Voici comment le plus récent dictionnaire français "Le nouveau Larousse", définit le drapeau: "Etendard, bannière, pièce d'étoffe qu'on attache à une sorte de lance, de manière qu'elle puisse se déployer et flotter pour servir à donner un signal, à indiquer un point de ralliement, à distinguer la nation qui l'arbore. On distingue dans un drapeau trois parties : la hampe, la cravate et l'étamine."

Les corps d'armée, les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Ligues du Sacré-Cœur, etc., ont des drapeaux. Le peuple individuellement n'a pas de drapeau proprement dit, il a ses couleurs nationales qu'il peut arborer ou étaler à profusion. Et c'est par analogie que les couleurs, nationales, qui sont les couleurs mêmes du drapeau de la nation, sont appelées drapeau.

Autrefois les peuples n'avaient que des emblèmes, généralement d'animaux, comme signe de leur nationalité : l'Aigle, le Lion, le Léopard, l'Ours, le Coq etc., et le dernier-né des emblèmes nationaux, notre Castor. Aujourd'hui, ce que nous appelons couleurs nationales remplace pratiquement ces emblèmes d'animaux ; c'est noble et surtout plus décoratif. Mais l'usage en est assez récent ; nos pères, sous la domination française, ne l'ont pas connu, pas plus qu'il n'était connu en France même. Si nous avions eu alors des couleurs nationales, nous les aurions gardées, comme nous avons gardé toutes nos autres traditions.

Le drapeau est une bannière—tous les dictionnaires le définissent ainsi— bannière qui diffère de la bannière religieuse par le mode de suspension de l'étoffe ; et comme la bannière religieuse, le drapeau admet des inscriptions, des figures et des emblèmes. Plus il en a, plus il est riche. Tous les drapeaux de l'armée française en sont chargés sur l'une et sur l'autre face ; notre drapeau-relique de Carillon en a, tous les drapeaux des sociétés Saint-Jean-Baptiste en ont, tous les drapeaux des Ligues du Sacré-Cœur, si nombreuses au pays, en ont ; tous les drapeaux des diverses associations que vous connaissez, en ont.

Les couleurs nationales n'en ont pas et n'en doivent pas avoir. Ce que l'œil aime à contempler ondulant dans le ciel, ce sont des couleurs et rien qui en ternisse l'éclat, la pureté et la transparence.

Qui ne voit que les couleurs nationales, bien qu'en soit infiniment respectables, sont loin d'avoir pratiquement la même dignité et la même importance que le drapeau lui-même ?

Le drapeau a une dignité qu'on serait tenté d'appeler royale. A l'armée, il est déposé dans la salle d'honneur du régiment ; et lorsqu'il doit sortir pour figurer dans quelque solennité, la remise n'en est faite qu'avec un cérémonial déterminé au porte-drapeau qui vient le chercher, accompagné de sa garde et escorté d'un détachement en armes qui précède la musique du régiment.

Pour les couleurs nationales, mises en vente partout, le premier venu peut les acheter et en user comme bon lui semblera.

Conformément au désir exprimé par Notre-Seigneur pour les étendards de Louis XIV, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec a, la première adoptée l'emblème du Sacré-Cœur avec le drapeau national proposé. Ce sera à jamais pour elle un titre de gloire. Toutes les autres sociétés suivront, si le peuple adopte les couleurs.

Comme il sera beau alors, dans nos solennités de la Saint-Jean-Baptiste ou autres, de voir passer, avec une escorte d'honneur et au bruit des fanfares, le drapeau de la patrie orné du Sacré-Cœur.

Lorsque le 65e Régiment partit pour sa campagne du Nord-Ouest, les dames de Montréal lui présentèrent un drapeau au Sacré-Cœur. S'il arrive qu'un régiment canadien-français parte un jour pour une expédition, il aura cette fois son drapeau Carillon au centre duquel, dans un rayonnement d'or, brillera le Sacré-Cœur.

Cet emblème du Sacré-Cœur ne peut convenablement paraître sur un drapeau que s'il est richement appliqué en demi-relief, tel qu'on le voit sur les ornements d'église. Ainsi était-il sur l'oriflamme des zouaves à Loigny; ainsi nous l'avons admiré sur le drapeau des Zouaves à Montréal.

Mais autant le peuple sera heureux de voir le Sacré-Cœur "briller" sur son drapeau national, autant il hésite à l'admettre pour ses couleurs nationales. Et, s'il hésite, ce n'est pas par respect humain. Notre peuple ne connaît pas le respect humain, il aime à proclamer sa foi à ciel ouvert: en cela il est le digne frère des Vendéens. Ce n'est pas non plus par indifférence pour la gloire du Sacré-Cœur. Oh, le Sacré-Cœur, il l'aime. Dites-lui de le mettre sur sa poitrine, et il le mettra fièrement. C'est plutôt le sens religieux de notre peuple si profondément religieux qui le fait hésiter. Il ne peut admettre qu'on aille prendre dans le sanctuaire un emblème vénéré pour le faire traîner partout et servir à tout.

Mais laissons-là la question de convenance, il y a peut-être du pour et du contre. Venons-en à la pratique.

Voici que dans un village se prépare une fête; c'est l'évêque qui arrive pour sa tournée pastorale. On ratisse les chemins, on plante des haltes, on étend ces banderolles. De quelques morceaux d'étoffe, avec l'aide des plus habiles couturières de la place, on confectionne ces gentils pavillons d'azur à croix blanche et à fleurs de lys. On veut les suspendre à toutes les portes, les voir flotter sur tous les toits. Mais le Sacré-Cœur et la guirlande de feuilles d'érable...

Nous n'avions rien de plus cher autrefois que nos emblèmes nationaux, le castor et la feuille d'érable. On a cru, il y a quelque cinquante ans, que ces emblèmes nous feraient un drapeau national avec les couleurs françaises. Sur quels drapeaux les voit-on aujourd'hui? Uniquement sur les drapeaux des Sociétés Saint Jean-Baptiste ; ils ont bien vite disparu de tous les autres.

C'est que le peuple ne s'arrête pas longtemps à peinturer ses pavillons.

Donc, un drapeau national avec le Sacré-Cœur, des couleurs nationales sans aucun emblème si ce n'est pour ceux qui veulent encore tenter l'essai, voilà la conclusion à laquelle il faut s'arrêter si l'on veut avoir un drapeau vraiment national, c'est-à-dire adopté par tous. Au reste, l'emblème ne change pas le drapeau. Lorsque Mgr. Pascal, dans ses courses chez les tributs sauvages, dépose sur l'avant de son canot, le tricolore français pour bercer son âme du souvenir de la patrie absente, c'est bien le drapeau de la France qu'il a sous les yeux, quoiqu'il porte l'image d'un Sacré-Cœur.

L'idée du drapeau Carillon a été répandu partout, elle a été admise partout. Ce qu'il faut répandre maintenant c'est la manière de confectionner ce drapeau, comment y appliquer les fleurs de lys, quelle proportion donner à la croix blanche. Pour cela, rien de mieux que des comités de Dames, et s'il s'en forme, je désire leur communiquer quelques renseignements.

Nos pères, en '37 ont inscrit sur un de leurs drapeaux: "Honneur aux dames canadiennes patriotes". Si les dames de Montréal veulent bien donner leur concours à l'œuvre nationale qui se poursuit, l'on aura un beau spectacle le 24 juin prochain.

C'est à Montréal même, dans l'enceinte de ses murs maintenant disparus—et non dans l'Ile Sainte-Hélène— que le 8 septembre 1760, le chevalier de Lévis fit brûler ses drapeaux.

Or, tous ces mille drapeaux d'azur à la croix blanche et aux fleurs de lys, flottant au sommet des édifices, ondulant dans toutes les rues et décorant la façade de toutes nos demeures, ce sera la plus glorieuse résurrection qu'on puisse imaginer des drapeaux anéantis.

Heureuse coïncidence! C'est ce jour-là même que se fera à Montréal l'inauguration du monument Crémazie, notre barde canadien et le chantre du drapeau de Carillon.

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où seuls, abandonnés par la France leur mère,
Nos aïeux soutenaient son nom victorieux,
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
(Crémazie.)

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux?... La fête du 24 juin sera notre réponse; puisse donc l'éclat de cette fête aller par delà les mers réjouir la grande ombre de notre poète exilé.

Abbé ELPHEGE FILIATRAULT.

S'OUVRE AUJOURD'HUI

au No 210 rue St-Laurent, (Edifice du Monument National), Montréal, le nouveau département de primes des fabricants du tabac à chiquer en paquettes "Bobs", des cigarettes "Sweet Caporal" et du tabac coupé à fumer "Rainbow".

Les chiqueurs et les fumeurs trouveront que ça vaut la peine d'y assister

Procurez-vous un des coupons qui paraissent dans "La Patrie" d'aujourd'hui pour la dernière fois.

NOUVELLES DE WINNIPEG

(Dépêche spéciale)

Winnipeg, 14—Un ordre en conseil a été passé par le gouvernement du Manitoba pour nommer dix directeurs du nouveau collège d'agriculture. Quatre seront choisis pour des délégués des cultivateurs, deux par le conseil de l'université, trois par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le ministre de l'agriculture est membre ex-officio.

Le duc de Sutherland parlera probablement devant le Board of Trade de Winnipeg sur le tarif impérial à son retour des côtes du Pacifique.

Absolument incapable de travailler durant quatre ou cinq mois.

Etait faible et misérable.

Pensait devoir mourir.

Le médecin ne pouvait lui faire aucun bien.

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs

Opèrèrent une guérison complète dans le cas de Mme CAROLINE HUET, Morrisburg, Ont.

Elle dit : " C'est un grand plaisir pour moi de raconter ce que vos Pilules pour le cœur et les nerfs ont fait pour moi. Il y a environ un an, je fus prise de maladie de cœur et je fus si malade que je devins absolument incapable de travailler durant quatre ou cinq mois. Mon état était si faible et si misérable que mes amies croyaient que j'allais mourir. Le médecin me prodigua ses soins durant quelque temps, mais je continuai à empirer. Enfin je résolus d'essayer les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs, et après en avoir pris deux boîtes, je revins de nouveau à la santé et à la force. Je ne puis trop les louanger auprès de ceux qui souffrent de faiblesse nerveuse et de maladies de cœur."

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs se vendent à 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands, ou

THE T. MILBURN CO., Limited, Toronto, Ont.

DEMANDEZ LE

Scotch DEWAR'S "Blue Label"

Vous devriez l'avoir si vous le demandez.

Si vous payez pour, pourquoi ne l'auriez-vous pas ? 43-1

GRANDE OUVERTURE

Vendredi, le 15

Visitez nos nouveaux départements d'épiceries. Nous donnons les Timbres Verts doubles, VENDREDI et SAMEDI.

E. LAMY, 209 rue Saint-Laurent.
LAMY & GELINAS, 1558 St-Laurent.



Un seul essai démontre la supériorité quant au goût et à la tendresse des

LANGUES

CUITES EN CANISTRES

(COOKED LUNCH TONGUE)

DE

CLARK

Il en est de même avec les **Feves au Lard** de **CLARK** qui sont aujourd'hui reconnues les meilleures sur le marché.

W. CLARK, MFR, MONTREAL

43-1

DE GRANDS

essuie-mains en toile, du bon savon en quantité, un joli cabinet en chêne, une brosse et un peigne, une brosse à ongles, un équipement pour cirage, etc., sont fournis aux bureaux par notre département du

SERVICE DES ESSUIE-MAINS

Prix équitables. Service régulier. Vous pouvez épargner de l'argent en nous faisant faire ce travail. Pourquoi ne pas envoyer votre commande maintenant ?

TOILET LAUNDRY

290 Rue Guy

Téléphones Up 2081-2082

43-1



COURROIE EN CAOUTCHOUC

THISTLE

THE J. C. McLAREN BELTING COY.

262-294 Rue St-Jacques.



Depuis 50 Ans

cuillers, fourchettes, couteaux, etc.,

"1847 Rogers Bros."

sont fabriqués et donnent satisfaction parfaite. Le préfixe "1847" sur chaque couteau, fourchette ou cuiller, partout où on en achète, garantit la haute qualité de l'article.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières de granit rouge, rose et gris. Veuez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

BUREAU ET ATELIER

CÔTES DES NEIGES, MONTREAL

Téléphone Bell Up 1490.

Connection gratuite pour Montréal.

Ville de Saint-Louis

La Corporation de la Ville de St-Louis demande des prix en bloc aux entrepreneurs généraux pour la construction au complet d'un poste de pompiers No 2. Ces soumissions devant être adressées au soussigné le 16 avril courant à 3 heures p.m. ou avant.

Pour renseignements s'adresser à J. Emile Vanier Ecr., architecte, 107 rue St-Jacques.

Ni la plus basse ni aucune soumission ne devant être nécessairement acceptées.

A. F. VINCENT,
Sec.-Trésorier.

No — RUE SAINT-DOMINIQUE

9-12-14 Ville de St-Louis.

DRUMMOND, McCALL & CIE,

Canada Life Building, Montréal.

Fer, Acier et Métaux

DE TOUS GENRES.

Conduits en Fonte pour l'eau,

Soupapes, Bornes-Fontaines, et Fournitures pour Chemins de fer mais 169 et Entrepreneurs.

Il fait lui-même ses preuves

Red-rite

GUERIT LE MAL DE TETE

FAC-SIMILE DU PAQUET



Guarantie de Guérison en 30 minutes, si non l'argent sera remboursé

Chez tous les Pharmaciens, ou par courrier.

Ecrivez pour notre Livret Comique

A l'assaut des Primes !

L'ouverture du département des primes de la Compagnie de Tabac prend les proportions d'une manifestation populaire

Nous avons rarement assisté à une démonstration aussi enthousiaste, ou aussi éclatante que celle qui a eu lieu cet avant-midi en face des nouveaux bureaux de primes, sur la rue Saint-Laurent, dans la bâtisse du Monument National, des manufacturiers de tabac à chiquer en palettes, "Bobs", des cigarettes Sweet "Caporal" et du tabac à fumer "Rainbow".

Une réclame intelligente, faite habilement dans tous les journaux par des spécialistes adroits et avisés, avaient éveillé l'attention du public sur l'ouverture officielle du magasin du département des primes, et le succès de cet événement commercial a été énorme.

Jamais nous n'avons vu une foule aussi considérable. L'ouverture était annoncée pour onze heures ce matin, mais dès dix heures une foule grandiose, tout un peuple se pressait en face du magasin sur la rue Saint-Laurent, et la circulation était complètement paralysée. C'est à peine si les tramways électriques se frayaient un passage et toute une escouade d'hommes de police veillaient à empêcher un écrasement.

C'était une foule remuante, agitée, mais de bonne humeur, car la perspective de recevoir gratuitement cinq des précieuses marques de commerce de ces grandes compagnies avec un joli cadeau par dessus le marché, n'était pas de nature à assombrir le caractère.

Aussi supportait-on sans murmure les bousculades et les coups de coude.

Dans la vitrine du magasin, en face de laquelle le public s'entassait et se bousculait, le colonel Collins Young, dans toute sa gloire et sa majesté trônait.

Vêtu à la dernière mode, d'une redingote à revers de soie, coiffé d'un tube luisant comme un miroir, en pantalon pâle et en bottines vernis, le regard voilé par un lorgnon, le minuscule colonel regardait la foule et souriait sous sa moustache blonde. Le Colonel, qui est probablement flirt, faisait de l'œil aux demoiselles et se dandinait en faisant tourner sa canne à pommeau d'or.

Le représentant de "LaPatrie" qui sollicita l'honneur de lui être présenté, eût le plaisir de causer quelques moments avec ce personnage célèbre. Après une solide poignée de main, le Colonel fit la remarque qu'il n'avait jamais vu une foule plus compacte et plus enthousiaste. Il fit des compliments au représentant sur la ville de Montréal et lui confia qu'il était venu un peu pour voir la débâcle.

Le Colonel est un merveilleux causeur et cause avec beaucoup d'intelligence et d'une voix douce. Il a de belles manières et vaut la peine d'être vu.

Enfin, la porte fut ouverte par le nègre Brown Shag, vêtu d'une magnifique uniforme, et radieux de sa magnificence. La foule se précipita et en une minute près de deux cents personnes entrèrent dans le magasin en se bousculant, le coupon à la main. La porte fut refermée de force et à chaque propriétaire de coupon on donna une enveloppe fermée où se trouvaient les coupons et les présents. Pendant deux heures ce fut une procession continuelle. Les gens servis sortaient par la porte de la rue Saint-Charles-Borromée tandis que la foule entrait à flots pressés par la rue Saint-Laurent. Il est certain que près de dix mille personnes ont défilé dans l'établissement et qu'un nombre presque aussi considérable n'ont pu y pénétrer. Les gens se bousculaient dans un pêle-mêle indescriptible et on a ramassé dans le magasin des bourses, des caoutchoucs et des chapeaux perdus dans la mêlée.

Encore une fois, cette ouverture a pris les proportions formidables d'une grande démonstration populaire. Des vieillards et des enfants, et des femmes y ont pris part, et ceux qui y ont assisté s'en souviendront longtemps.

Le magasin était décoré à l'intérieur d'une façon unique. Illuminé de lumières électriques à mercure et de guirlandes de lampes incandescentes de toutes couleurs, disposées avec beaucoup de goût, l'établissement présentait un magnifique coup d'œil. Sur les rayons de cette immense salle toute blanche et bleue, il y avait pour $40,000 de présents de différentes sortes, depuis des pianos, jusqu'à des musiques à bouche, depuis des canots magnifiques, jusqu'à des vaches de bébé, des couteaux, du mobilier luxueux et riche, des harnais, des tapis, etc., etc. Enfin, on peut se faire une idée de la diversité du stock quand on pense qu'il y a sur ces tablettes et dans la cave pour $40,000 d'objets précieux, que doivent être donnés et non vendus.

Il n'est pas étonnant qu'on s'étonne maintenant de la popularité de ces compagnies. D'ailleurs la démonstration de ce matin en est la preuve. Enfin, cette première distribution a remporté un succès extraordinaire que n'a jamais atteint aucune autre vente en ce pays, et personne ne doute que les distributions de demain et samedi, n'aient encore plus de popularité.

En terminant nous devons un compliment à l'urbanité des employés qui se sont empressés pour servir cette foule énorme et la bien recevoir.

La distribution se continuera ce soir de 5 à 7 hrs., demain, de 11 hrs. à 1 heure, et de 5 à 7 p.m. et samedi, de 1 à 3 heures, et de 7 à 10heures.

L'ETAT DU FLEUVE

Quand aurons-nous la débacle générale ?

Les prédictions les plus optimistes, comme les plus pessimistes, se font constamment quant à la date précise de la grande débâcle.

Le fleuve St-Laurent, au printemps, a de ces caprices qu'aucun mortel ne peut comprendre ou expliquer.

On dirait, vraiment, que notre beau fleuve s'obstine à garder le champ de glace qui, durant l'hiver, couvre ses flots endormis

Cependant, la nature printanière, avec son soleil chaud et brillant, triomphera de cette opiniâtreté.

"Patientez jusqu'au 20 du courant, nous a dit M. Bourassa, du port, et vous verrez alors une descente en règle de la glace."

NIVEAU STATIONNAIRE

Depuis hier l'eau s'est maintenue au même niveau, soit trente-neuf pieds et deux pouces

Les quais sont toujours couverts d'une légère couche de neige. Les remorqueurs du port ne voyagent plus autour car d'immenses blocs de glace ferment l'entrée des bassins.

LA GLACE DESCEND

Des morceaux de glace descendent continuellement par la grande mare qui s'est formée entre le pont Victoria et l'île Ste-Hélène.

Vis-à-vis Hochelaga, l'état du fleuve a quelque peu changé.

L'eau a monté la nuit dernière, et la glace a avancé du côté des rives.

A MAISONNEUVE

La glace s'entasse toujours, et elle s'élève à une hauteur considérable. A partir de huit heures, ce matin, l'eau a commencé à baisser lentement.

A dix heures, elle avait décru de dix pouces. L'eau des égouts, qui avait inondé les caves, s'est retirée presque complètement, On ne craint plus d'inondation.

A VIAUVILLE

La situation s'améliore de jour en jour. L'eau quitte la rue Notre-Dame, et elle s'écoule facilement par les petits ruisseaux.

La glace, qui s'amoncelle toujours sur le rivage est de nature à alarmer la population.

S'il se produisait une autre crue des eaux, il y aurait danger que ces montagnes de glace n'arrivent jusqu'aux maisons les plus rapprochées du fleuve, les détruisent ou les emportent.

STE-ANNE DE SOREL

L'eau monte doucement, elle atteint le côteau du village. Si la crue continue, l'eau atteindra l'église.

Les cultivateurs font monter leurs animaux dans les greniers de leurs étables. Plusieurs habitants d'en bas de la paroisse seront obligés de quitter leurs foyers.

A NICOLET

La rivière, en face de la ville, est couverte de glace désagrégée. L'eau monte, et il est à craindre qu'elle envahisse les habitations de la rive gauche.

Le pont des voitures n'est pas encore menacé. Chaque année, il a pu résister à la débâcle. Seulement, il y a deux ou trois ans, il a bien failli être emporté.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

A HUDSON

Hudson, 14—La glace est arrêtée à l'est du lac, l'état du fleuve n'a pas changé

A BEAUHARNOIS

Beauharnois 14— L'eau n'a pas baissé du tout. La glace n'a pas remué et semble être encore solide.

A PONT ROUGE

Pont Rouge, 14—L'état du fleuve n'a pas changé. La glace est encore ferme — l'eau est stationnaire.

A BERTHIERVILLE

Berthierville, 14—L'eau est au même niveau qu'hier. Toute la glace est partie.

A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 14 — Il n'est pas passé de glace ici hier. L'eau a baissé de 2 pouces durant la nuit.

A ST-VITAL DE LAMBTON

(Dépêche spéciale)

St-Vital de Lambton, 14. — La glace est encore ferme sur le lac, mais l'eau monte beaucoup. On s'attend à la débâcle vers le mois de mai.

TAXES SCOLAIRES

Projet de loi des commissaires d'écoles protestants de Montréal

La législature provinciale est saisie d'un projet de loi déposé par les commissaires d'écoles protestants de Montréal, à l'effet d'amender la loi concernant les taxes scolaires de la cité de Montréal.

Il est intéressant pour le public de connaître l'amendement projeté qui se lit comme suit

"1. La vingt-troisième section de l'acte de cette province, trente-deux Victoria, chapitre seize, intitulé "Acte pour amender les lois concernant l'Education en cette province", est amendée quant au montant seulement à être payé par la corporation de la cité [illegible] sur le soutien des Ecoles de la dite cité ; et à l'avenir la corporation de la cité de Montréal paiera pour le soutien des écoles dans la dite cité, au lieu d'une somme triple de la part de l'allocation du gouvernement aux dites écoles de la dite cité, tel que pourvu dans la dite section, une somme égale à un quart de centin dans la piastre sur la valeur totale de la propriété immobilière imposable de la dite cité, inscrite sur la liste No 1 telle que prescrite par le paragraphe premier de la section 29 de la loi de cette province, 32 Victoria, chapitre 16, et quatre-dixièmes de centins dans la piastre sur la valeur totale de la propriété immobilière imposable inscrite sur les listes No 2 et 3 telles que prescrites également aux paragraphes deux et trois de la dite section 29 de la dite loi en dernier lieu mentionnées.")

ASSISES DE QUEBEC

L'affaire Richard-Murray. — Les témoins de la Couronne et de la Défense.

Québec, 14.—La Couronne dans l'affaire Richard Murray a fait entendre trois autres témoins, James Quinn, de Cross Point, beau-frère de Michael Murray, et John Garièpy. Quinn et Garièpy disent qu'ils ont vu Girard terrasser d'un coup de poing en pleine figure Richard Mann, et qu'après l'avoir terrassé, ils l'avaient vu sauter sur lui à pieds joints, un pied portant sur le haut de la poitrine, et l'autre sur la figure. Richard Murray est alors intervenu pour rétablir la paix. Après avoir ordonné à Allison et Girard de remonter dans leurs voitures. Ils l'ont vu se diriger vers le défunt qui s'était rendu tant bien que mal de l'autre côté du chemin pour s'accouder à la falaise. Richard Murray a alors pris le défunt par les épaules et le frappa d'un coup de pied au bas ventre, en lui disant à lui aussi, de retraverser la rivière pour retourner à sa résidence. Le défunt est alors tombé comme inanimé. On s'est empressé de faire venir de l'eau pour lui en jeter dans la figure afin de le ramener à lui, mais rien n'y a fait. On a fait ensuite mander un médecin par téléphone à Campbellton.

LE DOCTEUR PINAULT

Le Dr Pinault, de Campbellton, qui a été appelé auprès du défunt, vers 7 heures, dans la soirée du 23 juillet dernier, a dit qu'en arrivant à Cross Point, William Murray, qui s'était porté à sa rencontre, le conduisit près d'un homme qui gisait sur le chemin à quelque distance du débarcadère au milieu de la côte.

Il a constaté que ce n'était plus qu'un cadavre. Il avait la poitrine découverte et le corps était tout humide. On avait évidement jeté de l'eau sur l'infortuné. Il est reparti pour Campbellton le même soir après avoir recommandé aux habitants de l'endroit de mettre le cadavre en lieu sûr, dans la salle du conseil. Le 25, il a été appelé par le coroner Wood à faire l'autopsie du cadavre avec l'assistance du Dr Doherty. Le Dr Pinault a alors donné l'exposé complets de l'examen post mortem qu'il a fait. Il en est arrivé à la conclusion que la mort avait été causé par une hemorragie dans le quatrième ventricule du cerveau et que cette hémorragie avait dû être causée par des coups violents portés à la tête du défunt, au moyen d'un instrument contondant.

Il a constaté à part maintes autres meurtrissures et contusions de toute nature, sur le corps, que le défunt avait eu la mâchoire fracturée du côté droit. Il a été minutieusement transquestionné par M. A. Taschereau, l'un des avocats de la défense. Mais le témoin a maintenu avec fermeté les conclusions de son examen.

L'hemorrhagie dans ce cas-ci avait certainement été causée par des coups à la tête, portés par un instrument contondant.

La défense a alors commencé à faire entendre ses témoins.

Bridget Kane, de Cross Point, le premier témoin entendu pour la défense, a déclaré qu'elle était sur la galerie de sa résidence.

A peu de distance du théâtre de la bagarre, lorsque elle a eu lieu et qu'elle a vu Gerrard, terrasser Richard Mann, d'un coup de poing dans la figure et ensuite sauter sur lui à pieds joints lorsqu'il était étendu à terre.

William Murray, père du prisonnier, était à faire la sieste au St-Louis, lorsqu'il a été appelé comme témoin. Le procès s'est trouvé suspendu pendant une dizaine de minutes. Le président du tribunal l'a fortement reprimandé à son arrivée. William Murray est un marchand de bois de Cross Point. Son fils, Richard, résidant avec lui et travaillent pour lui. Sa déposition a été de nature à disculper le prisonnier. Richard n'est intervenu dans la bagarre que pour rétablir la paix.

SENSATION A OTTAWA

L'hon. M. Blair fait parler de lui

(Dépêche Spéciale)

—Le mémoire soumis par l'hon. M. Blair à ses collègues, le 10 décembre 1902, au sujet du projet du G.T.P., et publié dans le "Star" hier, produit une grosse sensation dans les cercles parlementaires.

Ce mémoire est évidemment tombé entre les mains de l'opposition et a été communiqué au "Star". La nomination de M. Blair comme président de la Commission des chemins de fer, paraîtra plus surprenante que jamais après cette publication.

NOTES DE L'HOTEL DE VILLE

La convocation d'une séance du Conseil pour demain est une cause d'activité à l'Hôtel de Ville aujourd'hui.

Les commissions du Feu, des Chemins et des Finances siègent cet après-midi.

Deux sous-commissions des Finances ont siégé ce matin.

Une composée des échevins Ekers et J. A. Lapointe, a décidé de vendre à l'enchère les matériaux résultant des démolitions rendues nécessaires par les expropriations de la rue St-Laurent et de la rue Demontigny. Les matériaux seront vendus le 26 avril : l'acheteur devra faire lui-même les démolitions.

Les échevins Payette et Saulier formant la sous-commission de l'Hotel de Ville ont siégé ce matin. M. Brouin, surintendant de l'Hôtel de Ville leur a présenté une réquisition pour de la peinture, du bois, du fer et des meubles, au montant de deux ou trois cents piastres.

Les échevins Payette et Saulier ont décidé de référer la réquisition au comité des Finances, parce que quelques membres du comité ont déjà critiqué la conduite du sous-comité.

A OTTAWA

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 24. — La Canadian Telephone Co. offre le téléphone à $18. Le Conseil étudiera l'offre.

—MM. R. Jeffrey, président du "Globe" de Toronto, et S. H. James, intéressés dans ce journal, ont eu, ce matin, une entrevue avec plusieurs ministres.

LE MAD MULLAH

Aden, Hl—Hadji Mohamned Bue Abdallah est échappé dans le territoire italien.

On se rappelle que les anglais ont infligé de sérieuses défaites à ce Mad Mullah en février.

LA BOURSE

Le marché local faiblit

A part le Pacifique qui a été la seule exception à la règle générale, la majorité des cours locaux ont été faibles aujourd'hui et les cotes ont fléchi légèrement. On ne peut cependant attribuer cette dépression à aucune autre cause qu'à la tranquillité du marché. Notre Bourse est un peu comme une bande élastique qui s'allonge et s'étend tant qu'on tire dessus, mais qui se recroqueville dès que la pression diminue.

Le Pacifique a suivi l'exemple de Londres et de New-York et a monté considérablement, clôturant à 117 1-4. Le Coal semble retomber graduellement au lieu où il était il y a huit jours, car il a clôturé à 63 1-2. Le Steel Common a aussi fléchi quelque peu à 16, tandis que le Nova Scotia est revenu à 78. Le Richelieu est ferme à 85, tandis que le Détroit se soutient à grande peine à 64. Le Téléphone Bell est en hausse à 138 3-4 de même que le Payne à 9. Les autres valeurs sont négligées.

◆ ◆ ◆

Wall Street a été ferme et actif cet avant-midi, influencé par la hausse qu'ont subie les valeurs américaines à Londres où la réduction des taux de la Banque d'Angleterre, à 3 1-2 p.c. a causé beaucoup de satisfaction. Wall Street ouvrit assez tranquille et loin d'être aussi ferme qu'on l'espérait. Le ton cependant se raffermit considérablement, pour fléchir un peu vers midi. Les cours les plus actifs ont été le St-Paul, l'Union Pacifique, le Southern Pacifique et l'Atchison. Les industriels ont été en général négligés mais fermes.

◆ ◆ ◆

La réduction des taux de la Banque d'Angleterre ainsi que la nouvelle annonçant que la décision dans l'affaire de l'intervention dans la dissolution des Northern Securities se serait rendue que plus tard parce que la Cour tenait à rendre un jugement par écrit, ont eu pour effet d'encourager les traders et le public en général.

◆ ◆ ◆

Il n'y a sur le marché aucune nouvelle importante du théâtre de la guerre, et la mort tragique de Makaroff n'a pas eu d'influence sur les marchés européens.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—1 à 118 1-2. 10 à 117 5-8. 25 à 117 1-4. 25 à 117.
Iron Pri.—25 à 27 7-8.
Mo Power.—5 à 74 1-2.
Twin City.—10 à 93 1-2.
Richelieu.—100 à 85.
Coal Com.—2 à 65. 25 à 63 3-4. 10 à 64. 25 à 63 1-2.
N. Scotia.—40 à 78
Détroit.—50 à 64. 10 à 64 1-2.
Bell Tél.—6 à 138 1-2. 4 à 139. 29 à 138 3-4.
Mtl Teleg.—50 à 159.
Payne Co.—3500 à 9.
Iron Coal.—20 à 10 1-8. 180 à 10.
Ogilvie Bds.—12000 à 112.
Bk Mtl.—8 à 249.
Mols Bk.—71 à 261.
M. S. R. Bds.—13000 à 106.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Twin.—100 à 93.
Payne.—500 à 9.
Toledo.—25 à 20 5-8.
New Street.— 1 à 205.
Power.—3 à 74.
D Coal.—25 à 63.

LE VOTE

Sur le Grand Tronc Pacifique

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 14 avril.—Il est probable que le vote sera pris mardi ou mercredi prochain, sur l'amendement de M. Borden.

M. LE CURE W. O'MEARA EN DEUIL

Condoléances de l'école Sarsfield

A une assemblée spéciale de M. le Principal, des professeurs et des élèves de l'Ecole Sarsfield, tenue le 12 avril courant, les résolutions de condoléances qui suivent furent unanimement adoptées :

1o. Que c'est avec un profond chagrin qu'ils ont appris la mort de Madame U. J. McGarvey, sœur bien-aimée de M. le curé O'Meara.

2o. Qu'ils prennent une large part au deuil de leur distingué pasteur dont l'amitié pour eux et la haute protection se sont manifestées en maintes occasions.

3o. Qu'ils le prient de bien vouloir accepter l'expression de leurs plus profondes sympathies dans cette épreuve douloureuse qu'il vient de subir.

4o. Que copie des présentes résolutions soit envoyée aux journaux pour publication.

THE de CEYLAN

VERT OU NOIR

Devient chaque jour plus populaire. La seule explication de ceci, est que les buveurs de thé dans tout le monde civilisé apprennent qu'il n'y a pas de thé égal au Thé de Ceylan.

En vente chez tous les Epiciers de premiere Classe.

9-13 14

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPTS OF THE CANADIAN STAMP CO. INC. TORONTO, ONT.

GRANDE OUVERTURE

Vendredi, le 15

Visitez nos nouveaux départements d'épiceries. Nous donnons les Timbres Verts doubles, VENDREDI et SAMEDI.

E. LAMY, 209 rue Saint-Laurent.
LAMY & GELINAS, 1558 St-Laurent.

Valcourr

(Correspondance Spéciale)

Valcourt, 14.—Mlles les institutrices de la paroisse de Valcourt, se sont rendues à leurs classe, mardi matin, contentes et joyeuses, après avoir passé quelques jours dans leurs familles.

—Quoique la température ne soit pas des plus salubres, et les chemins des plus commodes, on se sert de la voiture d'été. Dans certains chemins, nous sommes obligés de changer cette voiture pour un sleigh !

—Malgré les mauvais chemins, les cultivateurs, mercredi et jeudi, se sont rendus à la gare avec des voyages de patates pour charger deux chars. Les patates valent $0.35 à $0.40.

Sirop d'érable No 1, 10c.; No 2, 7 à 8c. Sirop No 1, $1.10 ; No 2, 75 et 80c. Foin pressé, $15 à $14 la tonne ; foin non pressé, $10 à $12 la tonne ; œufs, 13c à 14c ; paille non pressée, $6.00 à $8.00.

—Les inondations de la semaine dernière ont été bienfaisantes pour bien des cultivateurs des environs, qui étaient obligés de charroyer pour abreuver leurs troupeaux. Les gens désiraient depuis longtemps cette pluie torrentielle.

—Il se fera beaucoup de sucre. Nos fabricants ont déjà reçu la visite d'un bon nombre de gourmets.

A St Rémi

(Correspondance spéciale)

St-Rémi, 14.—Le Dr Ed. Dubé, docteur en médecine de l'Université de Paris, résidant à Montréal, est venu ici, lundi, en consultation avec le Dr L. J. Truchon, auprès de M. Domira Vary.

—M. La Rousseau, cultivateur, a vendu sa ferme à M. Phenix, de St-Isidore.

—Mme Zénon Dumouchel, fille unique de M. Pierre Sageot, a donné naissance à un fils. Cette jeune dame a failli succomber à la terrible maladie qu'on nomme l'éclampsie. La mère et l'enfant sont aujourd'hui bien portants.

—Le père Normand Stuart, un des plus vieux citoyens écossais de la paroisse, est dangereusement malade.

ESSAYEZ-LE

Chocolat FRY

SA RENOMMEE

assise sur des bases solides, a percé à travers tous les encombrements amoncelés par LES IMITATEURS.

Exigez-le énergiquement

EN VENTE PARTOUT

D. MASSON & CIE, Seuls Agents, MONTREAL

La Cie John Murphy Limitée

OFFRES SPECIALES du VENDREDI

Les facilités d'économie dans nos divers rayons pour vendredi, sont trop manifestes, pour être décrites en un grand nombre de phrases ! Les items parlent d'eux-mêmes et suggèrent de multiples épargnes ! Leur origine est variée, mais tous et chacun, mais leur prix minime sont de la plus haute nouveauté, d'une excellence supérieure et d'une qualité de première ordre !

Offres Speciales

AU PREMIER ETAGE

500 coupons de beaux rideaux en dentelle suisse, de couleur crème et blanche, valeurs spéciales, depuis .. 35c

Un grand assortiment de nouveaux rideaux en dentelle Nottingham, tous avec bords étroits. Valeurs spéciales depuis la paire .. 45c

500 verges d'étoffes à robes à effet neigeux, en pure laine, couleurs : noir et blanc, bleu-marin et blanc. Spécial la verge .. 40c

3,000 verges de soies lavables de la plus belle qualité, blanches, noires et de couleurs, en pure soie. Spécial .. 35c la verge

Un lot de soies Shantung, pour blouses, tant qu'il y en aura .. 30c la verge

2,000 verges de Damas de table, blanchis et non blanchis, en coupons de 1½ à 4 verges ; au-dessous des prix de la fabrique. Tous parfaits. Une "aubaine".

Offres Spéciales de

Vetements Prets à Mettre

Jupes-tailleur de première classe, dans les styles printaniers les plus récents. Ajustement parfait garanti.



165 jupes en voyogne, homespun, cheviotte, etc. Couleurs : noir, bleu-marin, gris. Prix réguliers, $4.50 à $5.45. Notre prix spécial, vendredi .. $2.95

210 jupes en beau tweed de couleur pâle ou foncée, à belles rayures, garnies de pendants et de boutons, aussi en drap de vigogne brun, noir et bleu-marin. Valeurs régulières, $5.50 à $7.50. Notre prix spécial, vendredi .. $3.75

Lignes désassorties de peignoirs en indienne et en mousseline, de belles couleurs, jolis garnis et lins, dans tous les points, vendredi, prix spéciaux, $1.20, pour 90c ; $1.75 pour $1.45 ; $2.50 pour $1.95 ; $3.00 pour .. $2.45

25 manteaux en drap Covert, pour demoiselles, prix depuis $7.50 à $10. pour écouler vendredi, à .. $2.90

Manteaux en Tweeds pour Dames.

Les acheteuses qui viendront acheter de bonne heure, auront l'occasion d'acheter un superbe manteau ¾, en tweed, valant bien $12.00 pour .. $6.90

Costumes de Dames

Costumes-tailleur pour Dames, manteau Eton ou dans le style blouse, cette collection comprend les modèles les plus choisis, pour vendredi. Notre prix sera de .. $7.75

Costumes Norfolk de couleur noire et bleu-marin, pour Dames. Valant bien $22, pour notre vente, vendredi et samedi .. $12.50

Imperméables ¾ en caoutchouc, tan, bleu-marin, et noir, pour Dames. Notre prix régulier, $6.50, pour vendredi.. $1.95

HABITS-BLOUSES en cheviotte bleu-marin, pour enfants, bonne valeur à $1.95. Notre prix spécial, demain .. $1.45

Culottes désassorties (doublées) en tweed gris et brun, pour garçonnets, spécial demain .. 69c

Tourmalines en drap bleu-marin, noir de fantaisie sur la bande, pour garçonnets. Spécial, demain .. 38c

AU REZ-DE-CHAUSSEE

UNE GRANDE OFFRE SPECIALE DE MOUCHOIRS

Elle parle d'elle-meme.

Beaux mouchoirs en linon et ourlés pour Dames, spécial, demain .. 5c chacun

OFFRES SPECIALES

AU SOUS-SOL

500 seaux en tôle galvanisée, ne rouillent ni ne coulent pas, 25 dimensions, valant 30c, 35c, 40c, 45c. Prix spécial, demain .. 23c

Ammoniaque de ménage, grande bouteille, qualité supérieure .. 9c

Complets de cuisine, 3 pièces, sur carte, couteau à poisson, ou à œufs, fourchettes d'acier, cuiller perforée, transplaqués en nickel, valant 45c. Spécial, demain .. 25c

Miroirs de cuisine, spécial, demain, 12c, 20c, 30c, appareils en broche galvanisée pour battre les tapis ; les meilleurs et les plus forts, ne sortent jamais du manche, valant 25c. Spécial, demain .. 15c

Seaux à l'eau, [illegible] émaillés dans toutes les dimensions, de couleurs et blancs ; valant 90 cents à $1.35. Votre choix .. 63c

Crochets en broche, de belle forme, pour suspendre les vêtements, 4 cents chacun ou la douzaine .. 45c

LA CIE JOHN MURPHY
LIMITEE
2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Coin de la rue Metcalfe
Conditions Comptant. Téléphone Up 2740

VENTE SPECIALE DE Soie et Satin

Vendredi et Samedi

Les meilleurs bargains jamais donnés dans ces départements

MAGNIFIQUE LOT DE SATIN DE COULEUR, 12 NUANCES DIFFERENTES, VALANT $1.00. VENDREDI ET SAMEDI .. 50c

SOIE LOUISINE, PLUS LUISANTE ET SE LAVE COMME LA SOIE JAPONAISE, 20 POUCES DE LARGE, 10 NUANCES DIFFERENTES. VALANT 70c. VENDREDI ET SAMEDI .. 50c

SOIE TAFFETAS NOIR EXTRA, VALEUR DE 60c. VENDREDI ET SAMEDI .. 39c

SOIE TAFFETAS NOIRE ET DANS TOUTES LES COULEURS, VALANT 90c. VENDREDI ET SAMEDI .. 69c

QUELQUES NUANCES DE SOIE ET SATIN SONT EN QUANTITE MOINDRE QUE LES AUTRES. VENEZ DE BONNE HEURE POUR N'ETRE PAS DESAPPOINTEE.

Manteaux de Cravanette

NOUS VENONS D'ACHETER DU MANUFACTURIER UNE QUANTITE DE MANTEAUX DE CRAVANETTES, LONGUEUR ¾. TOUS DERNIER GENRE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES.

MANTEAUX EN CRAVANETTE UNIE AVEC COLLERETTES. PRIX DE VENTE VENDREDI ET SAMEDI .. $2.95

MANTEAUX EN CRAVANETTE RAYEE, GENRE MILITAIRE, TOUTES LES BONNES NUANCES. PRIX DE VENTE VENDREDI ET SAMEDI .. $5.95

VENDREDI ET SAMEDI

Timbres en double chez

A. LECLAIRE

223 Rue St-Laurent.

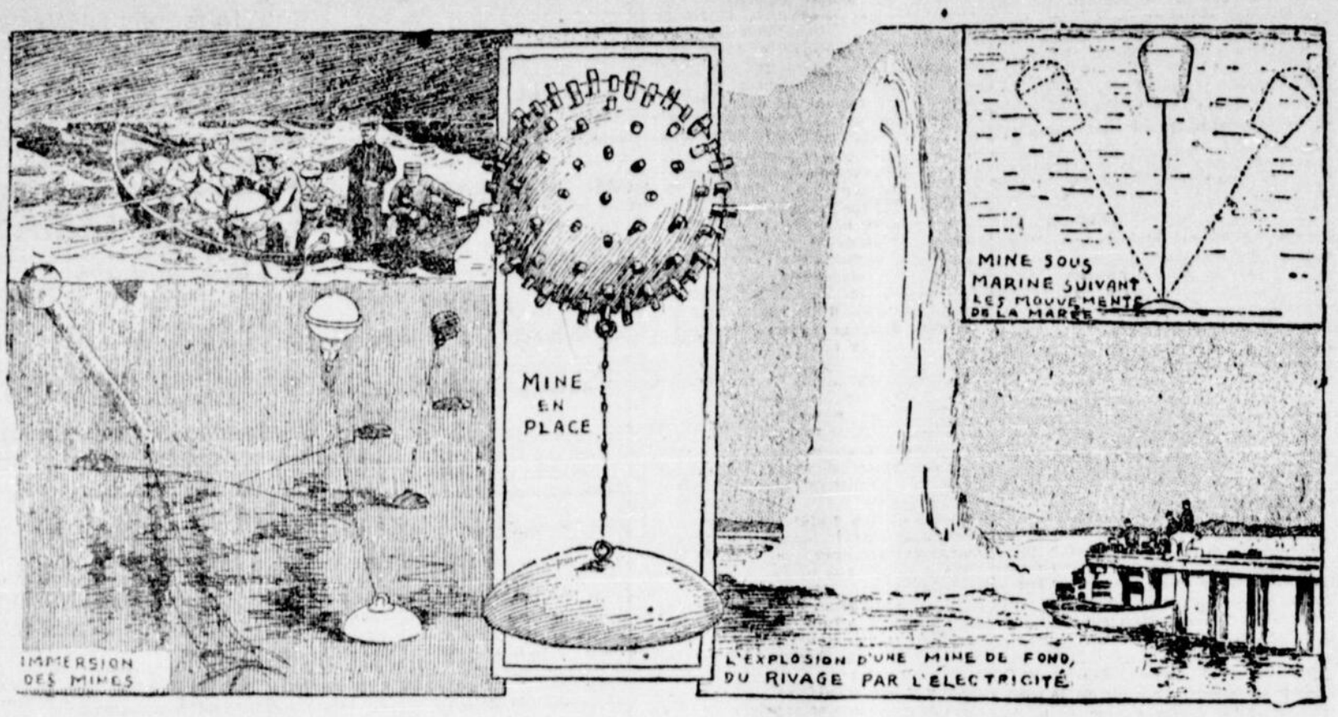
Mines et Contremines Sous-marines dans la Science Militaire Moderne; Engins de Destruction invisibles qui bordent les Ports de Mer

La présomption confiante de la Russie qu'elle a mis Port Arthur, Vladivostock et ses autres ports dans l'Extrême-Orient à l'abri par un système complet de mines sous-marines, la contre-attaque des Japonais en essayant de bloquer la flotte russe de Port Arthur en plantant des mines additionnelles à l'entrée du port, et le triste sort du malheureux transport d'explosifs "Yeniset" ainsi que l'explosion des engins de destruction qu'il destinait à l'ennemi, tout contribue à attirer l'attention sur cette branche distincte de la science militaire navale moderne.

Bien que la mine sous-marine soit de la même classe que la torpille comme agent destructeur, il ne faut pas les confondre. La différence est que la torpille est un projectile, et que la mine est ancrée et par cela même stationnaire. La torpille est surtout une arme d'attaque tandis que la mine est absolument défensive.

Il y a trois classes de mines sous-marines. Premièrement, les mines d'observation qu'un opérateur fait éclater de la rive quand le navire de l'ennemi est placé dans la zone dangereuse; deuxièmement, les mines de contact électrique qui sont reliées à la côte, mais qui n'éclatent que lorsque le vaisseau touche la mine, établissant ainsi un circuit complet; troisièmement, les mines mécaniques, qui sont éclatées par des vis de détonation, des aiguilles ou d'autres moyens chimiques ou mécaniques que le choc fait agir.

Naturellement cette troisième classe est également dangereuse pour les vaisseaux amis aussi bien qu'ennemis et n'est ordinairement placée que dans des endroits où les ennemis seulement ont accès. C'est sur une mine de ce genre que le "Petropavlosk" a sauté, entraînant à la mort l'amiral Makaroff et 800 marins. Les mines de la seconde classe peuvent être rendues inoffensives en interrompant le courant sur la rive. Ces deux genres de mines sont ancrées de façon à flotter près de la surface de l'eau. Comme elles viennent en contact avec le vaisseau, elles n'ont pas besoin d'une charge explosive aussi forte que celles de la première classe flottantes, tandis que les mines d'observation peuvent être basses ou flottantes. Quand une série de mines d'observation sont réunies et éclatées par les mêmes fils, il est nécessaire qu'elles soient ancrées à au moins douze pieds de distance du fil principal afin que l'explosion d'une seule mine ne dérangeât point la connexion des autres.



Les mines sont divisées en deux autres genres, connues sous le nom de "mines basses" et de "mines flottantes." Les mines à contact sont toutes qui sont ancrées à de quarante à cinquante pieds sous l'eau.

Les mines de contact mécanique sont éclatées généralement par un certain nombre de fusées de percussion distribuées sur la surface de telle façon qu'il soit impossible à un navire de frapper la mine sans faire éclater une de ces fusées, qui à son tour fait éclater la mine, laquelle fait sauter,—mais c'est là une autre histoire. Dans tous les cas la mine ordinaire s'objecte à être frappée.

L'explosion d'une mine d'observation est beaucoup plus difficile. D'abord il est essentiel que la surface d'observation soit absolument plane; ensuite l'opérateur doit avoir des lunettes précises pour déterminer la position du vaisseau ou des vaisseaux qu'il veut détruire. Depuis si ce vaisseau marche rapidement il faut qu'il trouve le moment de faire partir la décharge quand le vaisseau est exactement au-dessus de la mine. Quand on considère qu'il faut aussi compter avec la marée et les courants il faut que l'opérateur soit fort habile et très vif. De plus il doit se protéger lui-même car s'il était aperçu quelques coups bien dirigés pourraient bien le retirer de la circulation.

Il y a trois méthodes de rendre les mines ineffectives. La plus usitée est la contre-mine, qui consiste à fixer un certain nombre de mines près de celles qui sont déjà en place, et en les faisant éclater de faire sauter les autres. Ce procédé est plutôt hasardeux en cende classe peuvent être rendues inoffsi forte que celles de la première classe flottantes, tandis que les mines d'obl'explosion d'une seule mine ne dérangensible et moins dangereux à manier temps de guerre et n'est entrepris qu'à la faveur de la nuit. Un vaisseau spécial s'approche autant que possible puis se dirige hardiment vers le large, laisse tomber les mines dont il est chargé et les fait éclater quand il est hors de portée. Sous l'action de ces tonnes de nitro-glycérine éclatant ensemble avec un bruit étourdissant l'eau est projetée à de grandes hauteurs en de grandes colonnes irisées de lumière.

Une autre méthode pour rendre une mine inoffensive est de l'agraffer". On se sert de petites bombes. Quand on réussit à pêcher un fil électrique on fait sauter la bombe et le fil est détruit par le choc ou rendu inutile. Quelque fois on suit le fil jusqu'à ce qu'on trouve le lieu de réunion de la série et on fait alors éclater toutes les mines sans danger.

La mine sous-marine a été pratiquement inventée par Robert Fulton, qui a été aussi l'inventeur de la torpille. On s'en serait servi pour la première fois durant la guerre de Crimée, puis ensuite durant la guerre de sécession américaine, où son œuvre fut désastreux pour les vaisseaux Fédéraux, la destruction du "Maine" fut causée par l'explosion d'une mine dans le port de la Havane. Enfin, le fatal accident du "Petropavlosk" prouve encore une fois la puissance terrible de cet engin de destruction.

Affaire Cooke - Blackley

Dans le monde judiciaire et commercial les temoignages rendus hier font sensation.

L'intérêt va toujours croissant dans le procès Cooke-Blackeley et à chaque séance de la Cour il y a foule.

Hier après-midi, M. Harris Weiner, manufacturier de Montréal, qui avait rendu son témoignage pendant l'avant-midi, a été interrogé par Mtre Smith, au nom de la poursuite.

Le témoin réaffirme qu'il a compris que le montant de $2,500 était pour les avocats poursuivants, MM. Cooke et Jacobs. Il avait été entendu que de cette somme le montant de 750 devait être restitué au créancier.

Le témoin n'a pas vu la requête adressée au procureur général et ne savait pas ce qu'elle contenait. En tout et partout il a cautionné la somme de $7,000 à $8,000 pour éviter la prison à Komiensky. Dans cette affaire il était l'un des forts créanciers, ainsi que ses deux frères.

TEMOIGNAGE DE M. ROSENTHAL

M. Ed. Rosenthal est ensuite entendu. Il est manufacturier à Montréal et connait M. Harris Weiner. Il a eu une conversation avec M. Weiner en février 1903, et le même jour avec M. Cooke. M. Weiner lui avait téléphoné qu'il désirait le voir. Avant de se rendre à cette invitation, le témoin, craignant qu'un piège pouvait lui être tendu, demanda l'avis de M. Jacobs. Ce dernier lui dit: "Il n'y a pas de danger à y aller, que peut-il faire? Le témoin rencontra M. Weiner et il se rendit ensuite chez M. Cooke, à qui il répéta ce que M. Weiner lui avait dit: à savoir: "Qu'il avait été informé que les créanciers de Komiensky laisseraient tomber l'accusation de conspiration contre Weiner si un dépôt de $3,500 était fait. M. Weiner ajouta: "Je vais résister jusqu'au bout", et le témoin lui fit cette remarque: "Bien, vous pouvez résister si vous le voulez, mais à votre place si je pouvais me tirer d'affaire, je le ferais", et Weiner lui répliqua "qu'il pourrait peut-être y aller encore d'une somme de $1,000 à $1,500, mais pas plus."

Le témoin répéta exactement à M. Cooke ce que Weiner lui avait dit, et M. Cooke répondit: "Oh, ne vous en occupez pas, ils seront bientôt mis à la raison. Nous allons nous occuper de Komiensky et ensuite vous verrez comment se font les affaires."

En ce moment Komiensky n'avait pas encore eu son procès en Cour du Banc du Roi.

Il est allé voir M. Cooke simplement pour lui rapporter ce que lui avait dit M. Weiner, sans intention de corrompre M. Cooke, à qui il n'a jamais donné un sou dans ce but.

L'AFFAIRE MARGOLIUS

M. Wilks, de la maison Wilks et Michaud, comptables, est entendu. Il déclare que lui et son associé ont été nommés curateurs à la faillite Margolius en février 1903.

A peu près $1,800 furent souscrites par les créanciers pour la poursuite de Hackrack, Blackley, Levi et autres. Le matin de son retour de New-York, où il était allé avec la commission royale, il fut mandé au bureau de M. Greenshields. A la demande de ce dernier il rassembla les créanciers et leur soumit une offre de $6,500.00 en règlement du procès au civil, en même temps qu'un nolle prosequi dans les causes au criminel. Ce compromis fut accepté vers le 1in d'octobre. La somme de $2,000 fut payée au témoin le 2 novembre dernier et celle de $4,500, le 3 ou le 4 novembre. Il rencontra ensuite M. Greenshields et M. Jacobs, et ensemble ils allèrent voir M. Cooke. M. Greenshields avait dit au témoin que M. Cooke avait un compte d'honoraires. Il protesta contre ce compte en disant que les services de M. Cooke n'avaient pas été requis ni par lui ni par les créanciers. A l'entrevue avec M. Cooke ce dernier lui dit que son compte était de $500. Il répliqua que jamais il ne consentirait à lui payer ce montant. Finalement, sur l'avis de M. Jacobs, le témoin a consenti à remettre à M. Cooke la somme de $150 qui fut prise à même le montant de $6,500.

A cinq heures et quart la cour a été ajournée à dix heures ce matin.

PROTECTION CONTRE LE FEU

LOI POURVOYANT A LA FORMATION DE COMPAGNIES D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES BEURRERIES ET FROMAGERIES

Nous croyons devoir intéresser les cultivateurs ainsi que les manufacturiers de beurre et de fromage en publiant un projet de loi actuellement devant la législature de Québec, concernant l'assurance contre le feu des beurreries et fromageries. Nous donnons les grandes lignes de cette loi.

Vingt propriétaires de beurreries et fromageries, dans un comté, qui désirent s'associer pour former des compagnies d'assurance mutuelle, contre le feu, des beurreries et fromageries, peuvent faire signer et reconnaître par-devant un notaire public et déposer dans le bureau du régistrateur de la division ou du comté où la compagnie se propose de faire ses affaires d'assurance, en même temps qu'un duplicata au bureau du secrétaire de la province, un certificat par écrit; et, sur la production, entre les mains du secrétaire de la province, du certificat du régistrateur, le secrétaire de la province doit donner son certificat, lequel constitue une preuve concluante que la compagnie a été dûment enregistrée.

Cela fait, les membres de cette compagnie deviennent une corporation sous le nom y désigné, ont succession perpétuelle et un sceau commun, et peuvent posséder les terrains requis pou l'administration convenable de leurs affaires; et peuvent, sous ce nom corporatif, poursuivre et être poursuivis devant les tribunaux.

Avant qu'une compagnie commence ses opérations en vertu de la présente loi, elle doit arrêter et faire des règlements pour sa gestion, sa direction et sa régie.

Une fois adoptés, ces règlements doivent être transmis au secrétaire de la province pour recevoir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil; et tous les règlements, une fois certifiés, obligent les membres de la compagnie de la même manière que s'ils avaient été insérés dans cette section.

Après que ces règlements ont été ainsi certifiés et déposés, la compagnie est censée être complètement enregistrée et constituée.

Après que ces règlements ont été ainsi certifiés, il est loisible à la compagnie de changer, amender ou rescinder, par une résolution passée dans une assemblée convoquée spécialement à cet effet, ces règlements ou quelqu'un d'entre eux, ou d'en faire de nouveaux, sujet à l'approbation susdite.

Tout fabricant de beurre et de fromage, qui devient intéressé dans la compagnie en s'y assurant, en devient membre pour le temps spécifié dans sa police, et est, durant ce temps, sujet aux dispositions de la présente section; mais il peut, du consentement des directeurs, s'en démettre aux termes et conditions qu'ils peuvent imposer.

Toute telle compagnie d'assurance peut effectuer une assurance par la même police et en même temps, pour une période n'excédant pas cinq ans, et toute telle police, émise par la compagnie, signée par le président et contresignée par le secrétaire, est valide et obligatoire contre cette compagnie, dans tous les cas où, lors de la survenance du sinistre, l'assuré est propriétaire des constructions endommagées par le feu.

Si l'assuré n'est pas propriétaire ainsi que déclaré, ou si la propriété est grevée d'une autre manière que celle déclarée, la police est nulle.

Lorsqu'une propriété assurée est aliénée par vente ou autrement, la police couvrant cette propriété devient nulle, et est remise aux directeurs pour être annulée; lors de cette remise, le membre qui la remet cesse d'être membre à l'avenir, en payant sa part de toutes les pertes et de toutes les dépenses encourues antérieurement.

L'acquéreur ou nouveau propriétaire peut, en se faisant transporter la police, la faire confirmer en sa faveur pour son propre usage et profit, en en faisant la demande aux directeurs.

Dans les cas, cependant, où l'acquéreur de la police est porteur d'une réclamation hypothécaire sur la propriété assurée, les directeurs peuvent laisser la police en vigueur et en permettre le transport; dans ces cas, l'engagement et la responsabilité du membre, à l'égard de la police, continuent à exister sans en être aucunement affectés.

Il est facultatif à la compagnie d'annuler toute police, en donnant, à cette fin, à l'assuré, un avis par écrit, signé par le secrétaire, et transmis à l'assuré par lettre recommandée.

La personne assurée est, néanmoins, tenue de payer sa part des pertes et des dépenses de la compagnie jusqu'à la date de cette annulation.

Une condition à cet effet, est inscrite au dos de la police.

Les articles 5324 à 5332, inclusivement, des Statuts refondus s'appliquent aux compagnies constituées en vertu de cette section dans les cas de pertes par le feu, et quant à la manière de déterminer le montant payable par la compagnie, ainsi qu'au recouvrement du montant reconnu dû à toute personne assurée par la compagnie."

MORTS SUBITES

A St Eugene de Grantham et à St Paul de l'Ile aux Noix

Saint Eugène de Grantham, 14 — M. Louis Boucher, âgé de 77 ans, cultivateur du 13e rang, est mort subitement ce matin. Il s'était levé en parfaite santé et avait passé une bonne nuit.

Il a travaillé mardi, puis s'étant assis près de sa fenêtre, il fut pris de malaises et s'en alla se mettre au lit pour rendre le dernier soupir en y arrivant.

Le coroner Triganne mandé, est venu, hier soir, et a disposé du cadavre sans convocation du jury.

Le défunt a succombé à une maladie de cœur.

Ottawa, 14—M. Isidore Côté, paie-maître du département des Travaux Publics est mort subitement hier soir, à sa résidence, rue Besserer. Vers dix heures, M. Côté se leva pour prendre un verre d'eau, fit quelques pas et tomba mort d'une syncope de cœur. Il était âgé de 62 ans et depuis un grand nombre d'années était employé civil.

Hier soir à 9.30 heures du soir, M. Ambroise Messier, marchand, âgé de 58 ans, est mort subitement d'une attaque d'apoplexie.

Association St Jean Baptiste, Section St-Henri

A une assemblée régulière de la société ci-haut mentionnée qui eu lieu dimanche le 10 du courant à l'hôtel de ville St-Henri sous la présidence de M. E. H. Marsaux. Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour l'année 1904: Président, Frs. St-Germain; 1er vice-président, N. Létourneau, avocat; 2e vice-président, J. E. Lague; secrétaire, J. E. Hurtubise; trésorier, E. H. Marsaux; 1er Com.-Ord., A. C. H. Bissonnette N.P., 2ème Com.-Ord., A. Dumesnil.

Où est Mme Michaud?

Fraserville, 14. — M. David Michaud est à la recherche de sa sœur, dame Elie Michaud, à qui il désire faire tenir une importante somme d'argent. Toute personne pouvant donner des indications sur elle est priée de communiquer avec M. Louis Levasseur, agent d'assurance sur la vie.

LE VOYAGE DE M. LOUBET A ROME

Il y a eu, récemment, à la chambre des députés en France, une intéressante discussion sur la question du voyage du président de la république à Rome. Ce voyage, comme on le sait, se fera à la fin d'avril. Avant de partir en vacances, la chambre avait à voter les crédits nécessaires, et la discussion alimentée par les polémiques des journaux, promettait d'être chaude. Elle n'a pas fait mentir les prévisions.

Au début de la séance, présidée par M. Henri Brisson, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, montait à la tribune pour déposer une demande de crédits de 450,000 francs.

M. de Pressensé a demandé à la chambre de voter le crédit à l'unanimité.

M. Boni de Castellane, député des Basses-Alpes, s'est énergiquement opposé à l'adoption de la mesure ministérielle, parce que le voyage du président de la république constituera, à ses yeux, "une insulte au Pape; "Ce n'est pas, s'est-il écrié, au ministère des affaires étrangères qu'on ignore qu'un protocole inflexible a réglé les questions de cette sorte et a fermé les portes du Vatican à tout chef d'Etat catholique qui vient saluer la dynastie spoliatrice de la papauté."

Cette phrase a été couverte par un bruit infernal de pupitres et d'invectives; de nombreux députés, à gauche, se levèrent et sommèrent l'orateur d'avoir à retirer ses paroles.

Le président, M. Brisson, a ramené le calme et prononcé les paroles suivantes que nous citons d'après le rapport analytique des débats:

"Vous venez d'adresser ici une injure à une nation amie. (Vifs applaudissements à gauche, à l'extrême gauche et sur plusieurs bancs au centre.) La France tout entière protestera contre vos paroles. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.) Elle y verra la certitude du péril intérieur et extérieur (Nouveaux applaudissements.) contre lequel le parti républicain s'arme tout entier. (Vifs applaudissements et acclamations.)"

M. de Castellane, continuant son discours, dit qu'en venant à Paris, le roi Victor-Emmanuel III rendait obligatoire la visite à Rome du président de la république, mais Rome pouvait espérer que celui-ci réussirait à franchir les portes du Vatican, ce qui eût été un succès pour la monarchie italienne. Il n'en sera rien. M. Loubet ira au Quirinal; il n'ira pas au Vatican. Ainsi, ajoute-t-il, se trouvera aggravée la situation, déjà si tendue, entre le saint-siège et la France, au moment où la campagne en faveur de la dénonciation du concordat et l'assentiment non dissimulé du gouvernement à la lutte contre l'Eglise ont pris un caractère si marqué, et où les moindres complications sont de plus en plus difficiles à résoudre. Le conflit apparaîtra d'autant plus dangereux que le mauvais procédé envers le saint-siège semble être la consécration de la politique anticléricale suivie, dans ces vingt-cinq dernières années. Votre politique italienne est une erreur foncière. La visite au Quirinal sans le contrepoids d'une visite au Vatican, est un acte grave. Vous obéissez à des passions que vous ne partagez pas, mais dont vous subissez le contre-coup, et qui font de vous la dupe de la maçonnerie internationale. Malheureusement, vous entraînez la France avec vous."

Les crédits demandés par le cabinet, ont été votés par 502 voix contre 12.

Au sénat, les choses se sont passées comme au palais Bourbon; seulement, au Luxembourg, le débat a été beaucoup plus rapide.

Un membre de la droite, M. Halgan, s'est borné à déclarer que plusieurs de ses amis et lui s'abstiendraient dans le vote "pour des motifs qu'il était inutile de définir." Et comme quelques voix à gauche insistaient pour connaître ces motifs, c'est M. Dominique Delahaye qui s'est chargé de les fournir. "Aux yeux des catholiques, a-t-il dit, une visite au roi d'Italie, dans la ville de Rome, est une offense au pape, parce qu'elle équivaut à une reconnaissance à peu près complète de l'abolition de son pouvoir temporel."

Ces paroles ont amené à la tribune M. Delcassé, dont nous reproduisons la déclaration.

"Il eût certainement mieux valu qu'aucune discussion ne se fût engagée sur le projet de loi, mais après les paroles qui viennent d'être prononcées le ministre des affaires étrangères ne peut pas laisser dire que la visite projetée est une offense pour qui que ce soit.

"Il n'y a pas plus d'offense dans nos actes que dans nos intentions. Remplir un devoir évident, rendre une visite reçue, porter à l'Italie en la personne de ses souverains le salut de la France, resserrer ainsi [illegible] bien commun des deux pays des liens formés à la fois par les sentiments et par les intérêts, qui donc pourrait équitablement prendre ombrage d'une démarche aussi naturelle? Et comment M. Delahaye n'a-t-il pas vu, étant donné l'objet de sa préoccupation, tout le danger qu'il y aurait à laisser croire à la France qu'elle ne peut vivre en bons rapports avec le chef suprême de l'Eglise catholique qu'à la condition de négliger, sinon même de sacrifier les intérêts français?

"Je lis l'histoire avec une entière liberté d'esprit. Je tiens compte des graves transformations qu'elle enregistre. Or, elle constate que l'Italie est devenue une grande nation, dont les intérêts essentiels ne sont nulle part en opposition avec les intérêts essentiels de la France.

"C'est au tact vigilant des autorités responsables qu'il appartient de veiller à ce que des malentendus ne surgissent pas entre elles, malentendus dont ailleurs on pourrait profiter.

"La Méditerranée, qui les avait séparées, les a réunies. Le résultat de cet accord, heureusement rétabli entre les deux pays est que, puisqu'ils n'ont plus à craindre de se rencontrer face à face, ils doivent travailler côte à côte au développement de leurs intérêts et de leur prospérité, dont ils doivent l'un et l'autre également bénéficier.

"La visite prochaine ne peut que fortifier ces relations sans que nos autres relations aient à s'en ressentir. Dans ces conditions, il n'y a aucune raison pour que la France refuse de s'associer à cette manifestation. (Vifs applaudissements.)"

Les crédits pour le voyage d'Italie ont ensuite été adoptés à la presque unanimité: 258 voix contre 2.

M. Loubet ira donc à Rome. Sera-t-il reçu au Vatican? Aura-t-il au moins, une entrevue avec un représentant autorisé du Pape et y aura-t-il échange de visites?

Nous ne donnons aujourd'hui, le temps nous manquant, que quelques-unes des offres extraordinaires que nous avons préparés. . .

MAISON J. B. TRAHAN
DANS LE HAUT DE LA VILLE

Nous ne donnons aujourd'hui, le temps nous manquant, que quelques-unes des offres extraordinaires que nous avons préparés. . .

Le Centre de la Mode
POUR
VENDREDI ET SAMEDI

et pour se faire une idée juste de tout ce que nous avons réduit il vous faut de toute nécessité nous faire une visite—Vous n'aurez qu'à vous en féliciter.

Valeurs remarquables en fait d'Etoffes a Robes.
Nouveau Voile de Paris, très bonne qualité, dans toutes les principales couleurs, tout laine. Valeur régulière, 50c, pour 39c

Nouveau Voile à effet neigeux, très distingués, pour toilette de dames, toutes les couleurs à la mode. Valant 85c, pour vendredi et samedi 58c

Tres Special
Canevas noir et bleu-marin, tout laine, pour costume, 44 pouces de large. Prix régulier, 65c. Pour 50c

35c Cachemire tout laine 35c
800 verges de cachemire tout laine, noir, rouge crème, blanc, bleu pâle et rose, toujours vendus à 50c. Prix spécial pour vendredi et samedi 35c

Offres extraordinaires en Matinees de Satine noires de $1.25 a $1.75 pour 59c.
240 matinées en satine mercerisé noir, faites en 5 styles différents, toutes de dernière nouveauté. Cet achat provient d'un grand manufacturier surchargé de stock et qui a préféré avoir notre argent que garder sa marchandise.
Cette offre est sans contredit la plus généreuse qui ne s'est jamais faite. Valeur régulière, $1.25 et $1.75, pour 59c

Nouvelles Jupes de Robes de $5.00 pour $3.50.
57 belles jupes en drap de Vigogne noires et grises, 7 lèses, genre tailleur, faites 6 différents styles. Une véritable occasion. Valant $5.00, pour vendredi et samedi $3.50

Nouveaux Costumes de Printemps
Magnifiques costumes en drap de vigogne noir et noir et blanc. Gilet bolero. Jupes 7 lèses, très évasées, garnis d'appliqués en soie. Prix régulier, $12.00, pour $8.75

Vente extra Speciale de coton
Lonsdale cambric, 36 pouces de large. Qualité extra à 15 cents, pour 10c

200 patrons de jolies indiennes garanties pour ne pas changer au lavage. Valeur, 12 cents. Pour vendredi et samedi, seulement 7½c

Prix irresistible
Qui devra nous amener une foule.
150 verges d'étoffes à costume, joli mélange de couleur, nouveautés du printemps, 44 pouces de large. Valeur régulière, 90 cents, pour 47c

Comme nous le disions tout a l'heure, personne n'aura a regretter une visite chez
J. B. TRAHAN, 949 et 951 St-Denis.
PRES DE LA RUE RACHEL.

VENTE SPECIALE pour cause de Déménagement, de
COUCHETTES EN CUIVRE et EMAILLEES

Afin de réduire notre énorme stock, nous offrirons demain matin, à des prix spécialement réduits, les trois lignes suivantes:

Seulement 3 COUCHETTES TOUTES EN CUIVRE, de grande dimension, pieds arqués, complètement montées. Prix régulier $32.00 Prix spécial $25.00

Seulement 10 COUCHETTES EN CUIVRE ET EMAILLEES, 3 dimensions, pieds arqués, "scroll filling", avec matelas en coton et sommiers en fil métallique, tressé double. Prix régulier $24.00. Prix spécial $19.00

Seulemant 10 COUCHETTES EMAILLEES, garnies d'ornements en cuivre, complètes avec sommiers en fil tresssé double et matelas. Prix régulier $8.50. Prix spécial. $6.75

Marchandises emmagasinées jusqu'au mois de mai si on le désire. Notre magasin est ouvert tous les soirs. Ces prix ne sont bons que pour Vendredi seulement.

The Stoddard Bedding Co.,
ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET STANLEY.

LA GUERRE

(Suite de la 1re page)

LA MORT DE MAKAROFF. — RAPPORT DU VICE-ROI ALEXIEFF

"Moukden, 13 avril.—Une dépêche vient d'être reçue du lieutenant-général Stoessel, commandant des forces militaires à Port-Arthur.

"Je regrette de faire rapport à Votre Majesté que la flotte du Pacifique a subi une perte irréparable par la mort de son brave et habile commandant, qui a péri avec le "Pétropavlovsk."

Une autre dépêche du vice-roi Alexieff au Tsar dit:

"D'après les rapports du commandant de Port-Arthur, les cuirassés et les croiseurs sont sortis pour aller à la rencontre de l'ennemi, mais ce dernier ayant reçu des renforts portant sa force à trente navires, notre escadre revint dans la rade extérieure où le "Pétropavlovsk" a frappé une mine qui l'a détruit.

"Le grand-duc Cyrille, qui était à bord, a été sauvé. Il a été légèrement blessé.

"L'escadre tout entière est alors rentrée dans le port.

"Les Japonais sont maintenant au large du cap de Liao-Shan (l'extrémité sud de la péninsule sur laquelle est situé Port-Arthur).

"Jusqu'au moment de l'envoi de cette dépêche, aucun rapport n'a été reçu du commandant temporaire de la flotte."

M. LE CONSUL DE RUSSIE

L'OPINION DE CE HAUT FONCTIONNAIRE SUR L'AMIRAL MAKAROFF

M. le commandeur de Struve, consul de Russie est venu aux bureaux de "La Patrie", où il a pris connaissance des fatales nouvelles.

M. le consul a exprimé toute la douleur qu'il ressentait de la mort du vaillant amiral Makaroff et du désastreux accident qui vient de frapper la grande famille navale de Russie.

L'empereur de Russie avait une confiance absolue dans l'amiral Makaroff, confiance justifiée par maintes actions d'éclat et par de nombreuses preuves de sagacité et d'intelligence.

La mort d'un tel homme est à la fois une lourde perte pour la marine du Czar et un deuil général pour toute la Russie.

Il y a à peine un mois que Makaroff partait plein de courage pour le poste d'honneur et de péril que lui avait confié son souverain; il est mort sur son vaisseau amiral au champ d'honneur.

Les connaissances de l'amiral en matières navales étaient d'une supériorité incontestable.

Les navires brise-glaces destinés à maintenir la navigation d'hiver en Russie étaient dus au génie de l'amiral Makaroff.

LE VICE-AMIRAL MAKAROFF

Feu le vice-amiral Makaroff avait été, le 26 février dernier, nommé commandant de la flotte russe du Pacifique. Il était l'un des héros qui ont combattu sur le Danube, pendant la guerre russo-turque.

Makaroff et Skrydloff qui, depuis, ont été plusieurs fois décorés par leur gouvernement, étaient, à cette époque lieutenants dans la marine russe et s'étaient offerts pour mener une attaque de nuit contre un puissant cuirassé turc. Avec un torpilleur, ils réussirent à faire sauter le navire turc, et, c'était, prétendait-on, dans le temps, le premier essai heureux démontrant l'utilité des torpilleurs dans une guerre navale.

C'est Makaroff qui a conçu l'idée de construire le fameux navire brise-glace, "Ermak", navire bâti sur la Tyne, d'après ses propres plans.

Depuis sa nomination au commandement de la flotte russe, du Pacifique, Makaroff s'était montré un homme d'un grand courage et d'une grande énergie. Au commencement de mars, il se lança personnellement au secours d'un contre-torpilleur russe, qui était pressé de près par les Japonais. Il inspirait un grand enthousiasme aux forces navales sous ses ordres.

Makaroff avait pris une part active à l'engagement du 27 mars dernier, alors qu'il repoussa vaillamment la seconde tentative des Japonais pour emboutteiller Port-Arthur. A cette occasion Makaroff sortit pour aller à la rencontre de la flotte japonaise.

L'amiral Makaroff a fait trois visites aux Etats-Unis, la première en 1863. Il fit le voyage de la Californie à New-York en 1896 et, en mars 1898, il paya une courte visite à Détroit. Il quitta New-York le 26 mars de la même année, pour aller prendre le commandement de l'escadre russe de la Baltique.

L'amiral défunt a fait de nombreuses conférences sur la construction des navires de guerre, conférences qui l'ont rendu célèbre dans tous les cercles navals du monde. Il était l'auteur d'un livre intitulé : "Discussion des questions difficiles de la tactique navale."

A la fin de la campagne russo-turque, Makaroff fut promu capitaine, et décoré des ordres de St-Vladimir et de Saint-Georges. On lui présenta un sabre d'honneur et il reçut le titre d'adjudant de feu l'empereur de Russie.

Plus tard Makaroff fut nommé chef de l'état-major de la flotte de la Baltique, et, en 1898, commandant de cette escadre.

L'année suivant, Makaroff devint commandant en chef de Cronstadt, poste qu'il occupa jusqu'en février de cette année, alors qu'il fut envoyé en Extrême-Orient comme commandant en chef de la flotte russe du Pacifique.

SYMPATHIES ANGLAISE

Londres, 14.—L'amiral Makaroff était bien connu en Angleterre, spécialement dans le district de Newcastle on-Tyne, où il a demeuré alors que les Armstrongs construisaient son bateau brise-glace, le Yermak. Les grands journaux de ce matin, dans des articles éditoriaux, déplorent sa perte, et lui paient un tribut d'admiration pour sa mort héroïque.

RAPPORT DE GRIGEROVIT

Saint-Pétersbourg, 13.—La dépêche officielle suivante adressée à l'empereur, a été reçue ici du contre-amiral Grigerovitch, commandant de Port-Arthur:

"Port-Arthur, 13 avil.—Le "Pétropavlovsk" a frappé une mine qui l'a fait sauter; il a chaviré. Notre escadre était près de la Montagne d'Or. L'escadre japonaise s'approchait.

LA VEUVE ET LES ENFANTS DE MAKAROFF

La première personne qui a appris la mort de Makaroff fut sa veuve qui a reçu un télégramme personnel.

Elle se rendait à St-Pétersbourg, pour voir le frère de l'amiral, officier aux gardes lorsque l'aide de camp de l'empereur arriva à sa résidence de Peterhof avec le message apportant la triste nouvelle et les condoléances de Sa Majesté.

L'émotion fut terrible et l'on dut porter la malheureuse sur son lit.

Ceux qui ont pu voir la malheureuse veuve rapportent que son désespoir est immense ce la perte de son cher Stephen Osipovich le nom patronymique de Makaroff. La maison de l'amiral est silencieuse et les matins qui sont de service à la porte ont les yeux rougis par les larmes.

Feu le vice-amiral Makaroff laisse une fille Lillie âgée de 18 ans surnommée la Belle de Cronstadt, et une fils de onze ans auquel il a écrit et télégraphié souvent. Le dernier message de l'amiral était daté du 13 avril et envoyait ses souhaits de Pâques. L'amiral disait qu'il avait passé sa nuit de Pâques à bord d'un vaisseau garde.

.... LA NOUVELLE A TOKIO

Tokio, 14.—Le premier rapport du résultat de la septième attaque du vice-amiral Togo contre Port-Arthur est arrivé à Tokio à 8 heures a.m. dans un télégramme à la Presse associée qui l'a communiqué de suite aux autorités. Les nouvelles ont causé une grande joie particulièrement les rapports de la destruction du vaisseau amiral russe.

Une note de sympathique regret s'est mêlée x la joie générale à la nouvelle de la mort de l'amiral Makaroff qui commandait le respect de ses ennemis même. Les Japonais admiraient la manière avec laquelle l'amiral avait relevé sa flotte après les premières attaques sur Port Arthur et les splendides batailles qu'il avait livrées. Le département de la marine attend des rapports du vice-amiral Togo ce soir. L'on sait qu'il a laissé le voisinage de Port Arthur hier pour retourner à un endroit inconnu et on s'attend à un télégramme explicatif ce soir.

LE PETROPAVLOSK A ETE COULE PAR UN TORPILLEUR JAPONAIS

Tokio, 14.—Un bref rapport du contre amiral Ubris sur le combat de mercredi à Port Arthur est arrivé au département de la marine cet après-midi. Il dit que la flotte de l'amiral Togo a attaqué Port-Arthur ce matin et a réussi à couler le Petropavlovsk et un contre-torpilleur. Les Japonais n'ont pas eu de pertes. Un japonais a été blessé.

On attend un rapport détaillé de l'engagement.

LA NOUVELLE OU DESASTRE

A PARIS

Paris, 14.—Le désastre du cuirassé russe "Pétropavlovsk" et la perte du vice-amiral Makaroff a jeté la consternation dans les milieux russes ici et a fait une profonde impression partout.

La mort de l'amiral Makaroff est généralement considérée, dans les cercles officiels, comme affaiblissant davantage, et de façon sérieuse, la position navale de la Russie.

A LONDRES

Londres, 14.—La légation japonaise n'avait pas encore, ce soir, d'informations officielles concernant la bataille d'aujourd'hui au large de Port-Arthur.

Le baron Hayashi, le ministre japonais a dit que la mort du vice-amiral Makaroff est un événement excessivement dramatique. Il a fait l'éloge de l'amiral défunt comme étant un grand stratégiste et tacticien. Il a déclaré que c'était une grande perte pour la marine russe.

A BERLIN

Berlin, 14.—Le Kaiser a envoyé un messages de condoléances au Czar. Le deuil de la Russie, dit l'empereur d'Allemagne, est le deuil de l'Allemagne.

La perte d'un homme de la valeur de l'amiral Makaroff est universelle".

A WASHINGTON

Washington, 14.—La nouvelle de la mort du vice-amiral Makaroff a causé une profonde sensation dans les cercles navals et militaires, où il était bien connu.

L'opinion générale est que Makaroff était un officier d'une grande habileté comme marin, très scientifique dans ces méthodes, d'une intelligence plus qu'ordinaire et d'un physique qui lui assurait une grande puissance de commandement. En fait de bravoure personnelle, il n'avait pas de supérieur.

LE SUCCESSEUR TEMPORAIRE

Saint Petersbourg, 14. — Le bruit court que le contre-amiral prince Oukotomsky, (commandant temporaire de la flotte russe à Port-Arthur) avait engagé la bataille au large de Port-Arthur, hier après-midi.

LE SUCCESSEUR PROBABLE

Saint Petersbourg, 14.—On croit que la mine qui a coulé le "Pétropavlovsky" avait dérivé de sa position primitive.

L'annonce que le vice-amiral Makaroff s'était noyé a jeté un voile de tristess sur la ville tout entière.

On croit généralement que l'amiral Makaroff aura pour successeur le contre-amiral Rojestvensky, qui devait prendre le commandement de l'escadre de la Baltique. Le vice-amiral Skydloff, commandant de la flotte de Mer Noire, prendrait le commandement de l'escadre de la Baltique.

LE DEUIL A ST-PETERSBOURG

St-Pétersbourg, 14.—Le terrible désastre du cuirassé "Pétropavlovsk", à Port-Arthur, avec la perte de presque tout son équipage de plus de six cents hommes, et la mort du vice-amiral Makaroff a été un terrible coup. Il aurait été moins fort si le vaisseau et le commandant en chef de la flotte avaient été perdus dans un combat, mais leur perte comme résultat d'un autre accident à la suite d'une série de tragédies dont la flotte de Port-Arthur a été la victime, a créé une espèce de consternation.

"Nous pouvons endurer des revers", a dit un Russe éminent, "mais voir le Pétropavlovsk subir le sort du "Yenesei" et du "Boyarin", c'est navrant.

De plus, on vient d'apprendre que le cuirassé "Sebastopol", en manœuvrant dans la rade de Port-Arthur, il y a quelques semaines, a fait un trou dans la coque du cuirassé "Poltava". L'excitation a été intense à St-Pétersbourg aujourd'hui. La première nouvelle de la catastrophe a transpiré lorsque le grand duc Vladimir a reçu de son fils, le grand duc Boris, un télégramme annonçant la perte du Pétropavlovsk et aussi que le grand duc Cyril, qui était premier officier, avait été blessé.

La grande duchesse Vladimir a été presque éperdue de douleur à la réception du télégramme.

Elle croyait que ce message n'était que l'avant-coureur d'une plus triste nouvelle, parce qu'il était signé par le grand duc Boris au lieu de l'être par l'aide-de-camp du grand duc Cyril, le lieutenant Von Kube. Mais on a eu l'explication de cela plus tard; le lieutenant Von Kude avait sombré avec le vaisseau.

Le plus jeune fils du grand duc Vladimir, le grand duc André, un brillant jeune officier aux gardes, conduisant le plus rapide trotteur, a couru au Palais d'Hiver, à l'Amirauté et ailleurs, cherchant une affirmation de la nouvelle, qui est arrivée deux heures plus tard dans un message du contre-amiral Grigerovitch, le commandant de Port-Arthur, à l'empereur. Un service religieux a eu lieu immédiatement au palais du grand duc Vladimir pour remercier Dieu d'avoir épargné la vie du grand duc Cyril; mais le Tsar était si accablé de chagrin, à cause de la mort du vice-amiral Makaroff, que ni lui ni l'impératrice n'ont assisté au service. L'empereur a envoyé un membre de son état-major particulier annoncer la triste nouvelle à la veuve du vice-amiral Makaroff, qui demeure à St-Pétersbourg.

En attendant, les plus extraordinaires rumeurs couraient la ville, mais les dépêches officielles étaient si pauvres et les dépêches particulières si contradictoires, que le public a été tenu en suspens durant six heures. Alors, quoique le rapport fût incomplet, les dépêches officielles ont été affichées sur les tableaux à bulletins de la guerre. Le chagrin des foules, dont les plus grandes craintes se trouvaient ainsi confirmées, était touchant.

AU MINISTERE DE LA MARINE

Le ministère de la Marine a été bientôt entouré de milliers de gens, parmi lesquel étaient des parents des membres de l'équipage du "Pétropavlovsk" qui demandaient de plus amples renseignements.

De ce qui s'était passé avant l'accident, on ne savait que peu de choses, excepté que le vice-amiral Makaroff, avec son pavillon flottant sur le vaisseau malheureux, était sorti pour engager l'ennemi, en attendant l'arrivée de ses renforts.

On croit que l'amiral Togo avait peut-être tendu un piège en envoyant une petite escadre dans l'espoir d'attirer le commandant russe au dehors et de lui couper la retraite.

La Presse Associée apprend que la position des mines placées par le "Yenesei" était inconnue, les cartes qui les indiquaient ayant été perdues, lorsque ce vaisseau a sombré. Il est probable que c'est une de ces mines que le "Pétropavlovsk" a frappée.

LOURDE PERTE

La mort du vice-amiral Makaroff est une perte plus grande que l'aurait été celle de plusieurs cuirassés.

Il était l'orgueil de la marine et avait la confiance de son souverain, des officiers et des soldats du service. Par ordre de l'empereur un service de requiem sera célébré demain à l'église de l'Amirauté, pour l'amiral favori de l'empereur.

Ce soir, suivant la coutume russe, la veuve de l'amiral a fait chanté un service chez elle.

LE DEPART DE L'AMAZONE

Paris, 14.—Le correspondant du "Petit Parisien" à Saint-Pétersbourg, dit que Mme Pousep, de Riga, qui a été récemment enrôlée dans le premier régiment de chasseurs, partira cette semaine pour la guerre.

POURPARLERS POUR ACHAT DE NAVIRES

Berlin, 14.—La "Gazette de Westphalie" affirme qu'en dépit de tous les démentis, des représentants d'armateurs allemands sont à Saint Pétersbourg, où ils négocient la vente de navires destinés à servir de transports. Un agent français serait également en négociations avec la république argentine pour l'achat de navires de guerre, au compte de la Russie.

LE "KAISER-WILHELM"

Paris, 14.—Le correspondant de "L'Echo de Paris" à Saint-Pétersbourg annonce que le paquebot allemand "Kaiser-Wilhelm" est arrivé à Libau (Russie) et qu'on lui donnera le nom de "Nijni."

ASSISES DE HULL

Procès d'Onésime Dubois et d'Emery

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 14.—Onésime Dubois, a été condamné par le juge Rochon, à cinq ans de pénitencier, pour crime d'incendie.

Il avait mis le feu au magasin de M. Charlebois à St Pierre de Wakefield. Ce matin, aux assises de Hull, est commencé le procès d'Emery, accusé de meurtre.

LE CLUB JACQUES-CARTIER

Conférence de l'hon. G. A. Nantel

Le 22 du courant, le club Jacques Cartier reprendra la série de conférences qu'il avait brillamment inaugurée, l'automne dernier.

L'hon. M. G. A. Nantel, publiciste et ancien ministre, sera le conférencier du jour. Il parlera colonisation.

Monsieur Nantel connait à fond cette importante question.

La haute réputation de l'ex député de Terrebonne, attirera un grand nombre d'auditeurs à cette conférence.

UN MEMORANDUM

Les représentations de la Dominion Marine Association

La Dominion Marine Association vient d'adresser au gouverneur-général en conseil une requête au sujet d'un décret en conseil une requête importante au sujet de certaines questions d'intérêt général.

Cette requête remercie d'abord le conseil pour ce qu'il a fait l'an dernier pour la navigation intérieure en enlevant temporairement les droits de passage dans les canaux et dans les bureaux de douane, puis demande que ces droits et ces charges soient enlevés pour toujours. Elle explique que cette mesure est justifiée par l'assentiment général de tous les corps commerciaux du pays, de la presse et du public en général, ensuite par le fait de la reconstruction du canal Erié, de Buffalo à New-York, pour laquelle le gouvernement de l'Etat de New-York a voté l'an dernier une somme de $101,000,000, ce qui placera les Etats-nis dans une position supérieure à celle du Canada pour le transport intérieur.

La requête demande aussi l'abolition de tous droits de tonnage ou d'inspection pour les vaisseaux canadiens et américains faisant escale dans les ports du gouvernement ou passant dans nos canaux, mesures qui nous attireront probablement les mêmes faveurs de la part des Etats-Unis.

L'Association suggère aussi au gouvernement d'aider les constructeurs de vaisseaux canadiens par des subventions ou des bonus.

Cette requête recommande spécialement l'agrandissement du canal Welland sous le plus bref délai comme de la plus grande importance pour le commerce du Canada. Au besoin le canal pourrait être reconstruit. Tel qu'il est maintenant il est insuffisant pour les besoins du commerce et si le gouvernement ne l'agrandit pas avant que le canal Erié soit terminé tout notre commerce intérieur sera détourné au profit des Etats-Unis. Il faut absolument qu'il soit agrandi de façon à laisser passer des navires de gros tonnage.

DANS LE SUD AFRICAIN

Le Cabinet Jameson

Londres, 14.—Dans quelques jours, le Parlement du cap discute un projet de loi du nouveau cabinet—le cabinet Jameson—tendant à accroître le nombre des députés urbains aux dépens des circonscriptions rurales. Le vote certain de ce projet, inscrit, d'ailleurs, au programme du parti Jameson, lors des récentes élections générales, constitue un fait des plus graves. Il faut se rappeler que le parti anglais, le parti Jameson, ne l'a emporté aux élections à une minime majorité sur le parti hollandais que grâce à un acte absolument arbitraire qui faisifie le résultat du vote. Le droit de suffrage avait été enlevé à des milliers de Hollandais coupables d'avoir pris les armes pour les Boers, ou simplement suspects de sympathies boërophiles et auxquels l'amnistie avait été depuis longtemps promise. C'est donc par un moyen tout factice et passager que le parti Jameson a conquis une majorité de quatre à cinq voix au plus dans une Chambre de 94 membres. Il en profite immédiatement pour tenter d'accroître cette majorité et de la rendre définitive, éternelle, par un nouveau moyen factice et presque violent; par l'introduction d'une loi créant de nouveaux députés dans les villes où la majorité est anglaise. Aussi les Hollandais, pionniers de l'Afrique du Sud, devenus iniquement sujets britanniques par un droit de conquête contre lequel ils ont toujours protesté, vont être condamnés, eux, qui constituent la réelle majorité de la colonie et son élément le plus honorable et le plus producteur, à vivre chez eux à l'état de minorité opprimée par une majorité d'autre race qui ne sera qu'une minorité usurpée. Les amis du Boers ont déclaré avec raison qu'on allait ainsi faire du Cap "une nouvelle Irlande".

Ce mot contient une prédiction et une menace. Patient et pacifique au possible, le Hollandais du Cap ne se résigne jamais à une injustice. Au siècle dernier, il a fui par milliers le Cap, pour échapper à l'oppression anglaise d'alors et fonder ces Républiques transvaaliennes et orangiste dont la conquête passagère vient de coûter à la Grande-Bretagne tant de milliers d'existences et tant de milliards. Il ne supportera pas davantage la nouvelle loi qui va le réduire à la minorité et à la domesticité politique au Cap, en même temps que d'autres lois livreut le Transvaal à l'esclavage chinois. Aux graves éléments d'orage qui s'accumulent au Transvaal depuis la paix, le cabinet Jameson ajoute donc encore d'autres éléments qui précipiteront le nouveau et inévitable bouleversement de l'Afrique du Sud.

BANQUET PROULX LECLAIR

Ce soir à la salle du collège St-Jean-Baptiste

C'est ce soir qu'aura lieu le fameux banquet que des citoyens de St-Jean-Baptiste ont organisé en l'honneur de MM. les échevins Proulx et Leclair.

M. Onésime Martineau, entrepreneur, présidera ce banquet. De nombreux billets ont été vendus, et l'organisation promet un succès qui fera honneur aux deux nouveaux échevins de l'important quartier St-Jean-Baptiste.

St Hugues

St-Hughes, 14.—Les chaleurs du printemps et les dernières pluies ont fait disparaître l'épaisse couche de neige et de glace qui couvrait nos campagnes. La rivière, comme nous l'annoncions, il y a quelques jours, est complètement libre, et la traverse entre les deux rives de l'Yamaska, s'effectue aussi librement qu'en été. Les chemins, cependant, sont devenus presque impraticables, et cela pour au moins une semaine encore.

—Dimanche dernier avait lieu à Cavignac, une assemblée des patrons de la fromagerie de cette localité.

Les prix de fabrication sont les mêmes que ceux des autres fabriques et c'est: 1 1-4c pour fromage, 2 1-2c beurre.

Pour des raisons que nous n'avons pas à discuter ici les cultivateurs du bas du 4ème rang abandonnent la fromagerie de M. Jos. Charpentier pour aller porter leur lait à la nouvelle fabrique de M. F. X. Béthumeur.

Concert Cazeneuve-Occellier

La vente des billets pour le concert de Orpha Alba (Cazeneuve) et Victor Occellier, a commencé hier matin, et d'après la façon dont les billets s'enlèvent, nous croyons que les amateurs de bonne musique feront bien de se procurer leurs sièges de bonne heure. Mme Cazeneuve durant son voyage à New-York a acheté chez John Wanamaker une toilette de la maison Worth de Paris, qui sûrement fera sensation. Le concert aura lieu à la salle Windsor mardi, le 19 avril, les billets sont en vente chez Shaw.

Citons aussi ce comédien de profession, né pour moucher les chandelles, qui ayant à dire: "C'en est fait, il est mort", s'écria avec compassion: "C'en est mort, il est fait".

Chacun sa moitié.—L'action a lieu dans un ménage composé de père, mère et bébé. Ce dernier crie et la mère qui s'occupe de la cuisine, dit au mari:

—Ne pourrais-tu pas bercer un peu le petit?

—Pour quelle raison?

—Eh!... pour qu'il puisse se taire et s'endormir. D'ailleurs, ça serait aussi ton devoir, car il t'appartient pour moitié.

—Et l'autre moitié à toi?

—Certainement.

—Bon! berce alors ta moitié et laisse beugler la mienne.

La Cie S. CARSLEY, Limitée

CELEBRE PAR TOUT LE CANADA

Trois Merveilleux Bons Marchés en Fait de Soies

QUI ATTIRERONT DES MILLIERS DE CLIENTES AU GRAND MAGASIN DEMAIN.

Encore des merveilleux bons marchés en fait de soies—prix encore plus minimes—soies encore plus belle que jamais. Nous ne pouvons en décrire les multiples nuances exquises, les tissus et les fabrications. Il vous faut venir ici pour les voir. Venez vendredi matin.

45c Satin Chêne de Soie 29c

52 pièces de beau satin chêne de soie, 21 pouces de largeur, royal, bleu-marin, vieux rose, rose, héliotrope, brun et blanc, comme la quantité en est limitée à 52 pièces, nous vous conseillerions de venir faire votre choix de bonne heure. Valant bien 45c la verge. Vendredi 29c

85c Peau de Soie 59c

26 pièces de peau de soie d'une très riche qualité, 22 pouces de largeur, dans un assortiment varié de bonnes couleurs comprenant le rose l'héliotrope, le vieux rose, le cardinal, le bleu-ciel, royal, crème, etc., permettez-nous d'appuyer davantage sur la nécessité d'une visite faite de bonne heure si vous désirez faire un bon choix. Une soie de 85c. Vendredi 59c

20 pièces de soies Louisine, d'une qualité douce et qui ne se coupe pas, très désirables pour blouses, 21 pouces de largeur, de couleur héliotrope, rose, grise, saumon, verte, cardinale, grenat et bleu-marin. Une soie du prix régulier de 70c. Vendredi pour 44c

$14.00 ELEGANTS COSTUMES POUR $9.25

Les fabricants de ces superbes costumes nous disent qu'ils ont perdu de l'argent avec le grand contrat que nous avons passé avec eux pour ces costumes, nous ne pourrions vendre les mêmes costumes à un prix moindre que celui auquel nous vous les offrirons vendredi.—Ce sont de Très élégants costumes en drap box noir, jupe taillée en panneau et évasée, 3 grands plis, donnent un effet ample à la jupe, le corsage est taillé dans le style de boléro court, à manches larges, très joliment finis. Le manteau et la jupe sont richement garnis de soie taffetas, aussi de galon et de soies. Valant bien $14.00. Vendredi $9.25

$3.75 JUPES POUR JOURS PLUVIEUX $1.69

C'est quelque chose d'extraordinaire, direz-vous que ce bon marché spécial en fait de jupes, mais alors la perte est la nôtre. C'est la peine qu'un fabricant eut à subir par suite d'une saison retardataire et d'un pressant besoin d'argent comptant. En vente vendredi.

Chics jupes pour jours pluvieux, en cheviotte noire et bleu-marin, taillées et confectionnées dans le style à 7 lés, avec évasement à triples plis, chaque bias est joliment garni de drap de même étoffe, pendants et boutons, sous le rapport de l'ajustement et du fini, cette jupe est parfaite, une visite de bonne heure, vous donnera droit au premier choix dans le lot. Jupes pour jours pluvieux de $3.75. Vendredi $1.69

$1.25 CHAPEAUX PRETS A METTRE 90 cts

Voici en fait de chapeaux une aubaine dont on s'empressera de profiter samedi.

Achat spécial de 10 douzaines de chapeaux prêts à mettre dans la nouvelle forme de canotier, le bord est plus prononcé d'un côté et est garni d'une grande boucle en paille. Le chapeau est en paille rude et orné d'une bande en paille dans les formes correspondantes. C'est le plus élégant chapeau offert cette saison, et il vaut bien $1.25. Vendredi 90c

15 douzaines de chapeaux prêts à mettre, dans une forme évasée, joliment garnis d'une bande de velours et de plumes en paille, les couleurs sont: crème, brun, bleu-marin, faon, pour Dames, Régulier $1.35. Vendredi $1.00

ETOFFES A ROBES DE 45c POUR 23 cents

Beau drap lustré dans un riche assortiment de couleur parmi lesquelles sont les couleurs faon, brune, cardinal, bleu-marin, grise, 40 pouces de large, c'est un bon marché inaccoutumé en fait d'étoffes à robes, et un excellent tissu, à 45c la verge. Vendredi 23c

DRAP TAFFETAS DE 75c POUR 35 cents

Très semblable à la soie, seulement il se porte mieux, et paraît mieux, c'est un mélange de soie et laine, 38 pouces de large, couleurs cardinal, bleu-marin, ciel, vieux rose, héliotrope et bluet, très beau tissu pour blouses élégantes. Valant 75 cents. Vendredi 35c

BONS MARCHES en ETOFFES LAVABLES

Il n'y a que les prix qui aient perdu quelque chose dans ces jolis tissus. Demain, ce département se verra rempli de centaines de personnes qui chercheront et qui trouveront des réels bons marchés.

50 pièces de mousseline et de guingan, dessins de carreaux et de rayures, roses, héliotropes, verts, drabs, toile, bleus, noirs et blancs, 27 pouces de large. Les prix réguliers de ces marchandises étaient de 12c à 15c la verge. Vendredi 8 1-2c

21 pièces de Galatée lavable, Spécialement adaptée pour robes de fillettes et habillements de garçonnets, 32 pouces de large, dans des rayures unies, et brisées. Régulier 15c. Vendredi 12c

Tours de Cou de 25c et 35c pour Dames pour 12 1/2 cents

Un autre lot de tours de cou lavables, sera mis en vente demain. Les styles sont semblables à ceux vendus vendredi dernier à 19c. Ils sont en piqué, linon, et organdi, quelques-uns sont garnis de dentelle valencienne, d'autres sont avec médaillons, faggoting et broderie, tandis que d'autres sont avec pois et travail d'ajouré. Chacun de ces tours de cou est une bonne valeur à 35c, pour dames.

Vendredi vous pourrez choisir dans le lot, pour chaque 12 1-2c

Deux Marques Spéciales de Rubans

110 pièces de beaux rubans en satin Duchesne, pure soie, 2 pouces de large, les couleurs sont de rose, bleu, or, crème, cardinal, etc. Régulier 17c la verge. Vendredi 11c

18 pièces de rubans Duchesse, pure soie, 1-2 pouce de large, dans les nuances variées de rose, bleu, nil, or, blanc ou crème. Prix régulier 5c la verge. Vendredi 3c

PRELART POUR PLANCHER

3 immenses bons marchés en bon prélarts, anglais, de saison, seront mis en vente vendredi, nouveaux et jolis dessins, deux verges de large. Les prix spéciaux sont: la verge carrée 18c, 21c et 24c

TAPIS TAPESTRY — Quelques-uns d'entre eux sont des patrons de la dernière saison, mais tout aussi bons que ceux de cette saison. Ils valent bien 55c la verge. Nous les écoulerons vendredi à 39c

Pures Epiceries aux plus Bas Prix

TRES BEAU BEURRE DE CREMERIE 22 cents.

1000 POTS DE MARMELADE DE 1 LIVRE, 8 1/2 cents.

	Régul.	Vend.
Farine Hongroise, 24 lbs	70	59
Force Food et Fleur à gâteau de T.-J.	15	12 1-2
Cocoa à déjeuner	15	12 1-2
Fèves au lard boîte de 3 lbs, 3 pour	30	25
Savon Comfort 6 barres pour	30	25
Pure Sirop Golden de Lyles	25	17
Sel flocon de neige, boîte de 2 lbs	12 1-2	10
Moutarde, boîte de 1-4 lb.	12	9
Tomates, Log Cabin 3 boîtes	30	25
Gold Dust Corn Meal	20	15
Pois verts séchés	8	6
Sel, 3 sacs	12	10
Très beau fromage canadien	18	15
Pur sirop d'érable de cette saison	$1.10	95
Très belles figues de cuisine 4 lbs	30	35
Bon raisin de cuisine	8	4
Pommes évaporées, 3 lbs	30	25

La Cie S. CARSLEY, Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame — 184 à 194 St-Jacques.

LE MARCHÉ

MASSICOTTE

1470 rue Ste. Catherine

Les familles qui collectionnent les timbres et qui viennent faire leurs achats ici, sont vite en état de recevoir un joli cadeau, parce que nous avons à peu près tout ce qu'il vous faut et nous vous donnons presque autant de timbres que vous en voulez, surtout le VENDREDI, sans compter que vous payez toujours moins cher que dans les magasins qui ne donnent pas de timbres.



Dans le department des Viandes nous donnons $1.00 de timbres extra avec tout achat d'au dessus de $1.00.

$2.00 DE TIMBRES

$2.00 de timbres avec 2 pintes de bon vin canadien, à 25c.
$2.00 de timbres avec une bouteille de brandy Sonac, de $1.00, que nous offrons à 85c.
$2.00 de timbres avec un flacon de gin Melcher, Croix Rouge, 5 demiards, que nous offrons à 75c.
$2.00 de timbres avec 1 bouteille Chartreuse à 25c.
$2.00 de timbres avec 4 bouteilles essences vanille ou citron, à 10c.
$2.00 de timbres avec 2 pintes sirop d'érable nouveau, à 50c.
$2.00 de timbres avec 1 livre de thé et 1 livre de café, à 35c.
$2.00 de timbres avec 2 douzaines oranges, à 15c.
$2.00 de timbres avec 1 livre de poivre blanc et 1 livre de poivre noir, à 20c.

$1.00 DE TIMBRES

$1.00 de timbres avec 1 pot en grès rempli de moutarde, valant 50c, pour 25c.
$1.00 de timbres avec 3 livres beurre crémerie, à 22c.
$1.00 de timbres avec 4 boîtes pommes en conserves, 3 livres, à 81½c.
$1.00 de timbres avec 3 boîtes saumon, qualité garantie à 10c.
$1.00 de timbres avec 2 livres de belles figues à 10c.
$1.00 de timbres avec 3 livres de beaux oranges à 7½c.
$1.00 de timbres avec 3 livres de beau raisin à pulthe à 7½c.
$1.00 de timbres avec 4 flacons eau Javelle Cormond, à 5c.
$1.00 de timbres avec 5 barres savon Tip-Top, à 5c.
$1.00 de timbres avec 2 bouteilles vernis à chaussures, à 10c.
$1.00 de timbres avec 2 boîtes cirage, 2 dans 1 à 10c.

50c DE TIMBRES

50 cents de timbre avec 1 gros flacon cornichons 40 onces, à 25c.
50 cents de timbres avec 3 paquets Corn Starch, à 6½c.
50 cents de timbres avec 5 livres tapioca, à 3½c.
50 cents de timbres avec ½ bouteille Brandy Fabert à 45c.
50 cents de timbres avec 1 flasque gin Melchers, Croix Rouge, à 25c.
50 cents de timbres avec une boîte confiture à livres, à 15c, que nous offrons à 10c.
50 cents de timbres avec une boîte cirage combinaison Packard, pour chaussures, de 25c, que nous offrons à 19c.
50 cents de timbres avec 4 barres savon castille, à 2½c.
50 cents de timbres avec une boîte savon toilette, à la glycérine et concombre, 3 morceaux pour 10c.
50 cents de timbre avec une boîte savon Our Queen, de Manhattan, 3 morceaux pour 20c.

COTE DES REMEDES PATENTES

1,000 livres de boules à mites, de 10 cents, sacrifiées à 4½ cents.
$1.00 de timbres avec un morceau de musique, POURQUOI NE PAS M'AIMER? de Mlle Meissonnier, valant 50 cents, réduit à 23 cents.
$1.00 de timbres avec trois morceaux de musique valant chacun 25 cents, pour 5 cents.

$2.00 DE TIMBRES

$2.00 de timbres avec 1 bouteille huile foie de morue Cooper, de $1.00, réduit à 50 cents.
$2.00 de timbres avec 1 bouteille sirop Hypophosphites Composé, de $1.00, réduit à 65 cents.
$2.00 de timbres avec 1 bouteille de vin fer et bœuf, de $1.00 réduit à 50c.
$2.00 de timbres avec 1 bouteille de salsepareille de $1.00, réduit à 50c.
$2.00 de timbres avec 1 bouteille vin de Quinine de $1.00, réduit à 55c.
$2.00 de timbres avec 1 boîte Cooper's Kidney Pills, de 50 cents, réduit à 35 cents.
$2.00 de timbres avec 1 bouteille Herbelette du Dr Pinet, de $1.00, réduit à 90 cents.

$1.00 DE TIMBRES

$1.00 de timbres avec 2 livres d'acide borique à 15 cents.
$1.00 de timbres avec 1 bouteille de sirop de Goudron à l'huile de foie de morue de 35 cents, réduit à 25 cents.
$1.00 de timbres avec 1 bouteille Emulsion d'huile de foie de morue, de 75 cents, réduit à 35 cents.
$1.00 de timbres avec 2 bouteilles de sirop d'Anis pour les enfants, de 25 cents, réduit à 15 cents.
$1.00 de timbres avec 3 boîtes de Pilules Rouges, Pilules Mors, Pilules Longue Vie ou Pilules d'Or du Dr Pasteur, de 50 cents, réduit à 35 cents.
$1.00 de timbres avec 1 bouteille Sirop des Sœurs et 1 bouteille Sirop Gomme Epinette Rouge, de 25 cents, réduit à 15 cents.
$1.00 de timbres avec 2 bouteilles Castoria, de 35 cents, réduit à 19 cents.
$1.00 de timbres avec une boîte de cachets pour mal de tête et 1 boîte de Sedlitz de 25 cents, réduit à 15 cents.
$1.00 de timbres avec une grosse bouteille Fluid Beef de $1.00, réduit à 90 cents.
$1.00 de timbres avec 1 bouteille de Wampole de $1.00, réduit à 80 cents.
$1.00 de timbres avec 1 bouteille de glycérine et 1 bouteille d'Huile Electrique, les deux ensemble pour 25 cents.
$1.00 de timbres avec 2 bouteilles ammoniaque, à 10 cents.
$1.00 de timbres avec deux paquets Celery à 20 cents.
$1.00 de timbres avec 1 bouteille Salsepareille Bristol, de $1.00, réduit à 75 cents.
$1.

Parlement Fédéral

Un incident important. — A propos d'une interpellation de l'hon. M. Casgrain. — Sévères reproches de M. Borden à M. Laurier. — La question des inondations. — Importants discours de MM. Monet, Geoffrion, Tarte, Léonard et Monk.

Ottawa, 13.—Un incident qui ne manque pas d'intérêt s'est passé cet après-midi, et il a fallu que l'Orateur rappelle plusieurs fois les députés à l'ordre. Sir Wilfrid Laurier a dû s'en mêler. M. Monet, de Laprairie, désirait attirer l'attention du gouvernement sur les inondations dans le comté qu'il représente et pour se conformer à une règle de la Chambre, il devait proposer l'ajournement. Le sujet fut discuté au long. Le chef de l'opposition se leva ensuite, et dit qu'il attirait l'attention du Premier Ministre sur le fait que le député de Montmorency avait posé une question au sujet des députés fédéraux qui ont été nommés à des positions du gouvernement depuis 1896, et qu'il n'avait pas reçu de réponse satisfaisante. On lui a dit de voir les documents publics. M. Borden remarque que ceci n'était pas suffisant, et il cite Baurinot pour prouver que le gouvernement doit donner une réponse aux questions posées en Chambre.

Les plusieurs députés firent du bruit et M. Borden dit qu'il était impossible de continuer la discussion, si les députés des deux côtés de la Chambre parlaient. Le calme se rétablit, et M. Borden blâme le gouvernement pour ne pas avoir répondu à la question de M. Casgrain qui était posée d'une manière et en termes parlementaires. Il n'y a pas de précédent, dit-il, où le Premier Ministre a refusé de répondre à une telle question. Cela n'est pas de nature à plaire au public, et il proteste contre le refus de donner une réponse.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier dit que l'on n'observait pas toujours les règlements de la Chambre à la lettre. Néanmoins, il déclare que si un député pose une question qu'il connait, de même que tout le monde et que les renseignements demandés se trouvent dans les documents publics, le gouvernement n'est pas tenu d'y répondre. Après une vive passe d'armes entre M. Sproule, Sir Wilfrid Laurier et M. MacLean, l'Orateur déclare que la discussion est hors d'ordre, et le calme se rétablit.

M. MONET

Avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, M. Monet, de Laprairie, dit qu'il désire attirer son attention et celle du gouvernement sur la situation extrêmement pénible dans laquelle se trouve la popuation du village de Laprairie par suite de la descente des glaces et des dégâts causés par l'inondation arrivée dans la nuit de samedi dernier. Pour se conformer aux prescriptions des règles de cette Chambre, j'ai l'intention de terminer ces remarques par une proposition d'ajournement.

Chaque année, le village de Laprairie est exposé à des dégats causés par l'inondation plus ou moins désastreux.

A l'heure qu'il est, dit-il, Laprairie est méconnaissable ; des maisont ont été coupées en deux, d'autres ont été transportées d'un côté du chemin à l'autre, des demeures ont été inondées jusqu'au deuxième étage, le linge, les meubles ont été endommagés par cette débâcle. Si nous n'avons pas à déplorer de pertes de vies cela est dû à un miracle. Des femmes se sont échappées dans les horreurs de l'obscurité, emportant leurs enfants dans leurs bras, au prix de mille difficultés, et l'une d'elles ayant laissé échapper son enfant à l'eau, ce n'est que par miracle que l'on a pu le repêcher et lui sauver la vie.

L'ILE AU MILLION

Il croit que si la débâcle a été si terrible à Lapririe cette année, cela est dû à l'insuffisance des semparts, mais surtout à la construction de l'Ile au Million, c'est-à-dire cette longue jetée qui part du pont Victoria et s'avance dans le fleuve. Cette jetée a été construite sous la direction de la Commission du Havre, et, en rétrécissant le lit du St-Laurent produit une débâcle toujours plus désastreuse qu'avant qu'elle fut construite.

Lorsqu'on en commença la construction, des protestations sont venues de Laprairie, de St-Lambert et d'un grand nombre de citoyens de la rive sud. On demandait que cette jetée ne fut pas construite parce qu'on prévoyait dès lors les désastres qui pourraient s'en suivre, et la conséquence inévitable a été celle-ci : c'est que pendant l'hiver l'eau ne gèle plus sous le pont Victoria pendant au moins un mois à un mois et demi, empêchant ainsi la formation du pont de glace dont les cultivateurs se servaient autrefois pour transporter leurs produits à Montréal. La glace ne se forme plus, et, au lieu de se diriger directement vers le marché Bonsecours, comme autrefois, les cultivateurs vont tout droit à la Pointe St-Charles et sont obligés de revenir au marché par les rues de Montréal, subissant ainsi tous les inconvénients de cette double circulation à travers les rues et la double voie des tramways de la ville de Montréal.

Il cite cet inconvénient en passant, mais il demande au gouvernement de donner une protection adéquate aux citoyens de la rive sud du St-Laurent.

M. V. GEOFFRION

Le député de Chambly-Verchères appuie la proposition de M. Monet de nommer des ingénieurs compétents qui devront faire une enquête afin de savoir quel moyen prendre pour remédier à pareil état de choses.

Je ne suis pas prêt, dit-il, à dire que les désastres qui se produisent chaque printemps sont dus à la construction de la jetée, appelée communément "l'Ile aux Millions", en face de Montréal, jetée construite pour protéger cette ville contre les inondations. Il est cependant possible que là soit la cause et si des ingénieurs compétents émettent cet avis, je crois que le gouvernement devra intervenir auprès des commissaires du havre afin de remédier au mal.

Sir Wilfrid Laurier—Je regrette infiniment que le ministre des Travaux Publics ne soit pas présent en ce moment, étant retenu chez lui par la maladie, et qu'il n'ait pas eu l'avantage d'entendre les observations qui ont été faites, par les honorables députés, etc., Je ne suis pas prêt à admettre, que les travaux qui ont été faits par la Commission du Hâvre, dans le port de Montréal, sont la cause des inondations qui existent sur l'Ile de Montral et dans les environs. Mais, quelle qu'en soit la cause, la proposition qui est faite est extrêmement raisonnable. On demande que le gouvernement fasse étudier la situation et tâche d'apporter un remède efficace à cet état de chose.

Je ferai part au ministre des Travaux Publics des observations qui ont été faites et j'espère qu'elles recevront son attention immédiate.

L'HON. M. PREFONTAINE

M. Préfontaine prétend que les commages causés à la rive sud sont dus à une cause naturelle, la crue des eaux. Cette année les dégâts ont été plus considérables que jamais et il en est de même partout. J'approuve entièrement le projet destiné à remédier à l'état de choses actuel. La construction de la digue en face de Montréal, d'après l'opinion d'ingénieurs compétents, ne peut être la cause de dégâts plus considérables que par le passé.

La ville de Montréal avait le droit de se protéger sur toute l'étendue de son territoire.

M. Préfontaine est bien convaincu, qu'il n'y a qu'un moyen de se débarrasser des inondations, non seulement à Montréal, mais tout le long du fleuve jusqu'à Trois-Rivières, c'est la construction d'un bateau brise-glace qui débarrasserait le fleuve St-Laurent des glaces du printemps.

L'HON M. TARTE

L'honorable M. Tarte dit: Lors de mon passage au ministère des Travaux Publics j'ai donné quelque attention à cette question, au moins en ce qui regarde l'ouverture au printemps de la navigation sur le St-Laurent. Tout naturellement, j'ai consulté les rapports des ingenieurs sur ce sujet. On prétend qu'il est possible de hâter l'ouverture de la navigation. Depuis que j'ai quelques loisirs, j'ai peut-etre consacré plus d'attention a cette question que je n'avais pu le faire auparavant. La Russie a etabli sur le lac Baikal un service de bateaux à vapeur traversiers. C'est la maison Armstrong, d'Angleterre, qui a construit pour le compte du gouvernement russe des bateaux traversiers pouvant transporter trois convois de chemin de fer a la fois il va sans dire que ces bateaux ont coute une somme considerable. Il y a quelques jours j'ai lu que ces bateaux avaient une puissance telle qu'ils pouvaient passer a travers cinquante ou soixante pouces de glace et la traversee de ce lac n'est pas une mince affaire puisqu'il a une longueur de trente milles.

J'appelle, dit M. Tarte, l'attention de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries — M. Préfontaine — sur cette construction du gouvernement russe. L'honorable ministre trouvera dans le "Geographical Society Journal" de Washington, des renseignements qu'il pourra utiliser.

Quant aux inondations, il est assez difficile de songer à les empêcher. Mon attention, comme minstre fut appelée sur les dommages causes aux deux rives du St-Laurent par ces inondations, et presque dans chaque cas, j'ai charge des fonctionnaires du département de faire des recherches sur les causes de ces dégats. Leurs rapports ont toujours été à l'effet que la Providence était toujours plus forte que les hommes.

Passant mes vacances à Boucherville, je connais bien l'endroit et je puis vous en donner des nouvelles. La glace est amoncelée dans les chemins à une hauteur de 50 pieds ; l'eau a envahi le village. En face d'une telle situation il y a peu de chose à faire.

Il approuve l'idée d'ouvrir le chenal du St-Laurent avant que l'on souffre de l'élevttion des eaux, afin de prévenir ces dommages."

M LEONARD

Le député de Laval déclare qu'il a une connaissance personnelle des inondations dont les paroisses riveraines du St-Laurent ont eu à souffrir cette année et il croit que le gouvernement devrait prendre les moyens nécessaires pour, si non, empêcher complètement ces dommages, au moins les prévenir dans une certaine mesure. Je puis assurer à mes honorables amis, de la droite ; que les conservateurs du district de Montréal ne feront jamais de reproche au gouvernement de protéger contre les inondations, les citoyens de Chambly-Verchères et de Laprairie-Napierville.

Je puis dire que cette question ne doit pas être une simple suggestion faite au gouvernement, dans le but d'attirer aux honorables députés qui viennent de parler, les sympathies de leurs commettants, mais une question qui doit sérieusement attirer l'attention du gouvernement et qui devra, à cette session-même, faire l'objet d'un rapport. J'espère que l'honorable ministre de la Marine, avant que cette session soit terminée, fera rapport à cette Chambre sur les meilleurs moyens à adopter pour protéger cette partie importante des environs de Montréal. Il y a plus, si l'honorable ministre pouvait convaincre la Chambre qu'il est possible d'arriver à ouvrir la navigation du St-Laurent jusqu'à Montréal au commencement de mars, cela serait d'un grand intérêt pour tout le pays et aurait peut-être pour effet d'empêcher la construction du fameux Grand-Tronc-Pacifique en prouvant que nous pouvons nous servir, dès les premiers jours de mars, de notre grande route pour le transport des grains ou des autres produits de l'ouest.

M MONK

M. Monk, de Jacques-Cartier, dit qu'il a fait allusion à ces dommages en portant le cas de la ville de Verdun à la connaissance du gouvernement. Il va sans dire, ajoute-t-il, que nous voterons avec plaisir la somme jugée nécessaire pour étudier et porter remède à la situation actuelle. Il croit que le gouvernement aurait pu prévenir ces désastres en se servant, par exemple, de la dynamite pour empêcher l'amoncellement de la glace qui a causé ces dommages.

On pourrait réaliser l'idée émise de construire un bateau brise glace. La Russie a établi un semblable service sur la Baltique, où des bateaux semblables fonctionnent avec beaucoup de succès depuis quelques années. Il n'a aucun doute que dans le voisinage de Montréal, un bateau de ce genre donnerait un excellent service.

J'ai demandé, dit-il, au Premier Ministre de ne pas oublier que le cas que j'ai signalé est exceptionnel. Il n'y a aucun doute que les dommages qui sont arrivés sont causés par le vice de construction d'une certaine digue que la ville de Montréal a construite avec l'assentiment des commissaires du hâvre. Si le gouvernement est jusqu'à un certain point responsable, il l'est à bien plus forte raison, quand il s'agit du travail dont j'ai parlé et qui a été exécuté par les commissaires du hâvre. En terminant je recommande tout particulièrement le cas de Verdun à la bienveillante attention du gouvernement.

Les remarques du député de Jacques-Cartier terminent la discussion sur ce sujet.

INTERPELLATIONS

M. Clare.—1. Quelle quantité totale de charbon a été fournie au gouvernement pendant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier pour l'usage des édifices, travaux et établissements publics entretenus ou administrés par le gouvernement ?

2. Pendant la dite année, quelle quantité de charbon a été fournie pour l'usage de chacun des dits édifices, travaux ou établissements publics, respectivement ? Quels sont les noms des fournisseurs, les prix payés et le coût total dans chaque cas ?

3. Dans quels cas, s'il en est, les achats ont-ils été faits par voie de soumission ?

4. Quels montants ont été payés, pendant la dite période, à titre d'allocation ou de commutation pour chauffage ou combustible, dans quels cas ont-ils été payés, et à quels chiffres s'élèvent les dites allocations, respectivement ?

Sir Wilfrid Laurier dit au député de Waterloo Sud de demander un rapport.

M. Puttee.—8. Le ministre du Travail a-t-il reçu du "Dominion of Canada Institute of Amalgamated Engineers" une requête demandant la déportation des individus suivants accusés en Canada en vertu d'un contrat par la Compagnie du Grand-Tronc, ou la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, savoir : —G. A. Kyle, ingénieur, Tacoma, W. ... e, ingénieur, Tacoma, Washington ; W. Allan, McNeill, St. Paul, Minn. ; Hare, Van Arsdaile, W. Jones, ingénieurs, Wisconsin; W. Meyer, Nutting, ingénieurs, Portland, Ore. ; W. H. Goodman, W. Mason, dessinateurs, Tacoma, Wash. ; R. Beckman, ingénieur, Hicks, aide-ingénieur, Tacoma, Wash. ; Anderson, typographe, Seattle, Wash. ?

2. Quelle réponse a été faite à la dite requête ?

3. Le ministre a-t-il pris les moyens de connaître le nombre total d'hommes amenés des Etats-Unis en vertu d'un contrat pour faire les travaux d'exploration du chemin de fer transcontinental projeté ?

Sir Wm. Mulock déclare que de nombreuses lettres ont été échangées à ce sujet et pour avoir les renseignements voulus le député de Winnipeg devra demander un rapport.

M. Barker.—1. Quelles ont été les recettes brutes de l'Intercolonial pour les neuf mois expirés le 31 mars 1904, et ses frais d'exploitation pour la même période?

2. Quelles ont été pour la dite période, les dépenses d'exploitation, sous les chapitres suivants : (a) frais de traction; (b) dépenses pour wagons; (c) entretien de la voie; (d) frais de gares; (e) frais généraux; (f) parcours par mille; (g) affermage de lignes?

3. Quelles ont été, pour la même période, les recettes, sous les chapitres suivants: (a) recettes du trafic voyageurs; (b) recettes du trafic marchandises; (c) malles et messageries; (d) toutes autres recettes?

L'honorable Emerson dit qu'il ne peut donner maintenant les détails demandés, vu que les comptes ne sont pas encore préparés.

M. Clarke.—1. Les commissaires des chemins de fer ou le gouvernement ont-ils nommé quelqu'un pour faire une enquête et un rapport sur les causes des accidents de chemins de fer en Canada entraînant pertes de vies humaines?

2. Si un tel officier a été nommé, quel est son nom? Depuis combien de temps réside-t-il en Canada? Est-il sujet anglais? dans l'affirmative, quand s'est-il fait naturaliser?

Le ministre des chemins de fer dit oui à la première question. Le nouvel officier est M. J. E. Duval, sujet britannique depuis vingt ans, et né en Canada.

M. Alcorn.—1. Des listes électorales ont-elles été préparées pour les territoires non organisés de l'Ontario, depuis juin 1901?

2. Dans l'affirmative, quand ont-elles été préparées et sont-elles prêtes actuellement?

3. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur les dispositions du Statut d'Ontario, 1 Edouard VII, chap. 12, article 2 et ses paragraphes?

4. Quelles mesures ont été prises par le gouvernement en vue de faire préparer les listes électorales pour les dits territoires au cours de 1904?

5. Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures, et lesquelles, pour faire préparer ces listes au cours de la présente année?

Sir Wilfrid Laurier fait la réponse suivante: No 1, non; No 3, oui; No 4, aucune; No 5, la question est sous considération.

M. Lancaster.—Le gouvernement a-t-il reçu des pétitions demandant que le "Canadian Northern Railway" traverse la Saskatchewan du Nord à Battleford au lieu de l'endroit choisi par les ingénieurs à quelques milles plus au nord ?

2. Quelle serait la différence de coût entre les travaux d'approches du pont à Battleford et les travaux d'approches du pont à la traverse choisie par les ingénieurs ?

L'honorable Emmerson No 1. Le 9 mars 1902 ; No 2. Il n'y a pas de différence.

M. Lemurgey.—Le gouvernement a-t-il l'intention de construire quelques embranchements de chemins de fer dans l'Ile du Prince-Edouard ?

L'honorable Emmerson dit qu'il n'y a rien de définitif à ce sujet.

M. ARMAND LAVERGNE

M. Armand Lavergne, député de Montmagny a repris la discussion sur le Grand Tronc Pacifique et l'approuve en tous points.

M. Lavergne est suivi de MM. Clancey et Lancaster.

Demain M. Cowan continuera les débats.

La Chambre s'ajourne à onze heures.

NOTES

Parmi les avis d'interpellation :

M. Clarke demande si le gouvernement a reçu une demande pour le transport aux Etats-Unis de pouvoir électrique fabriqué au Canada.

◆ ◆ ◆

M. Lennox demande combien a coûté la commission d'examen des projets de garde-bestiaux.

◆ ◆ ◆

Le sénat a repris ce soir ses séances. Il a siégé quinze minutes et s'est ajourné.

◆ ◆ ◆

Le sénateur Domville a donné avis d'un bill, pour faire du King's Shilling un étalon monétaire légal.

Le concert Langlois

Le grand concert qui a été donné mardi soir, à la salle Windsor, au bénéfice du jeune virtuose Ernest Langlois, a remporté un joli succès. La salle était assez remplie pour satisfaire les organisateurs, et les applaudissements n'ont pas fait défaut aux artistes.

Ernest Langlois s'est révélé grand pianiste et peut soutenir la comparaison avec n'importe quel artiste que nous avons entendu cette saison. Il possède un mécanisme extraordinaire et les morceaux brillants qu'il a exécutés ont fait ressortir toute sa technique et toute sa force. Son doigté est d'une grande sûreté et sa touche est solide et précise. Il joue avec beaucoup de goût, et nous sommes convaincus qu'avec un peu plus de travail et d'étude, M. Langlois a un bel avenir devant lui.

M. Gustave Labelle, le violoncelliste bien connu, a été fort applaudi dans trois morceaux très jolis, qui ont donné la mesure de son talent. Sa maîtrise complète de son instrument, et sa sûreté d'archet ont été admirées.

Mlle Landry, une de nos meilleures cantatrices canadiennes, a très bien rendu un grand air de la "Reine de Saba" et deux morceaux de genre qui ont fait ressortir la richesse de sa voix. La diction cependant est un peu saccadée.

Mlle Alice Savard, qui, quoiqu'en en dise, est beaucoup plus un mezzo-soprano qu'un contralto, a eu beaucoup de succès dans la "Chanson des Baisers" de Bemberg, et une jolie romance.

M. Mendoza Langlois a chanté avec son goût ordinaire, deux romances très bien faites. M. Félix A. Langlois, basse, a donné quelques belles notes profondes, mais n'a pas le souffle artistique nécessaire pour chanter tout un concert. Le trio final de "Quentin Durivard", de Gavaert a été enlevé par MM. Langlois et Pierre Bruyère.

Terrains de jeu pour les enfants

Plus de 50,000 enfants se sont amusés pendant la dernière saison sur les quatre terrains d'amusements qui sont sous le contrôle de l'association des Parcs et des lieux d'amusement.

Ce rapport a été fait à une réunion de la Y. M. C. A. qui a eu lieu hier sous la présidence de Mme John Cox.

L'association demandera d'être incorporée afin qu'il lui soit permis d'utiliser certaines parties de la ville comme terrains d'amusements pour les enfants. Un bill sera présenté à la Législature à cet effet on se propose de demander aux propriétaires de terrains vacants de s'en départir pour qu'ils soient convertis en parcs.

Batiscan

Batiscan, 14.— Les produits de la ferme sont très chers. Les oeufs se vendent 18 cts. le foin $9.50 le cent bottes. Les animaux sont rares; les cultivateurs rusent de vendre.

—La récolte du sucre est manquer complètement.

—Nous avons beaucoup de maladie dans la paroisse, la grippe est à l'état épidémique. La tuberculose fait aussi beaucoup de victimes.

—Certaines beurreries ont commencé leurs opérations cette semaine.

—La St-Maurice Lumber Co fait subir de grands travaux à leurs scieries. Cela donne beaucoup d'ouvrages à nos ouvriers.

A St-François, Beauce

(Correspondance régulière)

St-François du Lac, 14.—La fabrication du sucre d'érable dans la Beauce sera nulle cette année. L'année dernière, à pareille date, nous avions beaucoup plus de sucre de fabriqué. Les cultivateurs sont découragés. Le foin est très rare et se vend de $9 à $10.50 le cent bottes. Cependant, les vaches laitières valent de $25.00 à $50.00. Les oeufs se vendent 18 à 20c la douzaine.

Le Club de Réforme

Les membres du club de Réforme de Montréal sont à préparer un dîner pour samedi soir en l'honneur de l'hon C. S. Hyman, M.P., de London, et de M. W. F. McCreary, M.P., député de Selkirk.

Au No. 210 St-Laurent

BATISSE DU MONUMENT NATIONAL

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le 14 et le 15 Avril, de 11 hrs. a.m. à 1 hr. p.m.
et de 5 hrs. à 7 hrs. p.m.

AUSSI SAMEDI, le 16 AVRIL

de 1 hrs. à 3 hrs. p.m. et de 7 hrs. à 10 hrs. p.m

Le plus Petit Homme de la Puissance

LE COLONEL COLLINS YOUNG

Sera en exhibition à l'occasion de l'ouverture officielle du

NOUVEAU DEPARTEMENT DE PRIMES

Des manufacturiers de tabac à chiquer "Bobs," des cigarettes "Sweet Caporal" et du tabac haché à fumer "Rainbow".

Tout porteur d'un des coupons publiés dans "La Patrie" d'aujourd'hui a droit à une prime-souvenir, gratis. Les coupons ne seront acceptés qu'aux jours et aux heures mentionnées plus haut.

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emplois demandés....	20 mots ou moins, 3 insertions, 25c
Chambre à louer.....	
Situations vacantes..	
Agents demandés.....	
Employés demandés...	
Servantes demandées	
A vendre.....	

EMPLOIS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

EMPLOI DEMANDE.—Jardinier français, âgé de 28 ans, garçon, demande place stable. Certificats conduite et capacité excellents. Renseignements chez Messieurs Dupuy et Ferguson, graitiers, 38 Place Jacques-Cartier, Montréal. 42-3

AGENTS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

AGENTS.—On demande des agents intelligents et actifs pour solliciter des risques contre le feu à la ville et à la campagne ; la compagnie est avantageusement connue et fonctionne avec les deux systèmes : Primes fixes et système mutuel. Commissions libérales ; contrat avantageux. S'adresser au bureau de "La Fonciere", compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, 68 rue St-Jacques, Montréal. 12-14-16

AGENTS DEMANDES.—Pour vendre des arbres fruitiers hâtifs, arbres d'ornementation, etc. Gros salaire chaque semaine. S'adresser maintenant. Pelham Nursery Co., Dept. "L.P.", Toronto, Ont. 1-mer-s-297-25

NOUS AVONS un emploi de libre pour un bon homme dans chaque localité, comme agent local ou voyageur, à $840 par année et les dépenses, $2.00 par jour, pour afficher des pancartes et généralement annoncer une nouvelle découverte. Expérience pas nécessaire. Ecrivez pour détails à Salus Medicinal Co., London, Ont. m-j-s—jno

SITUATIONS VACANTES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

APPRENTI MEUBLIER.—On demande un bon apprenti pour apprendre le métier de menuisier. S'adresser à D. Picard, No 380 Visitation. 43-3

CUISINIERE.—On demande une cuisinière pour aller à la campagne. Bonnes références. S'adresser à 911 Dorchester. 38-3

COMMIS.—On demande des commis pour vendre les étoffes à robes, les tapis et les rideaux, ayant de l'expérience dans ces lignes et parlant parler le français et l'anglais. S'adresser au gerant, à la Cie S. Carsley, Limitée. 42-3

ELEVES.—Mlle A. Wilscam, professeur aveugle bien connue, donne des leçons privées de piano et solfège. Monument National, chambre No. 2e étage. 43-3

GARCON.—On demande un jeune garçon de 14 à 16 ans, pour faire les commissions. S'adresser à 77 rue St-Jacques. 41-jno

GARCONS.—On demande deux jeunes garçons pour apprendre la typographie. S'adresser à la "Patrie". 42-jno

HOMMES ET FEMMES.—On demande quelques personnes, dans chaque localité, pour travailler pour nous chez elles, durant leurs loisirs. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitation à domicile. S'adresser à Boîte 500, London, Ontario. 43-24

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme pour l'épicerie. Bigaouette et Frère, 447 Lagauchetière. 42-4

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille de 14 à 15 ans, pour avoir soin d'un jeune enfant. S'adresser à 1564 rue Ontario. 43-3

MENUISIERS.—On demande des menuisiers. S'adresser à C. H. Laurier, sur la rue Mont-Royal, entre Mentana et Boyer. 43-3

OPERATEUR.—On demande un opérateur pour Machine Linotype, connaissant parfaitement le français et l'anglais. S'adresser immédiatement à "La Patrie", 77 rue St-Jacques. jno

PERSONNES.—On demande des personnes d'expérience pour chequer, assortir et emballer le linge. New-York Steam Ldy, 191 St-Urbain. 42-3

SERVANTE.—On demande une servante générale sachant faire la cuisine, deux autres bonnes filles et une blanchisseuse ; bonnes références requises. Bons gages. S'adresser le matin et le soir à Mme John Patterson, 4222 rue Dorchester, près de l'avenue Greene. 42-3

SERVANTE.—On demande une bonne servante famille de trois, au No 148 rue Centre. 42-3

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser à 137 Lagauchetière, coin Panet. 41-3

SERVANTE.—On demande bonne servante dans une petite famille française ; pas de lavage, bons gages, pas d'enfants. 41 St-Luc, coin St-Martin, près rue Guy. 42-3

VENDEURS.—On demande des vendeurs pour l'"Auto-Spray", le meilleur arroseur à air comprimé et à main qui soit fabriqué. Se vend superbement. Conditions libérales. Ecrivez pour détails et machine échantillon. — Cuvers Bros., Galt, Ont. ma-j-s—jno

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou ornement, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupé. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbe service d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prop., Heidelberg Fruit Farms, Wilson, Ont. 87—1 an

A LOUER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

A LOUER.—Sur le Boulevard St-Joseph, Logement plain-pied, neuf pièces, améliorations modernes, fournaise Daisy, s'adresser à 659 Boulevard ou à J. H. Olivier, 97 rue St-Jacques. 9-12-14

BUREAU A LOUER.—S'adresser à Oscar Desautels, notaire, No 71A rue St-Jacques. 13-14-16

ETAGES.—A louer, étages pour manufacture, 3,300 pieds, neufves éclairées, confortables, avec pouvoir et chauffage. R. White et Co., 214 rue Craig. 36-6

MAISON A LOUER.—Pourquoi louer une maison plus ou moins confortable, lorsque vous pouvez, en épargnant une somme de 8 cts par jour, devenir propriétaire d'un cottage chic et confortable. Ecrivez-nous pour plus amples informations. Equitable Home Guarantee Adm. Co., 20 rue St-Alexis, Montréal. 26-jno

SALLE.—A louer, salle Saint-Louis, 588 Plessis, pour euchers, réunions, clubs, sociétés de bienfaisance, nouvellement décorée, pourvue de lumières électriques, piano et jeux. Se présenter à 582 Plessis. 23-26-30 Mars—2-6-9-13-16-20-23-17-30 Avril

ON DEMANDE A EMPRUNTER

AN EMPRUNTER.—On demande à emprunter $8,000.00 pour dix ans, à 4½ p.c., sur première hypothèque. Evaluation de corporation : $11,000.00. S'adresser à 878 St-Laurent. 42-3

COMBUSTIBLE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

A VENDRE.—Slabs secs, voyage, $1.00. Epinette sciée, voyage, $1.40, bois mêlé, voyage, $1.50. Et tout ordre de charbon pris à l'avance livré dans toutes les parties de la ville. A. Lamarche, 350 Beaudry. Tel. Marchands, 350. 7-9-14-16-21-23-28-30

BOIS A VENDRE.—Slabs sciés, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10. Hogue et Beutihllier, 1534 Ontario. Tel. Bell Est, 1095. 354-jno

BOIS.—A vendre, bois sec de moulin à scie, $1.00 le voyage. Bois franc, $1.60 le voyage chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tel. Marchands, 131. 26-83

A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

A VENDRE.—A vendre ou à échanger, une maison, rue Seymour, $6,700. Rue Dorchester, Ouest, $7,200. Rue St-Roch, $2,400. Rue Rivard, $2,200. Rue St-Hubert, $7,500. Une boutique de barbier, hôtels et restaurants, 2 lots vacants, rue Rachel, près du Parc Lafontaine. Une magnifique maison meublée à la Rivière des Prairies, $3,500. Argent à prêter sur hypothèques. S'adresser à Elzéar Roy, notaire, édifice New-York Life. 14-15

A VENDRE.—Magnifique atelier photographique, place du Marché, à St-Hyacinthe. Bonne place pour un jeune homme. Bon marché. Pour être vendu d'ici au 4 mai. S'adresser sur les lieux ou à F. E. Roy, photographe, P. O. Box 334, St-Hyacinthe. 43-9

A VENDRE.—Bonne voiture à pain, couverte. S'adresser chez T. Trudeau, voiturier, 132 Visitation. Harnais tout neuf, de première classe, d'express. S'adresser à 349 Ave. Papineau. 43-3

A VENDRE.—Salle à dîner et couchette antique à vendre pour raison personnelle. S'adresser à 3011½ St-Charles-Borromée. 43-3

A VENDRE.—Harnais double et simple pour express., harnais seconde main, pour grosse voiture. S'adresser à 649 St-Paul. 43-3

A VENDRE.—Un magnifique piano droit, seulement $85.00. Splendide affaire pour un prompt acheteur. S'adresser à N. H. Langlois, 50 St-Jacques. 41-6

A VENDRE.—Deux chevaux, l'un, $40.00, et l'autre $75.00. S'adresser à E. McIntosh, 26 ruelle Bronsdon. 42-3

A VENDRE.—Deux chiens danois de six semaines, Bigaouette et Frère, 447 Lagauchetière. 42-4

A VENDRE.—5 express dont 3 avec tops et 2 sans top ; un simple et un double ; différentes pesanteurs. S'adresser à Hôtel Charlebois, No 567 rue Saint-Paul, Montréal, Téléphone Bell, M. 2369. 41-3

A VENDRE.—Charriots à pains presque neufs, bon marché. Boghei et express seconde main. S'adresser à P. Brault, au Windsor. 41-3

A VENDRE.—Une jument pure canadienne, poil brun, six ans, pesant 1200 livres, sans défaut, 3 pieds 1 pouce de hauteur, saine devant avoir poulain au mois de mai. S'adresser à Hôtel Charlebois, No 567 rue Saint-Paul, Montréal. Téléphone Bell Main, 2369. 12-14-16

A VENDRE.—Fixtures de restaurant, comptoir, show-case, etc. S'adresser à Alf. Lamontagne, 202 Dorchester, coin de la rue Panet. 41-3

A VENDRE.—Meubles et tapis à très bas prix. Argent comptant ou à crédit, chez F. Lamontagne, 1349 rue Ste-Catherine. jno

A VENDRE — Coffres-forts et portes de voûtes, neufs et de seconde - main. Le plus gros assortiment en ville. Bas prix. Coffres-forts réparés ou déménagés. A. AHERN, Montreal Safe Works, 390 rue St-Jacques. Téléphone Main 813. 97—1 an

BOULANGERIE.— Boulangerie à vendre, avec bonne clientèle, chevaux, voitures d'été et d'hiver, le tout en bon état. C. L., sacc. 7, 397 Saint-Antoine. 43-3

CANARIS à vendre, quelques très jolis canaris Scotch Fancy, à vendre, seuls ou à la paire et prêts à être accouplés. 530 rue des Seigneurs. 38-3

ETAL.—Etal de boucher à vendre. S'adresser à C. C. Bourassa, fergeron, 985 Saint-André, le soir, 1111 Saint-André. 39-6

FIXTURES.—Magnifiques fixtures pour pharmacie, épicerie ou ferronnerie, contenant 100 tiroirs, à vendre. S'adresser à G. A. Lapointe, 690 Saint-Laurent. 14-16

INCUBATEURS.—A vendre. En trois ans de paiement, les Incubateurs Chatham, à air chaud, les plus modernes, garantis tous tous les rapports, pas un sou à débourser comptant, expédiés fret payé. Nous avons les machines en stock pour livraison immédiate. Ecrivez pour catalogue ou venez voir les machines, au No 7 rue Saint-Pierre, Montréal, Côté et Cie., agents. 26-31—2-5-7-9-12-14-16

PIANO.—A vendre, beau piano droit, moderne, à 3 pédales, presque neuf, avec tapis et tabouret, pas d'offre raisonable refusée. Villeneuve Frères, 1814 Sainte-Catherine. 11-13-16

POELES.—A vendre, poêle en fonte, d'occasion, remis à neuf, dans tous les genres, aucune offre raisonable ne sera refusée. N'achetez pas sans les voir. Marchandises gardées en magasin sans charge extra d'ici au 1er de mai. S'adresser à J. E. P. Davignon, 1092 Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. Tel Bell Est 2021. 36—1 an

POELE.—A vendre, un beau poêle Range à grand sacrifice. Un prompt acheteur fera une affaire alléchante. S'adresser à 50 St-Jacques. 41-6

TOMBEREAUX.—A vendre, 3 tombereaux, 1 wagon Lurry, et harnais. S'adresser à 129 Wellington. 43-3

PROPRIETE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

MAISON A VENDRE.—Rue Montcalm, No 106, près de rue Ste-Catherine. Magnifique place de commerce, $1,000 comptant. Le reste à de conditions faciles. S'adresser à Elisée Rodier, No 173 rue Dorchester, Montréal, P.Q.

PROPRIETE A VENDRE.—Une très jolie maison "cottage", 10 appartements, dépense, chambre pour fournaise, lumière électrique, etc. Environ 10 minutes du bureau de poste. S'adresser par lettre à 2829 "La Patrie". 41-6

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger contre lots vacants ou contre commerce; pour renseignements, voyez immédiatement O. Jutras, 705 rue St-Denis. 38-6

ON DEMANDE A ACHETER

20 mots, 3 fois pour 25 cents. 1c par mot extra.

ON DEMANDE A ACHETER de personnes désirant vendre leurs ameublements de ménage, en entier ou en partie, argent comptant, pour n'importe quel montant. S'adresser à J. Albert, 443 rue Craig, ou Tel. Est 2156. 39-6

CHAMBRES DEMANDÉES

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

CHAMBRE DEMANDEE.—On demande chambre double sur la rue St-Hubert, ou St-Denis, avec bain, pour mai. S'adresser à N. Aumond, 71A St-Jacques. 13-14-16

CHAMBRE ET PENSION.—Pour deux jeunes filles. Localité : rues Saint-Denis, Saint-Hubert, Berri, entre Dubord et Sherbrooke. S'adresser à J. D. "La Patrie". 41-3

A VENDRE OU A ECHANGER

20 mots, 3 fois pour 25c. 1c par mot extra.

A VENDRE OU A ECHANGER.—Contre propriété, une manufacture pour faire les renforts et les laines ouvelles. S'adresser à J. B. Mayrand, 87 rue Common, Montreal. 26-29-31—3-7-9-12-14-16

ARGENT A PRÊTER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

ARGENT A PRETER.—Argent à prêter par gros et petits montants, intérêt ordinaire. Voir le notaire Mesmier, 74 St-Jacques, Montréal. 39-jno

ARGENT A PRETER.—J. A. Desjardins, jr., banquier, 62 Saint-Jacques, Montréal, argent à prêter sur billets promissoires, achats de livres de dettes, billets de mont-de-piété—pawn shop—$100,000 à prêter sur hypothèque ou autres transactions. Téléphones : Main, 190 ; résidence, Est 2246. 1-8—jno

ARGENT A PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur ou garantie ; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre paiements suivant les emprunts ; affaires strictement confidentielles ; venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 216-1 an

ARGENT.—Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. TOLMAN, 317 édifice New-York Life, Place d'Armes. 202-jno



Au-delà de 40,000 Familles ou

CENT MILLE LECTEURS

Pour un prix derisoire : 20 Mots 3 fois, 25c.

PERDU

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

PERDU.—Un gros chien St-Bernard, répondant au nom de "Boule" ; le nom du propriétaire est gravé sur le collier. Récompense libérale à celui qui le retournera chez M. Léon Archambault, 1198 St-Charles-Borromée. 43-3

PERDUE.—Une étole en loutre avec collet-pèlerine depuis le vendredi saint jusqu'à cette date. Récompense à la personne qui la rapportera au No 17 rue Hutchison. 43-3

PERDU.—Un livre (grammaire) contenant un cahier de notes, a été perdu, lundi soir, à partir du Théâtre Français, aller jusqu'à la rue Lagauchetière.

Récompense à celui qui le remettra à 450 Lagauchetière. 42-1

DIVERS

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

OFFICIERS DE MILICE.—Allez chez T. E. Lafrance, tailleur militaire et civil, 1588A rue Sanguinet, pour vos uniformes. Vous aurez entière satisfaction à des prix défiant toute compétition. Liste de prix envoyée sur demande. Une visite est sollicitée. jno

SI VOUS VOULEZ vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en vous adressant à O. Jutras, 705 rue St-Denis. 38-6

ALCOOLISME.—Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de 3 jours, tout désir de boire. Dr Thériea, 1313 Saint-Denis. Tel. Est, 1094. 203-1 an

AVIS.—Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal, pour permission d'ériger une écurie de 15 places, sur cette propriété, No 87 rue Plessis, Napoléon Bohémier, Montréal, 12 avril 1904. 41-2

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Expédit pour faveurs obtenues dans un très court espace de temps. 43-3

R. WILSON-SMITH

Agent Financier

151, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE

Valeurs de Placement

Convenables pour Banques, Fidéi - commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent en dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange".

Banque de Montréal

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de cinq pour cent, sur le capital-action payé de cette institution, a été déclaré pour les six mois courants,et que ce dividende sera payable à sa maison de Banque en cette ville, et à ses succursales, le ou après mercredi, le premier jour de juin prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai prochain, y compris ces deux jours.

Par ordre du bureau,

E. S. CLOUSTON

Gérant - Général.

Montréal,12 avril 1904. 43-1 fois sem jusq juin

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une Idée ?—si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingenieurs-Conseils, Bureaux : l'Edifice New York Life, Montréal et 907 G Street, Washington, D.C.

Les Patentes obtenues par notre entremise sont annoncées gratis dans plus de 100 journaux.

Province de Québec, District de Montréal, Ville de St-Louis, comté d'Hochelaga.

ENLEVEMENT DES VIDANGES

Des soumissions cachetées, pour l'enlèvement des vidanges, seront reçues jusqu'au 22 avril courant, à 1 heure p.m.

Pour toute autre information, s'adresser à

A. F. VINCENT,
Secrétaire-Trésorier.
1225 St-Dominique.

14-16-21

Ste Anne de Prescott

Mort subite de M. D. Lalonde

Ste-Anne, 14 — La mort frappe de tout côté. Dimanche, le 10 avril, M. Damase Lalonde, cultivateur, est mort subitement pendant la grand'messe. Le défunt était âgé de 64 ans et laisse une femme et des enfants.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. E. Brabant, C. Brabant J. Hurtubise et P. Ducharme.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

—M Hector Duchesne, étudiant médecin à Kingston, est de retour ces jours derniers dans sa famille pour y passer plusieurs semaines.

—M H. Bélair, ferblantier, a acheté la propriété de M Ludovic Thauvette.

—Mlle Ozela Perier en promenade chez sa soeur depuis quelques mois, est revenue de samedi.

COMMERCE

LES MARCHES DE GRAINS

Il y a très peu d'amélioration dans la situation du marché de grains local car la demande de source étrangère est encore très limitée et quelques lots seulement de blé du Manitoba ont été commandés. On s'informe des avoines, mais les prix offerts ne sont pas satisfaisants. Cependant quelques grosses ventes d'avoine No 2 ont été faites à 37 1-2c le boisseau et le No 3 à 36 1-2c sur rails en magasin.

Nous cotons pour l'exportation : pois, 72c à 72 1-2c à flot; orge No. 2, 52c ; orge No 3 extra, 57c; avoine No No 2, 37c et avoine No 3, 36c le boisseau.

Il n'y a rien de nouveau dans la condition du marché aux farines à part une certaine faiblesse dans les prix du blé sur les marchés américains et canadiens qui a eu pour résultat d'arrêter la demande. En conséquence, le marché est en général assez tranquille.

Nous cotons : Patentes de choix du Manitoba, $5.40 ; fortes de boulangers, $5.10 ; Patentes d'hiver, $5.10 à $5.25 ; straight rollers, $4.85 à $5.00; dito, en poches, $2.30 à $2.35.

Les meuniers ne se plaignent pas du commerce de grains moulus, car la demande augmente tous les jours et la consommation ne peut maintenant qu'augmenter. Les prix sont fermes :

Nous cotons : Son du Manitoba : $19 à $20 la tonne ; gru, $21 sur d'Ontario $19 ; gru, $20.50 à $21 ; moulée, $24 à $28 la tonne.

Le marché pour l'avoine roulée reste ferme et tranquille, la demande n'étant que juste suffisante pour faire face aux besoins immédiats. Nous cotons de $2.-32 1-2c à $2.35 la poche.

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE.— Le marché est lourd, avec forte tendance à la baisse. Il est difficile de vendre les beurres d'automne et les crémeries fraiches extra obtiennent difficilement 19 1-2c. On vend couramment à 19c.

FROMAGE. — Il n'y a pas de changement sur le marché. Aucune vente n'est enrégistrée.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS. — Les arrivages augmentent considérablement, mais la demande est assez bonne pour absorber tout ce qui arrive ; de sorte que les prix sont très fermes à 15c la douzaine par gros lots, et à de 15 1-2c à 16c par petites quantités.

FEVES — Le ton du marché est ferme mais les affaires sont tranquilles. Les primes de choix valent de $1.45 à $1.50 le boisseau et les primes ordinaires $1.40.

SIROP D'ERABLE. — Le marché est plus actif et les produits de la nouvelle récolte arrivent en plus grande quantité. On paie de 5 1-2 à 6c le sirop en baril et 6 1-2c, la livre, le sirop en canistre.

POMMES DE TERRE—Le marché est actif et les prix sont fermes, mais seulement pour le stock de choix. La demande est considérable. On paie de 70 à 75c la poche de 40 livres, au char, et l'on revend de 80 à 85c.

LE FOIN

Le ton du marché pour le foin en balles est ferme à la hausse annoncée hier. La demande est bonne de toute source, mais le manque de stock paralyse les affaires.

Nous cotons : Foin No 1, $10.50 à $11 ; Foin No 2 extra, $9.50 à $10 ; Foin No 2, ordinaire, $9.00 à $9.50, mêlé de trèfle ; $8 à $8.50 la tonne par lots de char.

NOUVELLE MUNICIPALILE A LA COTE ST PAUL

Un projet de loi est actuellement devant la législature à l'effet d'ériger une nouvelle municipalité rurale de la municipalité du village du boulevard Saint-Paul, et les habitants de la nouvelle municipalité formeront une corporation municipale sous le nom de "Municipalité de la paroisse de la Côte Saint-Paul", dont les limites seront comme suit :

Bornée au nord par la petite rivière Saint-Pierre et par la municipalité de Notre-Dame-de-Grâce Ouest ; à l'est, par le chemin de la Côte Saint-Paul, étant la limite de la ville de Saint-Henri ; à l'ouest par la municipalité de la paroisse de Saint-Michel de Lachine; au sud et sud-est par l'aqueduc de la cité de Montréal ; de là, dans une direction nord jusqu'au chemin dit chemin de la Côte Saint-Paul ; de là, jusqu'à intersection avec la limite nord du Canal Lachine ; de là, en suivant la limite nord du Canal Lachine jusqu'au chemin de la Côte Saint-Paul, formant la limite de la ville de Saint-Henri.

La première élection des conseillers de la municipalité aura lieu un mois après l'entrée en vigueur de la présente loi, sous la présidence de la personne qui sera choisie à cet effet par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Philippe IV, ayant perdu le royaume de Portugal, et quelques autres provinces, s'avisa de rendre le surnom de Grand. Le duc de Medina-Coeli dit à ce sujet : "Notre maître est comme les trous, il s'agrandit à mesure qu'il perd du terrain."

Berthe casse sa poupée ; on l'envoie en réparation chez le marchand. La petite, quelques jours après, va la chercher elle-même, et comme on la trouve pas :

—Elle s'appelle Marguerite, finalement pour compléter le signalement.

REVUE IMMOBILIERE

Voici quelles ont été les transactions de la semaine :

MONTREAL-OUEST

Wilbrod P. Beaudoin à The City Ice Coy, Ltd Co, lots Nos 473 et 474, le lot No 475, quartier Ste-Anne : $3,500 Reg. No 138310.

Dlles Anne Pentland et Georgiana H. Coiley à Dlles Margaret et Jennie Cooke, le lot No. 1350, quartier St-Georges : $6000. Reg. No 138914.

Dame Elizabeth Putnam, femme de Robert Harris à John Alex. Cameron, le lot No 1409-A, quartier St-Georges: $4000. Reg. No 138807.

Robert Ballantyne à Dame Isabella Whittel, femme de Chs. Prince, le lot No 1380, quartier Ste-Anne $2300. Reg. No 138808.

Substitution Jean Samuel Biron à Paul Cazelais, le lot No 749, quartier St-Joseph : $1100. Reg. No 138811.

Shérif de Montréal à Dame Mary Jane Silby, le lot No 1628, O. W. & M., quartier St-André : $15500. Reg. No 138817.

Nap. Côté et al, à Jos. Côté, les lots Nos 706, etc., quartier Ste-Anne : $1,200. Reg. No 138824.

Edwin James Renshaw à J. Chs Henley et al, le lot No 265 quartier Ste-Anne : $3,100. Reg. No 138826.

J. B. O. Hubert Desjardins à L. J. O. Beauchemin, le lot No 51 quartier Centre : $12,500. Reg. No 138831.

Dlle F. L. Hagar à Dominico di Carlo et uxor, le lot No 1081 St-George : $2,500. Reg. No 138834.

Wm Carrick aux Sœurs de la Congrégation N.-Dame, le lot No. 1634 quartier St-André : $4612. Reg. No 138, 837.

David Campbell aux Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, le lot No. 1631, quartier St-André : $4,500. Reg. No 138838.

De Mary Ann Ida Triby, femme de I. Clément et al à John Forgrave, le lot No 87-58, quartier St-Joseph : $2,200. Reg. No 138841.

The Liverpool & London & Globe Insurance Co à J. O. Gravel, le lot No. 1581, quartier St-André : $21000. Reg. No 138842.

Succession Geo. W. Weaver et al, à Dame Jane Darling, femme de Jas. Tod McCall, le lot No 1671-9, quartier St-André : $8000. Reg. No 138846.

Richard Bolton à Dame Anna McArthur, femme de A. Duncan Ross, le lot No 1822-30, quartier St-George : $4,500. Reg. No 138852.

John Dougall Laing à John P. Mullarky, le lot No 1700, 1701A, quartier St-André : $14500. Reg. No 138853.

Emma Reading, veuve de Edwin Thompson à Morris Claman, le lot No 1663-35, le lot No 1663-36, quartier St-André : $6025. Reg. No 138857.

J. B. Vincent à Mlles Maria & Irène Joly, (pro. de vente), le lot No 1269, quartier Ste-Anne : Reg. No 138859.

G. Meloche à E. Gagnon, le lot No 166-1, quartier St-Joseph: $12000. Reg. No 138861.

De Maria Gendron, femme de Hugh Dumphy à Wm. L. Maltby, le lot No 1836, quartier Ste-Anne: $3500. Reg. No 138870.

De A. Anna Ireland, veuve de John Ed. Doyle à De F. Smith, veuve de Edw. Crispin Whiting, le lot No 1111-2, quartier St-George: $4000. Reg. No 138872.

Wm. F. Lewis à E. Wm. MacBride, le lot No 18 4, quartier St-George: $7,500. Reg. No 138873.

F. Edw. Phelan à S. Paul Robin, le lot No 1663-17 & le lot No 1663-16, quartier St-André: $7000. Reg. No 138874.

F. W. May et al à T. Labatt, le lot No 1758, quartier St-George: $25000. Reg. No 138876.

J. Hamel à De Ann Jane Lone, veuve de William Carter, le lot No 1821-6, quartier St-George: $9750. Reg. No 138878.

Joseph Charlebois à The Merchants Bank of Canada, les lots Nos 1642-14 à 18, quartier St-André: $4449. Reg. No 138879.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien à W. J. Slethem, les lots Nos 889 et 890, quartier St-Joseph: $12100. Reg. No 138884.

Wm. E. Cheese à Henry W. Raphael, le lot No 1822-32, quartier St-George: $4100. Reg. No 038895.

Ths. Jackson Love et al à De Hilda Mary Budden, femme de Fred. Chs. Skelton, le lot No 1373, quartier St-George: $7000. Reg. No 138897.

Dame G. A. Pelton, femme de J. Edw. Eraas et al à Mlle Mary Elizabeth Christy, le lot No 1640-1, quartier St-André: $3250. Reg. No 13887.

Dame R. Bourgouin, veuve de N. C. Larivière à James Paton, les lots Nos 965, 972 et 967A, quartier St-Joseph: $18000. Reg. No 138901.

A. Gatien et al à Euchariste Pergovin, le lot No 832, quartier Ste-Anne: $3850. Reg. No 035901.

H. Frs. Charlebois à Edward Hy. Kennedy, le lot No 1706, quartier Ste-Anne: $1333. Reg. No 138905.

Succession M. A. Tait, veuve de Wm Masterman à Melles Marp M. & Jessie Copeland, le lot No 594, quartier St-George: $7250. Reg. No 138905.

Congregational College of Canada à Dame Marion MacDonald, femme de Wm. Enard, les lots Nos 1699-1, 1701a, S. E. 1700, 1701a, quartier St-André: $6500. Reg. No 138924.

Arch. D. McDiarmid à Alf. McDiarmid, le lot No 1200-6, quartier St-George: Reg. No 138925.

Succession James Robertson à The Dominion Linseed Oil Co., Ltd., le lot No 535, le lot No 536, le lot No 523, le lot No 524, quartier Ste-Anne: $75000. Reg. No 138912.

De Cath. J. McDiarmid, femme de A. Bowes et al à Alfred McDiarmid, le lot No 1200-6, quartier St-George : $1550. Reg. No 138929.

Ewen McDiarmid à Alfred McDiarmid, le lot No 1200-6, quartier St-George: $450. Reg. No 138930.

John McDiarmid à Alfred McDiarmid, le lot No 1148, quartier Ste-Anne: $1803. Reg. No 138931.

Au Baccalauréat :

L'examinateur... Monsieur, voudriez-vous me dire quelles sont les propriétés de la chaleur ?

Le candidat.—La chaleur dilate les corps, les allonge, les grandit, et le froid les condense, les rapetisse.

L'examinateur.—Exemple ?...

Le candidat.—Dans la saison des chaleurs, les jours s'allongent, et lorsqu'il fait froid, ils diminuent.

L'examinateur.—Voyons : passons à la géographie :

Qu'est-ce qu'un cap ?

(Définition du cap.)

L'examinateur.—Très bien ! Maintenant citez m'en un.

(Silence prolongé).

L'examinateur.—Comment ! vous voulez être bachelier et vous n'avez pas de "cap à citer ?"

—Un homme qui avait une femme des plus acariâtres la battait régulièrement une fois par semaine.

Il annonce qu'il lègue sa fortune à ladite femme, à la condition qu'elle se remariera.

—Je veux être regretté, dit-il ; et je suis sûr que celui qui l'épousera me regrettera tous les jours de sa vie.

COLONISATION

L'excursion du 11 avril au Nouvel Ontario—Un beau succes

L'excursion du Pacifique Canadien, sous la conduite du Rev. Père Paradis a quitté Montréal lundi dernier à 10 hrs p.m.

Deux chars très confortables avaient été réservés pour l'usage des colons. Ils ont vite été remplis de braves Canadiens et Canadiennes à l'air décidé et tout joyeux de "s'embarquer" pour les pays nouveaux.

A Ottawa, le contingent de la rive Nord venant de Québec, Trois-Rivières etc., vint s'adjoindre au train à la gare Union,où deux nouveaux chars furent ajoutés au convoi.

Malgré la température pas du tout belle du 11 et 12 avril, le nombre total des excursionistes s'élève à 173,réparti comme suit, selon les lieux de provenance et de destination:

VENANT DE

Québec, 1—Saint-Narcisse 2 — Saint-Barnabé, 2—Saint-Maurice, 1 — Sainte Hélène de Chester, 6—Sainte-Justine de Newton, 8—Saint-Cyprien de Napierville, 5—Saint-Edouard, 4 — Lacolle, 12—Saint-Michel, 1 — Sherrington, 2— Les Cèdres, 2—Saint-Lazare de Vaudreuil, 1—Sainte-Agathe, 2— St-Clet 2 —Saint-Philippe d'Argenteuil,4 —Montréal, 12 — Saint-Hermas, 2 — Sainte Thérèse, 1—Ripon, 1—Perkin Mills, 2— Saint-Eugène, 2—Wendover, 2 — Embrun, 2— Vankleek-Hills, 10 — Clarence Creek, 9— Léonard, 1— Bouchette, (Gatineau), 1— Masham, 8 — Otter Lake, 2- Hull, 6—Low, 6— Plantagenet, 4—Ottawa, 26 — Cobden, 1 — Ile du Calumet, 1— Portage du Fort, 2 — Pembroke, 6—

ALLANT A

Sturgeon Falls	58
Verner	41
Warren	23
Markstay	10
Chelmsford	20
Massey	4
Bluid River	17
Total	173

Cent soixante et treize excursionistes à cette saison de l'année et avec un printemps aussi tardif, c'est un succès. Cela prouve, comme le disait "Rossignol" dans sa chronique du 4 avril, que la sève colonisatrice circule abondamment dans les veines de nos Canadiens.

Cette tournée vers le "Nouvel Ontario", l'Eldorado du Père Paradis, est un signe que ceux qui veulent de bon ou de mal gré se déplacer, commencent à regarder ailleurs qu'aux Etats-Unis. Tant mieux. Nous approuvons ce mouvement. A quoi bon vouloir le restreindre, quand il est constaté que pour beaucoup de nos gens, un changement s'impose?

Et comme "changer" veut dire quelque chose, soyons donc contents qu'on ne change pas au profit d'un autre pays que le Canada.

Nous apprenons, que malgré le mauvais temps, le voyage a été très joyeux et que les visiteurs ont trouvé le pays fort de leur goût.

Chacun est parti dans la direction de son choix, examiner les terres avec la détermination bien arrêter de s'emparer d'un lot.

Bon succès au nouveaux pionniers. A ceux qui ont regretté de ne pouvoir les suivre, nous sommes autorisés à faire savoir qu'une nouvelle excursion au Nouvel Ontario aura lieu dans les premiers jours de juillet prochain.

ASSISES DE QUEBEC

LE PROCES DE MURRAY

Québec, 14 — Le jury ne sera certainement pas appelé avant samedi à se prononcer dans l'affaire de Murray,de Cross Point, accusé du meurtre de Richard Mann.

La Couronne a encore plusieurs témoins à faire entendre. Chacun de ces témoins sont tenus sur la sellette très longtemps et sont surtout minutieusement interrogés par les avocats de la défense.

La défense de son côté a une vingtaine de témoins à examiner.

Wilmot dont le nous ai cité plusieurs contradictions hier, a fini sa déposition en se contreisant de nouveau d'une manière frappante. Il avait dit dans son premier examen par le Recorder et dans sa déposition en présence du grand jury que lorsque le prisonnier, Richard Murray avait quitté le défunt, il ne lui avait pas paru surexcité le moindre du monde. Il était au contraire très calme. Il a déclaré absolument le contraire hier. En quittant le prisonnier qu'il venait de frapper à plusieurs reprises, à coups de pied, il avait tout l'air d'un homme que la rage aveugle. Il a reconnu cependant qu'il avait déclaré le contraire l'automne dernier, mais il était tout aussi sincère aujourd

TEMPERATURE

Toronto, 14.—Vents modérés; beau et froid, avec quelques flocons de neiges de ci de là.



NOTES DE TEMPERATURE

La température est douce dans Alberta et la Colombie britannique, et se maintient au froid dans le reste du Canada.

LES INONDATIONS

L'attention de la Chambre a été employée pendant une demie-heure à discuter les dommages causés par les inondations dont les habitants des rives du fleuve Saint-Laurent sont trop souvent les victimes.

M. Monet, M. Geoffrion, M. Tarte, M. Léonard, M. Monk, ont fait des suggestions, auxquelles ont répondu le premier-ministre et M. Préfontaine.

Des bateaux brise-glaces pourraient ils hâter la libération du fleuve !

M. Tarte a engagé le ministre de la Marine a étudier la construction idu navire-transbordeur qui fait le service du chemin de fer Transsibérien sur le lac Baïkal et qui se fraie un passage à travers de la glace de cinquante à soixante pouces.

M. Monk a parlé des excellents résultats obtenus par les brise-glaces sur la Baltique.

Les intérêts en jeu sont considérables, et le gouvernement serait très justifiable de tenter une épreuve sérieuse.

BRULEE AU VISAGE ET AUX BRAS

Madame E. Munro a failli périr dans un incendie, ce matin.

Un peu après onze heures, cet avant-midi, les pompiers ont été appelés au No 5, avenue Selkirk où le feu s'était déclaré dans le soubassement et s'était communiqué au premier étage, en suivant un escalier. Les postes No 4, 5, 10 et 12 ont été appelés sur les lieux. Grâce à leurs efforts, l'incendie a pu être conjuré au bout d'une demi-heure.

Les dommages sont évalués à $400 ou $500.

Mme E. Munro, en voulant sortir par le passage d'en bas, s'est brûlée à la figure est aux bras. Ses blessures ne sont pas graves, mais elle est très souffrante. Elle a été recueillie, presque sans connaissance, par un pompier du poste No 10 et transporté chez des voisins.

L'AFFAIRE LABOURT

Le procès de Jean Labourt, accusé de libelle blasphématoire devait avoir lieu ce matin, devant le juge Desnoyers, mais le prévenu a fait défaut.

Le président du tribunal a immédiatement déclaré le cautionnement forfait.

Un nouveau mandat d'arrestation a été lancé contre le prévenu.

NOTES DU PALAIS

L'hon. juge Robidoux a rendu jugement dans la cause de A. R. Macdonald vs W. S. Brown, condamnant le défendeur à payer au demandeur $374.99, argents dûs en vertu d'un contrat.

L'hon. juge Curran a condamné le Pacifique à payer à F. Lambrun, $95 de dommages-intérêts pour un accident arrivé en mai dernier, alors que Lambrun s'est fait briser deux côtes aux usines d'Hochelaga.

—Dans la cause de J. S. Tupper vs A. W. Pilon, l'hon. juge Archibald a maintenu la saisie revendication.

PERSONNEL

L'hon. M. Hackett était à Ottawa, hier, et a eu des entrevues avec le chef de l'opposition.

Ce coupon paraît aujourd'hui pour la dernière fois.

En présentant ce coupon au No 210 rue St-Laurent, Montréal. (Bâtisse du Monument National) entre 11 heures a. m., et 1 heure p.m., ou entre 5 et 7 heures, p.m., demain le 15 avril ainsi que samedi, le 16 avril, entre 1 heure et 3 heures p.m., et de 7 à 10 p.m., le porteur obtiendra une prime souvenir, gratis.

Le département est aussi ouvert ce soir de 5 à 7 heures.

Seulement un coupon sera accepté de chaque personne. P

A toute personne rapportant ce coupon au No 210 rue St-Laurent, aux heures ci-haut mentionnées, nous donnerons de plus, gratis, un certain nombre de raquettes comme encouragement à ceux qui désirent commencer à les collectionner. Seules les personnes qui rapporteront un coupon, auront droit à cette offre.

Le public aura aussi l'occasion de voir, durant ces jours-là, à l'adresse ci-haut mentionnée, le Colonel Collins Young, le plus petit homme du Canada, qui a consenti à s'exhiber comme attraction.

BRETELLES
MARQUE DE COMMERCE
GARANTIES.
D

A nos LECTEURS de QUEBEC

Les coupons qui paraissent régulièrement tous les jours dans la "Patrie" doivent être échangés pour les Timbres Rouges de la Traders Advertising Co.

Québecquois en avant, profitez d'une aubaine pareille ! Ramassez ces coupons et procurez-vous les magnifiques cadeaux qu'on vous donne gratuitement.

La tragedie de la rue Montcalm

Le jury du Coroner, après avoir entendu plusieurs témoins, maintient Magloire Hogue en état d'arrestation.

Les aveux rapportés par Mme Fréchette

Le prévenu comparait et plaide non-coupable

Le coroner MacMahon a tenu ce matin à la morgue, une enquête pour rechercher les circonstances qui ont entouré la mort tragique de Madame Magloire Hogue, survenue dans la veillée du 12 avril 1904.

Longtemps avant l'ouverture de la cour, la foule des curieux se pressaient aux abords de la lugubre institution pour être témoins de l'arrivée de l'inculpé. On dut tenir les portes fermées jusqu'à la dernière minute, pour éviter l'envahissement des salles.

LE JURY

A dix heures les jurés suivant : Oswald Brault, 402 St-André, Joseph Beaudoin, 1049 Demontigny, Jérémie Viau, 461 Maisonneuve, Hormidas Giroux, 104 Amherst, Joseph Lalel, 246 Logan, Adélard Julien, 242 Logan, Arthur Ginchereau, 65 Wolfe, Camille Murray, 102 St-André, Victor Pouliot, 74 Lagauchetière, Joseph Archambault, 368 St-Timothé, Raoul Gareau, 78 1-2 Sanguinet, Alderic Dufresne, 210 Montcalm, R. Cadieux, 161 Cadieux, Joseph Nantel, 197 St-Paul, Elzéar Labelle, 87 St-Timothée.

LE PREVENU HOGUE

occupe un siège près de son défenseur, Mtre J. A. Beaulieu. Il semble indifférent à tout ce qui se passe autour de lui et l'on croirait qu'il ne se rend pas compte de la terrible responsabilité qui pèse sur ses épaules.

Il regarde fixement les témoins, mais son expression de physionomie reste toujours la même.

Le premier témoin entendu est

JOSEPH ALFRED LAMOUCHE,

inspecteur de police. Après avoir été averti de la mort de Mme Hogue, il s'est occupé de faire des recherches.

Dans la nuit de mardi à mercredi vers 1.30 heure, il s'est rendu personnellement à la maison du crime. Il a pénétré dans la chambre de la morte et il a constaté qu'une femme était étendue sans vie, sur le lit. Il a fait des perquisitions dans toute la maison et n'a rien trouvé de compromettant. A ce moment Hogue avait été arrêté et conduit au poste No 3. Il se rendit ensuite au poste No 3 et il ordonna de déshabiller complètement le prévenu. Sur une manche de chemise il a cru voir ce qu'il croit être une tache de sang. Nulle tache sur les autres habits. L'inculpé ne lui a pas fait de déclaration.

La chemise dont il est question est produite et servira d'exhibit à l'enquête préliminaire.

LE DR C. A. DUGAS

médecin autopsiste est ensuite entendu. Il s'est rendu au No 209 rue Montcalm en compagnie de son collègue le Dr McTaggart. Ils ont trouvé la femme étendue sur un lit, les jambes repliées sur le pied de la couchette La figure et les mains étaient couvertes de sang. Elle était vêtue d'une robe de nuit avec un jupon passé en dessus. Le corps avait déjà atteint la rigidité cadavérique, laissant croire que la mort devait remonter à plusieurs heures.

Ils n'ont pas trouvé de traces de sang nulle part ailleurs dans la maison.

L'AUTOPSIE

A l'autopsie on a constaté que la victime portait cinq blessures sur le côté gauche du cou. Deux de ces blessures avaient deux pouces de longueur et les trois autres quelques lignes seulement. Sur le cou on remarquait aussi quelques ecchymoses produites par une très forte pression de doigts. L'artère carotide a été perforée faisant une ouverture jusqu'à la gorge. Le sang s'est répandu à l'intérieur et à l'extérieur. Les autres organes étaient relativement en bonne condition.

La mort doit être attribuée aux blessures du cou, causées par un instrument tranchant.

LE DR McTAGGART

confirme le témoignage de son collègue et le corrobore en entier. Il soumet le rapport qu'ils ont signé tous deux.

LE CAPORAL O. COTE

du poste No 3. C'est moi-même qui ai fait l'arrestation de Magloire Hogue, le soir du 12 avril, à 11.45 heures. C'est le caporal Smith qui m'a envoyé sur les lieux du crime avec le constable Desjardins.

Le constable Laurin lui a dit que Hogue était à l'Hôtel Bourgeois. Je me suis rendu à cet endroit, et j'ai trouvé le prévenu, assis, la tête entre les mains, qui me dit: "Mon Dieu, ma femme est morte; on a tué ma femme!"

J'invitai Hogue à me suivre à sa maison, et il me montra sa femme. Comme à cet instant il était ivre, je l'ai conduit au poste. Il n'a fait aucune résistance, mais il a dit: "Vous m'arrêtez, mais ce n'est pas moi." Je lui ai dit: "On ne vous accuse pas." Hogue n'a rien dit de plus. Au poste je visitai les poches de Hogue, et je trouvai un couteau. J'ai confié cet objet à l'officier en charge. Le prisonnier avait les manches de chemises retroussées jusqu'aux coudes.

Il n'y avait personne dans la maison lorsque j'y suis allé avec le prisonnier.

A première vue, rien n'indiquait qu'une lutte avait eu lieu.

Mme MARGUERITE ST-CHARLES
épouse de Jos. Fréchette,
289 rue Montcalm.

Elle habitait une chambre chez Mme Magloire Hogue.

Le soir du meurtre elle est sortie de la maison à 6 heures avec son mari et elle y est retournée à 7 heures.à 7.15 heures ils repartirent de nouveau.

A six heures Hogue était ivre.

Hogue disait à sa femme qu'il voulai amener chez lui, un ami qui devait prendre le train pour les Etats-Unis et sa femme ne voulut pas. De là chicane et querelle.

A 7 heures on se querellait encore et il était question d'argent. A 7.15 heures ils s'étaient apaisés mais ils n'étaient pas encore de bonne humeur.

A 10 heures lorsque nous sommes rentrés à la maison les portes n'étaient pas fermées à clef. Il n'y avait personne dans la cuisine et la lampe était allumée sur la table. Rien n'était dérangé dans ma chambre.

Le chapeau et les fausses dents de la défunte étaient sur la table de la cuisine.

Mon mari s'était couché mais ne dormait pas. Hogue revient à la maison très ivre et tombe sur la galerie en entrant. M. Fréchette a été lui ouvrir la porte.

Elle avait peur que Hogue ne mît là feu à la maison et ne voulut pas se dévêtir.

Hogue est entré dans sa chambre en disant qu'il était bien "en brosse", et il s'est assis. Il a dit :

"Ma femme est morte de mort subire, c'est bien de valeur".

Le témoin a éteint la lampe et a fermé sa porte de chambre. Hogue est entré dans ma chambre et il a dit :

"M. ET Mme FRECHETTE, J'AI TUE MA FEMME ?!"

Mme Fréchette, venez voir j'ai tué ma femme".

J'ai dit : Joseph va aller voir à la porte avec une allumette.

Hogue dit : "Prenez la lampe pour voir mieux et il me forçait d'y aller aussi. Et mon mari m'a dit : "Habille-toi on va s'en aller. J'ai demanmandé à mon mari : Est-ce vrai qu'il a tué sa femme et mon mari m'a répondu : "Oui, elle est étendue sur le lit".—Hogue était là présent.

—Là-dessus, j'ai dit à Hogue :

"Est-ce vrai que vous avez tué votre femme, il m'a répondu "Oui". J'ai ajouté : C'est bien triste et il m'a dit "Oui je suis bien malheureux".

Là-dessus on s'est habillé et on lui a dit qu'on allait avertir les voisins, et l'accusé nous a demandé d'attendre un peu et on est allé avertir chez M. Chaydler, en avant.

Hogue ne lui a pas dit comment il avait tué sa femme, ou pourquoi. Il n'a raconté aucun détail.

Nous demeurions chez Mme Hogue depuis le 20 octobre. Les époux Hogue se querellaient fréquemment. Hogue a dit devant le témoin, alors qu'il était en boisson et en colère que sa femme mourrait jamais par d'autre que par sa main.

M. JOSEPH FRECHETTE

mari du témoin précédent est un peu sourd. Il a identifié le cadavre de Mme Hogue, sujet de cette enquête, et c'est bien la femme chez laquelle il demeurait.

Quand ils sont revenus à 7 heures le soir du meurtre, Mme Hogue était assise à l'entrée de sa chambre et pleurait.

Avec sa femme le témoin était allé veiller chez M. Garon, 332 St-Urbain.

Ils sont revenus en tramway et sont arrivés à la maison vers 10 heures.

J'ai eu connaissance de l'arrivée de Hogue. Il est tombé sur la galerie. Je lui ouvris la porte. Il n'a pas vu Hogue entrer dans sa chambre. Cinq ou six minutes après son arrivée, Hogue est allé dans la chambre du témoin et il l'a entendu dire, "M. et Mme Fréchette, venez voir, j'ai tué ma femme." J'ai été à la chambre et j'ai vu qu'elle était étendue sur le lit et du sang près de la bouche. Alors j'ai dit à ma femme : On va s'en aller ; Mme Hogue est bien morte.

Le témoin ne se rappelle pas si Hogue a répété : J'ai tué ma femme Il a entendu Hogue dire à sa femme quand il était en boisson : "T'achèves t'achèves."

Le constable Elie Laurin a eu le premier rapport de l'affaire par le garçon de M Loizel. I est allé au No 209. Avant d'entrer dans la maison il a vu Hogue devant la porte de sa cour. Le témoin était accompagné de Mme Loizel.

En passant la porte il vit Mme Hogue étendue sur son lit.

En sortant de la maison il a vu Hogue dans sa cour Il lui a demandé ce qu'il faisait là ? Est-ce que vous savez que votre femme est morte ?. Hogue répondit : "Oui."

Je lui ai dit que je pensais que sa femme avait été tuée. "Amène-moi si tu veux me répondit-il, ce n'est pas moi qui l'ai tuée" Je lui ai répondu que je ne l'accusais pas. Je lui avait pas même déclaré que je l'amenais comme prisonnier. Je lui ai seulement dit de sortir avec moi. Hogue ne lui a pas fait d'autre déclaration

Le constable Magloire esjardins corrobore le témoignage précédent.

Mme Olymphe Aubry, épouse de M. Hormisdas Loizel, 214 rue Montcalm, demeure à cet endroit depuis 15 à 16 ans.

Mlle Chaydler est allée lui demander de porter secours à Mme Hogue qui était bien malade. Elle a envoyé son garçon chercher le constable.

Mlle Lucrèce Chaydler dépose que Mme Fréchette lui a dit en entrant que Mme Hogue était morte.

Elle a vu Hogue entrer dans sa cour après que la police eut pénétré dans la maison. Elle a eu connaissance de querelles entre les époux Hogue mais elle n'a rien entendu de la journée le jour du meurtre.

Elle n'a jamais eu connaissance de menaces.

M. JOSEPH BOURGEOIS,

hôtelier, 1048 rue DeMontigny, se rappelle que vers 10.15, Magloire Hogue est allé dans sa buvette ; il était plus ou moins ivre et il a jasé avec quelques amis durant 5 ou 6 minutes et ils ont pris quelques consommations.

L'hôtelier l'a averti d'aller se coucher parce que sa femme viendrait le chercher. Hogue avait son aspect ordinaire.

M. ELIE HOGUE, CONSTABLE

La défunte s'appelait Agnès Marier. L'accusé ne lui a fait aucune admission.

MAGLOIRE HOGUE

Le coroner MacMahon met le témoin sur ses gardes en lui disant :

"Comme vous êtes sérieusement soupçonné d'avoir tué votre femme il est de mon devoir de vous avertir que vous n'êtes pas obligé de faire des déclarations.

L'inculpé répond : "Je m'en vais vous dire ce que j'ai vu".

Le coroner poursuit :

"Tout ce que vous allez dire va être pris par écrit et pourra servir contre vous lors de votre procès devant les tribunaux. Le coroner lui demande encore s'il veut faire une déclaration et Hogue répond après avoir consulté son aviseur légal : "Je crois qu'il vaut mieux que je ne fasse pas de déclarations".

Le coroner résume alors les témoignages et les jurés s'accordent à rendre le verdict suivant :

Nous les jurés soussignés, après avoir entendu la preuve déclarons que Agnès Marier, est morte à Montréal, le 12 avril 1904 à la suite de blessures infligées à la gorge avec une arme tranchante.

La preuve nous oblige de demander que son mari, Magloire Hogue, soit envoyé devant les tribunaux criminels, pour répondre de cette mort.

VERDICT

Le caporal O. Côté, a produit le canif trouvé dans les poches de Magloire Hogue. Il faudra une analyse pour prouver si les taches que l'on remarque sur la lame sont de la rouille ou du sang.

Le coroner MacMahon a immédiatement signé un mandat d'arrestation et Hogue a été aussitôt conduit devant le magistrat Lafontaine où il a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir tué sa femme.

L'enquête préliminaire commencera cette après-midi en cour de Police.

LE TARIF ACTUEL

Ce qu'en pense le gérant de la Montréal Cotton —Une réponse importante—Pourquoi tant d'ouvriers sont sans ouvrage.

(Correspondance spéciale)

Valleyfield, 14. — Le conseil s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. le maire G. Thibault. Tous les conseillers étaient présents. Après les affaires de routine, M. le secrétaire fait la lecture d'une lettre de la Montreal Cotton Co, donnant les raisons pour lesquelles la compagnie a été obligée d'arrêter un grand nombre d'ouvriers ont de métiers. La cause pour laquelle un grand nombre d'ouvriers ont été renvoyés de la manufacture est que l'industrie du coton traverse une crise générale un peu partout, mais que le tarit préférentiel, tel qu'il est maintenant, est la cause principale d'une aussi grande diminution dans la production et qu'à moins d'un changement de tarif plus avantageux, il regrette de ne pouvoir mettre la manufacture en pleine opération Ils ont de la matière première (coton brut) en bondance.

Cette lettre a été envoyée au conseil en réponse à une requête que les au conseil, le priant de s'enquérir auprès des directeurs de la M.C.C., de a cause du renvoi d'un aussi grand nombre d'ouvriers depuis quelque temps.

M. Ewing, président de la M.C.C. a renvoyer cette requête au gérant, qui y a répondu par la lettre ci-haut.

M. le conseiller Cassette propose que les lettres du gérant et Ewing ainsi que copie de la requête des citoyens soient envoyées à M. Geo. M. Love, notre députe au fédéral avec prière de vouloir s'occuper de ces précieux documents.

M. Casette donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée du conseil, il proposera un amendement au règlement concernant les taxes d'affaires et professionnelles. ...

Les rumeurs sont que les taxes seront beaucoup augmentées, cette année.

L'AFFAIRE COOKE-BLACKLEY

(Suite de la 12e page.)

L'affluence était encore considérable ce matin, en Cour Criminelle, septième jour du procès Cooke-Blackley.

TEMOIGNAGE DE M. L. COHEN

M. Lyon Cohen, marchand de Montréal, le premier témoin entendu, est interrogé par Mtre Cranksbaw.

Il produit deux chèques, l'un du 6 juin 1903, au montant de $500, payable à S. W. Jacobs, l'autre de $525, en date du 10 juin, payable à l'ordre de MM. Jacobs & Garneau.

Ces chèques sont signés au nom du témoin. Il a de plus payé à M. S. W. Jacobs une autre somme de $600. Ces argents il les avait reçu de M. Hiram Levi.

En transquestion, le témoin dit n'avoir pas eu de reçus de M. Jacobs lors de ces paiements, et il n'a pas vu M. Cooke à ce sujet.

M. DAVID LEVI

M. David Levi, fils de M. Hiram Levi, produit un reçu de $725 en date du 28 mai 1903. Il lui est impossible de se rappeler les circonstances dans lesquelles il a pu remettre ce montant à M. Jacobs. Le témoin jure que sa mémoire lui fait complètement défaut à ce sujet.

C'est son père, Hiram Levi, qui lui a donné le reçu il y a quelques jours, après réception d'un subpoena l'appelant à venir témoigner.

M. EDWARD BUSTEED, C. R.

M. Edwin Busteed, C.R., est ensuite interrogé par Mtre McMaster. Il a agi comme avocat de MM. Blackley, Backrack et Levi, dont les intérêts étaient les mêmes. Au commencement de juin, par l'entremise de M. C. Whinney, avocat de Toronto, il a reçu en dépôt au nom des accusés une traite au montant de $3,000 ; c'était le 11 juin 1903. Le lendemain, le 12 juin, M. Backrack dit au témoin ce donner $500 à M. J. A. Jacobs. Le jour même il escompta le traité, laissa à intérêt $2,500, retira $500 qu'il remit lui-même à M. Jacobs. Ce dernier ne lui donna pas de reçu, lui disant que ce n'était pas nécessaire.

Mais le témoin appela son associé M. Lane pour qu'il fut témoin de la remise de la somme à M. Jacobs. M. Backrack ne lui a pas donné la raison du paiement de cette somme à M. Jacobs.

Plus tard la balance du dépôt fut coupé à la garde du caissier, du témoin et resta à son bureau, dans une enveloppe, jusqu'au 29 septembre. A cette date la somme fut remise à M. C. Whinney à sa demande.

Transquestionné par Mtre Lafleur, le témoin dit qu'il a occupé pour MM. Blackley, Backrack et Levi dans les causes civiles et non dans les causes criminelles. Il se souvient qu'une proposition avait été faite par Backrack et al d'effectuer une restitution aux créanciers de Margolius ; ces derniers réclamaient à peu près $16,000. Le premier montant discuté que l'on jugeait devoir payer payer aux créanciers ce Margolius é tait de 4 ou 5 mille dollars, mais ce montant fut porté à $6,000.

Le témoin, pendant ces discussions,à réussit à obtenir un ajournement du voyage de la commission rogatoire à New-York. Il désirait consulté MM. Whinney qui était à Toronto. A sa nomination M. Cooke s'est opposé à cet ajournement. Le témoin n'a rien eu à faire dans la requête en ajournement envoyée au Procureur-Général.

TEMOIGNAGE DE M. J. A. JACOBS

Mtre MacMaster interroge M. J.-A. Jacobs, marchand de Montréal, l'un des créanciers de Margolius, au montant de $2,000.

Le témoin se souvient avoir dis cuter avec les autres créanciers d'accepter de Backrack et al, en règlement,un montant de $6,000 à $7,000. Il se rappelle avoir eu en sa possession un billet promissoire endossé par M. Cooke au montant de $500, vers le 10 juin 1903. Il l'a reçu de M. S. W. Jacobs, qui ne pouvant l'escompter lui-même à la banque, lui avait demandé la faveur de lui avancer le montant pour la valeur du billet. Il a d'abord refusé, mais M. S. W. Jacobs s'étaient rendu moralement responsable du paiement,il a accepté.

Quelques jours plus tard le témoin a été remboursé par M. Bushed en présence de son associé M. Sauvé. Ce dernier ne savait pas que c'était en paiement du billet de M. Cook. Ce billet a été remis plus tard à M. Wilks, curateur de la faillite Margolius, comme faisant partie du rsglement. Il ne sait quel bénéfice les créanciers ant retiré de ce billet.

C'est M. Backrack qui lui a dit d'aller chez M. Busteed retiré la somme de $500. Le curateur s'est trouvé à payer le billet de M. Cook à même les fonds de la faillite.

Amidi trois quarts la cour s'ajourne à cet après-midi.

LA FERME D'EPURATION

L'INJONCTION INTERLOCUTOIRE MAINTENUE

L'hon. juge Lavergne a rendu le jugement suivant sur la demande d'Injonction interlocutoire de Habitants contre la Cité de Montréal :

Considérant que la défenderesse a bien le droit de reunir ses égouts collecteurs toutes les eaux provenant de la fonte des neiges ou de la pluie et toutes les eaux de surface et de les conduire à travers des terrains qui lui appartiennent mais n'a pas le droit de les déverser ensuite dans un cours d'eau verbalisé qui traverse une municipalité voisine, lequel cours d'eau n'a pas été construit pour cette fin et n'est pas sous le contrôle de la défenderesse; laquelle pourrait y laisser s'écouler cette partie des dites eaux qu'y s'y déversait par la pente naturelle du terrain, mais sans y faire de travaux artificiels de manière à aggraver la servitude des terrains inférieurs ; cependant dans l'espèce s'il n'y avait avait que ces eaux de surface qui seraient ainsi conduites dudit ruisseau verbalisé, le tort occasionné ne serait pas assez sérieux pour justifier l'octroi d'une injonction interlocutoire ; mais la défenderesse réunit et reçoit aussi dans ces mêmes égouts collecteurs non seulement les eaux de surface dudit quartier St-Denis, mais y réunit et reçoit aussi tous les autres égouts dudit quartier, comprenant les eaux mêlées ou du sang.

Le coroner MacMahon a immédiatement signé un mandat d'arrestation et Hogue a été aussitôt conduit devant le magistrat Lafontaine où il a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir tué sa femme.

L'enquête préliminaire commencera cette après-midi en cour de Police.

La Crème
du tabac turc récolté dans le district de Yenidje est employée dans la manufacture des Cigarettes Egyptiennes
Dardanelles
Bouts en liège, en argent ou en papier.
15 cts. le paquet.

Ohé ! Les Mites !
--SAVEZ-VOUS--
Que chaque année les Fourrures sont plus endommagées par les mites que par l'usage. Cette époque dangereuse se trouve durant l'été quand vous vous soucies peu de vos fourrures, ce que ne font pas les mites. Laissez-nous vous débarrasser du trouble de prendre soin de vos fourrures.
Nous avons des facilités excellentes pour leur donner le traitement convenable qui leur est nécessaire pour les tenir en bon état. Nous enverrons chercher vos fourrures, nous les nettoierons et nous les mettrons en entrepôt, vous les assurant contre les dommages causés par les mites, le feu ou contre les vols, et cela à des taux minimes.
Chaque client qui nous laisse des fourrures pour mettre en entrepôt reçoit un reçu où se trouve spécifié le montant chargé et la valeur, ce qui assure une sécurité complète en cas de perte.
Les REPARATIONS et REMODELAGES des vieux vêtements peuvent être mieux exécutés en été que dans n'importe quelle autre saison. Les nouveaux patrons sont reçus de bonne heure pour la prochaine saison.
E. A. STE-MARIE
1499 rue Ste-Catherine, - - Coin Amherst

SILVER KING SE MEURT

Le redoutable bandit finit ses jours au bagne de Kingston.

Le chef de la sureté, M. Silas H. Carpenter, vient d'être informé que le dangereux bandit James Kane, alias Silver King, qui fut autrefois la terreur de la police de Montréal, est à la dernière extrémité au bagne de Kingston.

Il y a 6 ans, James Kane assaillait le constable Murphy, aujourd'hui tourne-clef au poste central et lui portait des coups qui mirent les jours du policier en grand danger.

Il fut condamné pour ce méfait par un juge de la cour Banc de la Reine à dix ans de pénitencier.

Après deux ans de séjour à Saint-Vincent de Paul, Kane qui suscitait de fréquentes révoltes fut transféré au bagne de Kingston.

L'an dernier, la raison du bandit sombra. Il fut transféré à l'asile du bagne.

Il sera peut-être mort demain.

James Kane a été surnommé Silver King parce que lors qu'il mendiait,ce ce qui lui arrivait souvent, il n'acceptait que des pièces blanches.

Il est arrivé souvent qu'il fit un mauvais parti aux personnes qui ne lui offraient que des sous de cuivre.

Il a passé la moitié de sa vie en prison.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 14.—Séance mouvementée, ce matin, au comité de l'agriculture. M. James Macoun, de la commission géologique, a maintenu que son rapport concernant la région de la rivière à la Paix où doit passer le Gyp, était correct. Ce rapport dit que ce terrain n'est pas fertisable. Le député Oliver prétendait le contraire et, à un moment donné, on a pensé que l'on en viendrait aux mains. M. Macoun a déclaré que tout honnête homme, compétent, ne pouvait qu'approuver son rapport.

Le comité des Débats a décidé à l'avenir de ne plus faire de gros volumes, mais d'en faire de 1,000 pages seulement pour faciliter la livraison.

PIANOS
NORDHEIMER
Célèbres pour leur bell.tonalité et leur durabilité. Prix $50 à $500. Termes de payemei faciles.
Pratte Nordheimer & Glendon
2461 rue Ste Catherine.

FAITS DIVERS

—Le policier Elliott, chef de la police provinciale du Manitoba, est arrivé hier soir, de Winnipeg. Il vient chercher le jeune Eric Pennington, qui a été arrêté ici pour un vol commis à Winnipeg. Le policier et l'accusé se mettront en route demain matin.

◆ ◆ ◆

Jos. Bérubé, trouvé coupable de vol a été condamné à deux ans de bagne.

◆ ◆ ◆

Charles ... trouvé coupable de s'être absenté du service de M. J. M. Fortier, sans permission a été condamné à $10 d'amende et les frais ou à un mois de prison.

◆ ◆ ◆

Clémentine Arcand, 13 Amherst a été arrêté par le député grand constable Lambert, sous l'accusation d'avoir volé 3 ameublements de chambre, un matelas, des oreillers, un poele, un tapis, appartenant à M. J. S. Prince et Cie.

La prévenue a plaidé non coupable. On procède à l'enquête.

John Cain et John Patterson, accusés de voies de faits sur le constable spécial Letang, ont été acquittés par le recorder Weir, ainsi que Maltaldi Antonio, accusé d'avoir menacé Bridget Marceau.

Le constable Presseau, du poste No 11, a donné sa démission ce matin.

NAISSANCES

BOILY. — A Chicoutimi, le 24 mars dernier, l'épouse de M. William Boily fils, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Adélard Emile.

Parrain et marraine, M. Jos. Boily et sa dame.

CHAMPAGNE. — A Centreville, R. I., E-U-A le 4 courant, l'épouse de M. Noé Champagne, un garçon, qui a reçu au baptême le nom de Edé Baptisé par le Rév. Champagne, curé à Arctic, R. I.

Parrain et marraine, Horace Champagne et Mlle L. A. Champagne.

HALLEE — A Centreville, Mass., le 13 avril, l'épouse de M. Louis Hallée, une fille qui a reçue au baptême les noms de Célice, Pomélia, Henri, Arthur, Clara, Délia, Eddie.

DECES

BOURASSA.—En cette ville, le 13 du courant, Honorine Bourassa, sœur du Rév. J. A. Bourassa, vicaire au Sacré-Coeur.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 127 rue Iberville, à 7½ hrs, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-3

ST-CHARLES.—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 76 ans, Dame Césarine Poupart, épouse de feu Adolphe B. St-Charles.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Oscar Racette, numéro 80 rue St-Christophe, à 8 heures a.m., pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-3

VERREAULT.— A St-Jean Port Joli, ce matin, le 13 avril, à l'âge de 63 ans et 8 mois, Mme Pamela Dupuis, épouse de P. G. Verreault, notaire.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

PLANTE. — A Sainte-Angèle de Merici 29 février 1904, à l'âge de 61 ans et 4 mois M. Eloi Plante.

Le service funèbre a eu lieu le 2 mars dernier.

LALONDE. — A Papineauville, le cinq du mois courant, à l'âge de 77 ans, 5 mois et 5 jours, Rosa Lalonde, fille adoptive de François Malo.

Le service funèbre a eu lieu le 8 courant à Papineauville.

COLPRON. — A St-Isidore, le 9 courant, à l'âge de 69 ans, Eufrosine Pinsonnault, épouse de F. X. Colpron.

LAPERLE.—A Villette Herford, le 25 mars, à l'âge de 4 mois et 2 jours, Maria Laperle, enfant de l'actifique Laperle.

COTTAGES A VENDRE
Pour clore une succession, 3 belles résidences en pierre rouge et en brique solide, Nos 373, 375, 383 Avenue Olivier, près de la rue Sherbrooke et Westmount. Possesion 1er mai. Valeur $7,000. Prix, $5,750. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame. Tel. Main 1257 43-6

TERRAINS A VENDRE
Terrains à vendre, situés au ... de la ville. Superficie, 17,000 pieds. Conditions faciles. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame. Tel. Main 1257. 43-6

A VENDRE OU A LOUER—Pte-Claire, maison de deux logements, avec jardin, près du Golfe Club, 5 minutes du Grand Trunk Ry. S'adresser à Jos Duchesneau, 293 rue St-Paul, Montréal. 43-6

FERBLANTIERS—On demande des ferblantiers-couvreurs. Plus hauts salaires payés à des hommes compétents. Place permanente. S'adresser à J. Huette, entrepreneur, St Hyacinthe, P. Q. 42-2

ON DEMANDE des Boucheuses de Robes de Cigares. S'adresser au No. 21 rue St-Pierre. 42-3

BUVEZ LES THES PURS DE
STROUD
25c à 60c la livre.
1519 Rue Ste-Catherine
2329 Rue Ste-Catherine
91 Rue St-Laurent, 868 rue St-Laurent.
2188 rue Notre-Dame, 71 rue Bleury.